Le Monde

Cahier « Initiatives-Emploi » 12 pages d'offres d'emploi

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15967 – 7 F – MERCREDI 29 MAI 1996 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Boris Eltsine s'est rendu en Tchétchénie après l'accord de cessez-le-feu

BORIS ELTSINE est arrivé, mardi 28 mai, à Grozny pour une visite impromptue, la première qu'effectue le chef de l'Etat russe dans la république indépendantiste, depuis le début du conflit russo-tchétchène, en décembre 1994. M. Eltsine entend ainsi mettre le maximum de chances de son côté à trois semaines de l'élection présidentielle. Cette visite intervient après la signature, lundi au Kremlin, d'un accord entre les Russes et les séparatistes tchétchènes prévoyant un cessez-le-feu à compter du vendredi 31 mai. Les deux parties se sont engagées à libérer tous leurs prisonniers de guerre. En revanche, aucun accord n'est intervenu quant au retrait de l'armée russe de Tchétchénie, ni sur le statut de cette ancienne république autonome au sein de la Fédération de Russie.

Lire page 2

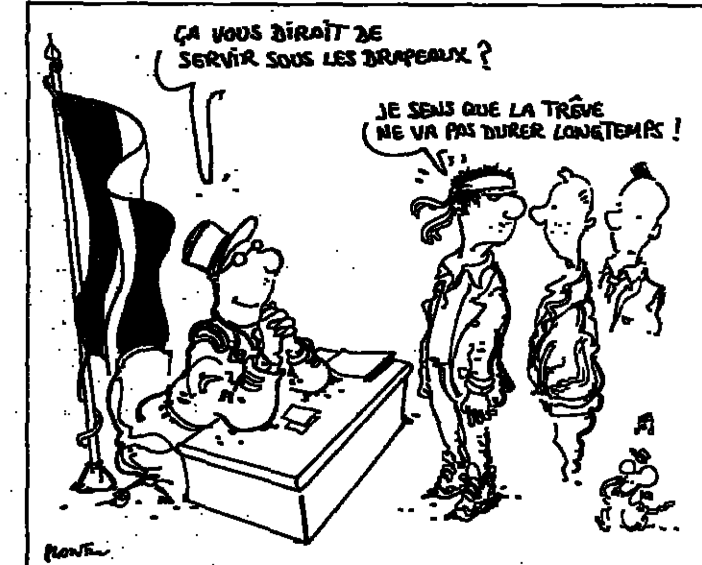
Jacques Chirac confirme l'abandon du service militaire obligatoire

Trois formes de volontariat seront proposées aux jeunes à partir de 2002

LA PÉRIODE de débats et de *consultations sur l'avenir du service national*, ouverte par l'annonce de la réforme de la défense, qu'avait faite Jacques Chirac le 22 février, devait prendre fin, mardi 28 mai, avec l'allocution radio-télévisée du président de la République annonçant ses options.

M. Chirac devait se prononcer pour l'abandon du service obligatoire, accompagné du maintien de la convocation générale des classes d'âge (y compris les filles à partir de 2002) pour plusieurs jours d'examens et des tests, au cours desquels leur serait proposé un service volontaire. Celui-ci prendrait trois formes : *défense et sécurité*, action sociale, coopération, avec une durée de dix à seize mois.

Un projet de loi sera examiné à l'automne par le Parlement, indépendamment de la programmation militaire 1997-2002, dont la discussion est prévue les 5 et *6 juin à l'Assemblée nationale*. La consultation souhaitée par M. Chirac dans les communes, organisée par les maires et synthétisée par les préfets, n'a guère retenu *l'attention des jeunes. Le* chef de l'Etat en a reçu, mardi, le rapport de synthèse, de même que les conclusions des travaux des députés et des sénateurs.



Lire page 6

Corse : M. Juppé rejette l'ultimatum nationaliste

M. Jospin réservé sur la zone franche

ALAIN JUPPÉ devait être le premier orateur du débat sur la Corse organisé à son initiative à l'Assemblée nationale, mardi 28 mai. Le premier ministre devait tenir un langage de fermeté face aux exigences des nationalistes. En dépit du fait que Charles Pieri ait cherché, dès lundi soir, à atténuer la partie menaçante, à l'égard de l'Etat, de ses propos, Matignon juge provocante la teneur de l'entretien accordé au *Monde* par le secrétaire national pour la Haute-Corse de la Cuncolta naziunalista (vitrine légale du FLNC-canal historique). Tout en souhaitant mettre fin à *« vingt années de violences »* en Corse, M. Pieri affirmait, dans cet entretien, que si les revendications des nationalistes n'étaient pas satisfaites, le FLNC-canal historique était en mesure de reprendre ses attentats et de les étendre au continent. A Matignon, on observe qu'il est hors de question pour l'Etat d'obtempérer à quelque ultimatum que ce soit.

Par ailleurs, l'entourage du premier ministre souligne que les réformes institutionnelles de 1982 et 1991 (statuts particuliers) n'ont pas résolu le problème. La suppression des deux départements corses ne semble donc pas une voie retenue, pour le moment, par les pouvoirs publics. Après les nationalistes corses, le premier secrétaire du PS, Lionel Jospin, a repris cette idée à son compte, mardi, dans une tribune publiée par *Le Figaro*. Dans ce texte, M. Jospin développe un projet, qu'il veut *« global et crédible »*, pour la Corse, affirmant qu'*« il n'est pas interdit de s'inspirer de l'exemple d'autres îles (méditerranéennes ou d'outre-mer) pour concevoir un statut original donnant à la collectivité de Corse des pouvoirs autonomes dans la République. »* En matière économique, M. Jospin met en garde contre *« une zone franche, lourde de dérives potentielles »* et affirme *« exclure les négociations secrètes »*. Un rapport de l'inspection des finances met en garde le gouvernement sur les risques inhérents à ce statut de zone franche.

Lire page 7
et un point de vue sur la justice en Corse page 15

■ A la mémoire des moines assassinés

Les représentants de tous les partis politiques, à l'exception du Front national, et des diverses religions devaient se retrouver mardi 28 mai sur le parvis des Droits-de-l'Homme à Paris, à la mémoire des sept moines assassinés en Algérie. p. 5, notre éditorial p. 13, la chronique d'Agathe Logeart p. 29

■ Des candidats du FN pour les HLM

Pour la première fois, le Front national présente des candidats aux élections aux organismes d'HLM. p. 9

■ Le coût du canal Rhin-Rhône

Sa construction pourrait coûter près de 28 milliards de francs au lieu des 17 milliards prévus. p. 7

■ Réplique à Jacques Benveniste

Directeur de recherche au CNRS, Alexandre Ghazi répond à l'article de Jacques Benveniste paru dans *Le Monde* du 22 mai. p. 14

■ La sauvegarde des châteaux

Quarante mille personnes possèdent un château en France. Comment les sauvegarder ? p. 23

■ Une « Cerisaie » magistrale

Peter Zadek donne à Berlin une version exemplaire de l'œuvre de Tchekhov. Après l'Allemagne, Paris ? p. 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0529 - 7,00 F



Les rendez-vous manqués de la « banquière » du RPR

LE RENDEZ-VOUS avait été fixé à 10 h 30, *jeudi 23 mai, au siège de la sous-direction des* affaires économiques et financières de la police judiciaire parisienne, rue du Château-des-Rentiers. A l'heure dite, les policiers du 8e cabinet de délégations judiciaires devaient procéder à l'audition de Louise-Yvonne Casetta, officiellement *« chef du personnel »* du RPR, mais officieusement en charge des finances du mouvement néo-gaulliste. Son interrogatoire avait été requis par le procureur de la République de Nanterre (Hauts-de-Seine), Yves *Bot, pour les besoins d'une enquête prélimi*naire ouverte à la fin du mois d'octobre. Mais à 9 h 50, ce matin-là, un appel téléphonique de l'avocat de Mme Casetta, Me Jacques Vergès, apprit aux policiers qu'elle ne pourrait répondre à leur convocation *« pour raison médicale »*.

Interrogé une heure plus tôt par *Le Monde, Me Vergès avait confié qu'il « ignorait »* si sa cliente se rendrait ou non dans les locaux de la PJ. Le mal dont elle souffre s'est-il subitement *déclaré dans l'heure précédant le rendez-vous* policier ? Soucieux de s'assurer de la gravité de son état, le procureur Bot a exigé la production d'un certificat médical. On ignorait, mardi *28 mai, s'il lui avait été adressé.*

Cette impatience n'est pas feinte. Depuis sept mois, le parquet de Nanterre attend l'audition de Mme Casetta qui, telle la Madeleine de la chanson de Brel, n'arrive pas. La convocation de la *« banquière »* du RPR figurait à l'ordre du jour dès le mois de janvier. Les enquêteurs la reportèrent d'abord en excipant de *« difficultés de calendrier »*. Programmée à la fin du mois de mars, elle fut à nouveau ajournée après le remplacement du chef du 8e cabinet. *Si bien que l'enquête n'a guère progressé.*

Les faits visés sont pourtant simples. Interrogés en septembre 1995 par le juge d'instruction de Créteil (Val-de-Marne), Eric Halphen, chargé du dossier de l'office HLM de la Ville de Paris, deux dirigeants de la société Les Charpentiers de Paris avaient affirmé avoir pris en charge, plusieurs années durant, sur les fonds de l'entreprise, les salaires de deux secrétaires travaillant en réalité pour le RPR. Cette initiative, avaient-ils expliqué, avait été sollicitée par *Mme Casetta. Le juge Halphen aurait alors voulu* interroger cette dernière, mais le procureur de Créteil avait invoqué la compétence de son homologue de Nanterre, le siège de la société *concernée étant situé dans les Hauts-de-Seine.*

Le même critère a prévalu après la découverte, toujours par le juge Halphen, des salaires – 25 000 francs mensuels de 1991 à 1994 – versés à Louise-Yvonne Casetta par deux entreprises de la capitale, dont une filiale de la Générale des eaux. Saisi de ces faits la semaine dernière, le parquet de Paris est sur le point d'ouvrir, à son tour, une enquête préliminaire au cours de laquelle, en toute logique, Mme Casetta devrait s'expliquer.

Pour ce qui est de la procédure de Nanterre, l'audition de Mme Casetta serait, selon Me Vergès, reportée *« à quinzaine »*. Dans cette attente, le procureur Bot a demandé aux policiers de rappeler à l'invisible *« chef du personnel »* du RPR les termes de l'article 78 du code de procédure pénale : *« Les personnes convoquées (...) pour les besoins de l'enquête sont tenues de comparaître. Si elles ne satisfont pas à cette obligation, avis en est donné au procureur de la République, qui peut les y contraindre par la force publique. »*

Hervé Gattegno

Contre l'obsession du « dégraissage »

ÉCONOMISTE EN CHEF de la banque d'investissement Morgan Stanley, Stephen Roach est considéré depuis plusieurs années aux Etats-Unis comme l'apôtre de la productivité. Il critique aujourd'hui le comportement des chefs d'entreprise américains dont l'obsession du *downsizing* (dégraissage) menace l'avenir de l'industrie des Etats-Unis. *« Tout ce que nous faisons, c'est tailler. Cela revient à vider nos entreprises de leur sang et à menacer nos parts de marché. Il ne suffit pas de dégraisser pour être compétitif »*, déclare-t-il au *Monde*. Il soutient néanmoins que les Européens auraient tort de s'abriter derrière sa nouvelle analyse de la situation pour *« se défendre contre la nécessité de restructurer »*.

Lire page 16

La paix suspendue au choix d'Israël

L'ENJEU du scrutin auquel sont conviés *mercredi 29 mai* quatre millions d'électeurs israéliens n'est pas la guerre ou la paix. La paix, mis à part quelques milliers de fanatiques illuminés de part et d'autre, tout Israël, toute la Palestine est pour. Ce qui est en jeu, c'est le prix à payer pour y parvenir.

A droite, le programme annoncé a le brutal mérite de la clarté. Dans le *meilleur des cas, les deux mil*lions et demi de Palestiniens devront se contenter des huit confettis territoriaux autonomes – 6 % des territoires militairement occupés depuis 1967 – qui leur ont été jusqu'ici accordés. S'il est élu premier ministre, Benyamin Netanyahou, candidat unique du cartel des durs, reprendra la colonisation à outrance du dernier quart non israélien de la Palestine historique, Gaza et la Cisjordanie. Le cauchemar.

Non que la politique de colonisation, lancée dès après la victoire des « six jours » par les travaillistes, ait cessé. Loin de là. Les chiffres montrent que depuis l'arrivée au pouvoir d'Itzhak Rabin et de Shimon Pérès, en juin 1992, la population juive des colonies a augmenté de près d'un quart. Seize mille sur le Golan, 165 000 *dans la partie orientale arabe de* Jérusalem, plus de 145 000 dans le reste de la Cisjordanie et à Gaza. Mais les travaillistes ont tenu la parole donnée aux Américains : aucune implantation nouvelle, sauf dans la partie annexée de Jérusalem, *« capitale éternelle et unifiée du peuple juif »*, n'a été autorisée.

S'il est élu, Shimon Pérès a promis *que cette politique de « retenue »* sera poursuivie. Sauf évidemment dans le « Grand Jérusalem », qui s'étend toujours plus à l'est sur les territoires palestiniens occupés et où grouillent les projets israéliens semi-publics de développement urbain. Le prix que les travaillistes sont prêts à payer pour la paix avec les Palestiniens exclut pour l'instant, quoi que la droite en dise, aussi bien le démantèlement de la moindre colonie que toute concession d'importance sur Jérusalem.

Patrice Claude

Lire la suite page 13
nos informations page 4
et notre enquête sur les Palestiniens chrétiens page 12

Sortie d'un artiste



HENRI LECONTE

LES AMOURS souvent contrariées d'Henri Leconte et du public des Internationaux de France de tennis ont connu leur épilogue lundi 27 mai sur le central du stade Roland-Garros à Paris : pour ses adieux, à trente-trois ans, le finaliste 1988 a été éliminé au premier tour par le Suédois Johansson. Un moment d'émotion pour l'ancien vainqueur de la coupe Davis, artiste gaucher des plus fantasques.

Lire page 19

RUSSIE Le président russe, Boris Eltsine, est arrivé à Grozny, mardi 28 mai, selon l'agence Interfax. C'est la première fois que le chef du Kremlin se rend en Tchétchénie depuis le début de l'intervention militaire russe contre cette petite république séparatiste du Caucase, le 11 décembre 1994. ● LA VEILLE À MOSCOU, une délégation de combattants tchétchènes, conduite par Zelimkhan Iandarbiev, avait été reçue pour la première fois au Kremlin par M. Eltsine. Les deux parties ont convenu d'un cessez-le-feu, qui doit entrer en vigueur vendredi, et du principe de l'échange de prisonniers. ● BORIS ELTSINE compte sur une trêve dans les combats, à défaut de véritable paix, pour recevoir l'appui de l'électorat démocrate et ainsi creuser l'écart avec son rival communiste pour l'élection présidentielle du 16 juin.

Un accord permet d'entrevoir un règlement négocié du conflit tchétchène

Boris Eltsine, qui s'est rendu mardi à Grozny, a signé, la veille, un cessez-le-feu avec le chef indépendantiste Zelimkhan Iandarbiev, reçu pour la première fois au Kremlin. Cette trêve doit entrer en vigueur vendredi

MOSCOU
de notre correspondante

L'arrivée surprise de Boris Eltsine, mardi 28 mai à Grozny, accompagné de son ministre de la défense, Pavel Gratchev, devrait mettre un peu de baume au cœur d'une armée russe qui répugne à admettre que ses dix-sept mois de guerre en Tchétchénie n'ont servi à rien. Boris Eltsine doit, en effet, leur expliquer le sens de ce qu'il a fait, la veille, au Kremlin. Devant les télévisions, il a qualifié une d'*« historique »* l'accord signé, en sa présence, avec les « terroristes » d'hier. Mais est-ce réellement un tournant pour l'avenir de la Tchétchénie ? Ou seulement pour les chances de réélection du président sortant de Russie dans quelques semaines ? L'avenir le dira.

Mais la simple diffusion des images de la cérémonie de signature d'un accord de cessez-le-feu au Kremlin a soulevé de telles vagues d'espoir, en Russie comme en Tchétchénie, qu'il sera difficile aux deux côtés de ne pas en tenir compte. D'autant que cette rencontre est la première entre le président russe et une délégation indépendantiste.

Elle s'est déroulée à huis clos durant deux heures et la délégation tchétchène n'a pas été autorisée à rencontrer ensuite la presse. Nul ne pouvait donc confirmer, mardi matin, que le voyage de Boris Eltsine, le premier qu'il effectue depuis cinq ans en Tchétchénie, a fait l'objet d'un accord avec les indépendantistes, dont certains n'avaient pas manqué d'affirmer, il y a peu, qu'ils sauront accueillir *« comme il convient le boucher du peuple tchétchène »*. On peut cependant supposer que tel est le cas.

Les brefs instants de la rencontre au Kremlin que le côté russe a choisi de montrer donnent le tableau suivant : Boris Eltsine a résumé lui-même l'accord qui prévoit un cessez-le-feu en Tchétchénie à partir du vendredi 31 mai à 20 heures GMT, ainsi que la libération, dans un délai de deux semaines, de tous les prisonniers. Pour un *« plan de paix »*, c'est bref, mais les deux délégations devaient poursuivre, à Moscou, des négociations d'*« experts »* durant les jours qui viennent. Boris Eltsine a été montré demandant auparavant aux Tchétchènes : *« Si nous résolvons cette question, si nous arrêtons les opérations militaires, si nous retirons l'armée de Tchétchénie, alors il n'y aura pas d'opérations militaires de votre côté ? »* Le président indépendantiste Zelimkhan Iandarbiev acquiesce et Boris Eltsine conclut : *« Alors nous pourrons étudier et résoudre graduellement les autres questions. »*

Rien, dans le contenu, n'indique donc que des progrès aient été réalisés depuis l'accord de désengagement militaire signé en juillet dernier en Tchétchénie mais jamais appliqué. La différence, c'est la caution personnelle apportée par le président russe. Entouré de son premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, et de son ministre de l'intérieur, Anatoli Koulikov, ainsi que d'une dizaine d'autres hauts responsables, Boris Eltsine a souligné que *« l'accord est signé par Tchernomyrdine et Iandarbiev, en présence du président de Russie, avec le paraphe de tous les membres des deux délégations »*. Le représentant de l'OSCE, Tim Guldimann, qui a servi d'intermédiaire dans la préparation de cette rencontre et accompagna la délégation tchétchène jusqu'au Kremlin, semblait à ce moment-là oublié. La caméra a, en revanche, insisté sur le paraphe apposé par Dokou Zavgaev, assis à l'extrême bord de la délégation russe : la présence aux négociations de ce *« chef de la République tchétchène »* imposé par Moscou avait toujours été récusée par les indépendantistes, sauf au sein de la délégation russe dont ils ne discutent pas la composition.

C'est d'ailleurs la tentative, lancée par Moscou l'automne dernier, de l'imposer comme interlocuteur de pourparlers *« inter-tchétchènes »* qui ont prolongé la guerre de long mois. Boris Eltsine n'a pas, pour autant, accepté de rencontrer en tête-à-tête le chef de la délégation tchétchène. Zelimkhan Iandarbiev est, pour la majorité des Tchétchènes, le président qui a succédé à Djokhar Doudaev, tué le 21 avril. Ancien vice-président tchétchène, M. Iandarbiev semble avoir respecté, en accord au moins implicite avec Moscou, une pause de convenance avant de négocier, pour tenter de faire oublier les accusations de meurtre prémédité à l'encontre de M. Doudaev, que Boris Eltsine n'a jamais osé rencontrer. C'est un oubli pratiquement impossible à imposer en Tchétchénie, mais les chefs de la résistance ont estimé qu'ils devaient avant tout saisir la chance que leur offrait l'élection russe et la nécessité, pour Boris Eltsine, de tenir, au moins en apparence, sa promesse de faire cesser la guerre qu'il a lancée.

Sophie Shihab

COMMENTAIRE

30 000 MORTS APRÈS

Les « bandits » sont donc au Kremlin. La simple image des dirigeants tchétchènes reçus avec pompe au palais de Moscou par Boris Elstine montre, à elle seule, qu'un pas décisif a été franchi dans la voie d'un règlement pacifique d'un conflit qui, en moins de dix-huit mois, aura déjà fait 30 000 morts. On ne dira jamais assez l'inconséquence tragique et criminelle de la décision du président russe d'envoyer, le 11 décembre 1994, ses troupes à l'assaut de Grozny, avec la ferme conviction que les chars russes viendraient rapidement à bout d'une poignée de *« criminels »*.

Fort du silence scandaleux de l'Occident, et des milliards de dollars déversés par le FMI, Boris Eltsine s'est enfermé pendant dix-huit mois dans une logique de guerre implacable, en dépit de l'opposition de la majorité du peuple russe, traumatisé par les images de ses enfants envoyés à la boucherie.

Cette logique de guerre, les chefs militaires russes, et en premier lieu le ministre de la défense, l'inquiétant Pavel Gratchev, ne sont pas près de l'abandonner, et tout indique qu'ils feront le maximum pour empêcher la paix de s'installer dans la petite République caucasienne. Si ce cessez-le-feu conclu mardi à Moscou semble plus sérieux que les autres, il ne faut pas oublier la manière dont les dirigeants russes ont fait fi de leurs précédents engagements.

La mort de Djokhar Doudaev, mais surtout la perspective d'une élection présidentielle difficile ont amené Boris Elstine à la raison. En amorçant un processus de paix, le maître du Kremlin fait disparaître un des motifs de conflit qui l'opposaient au camp démocrate, et condamne celui-ci à voter pour lui au second tour. Même à son corps défendant. Une habile manœuvre politique qui ne devra pas jamais faire oublier les cadavres de Grozny et la pusillanimité de l'Occident.

José-Alain Fralon

De Grozny au Kremlin : dix-sept mois d'une « sale guerre »

MOSCOU
de notre correspondant

C'était en août 1994. Boris Eltsine déclare alors : *« Une ingérence armée en Tchétchénie est inadmissible. Si nous enfreignons ce principe à l'égard de la Tchétchénie, le Caucase se soulèvera. Il y aura tant de pagaille et de sang que personne ne nous le pardonnera. »* L'avenir va rapidement lui donner raison : près de 30 000 morts en seize mois de conflit. Conquise par la Russie mais jamais soumise, la petite République du Caucase a déclaré son indépendance en octobre 1991 à la faveur de l'effondrement de l'URSS. La Russie n'est pas restée inactive : elle a instauré un blocus économique ; le défunt président tchétchène, Djokhar Doudaev, a été la cible de plusieurs attentats ratés.

Lors de l'été 1994, Moscou invente *« l'opposition démocratique armée »* au régime de Doudaev. Les services secrets constituent une petite armée de Tchétchènes pro-russes pour s'emparer du pouvoir. C'est, déjà, sous-évaluer l'adversaire. L'opération échoue en novembre 1994 ; la colonne de tanks de l'opposition qui tente de s'emparer du Palais présidentiel à Grozny, la capitale, est détruite. Le lendemain, des avions commencent à bombarder Grozny.

Rien ne fait céder Djokhar Doudaev. Le 11 décembre 1994, les troupes russes, près de 40 000 hommes, franchissent la frontière tchétchène. Officiellement, il s'agit d'une *« opération de simple police »* pour *« rétablir l'ordre constitutionnel »*. Le Kremlin commet une tragique erreur de calcul : contrairement à ses prévisions, la guerre ne sera ni rapide ni populaire.

C'est le début de l'enlisement tchétchène, après le bourbier afghan. A une différence près : la communauté internationale juge dans son ensemble que cette guerre est une *« affaire intérieure russe »*. Elle fermera les yeux sur les bombardements des civils et autres violations du droit par Moscou. Malgré les difficultés, Pavel Gratchev, le ministre russe de la défense, redouble d'optimisme. Il a promis la prise de Grozny *« en quelques heures avec un régiment de parachutistes »*. Mais il faudra plus d'un mois à ses troupes pour s'emparer du Palais présidentiel de Grozny, en ruine et déserté. Dans l'armée, les démissions se succèdent. Boris Eltsine doit remettre le commandement de la « sale guerre » au ministère de l'intérieur. La classe politique et l'opinion publique russe sont choquées. Mais, à part les mères de soldats et quelques dissidents, comme Sergueï Kovalev, personne ne réagit vraiment. En avril 1995, c'est « l'Oradour-sur-Glane » de la Tchétchénie. A Samachki, petit village du sud-ouest, les troupes russes se livrent à un « nettoyage » sanglant : grenades jetées dans les caves où se terrent les civils, mitraillages, etc.

Le 14 juin 1995, c'est le premier coup de théâtre. Un commando tchétchène lance un raid contre la ville russe de Boudennovsk. Exigeant des négociations de paix, le commando se retranche dans l'hôpital de ville où il détient près d'un millier d'otages. Les forces russes passent à l'assaut et tuent des otages sans déloger les Tchétchènes (150 morts).

LA MORT DE DOUDAEV

Le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, profite de la « bavure » de l'armée pour ouvrir des pourparlers de paix. Six semaines de négociations aboutissent, le 30 juillet 1995, à un *« accord militaire »*. Les troupes russes devront se retirer de la république. En échange, les indépendantistes devront désarmer, à l'exception d'un *« groupe d'autodéfense »* de dix hommes par village. Les forces russes s'opposent à l'application de cet accord très favorable aux Tchétchènes, qui font mine de désarmer. Les négociations politiques sombrent après l'attentat du 10 octobre contre le chef des forces russes en Tchétchénie. Les combats reprennent. Les indépendantistes s'emparent de Goudermès, la seconde ville de la république. Les russes contre-attaquent violemment, près de 300 civils sont tués. Début janvier 1996, un commando tchétchène organise alors un second raid de vengeance au Daghestan voisin. Là encore, c'est un fiasco sanglant pour Moscou. Malgré une semaine d'assaut, le commando tchétchène réussit à s'échapper. Mais le rouleau compresseur russe est en marche. Chaque village doit signer un accord de paix ou être bombardé. Plusieurs localités refusent. Samachki est de nouveau écrasé sous les bombes.

Mais Boris Eltsine est entré en campagne électorale. Il annonce le 31 mars un *« plan de paix »*, promet la fin des opérations militaires qui se poursuivent sous le nom « d'opérations spéciales ». Le 21 avril, le président Djokhar Doudaev est tué par des roquettes. Son vice-président, Zelimkhan Iandarbiev, le remplace. Après avoir hésité, la direction indépendantiste décide de négocier avec Boris Eltsine.

Jean-Baptiste Naudet

Bains de foule à l'ancienne pour le candidat Eltsine en Sibérie

OMSK (Russie)
de notre envoyée spéciale

« Est-ce qu'il pourra tenir comme ça jusqu'au bout ? », demande à voix basse un des fonctionnaires suivant Boris Eltsine dans sa visite électorale à Omsk, en Sibérie occidentale. *« De toute façon, on n'y peut rien, c'est lui qui a choisi ce rythme »*, répond un proche du président, dont nul n'oublie les récents problèmes cardiaques. En campagne depuis un mois et demi, Boris Eltsine passe la moitié de son temps en avion, sillonne les provinces russes et veut continuer ainsi jusqu'au 16 juin. A Omsk, ce dimanche 26 mai, son programme matinal a commencé par un dépôt de gerbes, une inauguration, la signature d'un traité sur les compétences locales et des arrêts-causeries avec *« le peuple »*. L'après-midi, il s'est adressé aux gouverneurs de Sibérie. L'entourage du président est nerveux, craint qu'il n'ait pas supporté la chaleur. Mais il tiendra un discours de vingt-cinq minutes presque sans notes, sans trébucher dans ses phrases, sans gestes déplacés.

Le contraste avec le début de l'année est patent. Le président russe semblait alors en état de « brejnévisation » avancé, incapable d'une réplique cohérente, objet de dérision dans tout le pays. Chacune de ses apparitions publiques le faisait chuter dans les sondages, qui ne lui donnaient plus que 6 à 7 % d'opinions favorables. Quatre mois plus tard, ce serait donc le miracle : selon les mêmes sociologues, il serait remonté à plus de 30 % et devancerait de peu le communiste Guennadi Ziouganov. Si personne ne prend trop au sérieux ces chiffres, qui contredisent les résultats des législatives de décembre gagnées par l'opposition, notamment communiste, la tendance qu'ils indiquent est indéniable : Boris Eltsine progresse. Ce qui confirmerait l'opinion qu'il ne se « révèle » que dans l'adversité.

Après un démarrage cahotant, sa campagne s'est peu à peu structurée grâce aux leviers qu'offre le pouvoir et l'argent. Toutes les chaînes de télévision et la majorité des quotidiens sont désormais à son service exclusif. Il est servi aussi par de bons publicitaires, des vedettes du show-biz et quelques anciennes organisations *« démocrates »*, réanimées pour l'occasion. Mais le pilier de sa campagne reste la « verticale » de l'exécutif dans les régions : gouverneurs et antennes des ministères.

30 % D'INDÉCIS

Soutenus par le « grand capital russe », banquiers et directeurs de groupes sont aussi priés de financer les garanties d'une poursuite de leur prospérité. Les largesses préélectorales auraient déjà asséché les caisses de l'Etat et réduit ses réserves de change, pour un effet incertain. *« La télé dit que tous les retards de salaires ont été rattrapés, mais mon mari n'a toujours rien reçu depuis février »*, dit une serveuse d'Omsk, qui hésite encore entre Eltsine et Ziouganov.

Ici, comme dans tout le pays, il resterait toujours plus de 30 % d'indécis. Pour les attirer, des stratèges du camp d'Eltsine, usant des vieilles méthodes du KGB, ont fait publier dans la presse de faux documents attribués aux communistes, pour les faire apparaître comme des fanatiques préparant une revanche sanglante. Mais ce thème, répété à satiété, pourrait finir par être contre-productif : à Omsk, où les retombées financières de la raffinerie de pétrole, la plus importante de Russie, compensent la paralysie des nombreuses usines militaires, rien ne suggère une atmosphère de pré-guerre civile, comme voudrait le faire craindre le Kremlin.

Deux à trois cents personnes piétinent depuis deux heures sur la place centrale, où Boris Eltsine est attendu. Leurs banderoles vantent la *« stabilité »* (parfois en termes osés : *« Garder le pouvoir, c'est sauver la Russie »*). Il y a là des Cosaques en uniforme, des vétérans emmédaillés, des représentants de *« commerçants »*, c'est-à-dire des jeunes gens d'allure sportive, membres d'un parti patriotique soutenu par le gouverneur et une obscure firme pétrolière privée. Eltsine s'enquiert des problèmes et lâche les promesses convenues ; locaux, voitures, etc. A l'arrière, des policiers en rangs serrés isolent les élus du reste de la population. Laquelle est d'ailleurs partie en masse, en ce dimanche de beau temps, planter les pommes de terre dans les jardins périphériques, qui permettront de survivre un hiver de plus.

L'omniprésente lourdeur de la campagne eltsinienne, voire ses emprunts au passé totalitaire, risquent de la faire déraper, reconnaît Alexandre Mindjourenko, représentant du président dans la région. *« Si Boris Eltsine perd l'élection et écoute ceux de ses conseillers qui ont préparé divers scénarios pas très légaux pour rester au pouvoir, c'est moi qui devrai faire exécuter leurs ordres... »*, s'inquiète M. Mindjourenko. Mais il préfère croire aux sondages qui donnent son chef démocratiquement gagnant. *« Pour arriver à dormir la nuit »*, dit-il en riant...

S. Sh.



Le Chili veut conforter son « modèle exportateur »

Après douze années de prospérité, l'excédent commercial reste fragile et la pauvreté se réduit plus lentement

EL INDIO et SANTIAGO
de notre envoyé spécial

A 4 000 mètres d'altitude, sous un ciel limpide, la pelleteuse arrache les blocs de minerai au flanc doré de la montagne et les déverse dans d'énormes camions de 100 tonnes. Broyé par de gigantesques roues dans l'usine toute proche et décanté dans une succession de bains chimiques, le minerai de la nouvelle mine d'or de Tambo sera mêlé d'argent puis fondu en lingots, et descendu chaque semaine par camion au port de Coquimbo, à trois heures de route.

Sur l'ensemble de sa concession d'El Indio – 800 kilomètres carrés au cœur des Andes – à 300 kilomètres à vol d'oiseau au nord de la capitale chilienne, le groupe canadien Barrick Gold a investi 500 millions de dollars (2,5 milliards de francs) en 1995. Cette même année, près de la moitié des investissements étrangers effectués au Chili ont porté sur le secteur minier. Le gouvernement entend bien profiter de cette richesse naturelle tout en évitant les risques d'un développement trop axé sur les matières premières.

Depuis le milieu des années 80, le Chili a bâti une *success story* économique sur l'ouverture extérieure et une politique financière rigoureuse : douze ans de croissance à un rythme moyen de 6,5 % l'an, avec une baisse lente mais régulière de l'inflation, un investissement atteignant aujourd'hui 28 % du produit intérieur brut (PIB) fondé sur un taux d'épargne intérieure ne dépassant 25 %, exceptionnel en Amérique latine et que le fidèle apport étranger ne fait que compléter. Les Chiliens ont même commencé à exporter des capitaux chez leurs voisins. Les accords de libre-échange ont été multipliés.

Libre-échange : une volonté politique

Les discussions préalables à l'accord de libre-échange avec le Mercosur (Argentine, Brésil, Uruguay et Paraguay), qui doit être signé le 25 juin, ont longtemps été freinées par la priorité accordée par Santiago à l'Alena (Etats-Unis, Canada, Mexique). Au sommet de Punta del Este (décembre 1995), elles avaient achoppé sur les échanges agricoles avec l'Argentine. Le Chili voulait protéger les céréaliers et les éleveurs. Ces obstacles ont pu être surmontés. Un délai de dix-huit ans est prévu pour la suppression des droits de douane sur certains produits agricoles, ainsi que des quotas pour la viande bovine, le riz et le soja.

DIVERSIFIER LES EXPORTATIONS

Cette année, le gouvernement espère faire progresser l'investissement, réduire le chômage tout en abaissant l'inflation, détaille d'un air faussement modeste le ministre de l'économie, le socialiste Alvaro Garcia.

Mais le « modèle chilien » a ses faiblesses. Les exportations reposent encore à 60 % sur des ressources naturelles plus ou moins transformées et leur progression de 1995 résultait, pour les deux tiers, de la hausse des prix des matières premières. Enfin, une poignée de grandes entreprises assurent encore 60 % des ventes à l'étranger. Même s'ils font valoir que l'industrie chilienne s'est ouvert quelques « niches » rémunératrices à l'export et a développé une ingénierie sophistiquée sur l'exploitation des mines et des forêts, les responsables de l'économie entendent bien diversifier encore les exportations et leur origine.

Pas question de conduire une « politique industrielle », idée que les libéraux, dominants à Santiago, rejettent comme une intolérable intrusion gouvernementale dans l'économie. Mais en douceur, pour consolider la *« deuxième phase exportatrice »* – plus de produits élaborés, plus de valeur ajoutée, plus d'entreprises –, le gouvernement a mis en place une série de programmes d'aide aux PME qui, admet-on, ont plus de mal à innover, à *commercialiser* leurs produits et à obtenir des prêts bancaires. Ainsi, l'Etat cofinance des programmes de formation et d'assistance technique, prend en charge le surcoût des emprunts, assure la promotion des investissements ou des ventes à l'étranger et une partie de l'assurance-crédit.

« CROISSANCE DANS L'ÉQUITÉ »

Le succès de cette politique assurerait non seulement l'équilibre des comptes extérieurs du pays mais aussi la réussite de la politique gouvernementale de *« croissance dans l'équité »*. D'abord pour l'emploi : *« Chaque année, 50 000 personnes quittent l'agriculture ; il faut que d'autres secteurs prennent le relais »*, rappelle Alvaro Garcia. Avec le temps, le Chili commence à cumuler les problèmes d'un pays en voie de développement et ceux d'un « vieux » pays industrialisé.

A son arrivée à la présidence, en mars 1994, Eduardo Frei avait déclaré faire de la lutte contre la pauvreté la *« priorité »* de son mandat et annoncé une *« croisade nationale »*. Un objectif aujourd'hui assumé par l'ensemble de la société, tous groupes confondus. *« A mesure que la croissance se poursuit, il est de moins en moins acceptable qu'il reste des gens dans la pauvreté »*, affirme ainsi José Antonio Guzman, président de la Confédération de la production et du commerce, le CNPF chilien.

Grâce à la croissance économique et à l'effort social de l'Etat, la pauvreté a diminué sensiblement depuis le retour de la démocratie : elle ne touche plus qu'un grand quart de la population, contre près de 40 % en 1989. Mais depuis deux ans, les gains se réduisent. En particulier, la croissance de l'emploi, qui avait joué *un rôle décisif, se ralentit.* Elle s'était même interrompue en 1994 : malgré une progression du PIB de 4,2 %, le chômage avait remonté de 4,6 % à 5,9 % de la population active et le rebond de l'activité en 1995 n'a fait regagner qu'un demi-point.

Le vaste programme de travaux publics lancé par le gouvernement avec un financement en partie privé pour réduire les goulots d'étranglement de l'économie provoqués par l'insuffisance des infrastructures peut aider, car il apportera beaucoup d'emplois peu qualifiés. Mais l'engagement de M. Frei d'éliminer l'*« indigence »* – la situation de ceux qui n'ont pas les moyens d'assurer leur simple subsistance – d'ici la fin du siècle rencontre des difficultés. Ramenée de 14 % à 8 % sur les premières années de la décennie, *la proportion d'« indigents »* ne diminue plus.

En même temps, avec la transformation de l'économie chilienne, un nouveau « trouble » social apparaît. La hausse des rémunérations les plus élevées s'accélère tandis que les bas salaires piétinent. Le fossé se creuse entre, d'un côté, les secteurs dynamiques, créateurs d'emplois bien payés, et, de l'autre, l'agriculture traditionnelle du Centre sud, des industries anciennes à salaires faibles et qui ne peuvent gagner en productivité qu'en supprimant des emplois, ou bien certaines parties de la fonction publique.

Parmi les laissés-pour-compte figurent *aussi les salariés de l'enseignement* et de la santé, dont la grogne s'est traduite par l'arrivée de communistes à la tête des syndicats. *« Les pauvres sont aujourd'hui moins nombreux et moins pauvres, mais la distance sociale s'élargit »*, résume le sénateur socialiste Carlos Ominami, ministre de l'économie pendant la présidence Aylwin. Une évolution difficile à concilier avec la *« croissance dans l'équité »*.

Guy Herzlich

L'économie brésilienne entre dans une phase difficile

Le gouvernement doit accélérer les réformes pour réduire le déficit budgétaire

Le président de la République brésilienne, M. Cardoso, en visite à Paris du 28 au 30 mai, a réservé ses premiers entretiens aux chefs d'entreprise, en quête d'investisseurs. Si le « plan real » appliqué au Brésil a réussi depuis près de deux ans à maîtriser l'inflation, la restriction du crédit étrangle l'investissement. Le « real fort » défavorise les exportations. Les réformes et les privatisations avancent lentement, notamment en raison des obstacles politiques.

L'UN des premiers objectifs, sinon le premier, de la visite à Paris du président de la République brésilienne qui s'achèvera jeudi 30 mai, est d'accroître les investissements français dans son pays, où arrive EDF *et où s'installera Renault. Les* premiers entretiens de Fernando Henrique Cardoso, les 27 et 28 mai, ont été pour les chefs d'entreprise. Le Brésil a plus que jamais besoin d'investissements directs de firmes étrangères pour doper une croissance aujourd'hui ralentie et d'améliorer l'emploi. Mais pour que l'appel à l'étranger soit entendu, M. Cardoso doit maintenant, afin d'achever une stabilisation économique entamée avec succès, réduire le déficit budgétaire, accélérer les privatisations et les réformes.

Lancé alors que M. Cardoso était ministre des finances, le « plan real » a réussi à maîtriser l'inflation depuis près de deux ans, ce que n'avait atteint aucun des plans précédents : la hausse des prix, tombée de 900 % à moins de 20 % en 1995, n'atteint que 3,4 % en cumulé sur les quatre premiers mois de 1996.

Mais ce succès a son prix. Obtenu par une politique de restriction du crédit et de la monnaie, destinée aussi à stopper la « surchauffe » du début de 1995, il pèse sur l'activité : les taux d'intérêt actuels, véritablement « meurtriers », empêchent les firmes brésiliennes d'investir. Après le boom de la fin 1994 et du début *1995, la croissance est au point* mort. Le patronat fait état d'une augmentation des faillites et des licenciements, et l'un des principaux objectifs de la réunion de quelque 2 500 chefs d'entreprise à Brasilia, mardi 21 mai, à l'appel de la Confédération nationale de l'industrie, était d'obtenir une baisse des taux. De leur côté, les syndicats ont annoncé une grève générale le 21 juin.

Une croissance de 3 % du PIB reste insuffisante pour réduire la part de l'emploi « informel », qui absorbe aujourd'hui la moitié de la population active, contre un tiers en 1989

L'évolution de l'emploi est contestée, en l'absence de données fiables et complètes. Mais une croissance de 3 % du produit intérieur brut, comme celle que l'on attend pour 1996, reste insuffisante, dans un pays où des générations nombreuses arrivent chaque année sur le marché du travail, pour réduire la part de l'emploi « informel » qui absorbe aujourd'hui la moitié de la population active, contre un tiers en 1989.

Les contraintes actuelles s'ajoutent aux efforts des entreprises pour améliorer leur compétitivité face à une concurrence étrangère aiguisée par la réduction des droits de douane, notamment dans le cadre du Mercosur. De plus, la politique de « real fort » que le gouvernement a adoptée, après avoir, dans un premier temps, laissé glisser la monnaie nationale, défavorise les exportations. Elle stimule au contraire les importations, qui ont fait un bond en 1995, malgré diverses mesures de restrictions. L'an dernier, pour la première fois depuis dix ans, les échanges commerciaux sont devenus déficitaires.

Surtout, les taux d'intérêt élevés font affluer les capitaux extérieurs en quête de rendement : 53 milliards de dollars en 1995, soit l'équivalent de 7,8 % du PNB ! Mais les investissements « directs » (3,2 *milliards*), les *plus productifs*, n'en ont représenté que le seizième. Malgré les projets des constructeurs automobiles, américains, français ou japonais (environ 9 milliards de dollars dans les cinq prochaines années), le plus gros restera sous forme d'achats de titres ou d'actions en Bourse.



La banque centrale parvient, notamment par des retenues à la source, à restreindre la volatilité de ces capitaux. Mais elle est contrainte, pour éviter d'alimenter l'inflation, d'éponger ces liquidités par des émissions de bons. Une politique qui gonfle la dette interne de l'Etat, passée de 62 à 109 milliards de dollars depuis 1994, et accroît le déficit public.

Celui-ci s'est élargi en 1995, pour l'Etat fédéral (administrations et sécurité sociale) mais aussi pour les Etats et les municipalités, atteignant au total 4,2 % du PIB, selon les chiffres officiels. Et sans doute davantage, en réalité. Les autorités reconnaissent sans fard que, afin de réduire les taux d'intérêt et d'assurer à la fois la stabilité des prix et la croissance, d'augmenter les dépenses sociales, notamment en matière de santé ou d'éducation (le Brésil a le taux d'analphabétisme le plus élevé d'Amérique du Sud après la Bolivie), il est indispensable de mettre de l'ordre dans les finances publiques et d'accélérer les privatisations.

Or le gouvernement avance lentement sur les deux fronts. Les privatisations, source d'investissements et de recettes budgétaires, sont laborieuses : nécessité de votes du Parlement à chaque phase des opérations, existence de deux niveaux de décision, la fédération et les Etats. Restées en panne en 1995, les privatisations ont repris ces derniers mois, avec des concessions d'autoroutes, la vente de la première tranche du réseau ferroviaire, en mars, et enfin celle de Light, la compagnie de distribution d'électricité de l'Etat de Rio de Janeiro. Mais celle du groupe minier Vale do Rio Doce, premier producteur de fer du monde, et donc pièce de choix, a été une nouvelle fois retardée. Celles des banques publiques semblent lointaines.

La réduction des déficits dépend, quant à elle, de la lutte contre la *fraude fiscale, œuvre de longue haleine*, comme dans les autres pays d'Amérique latine. Mais elle dépend aussi des réformes des retraites et du statut des fonctionnaires, dont les rémunérations absorbent 80 % des dépenses de certains Etats.

La réforme administrative, adoptée sur le plan national, doit être étendue aux Etats et complétée par un changement des modes de fixation des salaires. Celle des retraites, votée par le Parlement le 21 mars sous une forme édulcorée, ne touche pas encore toutes les catégories de la fonction publique. Les projets de loi sont encore en souffrance au Congrès, comme l'achèvement de la réforme fiscale : celle-ci prévoit de remplacer les impôts sur la consommation par une TVA unique et d éliminer l'essentiel des taxes sur les exportations.

Dans un système de clientélisme généralisé, sans discipline de parti, le gouvernement, dépourvu de majorité parlementaire, face à des lobbies puissants, corporatifs ou locaux, doit négocier presque avec chacun. Du coup, le gain à venir se paie souvent de dépenses budgétaires immédiates. Avec l'approche des élections municipales d'octobre, le temps est compté.

G. H.

Un pays peu touché par l'« effet tequila »

Ayant moins ouvert son économie que le Mexique et l'Argentine, le Brésil a été moins touché que ces deux pays par la fuite des capitaux (dans un mouvement similaire à celui qu'a entraîné la dévaluation du *peso mexicain, et qu'on a appelé « effet tequila »). Ce pays est même apparu*, paradoxalement, comme un lieu de refuge en Amérique latine. Mais cette réaction n'a pas été immédiate. De janvier à mars 1995, le Brésil a vu s'accentuer un mouvement saisonnier de retrait des capitaux. Celui-ci a culminé en mars, dépassant 4 milliards de dollars sur ce seul mois, réduisant les réserves internationales de la Banque centrale. Au contraire, à partir de juillet 1995, les capitaux ont afflué, encouragés par la stabilisation des prix et les taux d'intérêt élevés : les entrées nettes du mois d'août ont presque compensé les retraits de mars.

Du coup, les réserves de la Banque centrale approchent aujourd'hui les 60 milliards de dollars, ce qui permet au gouvernement d'observer sans trop d'inquiétude le déficit des paiements courants qui a atteint 17,8 milliards de dollars en 1995.

Les travaillistes et le Likoud se présentent au coude à coude devant les Israéliens

A quelques heures du scrutin du 29 mai, le nombre des indécis serait encore de 3 % et le chef des droites, Benyamin Nétanyahou, semble rattraper son retard. Le premier ministre, Shimon Pérès, dénonce chez son rival une campagne centrée sur « la peur et la terreur »

Vingt partis sont en lice pour les élections législatives israéliennes du mercredi 29 mai, au cours desquelles, pour la première fois, les 3 933 250 Israéliens âgés d'au moins dix-huit ans éliront aussi leur premier ministre au suffrage direct. Deux candidats se disputent ce poste, le tenant du titre, Shimon Pérès, et le chef du Likoud, Benyamin Nétanyahou, pratiquement au coude à coude selon les derniers sondages. M. Pérès est convaincu qu'une éventuelle victoire de son rival sonnerait le glas du processus de paix. Dans un entretien qui devait être publié, mercredi, par le quotidien *Haaretz*, il a dénoncé la campagne du Likoud tout entière centrée sur *« la peur et la terreur »*. Les électeurs religieux, dont le nombre est évalué à près de 250 000, devraient massivement voter pour M. Nétanyahou, conformément aux consignes données par les partis qui les représentent. Le chef de l'OLP, Yasser Arafat, s'est borné à souhaiter la victoire du *« camp de la paix »*, c'est-à-dire des travaillistes. *(Lire aussi notre enquête sur les Palestiniens chrétiens page 12.)*

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Shimon Pérès 50 %, Benyamin Nétanyahou 47 %, indécis 3 %, marge d'erreur 4 %. A quelques heures d'un scrutin national présenté de part et d'autre de l'arène politique israélienne comme *« crucial »* pour l'avenir de la région, le dernier sondage proposé, lundi 27 mai, par la chaîne publique de télévision n'était certes pas de nature à sortir le pays des affres de l'attente. Le suspense reste complet. Onze jours plus tôt, le 16 mai, le même institut de sondage, *Hanoch Smith, l'un des plus* sérieux de l'Etat juif, donnait 48 points au tenant du titre, 43 à son rival et 9 % d'indécis. Tous les *autres sondages, à peu de chose* près, donnent le même écart entre les deux hommes. Peu à peu, le chef des droites rattrape son retard.

Dans un entretien qui devait être publié, mercredi, dans *Haaretz* – le prestigieux quotidien a appelé, lundi, ses lecteurs à voter pour lui –, M. Pérès révèle qu'après le débat télévisé de dimanche avec son rival, Henry Kissinger et Helmut Kohl lui ont téléphoné pour le féliciter. Cela l'a encouragé, explique-t-il. Mais dans le camp du premier ministre, où l'angoisse électorale se double de la crainte d'un attentat islamiste qui ruinerait définitivement les chances de « Shimon », l'on confie volontiers que ce dernier est épuisé par la tension nerveuse.

Certains des conseillers les plus proches se préparent psychologiquement au pire. *« Pour le cas où »*, confie l'un d'entre eux. *« Il va peut-être gagner*, dit un proche qui l'a rencontré dans la journée, *mais Shimon n'en a pas l'air... »* Le vieux lutteur est persuadé que s'il perd, *« c'est la fin du processus de paix »*. Il se dit scandalisé par la campagne de la droite, *« tout entière basée sur la peur et la terreur. Jamais nous n'avions vu cela ! Est-ce cela leur patriotisme ? »*.

Dans les rues des grandes villes, à Jérusalem principalement, plus de 20 000 policiers, gardes-frontières et soldats d'active sont sur les dents. Les territoires palestiniens autonomes et occupés sont sévèrement bouclés et les barrages militaires, en Cisjordanie comme sur l'ancienne « ligne verte » qui la séparait jadis d'Israël, ont été multipliés. Le degré d'alerte est au plus haut. M. Pérès le constate pour le déplorer : *« le Hamas et le Djihad islamique* (organisations islamistes palestiniennes responsables de la vague d'attentats-suicides du début de mars) *ont été des acteurs à part entière de cette campagne. »*

« BON POUR LES ARABES »

Lundi, pour la première fois, les travaillistes se sont offert une page de publicité dans *El Qods*, principal quotidien palestinien de Jérusalem et organe patenté de l'OLP : *« Donnez-lui une chance de continuer le processus de paix : Votez Pérès. »* Ce message est destiné aux 4 611 Arabes qui, avec 160 000 autres de leurs frères, vivent encore dans la partie annexée de la Ville sainte et qui, ignorant les mots d'ordre de l'OLP, ont demandé, ces dernières années, à devenir citoyens israéliens.

La dernière des trois listes arabes-israéliennes, dominée par les ex-communistes, et qui n'avait pas encore donné de consigne de vote pour l'élection séparée au poste de premier ministre, s'est décidée, lundi, à lancer un appel en faveur de M. Pérès. Le même jour, des affiches et des autocollants de *la droite sont apparus dans les rues* de Jérusalem et Tel Aviv, proclamant : *« "Bibi", c'est bon pour les Juifs. Pérès, c'est bon pour les Arabes. »* Les travaillistes ont porté plainte auprès de la commission électorale.

Dans l'entretien de *Haaretz*, M. Pérès répond par avance à ceux qui l'accuseraient d'avoir été élu, s'il l'est, grâce aux voix arabes, qui représentent 12 % de l'électorat. *« Que nous propose le Likoud ? De leur ôter le droit de vote ? Même Yigal Amir* (l'assassin juif d'extrême droite de Rabin) *a le droit de vote. (...) Vraiment, c'est une honte pour la démocratie que de remettre en cause le droit de vote d'une partie de la population à cause de son appartenance ethnique ! »* Un jour, il faudra bien rouvrir le débat : Israël restera-t-il *« l'Etat juif »*, ou évoluera-t-il vers un *« Etat des citoyens »* ?

CONCOURS DE FAUX NEZ

Depuis quelques jours, le premier ministre semble avoir retrouvé la veine politique qui a fait sa réputation internationale : celle d'un homme de paix. *« Après les attentats de fin février-début mars, les gens pensaient que j'allais craquer*, explique-t-il. *Pendant toute cette période, je me suis battu pour que le processus de paix ne s'arrête pas. Si je n'avais pas livré cette bataille sans merci contre le terrorisme, nul doute que ces élections, je les aurais perdues d'avance. »* La politique israélienne a une logique propre que l'irrespectueux magazine de Jérusalem *Kol Haïr* résumait bien, la semaine dernière, sous la plume d'Amnon Birman : *« "Bibi" Nétanyahou veut mettre un terme aux bombes terroristes. Pour cela, il doit devenir premier ministre. Mais, pour être élu, il a besoin d'une attaque terroriste. Shimon Pérès veut poursuivre sa quête de paix. Mais pour cela, il doit être élu. Alors, il a fait la guerre* (au Liban). »

On pourrait ajouter que la campagne qui prend fin a été trop longtemps une sorte de concours de faux nez. « Bibi » Nétanyahou a cherché à se montrer moins « faucon » qu'il ne l'est. Shimon Pérès, parfois affublé d'un *battle-dress*, n'a pas évoqué une seule fois sa « vision » du « nouveau Proche-Orient ». Les électeurs ont-ils été dupes de l'un ou de l'autre ?

Patrice Claude

Vingt listes en compétition

Neuf lois fondamentales tiennent lieu de Constitution. Celle qui traite du gouvernement a été modifiée en 1992. Les élections du 29 mai constituent sa première application.

● **Le premier ministre.** Obligatoirement tête de liste aux élections à la Knesset qui ont lieu le même jour, le candidat élu premier ministre doit obtenir *« plus de la moitié des votes exprimés »* et être aussi *« élu à la Knesset »*. S'il y a plus de deux candidats, et si aucun n'obtient la majorité, un second tour est organisé quinze jours après le premier.

● **Le gouvernement.** Ne compte *« pas plus de 18 membres ni moins de 8 membres »*. *« Au moins la moitié »* doivent être membres de la Knesset.

● **La Knesset.** Les 120 membres sont élus à la proportionnelle. Vingt listes seront en lice. À gauche : Meretz, travaillistes, Front démocratique pour la paix et l'égalité, Arabes unis. A droite : Likoud (allié avec Tsomet et Gesher), Moledet, Parti national religieux. Ultra-orthodoxes : Shas, Judaïsme uni de la Torah. Autres partis non représentés aux élections de 1992 : Israël Ba-Alia (« Russes »), Alia solidarité, Droits des hommes, Organisation pour une action démocratique, Parti des pensionnés israéliens, Parti progressiste, Parti des colons (droite), Telem Emulah (ultra-orthodoxes), Troisième voie, Yemin Israël (droite), Parti des Arabes pour le progrès et le renouveau.

Les « hommes en noir » voteront pour Benyamin Nétanyahou

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

Les rabbins ultra-orthodoxes ont attendu les derniers instants de la campagne électorale pour donner leurs consignes : leurs fidèles, les *haredim*, serviront la Torah en choisissant Benyamin Nétanyahou. Le Chass, pour les séfarades, et le Judaïsme uni de la Torah, pour les ashkénazes, tâcheront aussi de gagner le maximum de sièges à la Knesset. *« Nous avons totalement échoué dans notre stratégie de nous concilier les votes des ultra-orthodoxes »*, convient Shimon Shitrit, ministre travailliste chargé des affaires religieuses. Les assauts de déférence et les promesses budgétaires aux « religieux » (250 000 personnes sur un ensemble de 4 millions d'électeurs) n'auront été d'aucun secours pour Shimon Pérès.

Bien sûr, la désaffection des ultra-orthodoxes, qui s'ajoute à celle du Parti national religieux, relais parlementaire des colons, ne signifie pas qu'aucune voix « religieuse » ne se portera sur le candidat travailliste. Parmi les *« traditionalistes »*, que M. Shitrit définit, par opposition aux *« séculiers »* – plutôt que laïcs –, comme ceux qui *« vont à la synagogue le matin du shabbat, mais qui prennent la voiture l'après-midi pour assister aux matchs de football »*, de nombreux électeurs choisiront M. Pérès. Il n'en demeure pas moins que les prises de position des autorités spirituelles ultra-orthodoxes ne facilitent pas sa tâche, six mois après l'assassinat de Rabin par Yigal Amir, archétype du sioniste religieux gagné par l'extrémisme politique.

La rencontre des « hommes en noir » – et des « sionistes religieux » – avec le Likoud n'a pourtant rien de fortuit. Certains font aussi leurs les mots d'ordre nationalistes, le Grand Israël, la Judée-Samarie (la Cisjordanie), la colonisation, même s'ils s'attachent avant tout, comme l'assure le rabbin ashkénaze ultra-orthodoxe Abraham Ravitz, à *« la préservation de nos besoins spécifiques »*. Troublantes communautés qui donnent l'impression de recréer le ghetto, dans le quartier de Mea Shearim, à Jérusalem, comme à Bnei Brak, dans la banlieue de Tel Aviv. Curieuse société israélienne, où l'intégriste côtoie le libéral, et les sombres pardessus la chair effrontée.

CRISE ENTRE LES RELIGIEUX ET LES SÉCULIERS

Une enquête faite en janvier et publiée par le quotidien *Yediot Aharonot* montrait qu'une majorité écrasante d'Israéliens estime qu'« il y *a une crise entre les religieux et les séculiers »*. Selon le terme utilisé par David Ben Gourion, dans une lettre adressée aux Sages ashkénazes en 1947, le *« statu quo »*, c'est-à-dire le maintien des règles alors en vigueur dans la société juive, n'est pourtant ébranlé que par intermittence. Ses aspects les plus rétrogrades, comme la définition restrictive de la judéité ou les règles archaïques du mariage sont les cibles des attaques des défenseurs d'une conception laïque de la société que défend le Meretz, parti de gauche allié aux travaillistes. Mais le Meretz reste très minoritaire. Le 29 mai, les ultras et les sionistes religieux devraient compter beaucoup plus de députés que lui.

« Nous ne sommes pas des extrémistes », assure José Bellalou, qui a choisi de vivre dans la « ville noire » de Bnei Brak pour être sûr que ses enfants puissent disposer de l'éducation religieuse souhaitée. *« Nous ne voulons pas imposer un Etat religieux, nous voulons simplement qu'Israël conserve son identité. »* Et de déplorer les profanations de tombes, pour bâtir des immeubles ou construire des routes, ou *« l'orgueil des Israéliens qui se flattent d'avoir jeté à terre tous les tabous »*. L'architecte parisien « monté », en 1984, en Israël, a songé à rentrer à deux reprises. A l'arrivée de la gauche, en 1992, devant *« l'offensive antireligieuse »* du gouvernement, puis après l'assassinat de Rabin, *« utilisé »* pour mettre en cause les religieux, *« alors que ceux-ci ont pleuré à la nouvelle de sa mort »*. Peu soucieux de conserver la Cisjordanie, *« si on peut continuer d'y vivre pleinement notre foi »*, et encore moins Gaza ou le plateau du Golan, José Bellalou n'est même pas opposé à l'établissement d'un Etat palestinien *« si cela apporte la paix »*, pourvu que Jérusalem reste la capitale indivisible d'Israël.

Confiant dans la victoire de « Bibi » Netanyahou, qui débarrassera l'Etat juif des *« gauchistes »*, l'architecte n'a que du mépris pour les responsables du Parti national religieux, engagés dans la campagne aux côtés du Likoud, mais d'ores et déjà prêts à pactiser avec les travaillistes, si M. Pérès l'emporte. *« Dans quelques années, heureusement, nous n'aurons plus de problèmes pour faire respecter nos droits »*, assure-t-il, radieux. A l'en croire, la natalité galopante qui prévaut chez les ultra-orthodoxes leur permettra bientôt toutes les audaces. Le « statu quo » n'a qu'à bien se tenir.

Gilles Paris

Le dépit des Palestiniens engagés dans le « camp de la paix »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Quatre millions d'acteurs israéliens, deux millions et demi de spectateurs palestiniens. Jamais élection dans l'Etat juif n'aura été aussi ardemment suivie à Gaza et en Cisjordanie occupée. Officiellement, Yasser Arafat et les membres de son « gouvernement » autonome ne veulent pas *« s'immiscer dans les affaires intérieures »* d'Israël. *Mais le chef de l'OLP* a bien du mal à se retenir. *« Nous soutenons le camp de la paix »*, déclarait-il, dimanche 26 mai, à un journal égyptien. *Le « camp de la paix » en Israël, où la droite se nomme le « camp national »*, c'est évidemment celui des travaillistes et de leurs alliés.

Soumis à un bouclage quasi total, imposé, depuis la fin de février, aux territoires palestiniens après le premier d'une série de quatre attentats-suicides qui ont tué une soixantaine de personnes en Israël, les Palestiniens ne perçoivent plus la différence entre Shimon Pérès et son rival de droite. *« A leurs yeux*, explique Khalil Shikaki, directeur de l'Institut d'études de Naplouse, *les deux hommes, pendant la campagne, se sont livrés à une sorte de compétition de cruauté. »*

Les Palestiniens soulignent à quel point les punitions collectives infligées par les travaillistes depuis quatre ans, en réaction à des attentats commis par quelques-uns, ont été plus dures que celles mises en œuvre par le Likoud. Sous le gouvernement d'Itzhak Shamir, jusqu'en 1992, plus de 120 000 Palestiniens, sans parler des clandestins, gagnaient régulièrement leur vie en Israël. Les permis de travail, aujourd'hui tous annulés en raison du bouclage – renforcé, samedi, pour raisons électorales –, n'ont jamais dépassé 70 000 sous les travaillistes. L'interdiction permanente d'entrer sans permis à Jérusalem-Est, y compris pour aller prier à la mosquée d'El Aqsa, qui a été mise en place, en mars 1993, par Itzhak Rabin, n'a jamais été levée.

Pourtant, comme le soulignait Danny Rubinstein dans le quotidien *Haaretz*, *« pour ne pas embarrasser son partenaire Shimon Pérès avant les élections, Yasser Arafat a décidé de tout accepter de lui. Le bouclage le plus hermétique jamais mis en place, le nouveau retard (...) dans le retrait* [partiel] *d'Hébron etc. La semaine dernière, les autorités israéliennes ont même refusé l'entrée en Cisjordanie à 34 fonctionnaires de l'OLP qui, venus de Jordanie, disposaient pourtant de tous les documents et les autorisations nécessaires. Qu'a fait Arafat ? Rien. Pas un mot de protestation. »* *« Nous espérons qu'après les élections*, a déclaré, dimanche, M. Arafat, *les barrages seront retirés et que la circulation des biens et des personnes reprendra. »*

P. C.

Pékin est à nouveau confronté au malaise des provinces périphériques

Au Xinjiang, le Turkestan chinois, les autorités dramatisent la menace « séparatiste »

PÉKIN
de notre correspondant

Le sempiternel problème que pose la *périphérie à l'empire du* Milieu a resurgi : un regain de malaise au Xinjiang (Turkestan chinois) est venu s'ajouter à un nouveau durcissement au Tibet, qui lui-même rejoignait les crises diplomatiques et manœuvres politiques à propos de Hongkong et de Taïwan. Au début de mai, une affaire qui ressemblait plutôt à du gangstérisme, avec courses-poursuites, bombes, fusillades, meurtres et hold-up, dans des villages proches de Kuqa, oasis située non loin du chef-lieu du Xinjiang, Urumqi, a été traitée par les autorités locales comme un véritable cas de révolte *« séparatiste »*. Le journal officiel, le *Quotidien du Xinjiang*, a présenté les quelques morts et personnes arrêtées comme une tentative d'incitation à la haine interethnique entre autochtones musulmans et civils de souche Han.

Auparavant, les autorités du Xinjiang avaient annoncé l'arrestation, fin avril, de 1 700 éléments indésirables qualifiés en vrac de terroristes, de séparatistes et de criminels. Une dizaine de personnes ont été exécutées, le 14 mai, à Urumqi, dans le cadre de la campagne de retour à l'ordre social.

Il convient de considérer avec prudence les avertissements des autorités locales contre la menace *« séparatiste »*, *aujourd'hui présentée* comme *« la plus inquiétante »* à laquelle la région doit faire face. Dans le passé, les responsables du Xinjiang – dont les chefs nominaux sont souvent des Ouïgours, Kazakhs, Tadjiks ou Kirghiz, mais dont les patrons réels sont des Chinois de l'appareil de Pékin – ont crié au loup devant la montée d'un sentiment indépendantiste alors qu'il s'agissait plutôt pour eux d'attirer l'attention et la sollicitude financière de Pékin pour développer les infrastructures locales.

MONASTÈRE FERMÉ AU TIBET

La manœuvre a réussi dans une certaine mesure : on trouve des équipements ou des chantiers publics au Xinjiang qui feraient rêver bien des provinces pauvres du centre du pays. Il n'en demeure pas moins vrai que des bruits porteurs de regains de tension entre peuplades musulmanes et colons chinois émanent régulièrement du Xinjiang, dont les frontières avec les anciennes Républiques soviétiques d'Asie centrale sont notoirement poreuses.

La situation semble plus préoccupante au Tibet. L'un des monastères les plus révérés du Toit du monde, Ganden, à proximité de Lhassa, a été fermé au lendemain d'une émeute, le 6 mai, dans laquelle une quarantaine de moines lamaïstes *auraient été blessés*. L'émeute s'est, semble-t-il, déclenchée quand des moines se sont attaqués à des officiels du gouvernement chinois à l'intérieur du temple après un nouvel ordre de Pékin interdisant l'exposition de photographies du dalaï-lama, et qui semble même s'appliquer à l'intérieur des domiciles privés. En soi, cette mesure est révélatrice de la nervosité des autorités chinoises au Tibet. Les photos du dalaï-lama avaient été interdites après le soulèvement de Lhassa, en 1959, pour n'être de nouveau tolérées, progressivement, qu'à partir des années 80. Le durcissement actuel semble résulter d'une volonté de priver le dalaï-lama de sa qualité de chef spirituel.

Celui-ci, à en croire la propagande de Pékin, aurait perdu son autorité à cause de la campagne qu'il a menée, en exil, en faveur d'une certaine autonomie tibétaine, et du bras de fer politique qui, sous couvert d'arguments religieux, l'a opposé au pouvoir central, en 1995, à propos de la réincarnation du panchen-lama. Des observateurs chinois indépendants estiment qu'à cette occasion le dalaï-lama avait reçu des marques de soutien appuyées de la part de la population tibétaine. La fermeture de Ganden est la première confirmée par les autorités d'un monastère tibétain depuis les graves émeutes qui ont secoué Lhassa en 1989. La presse officielle de Pékin n'a toutefois pas soufflé mot de ces incidents, d'une ampleur sans précédent en sept ans, selon les réseaux d'informations tibétains à l'étranger. Ces réseaux et des touristes de retour du Tibet affirment même qu'il aurait été interdit aux enfants de porter le bracelet ou le collier traditionnels de cordelettes rouges nouées qui est l'un des signes les plus élémentaires de la ferveur religieuse au « Royaume des neiges ».

Francis Deron

Le premier ministre ukrainien limogé pour « inefficacité »

KIEV. Le premier ministre, Evgueni Martchouk, a été démis de ses fonctions, lundi 27 mai, par un oukase du président Leonid Koutchma, mettant ainsi fin à plusieurs semaines de tension entre les deux organes du pouvoir exécutif en Ukraine. Pavel Lazaranko a été nommé, mardi, pour le remplacer.

Un communiqué de la présidence a désigné M. Martchouk comme responsable de l'*« inefficacité »* du gouvernement et du *« manque d'orientation vers une économie de marché »*. En désavouant ainsi son premier ministre, M. Koutchma cherche surtout à renforcer son autorité à la tête de l'Etat alors qu'il est engagé dans un bras de fer avec le Parlement (dominé par les conservateurs communistes, socialistes et agrariens) sur l'adoption d'une nouvelle Constitution. Sur ce point, le soutien de M. Martchouk lui faisait défaut. Sans pour autant remédier à la lenteur des transformations économiques (les réformateurs sont rares et marginalisés au sein de la classe dirigeante), ce remaniement gouvernemental devrait, au moins, réduire la paralysie des institutions qui s'était aggravée en raison de la rivalité entre le premier ministre et le président. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **BULGARIE : la Bulgarie et le FMI ont signé**, lundi 28 mai à Sofia, un accord de principe sur le financement de la réforme structurelle de l'économie bulgare. Un crédit stand-by devrait être également signé au mois de juillet prochain. Selon le ministre bulgare des finances Dimitar Kostov, ce crédit s'élèverait à 400 millions de dollars. – *(AFP.)*

■ **CHYPRE :** la droite chypriote a finalement remporté les élections législatives organisées, dimanche 26 mai, dans la partie grecque de l'île. Les résultats définitifs créditent le Rassemblement démocrate (Disy) de 34,5 % des suffrages, ce qui lui permet de conserver ses 20 sièges au Parlement (sur un total de 56). Les communistes du parti Akel, en progression, le talonnent avec 33 % et 19 sièges (+ 1). Le Parti démocrate (Diko), allié du Rassemblement démocrate dans le gouvernement sortant, obtient 10 élus (– 1) et les socialistes d'Edek 5 (– 2). – *(Reuter.)*

AFRIQUE

■ **LIBERIA : un relatif optimisme prévalait à Monrovia**, lundi 27 mai, après le feu vert donné par les principaux dirigeants, dont Charles Taylor, au déploiement de l'Ecomog, la force ouest-africaine d'interposition, et au retrait de leurs milices. Pour la première fois depuis cinquante jours, la capitale a connu un semblant de vie normale et M. Taylor s'est déclaré prêt à rencontrer le « général » Roosevelt Johnson, qu'il avait tenté d'arrêter, début avril, déclenchant ainsi la reprise des combats. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : la tension s'est encore aggravée**, lundi 27 mai, dans le sud-ouest du Rwanda, après l'annonce de l'assassinat de 5 personnes par des hommes armés et l'exécution de 3 civils par un militaire. Ces violences ont eu lieu dans la préfecture de Cyangugu, qui compte une très large majorité de Hutus (alors que l'armée et le gouvernement sont dominés par les Tutsis), moins d'une semaine après le massacre à la grenade de 46 prisonniers dans un cachot. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CANADA : un major des forces armées canadiennes a été condamné**, lundi 27 mai, à trois mois de prison, et renvoyé de l'armée pour avoir permis à des soldats canadiens, déployés en 1993 en Somalie dans le cadre d'une mission de l'ONU, d'user de la force contre des prisonniers. La cour martiale d'appel d'Ottawa a ainsi aggravé la peine infligée au major Tony Seward, qui avait été simplement réprimandé lors d'un premier procès en 1994. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : quelque 20 000 enseignants de l'enseignement public ont** entamé, lundi 27 mai, une grève de trois jours pour dénoncer une récente opération policière qui a fait, jeudi 23 mai, 40 blessés parmi les enseignants. Les grévistes réclament le doublement de leurs traitements, pour rattraper une inflation de 52 % en 1995. – *(Reuter.)*

■ **PANAMA : de violents incidents ont opposé**, lundi 27 mai, à Panama, des étudiants qui protestaient contre un projet d'amnistie des anciens collaborateurs de l'ex-homme fort du pays, le général Manuel Noriéga, faisant au moins 46 blessés parmi les manifestants. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CORÉES : le numéro un nord-coréen**, Kim Jong-il, a mis au point un plan d'invasion de la Corée du Sud et les pilotes de l'armée de l'air du Nord s'entraînent en vue d'une offensive éclair, a révélé mardi 28 mai un pilote nord-coréen qui a récemment fait défection à bord de son Mig-19. Selon le commandant d'escadrille Li Chol-su, environ 270 appareils, massés dans les zones avancées, sont prêts à passer à l'attaque. A la base aérienne d'Onchon, à six minutes de vol de la frontière, une base souterraine a été construite ainsi que de fausses pistes et des avions-leurres, a précisé le transfuge. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : le roi Fahd**, victime d'une embolie cérébrale en novembre 1995, souffre de démence et pourrait quitter définitivement le pays, laissant le pouvoir à son demi-frère Abdallah, écrit l'hebdomadaire américain *Time* dans son édition du 3 juin. *« Cette abdication de fait placera le pouvoir entre les mains du demi-frère de Fahd, le prince héritier Abdallah, 73 ans, (...) musulman pieux, dont l'attitude à l'égard des Etats-Unis et de l'Occident est sensiblement plus froide que celle de Fahd »*. – *(Reuter.)*

Sous l'égide des soldats français, les mutins centrafricains regagnent leur caserne « la tête haute »

Première journée de calme à Bangui après neuf jours de troubles

Au lendemain de la signature de l'« arrangement », négocié par les militaires français et paraphé par le président Ange-Félix Patassé, les mutins de l'armée centrafricaine se sont, pour la plupart, regroupés, lundi 27 mai, dans la caserne du camp Kassaï. Ce regroupement s'est effectué sans incident et sous la protection française du commandement d'opérations spéciales. Bangui a vécu ainsi sa première journée de calme après neuf jours de troubles.

BANGUI
de notre envoyée spéciale

La veille, l'adjudant Isidore Dokodo, chef des mutins, s'était engagé devant le général Bernard Thorette à ce que ses troupes rentrent à la caserne. En échange, elles gardaient *« leur armement »*, et bénéficiaient d'une amnistie. Lundi 27 mai, en fin de journée, entre chien et loup, 273 hommes sont rentrés au camp Kassaï, comme prévu, *« la tête haute »*, en retrouvant leurs armes et sans aucun incident, sous la protection des soldats français du commandement d'opérations spéciales (COS).

Là, à l'entrée du camp, où étaient déjà installés deux cents autres soldats et où siège leur état-major, ils furent accueillis avec ferveur. On s'embrassa sous les flamboyants. Le sergent Cyriaque Souké, porte-parole, détendu mais prudent, déclara : *« Nous gardons encore quelques positions stratégiques en ville. Nous sommes à mi-parcours. Nous voulons l'unité nationale et la paix sociale. Si nous avons conclu un accord technique avec le général Thorette, un militaire remarquable, les choses ne font que commencer avec le Centrafrique. »* Au même moment, l'adjudant Dokodo réunissait l'ensemble des arrivants pour un rapide survol des règles à suivre. Parlant avec retenue, il fut écouté avec respect. A peine eut-il quelques mots plus durs pour interdire tout alcool. La page de la mutinerie paraissait tournée.

BLOCAGES

Quelle journée, pourtant ! Prêts dès l'aube, les mutins des quartiers PKI 2 et Kawanga, deux des zones occupées dans la ville, avaient attendu en vain le signal du repli. Il arriva à 16 heures. Plusieurs fois différé, le mouvement avait en effet rencontré de sérieux blocages. Les mutins entendaient traverser la ville avec des véhicules « réquisitionnés » auprès d'ambassades ou d'organisations humanitaires, escortés par une voiture blindée du COS. *« Vous verrez, la population va nous applaudir. »* Côté français, ce défilé semblait absolument impossible *« pour des raisons de sécurité »*. Des soldats du COS expliquaient : *« Les membres de la garde présidentielle, présents dans les rues, n'attendent pas mieux pour vous tirer dessus. »*

Il fallut palabrer. Les mutins s'énervaient : *« Vous nous forcez à entrer dans ces VAB* (voitures blindées), *cachés comme des otages. Qui nous dit que nous ne serons pas prisonniers ? »* Il fallut convaincre. L'encadrement, aussi bien centrafricain que français, s'y employa, sous les regards tendus de la foule, qui, elle, ne réclamait *« que la paix, seulement la paix »*. Le lieutenant Antoine Bodo, trente-huit ans, fut le dernier à partir, responsabilité oblige. Il laissait un groupe de réfractaires. *« Nous devons rentrer de bon cœur et, pour notre sécurité, accepter ces conditions,* dit-il. *Mais nos enfants ont du mal à comprendre. »*

Depuis son arrivée au PK 12, il y a une semaine, l'officier avait su se faire écouter de tous. Dès le déclenchement de la mutinerie, le 18 mai, il avait reçu, par la radio militaire, l'appel à l'aide de l'adjudant Dokodo, dans son poste situé à 1 300 kilomètres de la capitale, à la frontière soudanaise. Commandant adjoint de la 4e région militaire, le lieutenant Bodo et ses hommes avaient aussitôt pris la route pour rejoindre la capitale et se mettre sous les ordres de l'état-major des mutins. *« Adjudant ou non, il faut un initiateur. Nos problèmes étaient graves. »* L'homme parle trois langues et a été formé par l'armée américaine, à Saint-Louis, dans le Missouri. Comme lui, d'autres officiers, venant d'autres régions frontalières, avaient gagné le PK 12.

Dans ce quartier animé, la nourriture ne manqua pas un seul jour. Les familles et les militaires partaient se ravitailler sur un marché, tenu par des Peuls, dans un immense champ, à trois kilomètres de là.

Le lieutenant Bodo et ses collègues ont été informés heure par heure du déroulement des heurts puis de la négociation. Ils ont eu leur mot à dire. *« Nous nous autogérons,* expliquait sobrement le lieutenant Bodo. *Nous respectons la discipline de notre armée. »* Les jeunes soldats avaient, à l'évidence, quelque instruction. A défaut d'école, ils ont été formés par cet encadrement. Mais ils devaient éviter tout débat autre que militaire. *« Au PK 12, on refuse de se mêler de politique. »*

A l'arrivée au camp Kassaï, quelques chants ont été entonnés, des bribes de *La Marseillaise* ou de l'hymne des Forces armées centrafricaines. Pour les mutins, la vie de caserne reprenait, tandis qu'au PK 12 les familles du quartier voulaient espérer *« enfin la paix, simplement la paix »*.

Danielle Rouard

La presse algérienne s'interroge sur d'éventuelles « tractations » entre Paris et le GIA

LA FRANCE a-t-elle négocié ou non avec le GIA pour tenter d'obtenir la libération des sept moines enlevés au monastère de Tibéhirine ? La presse algérienne posait la question, lundi 27 mai, accompagnant parfois ses interrogations de commentaires hostiles à la France. A Paris, tant le Quai d'Orsay que les supérieurs de l'abbaye d'Aiguebelle – fondatrice du monastère de Notre-Dame-de-l'Atlas – en restaient aux démentis formulés la veille.

Si l'ambassade de France à Alger a bien reçu, le 30 avril, un porteur de message du GIA qui a remis une vidéo-cassette des otages et une liste de revendications de leurs ravisseurs, Paris maintient qu'il n'y a pas eu à proprement parler de négociations. Le messager serait reparti avec une lettre valant *« reçu »* de l'ambassade. La version officielle n'a pas suffi à faire taire nombre de rumeurs sur une tentative de tractation avec le GIA qui n'aurait pas abouti ou aurait tourné court, échec dont différents services français se renverraient aujourd'hui la responsabilité, selon *Le Figaro*.

A Alger, la presse locale s'interroge avec acrimonie sur d'éventuelles *« tractations »* directes. *El Watan* considère même que si de telles négociations secrètes avaient eu lieu, elles pourraient affecter les relations entre les deux pays. *« Les révélations que le GIA a promis de faire (...) vont certainement jeter un pavé dans la mare et impliquer davantage le gouvernement français dans cette affaire qui va peser lourdement sur les relations »* entre Paris et Alger, écrivait, lundi, le quotidien.

« Paris a-t-il négocié avec le GIA ? », titrait pour sa part *Liberté*, soulignant que *« les faits semblent se recouper à tel point qu'on est tenté de répondre positivement et de manière catégorique »*. Interrogation reprise, à quelque nuance près, par *Le Matin*, qui estimait qu'on écarte à Alger *« l'éventualité d'un mini-incident diplomatique similaire à celui créé par l'affaire de l'Airbus en décembre 1994 »*.

En tout état de cause, il faut encore attendre quarante-huit heures, pour en savoir davantage. L'organisation clandestine armée a promis de faire des *« révélations »*, avec preuves à l'appui, vendredi, dans sa feuille *Al Ansar*, éditée entre Londres et Stockholm. Pour certaines sources islamistes, il ne fait aucun doute que des contacts ont bien eu lieu à l'ambassade de France, à l'insu des autorités algériennes...

Dans son édition datée du 28 mai, *Le Parisien* indique que le président de la République, Jacques Chirac, *« aurait exprimé sa colère à l'encontre des différents services de renseignements français, notamment de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). »*

Organisée à l'initiative du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, une grande manifestation consensuelle de protestation et de recueillement à la mémoire des sept religieux devait réunir, mercredi, sur le parvis des droits de l'homme, au Trocadéro, à Paris, l'ensemble des formations politiques – à l'exception du Front national (FN) – et des confessions religieuses. Jean-François Mancel pour le RPR, François Léotard pour l'UDF, Lionel Jospin pour le PS, Robert Hue pour le PCF, de même que les représentants de Génération écologie et de Radical, ont annoncé leur participation.

L'Eglise catholique, le Haut Conseil des musulmans de France, le Grand Rabinat de France, le Conseil représentatif des institutions juives de France, ont appelé à manifester. La CFDT, la FSU, la FEN et le SNES ainsi que SOS-Racisme, SOS-Attentats seront aussi présents. Pour sa part, le FN, qui a déclaré avoir été *« exclu »*, a invité ses militants à participer à une messe de *requiem*, mercredi, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris.

★ Lire aussi notre éditorial page 13.



DÉFENSE Jacques Chirac devait s'adresser aux Français, mardi 28 mai, à 20 heures, à la radio et à la télévision, pour leur exposer les *conclusions qu'il tire des consultations et études menées depuis trois mois sur le service national.* Le président de la République devait se prononcer pour le maintien d'un *examen général des classes d'âge,* élargi aux filles à partir de 2002 et permettant un bilan physique et intellectuel des jeunes Français en même temps que le maintien d'un *lien entre l'armée et la nation.* ● UN SERVICE VOLONTAIRE serait proposé aux jeunes gens et jeunes filles, avec trois options : défense et sécurité, civil et de coopération, sur une durée de dix à seize mois. ● LA CONSULTATION NATIONALE *organisée* par les maires et les préfets n'a guère attiré les jeunes. Les conclusions de ces débats devaient être remises mardi à M. Chirac.

Jacques Chirac propose l'abandon du service national obligatoire

Convoqués pour des examens physiques et intellectuels, les jeunes Français – et les jeunes Françaises à partir de 2002 – se verraient proposer trois formes de service volontaire, dans les domaines de la défense et de la sécurité, de l'action sociale ou de la coopération

CHEF DES ARMÉES, selon la Constitution, Jacques Chirac devait présenter, mardi 28 mai, à 20 heures, sous la forme d'une allocution d'environ huit minutes, à la télévision et à la radio, ses propositions pour une nouvelle formule de service national. Le 22 février, M. Chirac avait lancé la réforme de la politique de défense par un entretien télévisé, au cours duquel il avait énoncé un principe : tel qu'il est aujourd'hui conçu, le service national aura vécu en 2002, ultime année d'application du projet de loi de programmation militaire que les députés doivent examiner les 5 et 6 juin.

Le président de la République avait indiqué, dans le même entretien, que la Constitution ne permet pas de soumettre à référendum une question telle que celle du service national. Aussi le gouvernement a-t-il demandé aux maires d'organiser des débats publics dans leurs communes et aux préfets de dresser un bilan de ces réunions. De même, les deux Assemblées ont donné leur point de vue sous la forme d'un rapport, les députés par le moyen d'une mission d'information directement présidée par Philippe Séguin, les sénateurs par le biais de leur commission de la défense et des affaires étrangères, présidée par Xavier de Villepin.

Les grandes orientations de la réforme du service, que M. Chirac devait exposer mardi soir, devaient laisser le débat ouvert sur certains points, soumis à la discussion parlementaire prévue, sur ce sujet précis, à l'automne.

On avait cru pouvoir déduire des premiers propos présidentiels l'abandon pur et simple de la conscription. En réalité, pour l'essentiel, il semble acquis que le service national sera maintenu avec l'instauration d'un « rendez-vous citoyen » que les deux Assemblées ont imaginé et auquel elles tiennent particulièrement. Lors d'une courte période, dont la durée ne pourrait excéder une semaine, tous les jeunes Français, une fois passé l'âge de dix-huit ans, devraient avoir été recensés, puis évalués, dans des centres de sélection, à travers un bilan scolaire, médico-psychotechnique et professionnel.

Ce sont, en somme, les « trois jours » d'aujourd'hui – souvent réduits en fait à une ou une journée et demie – qui deviendraient la règle. Cette formule permettrait, à la fois, de perpétuer le diagnostic sur l'état de la jeunesse, que fournissait traditionnellement le « conseil de révision », et d'identifier les candidats à des engagements dans les armées ou dans les formes civiles du service national qui seront alors proposées.

Le chef de l'Etat devrait préconiser, d'autre part, de s'en remettre à un service basé sur le volontariat de jeunes Français plus âgés, dont les ambitions seraient triples : 1) un service dit de défense et de sécurité (destiné plus spécialement aux armées et à leurs services, à la gendarmerie, à la police, aux douanes ou à la sécurité civile) ; 2) un service de cohésion et d'insertion (au profit des affaires sociales, au sens le plus large du terme, et au bénéfice des administrations ou des associations, dûment répertoriées, à vocation humanitaire) ; 3) un service de coopération à l'étranger (susceptible de contribuer aux différentes actions engagées pour l'expansion internationale de la France).

DE DIX À DIX-HUIT MOIS

Selon le type de service, la durée de ce volontariat pourrait varier de dix mois (pour le service de défense et de sécurité) à douze, seize, voire dix-huit mois (pour tous les autres services à caractère civil).

Dans un premier temps, les jeunes hommes seraient les seuls à être astreints à ce « rendez-vous citoyen » obligatoire. Si elles étaient volontaires, les jeunes Françaises y seraient également soumises, comme c'est aujourd'hui le cas de celles qui, optant pour un service militaire féminin, passent les mêmes tests de sélection que les garçons.

Ultérieurement, c'est-à-dire en 2002, année qui marque la fin de la programmation militaire, tous les jeunes Français, hommes et femmes, seraient concernés par le « rendez-vous citoyen » obligatoire. De la sorte, la direction centrale du service national – même si elle devait changer de nom et de pratiques – serait en mesure d'avoir une connaissance suffisante de la jeunesse au cas où des circonstances internationales graves pourraient requérir de la France qu'elle rétablisse d'urgence la conscription.

Les états-majors estiment, en effet, qu'il est plus facile de revenir à la conscription, si besoin est, à partir d'une armée professionnelle que de faire l'inverse, ce que le gouvernement s'apprête à accomplir en passant de l'actuelle armée mixte à une armée professionnelle. Aussi les responsables militaires souhaitent-ils conserver les mécanismes qui permettent de mesurer les capacités potentielles des jeunes.

Jacques Isnard

Un calendrier délicat

Jacques Chirac souhaite que la réforme du service national entre en vigueur le plus vite possible. Ce pourrait être dès la fin de 1997, ce qui implique la coexistence, pendant un certain temps, des deux systèmes – celui qui est aujourd'hui la loi de la République et le nouveau. Il en résultera des difficultés dans l'application de la réforme. Il faudra « basculer », en effet, d'un système à l'autre à partir d'une classe d'âge à déterminer. L'idée qui prévaut est que devraient pouvoir bénéficier du nouveau service volontaire les jeunes Français qui n'ont pas encore été sélectionnés. Concrètement, les hommes nés après le 31 décembre 1978 ne seraient pas incorporés. Cette période de transition sera délicate à gérer. Ce n'est, en effet, qu'en 2002, à la fin du septennat, que les armées devraient être totalement professionnalisées et que leurs effectifs devraient avoir été réduits de 25 % à 40 % selon le cas.

François Léotard et le PS défendent la conscription

JACQUES CHIRAC a lancé le débat sur le service national, le 22 février, en annonçant *« une armée professionnelle »* dans six ans. *« Nous n'avons plus besoin d'appelés* [...]. *Donc, dans six ans, il n'y en aura plus ou quasiment plus »*, indique le président de la République. M. Chirac laisse à *« un grand débat national »* le soin de déterminer s'il convient de remplacer le service militaire par un service national obligatoire de six mois, orienté vers la sécurité, la cohésion sociale et l'humanitaire, ou bien par un service civil volontaire, ouvert aux filles et assorti d'incitations. Il écarte l'idée d'un référendum sur le service national, souhaité par Edouard Balladur et par Raymond Barre, mais qu'il juge inconstitutionnel, et laisse au Parlement le soin de trancher.

● **ASSEMBLÉE NATIONALE.** La mission d'information présidée par Philippe Séguin (RPR) et dont le rapporteur est Olivier Darrason (UDF-PR), conclut, le 22 mai, après une soixantaine d'auditions, en faveur d'un service volontaire, ouvert aux femmes, pour servir dans la défense, la sécurité civile, les affaires sociales et la coopération. Elle recommande le maintien d'un « rendez-vous citoyen », d'une à huit semaines, préservant le principe de la conscription et permettant le recensement et l'évaluation sanitaire et scolaire de chaque classe d'âge.

● ***SÉNAT.*** C'est la commission des affaires étrangères et de la défense, présidée par Xavier de Villepin (UDF), qui se charge, au Sénat, de mener les consultations. Le rapport, établi par Serge Vinçon (RPR) et rendu public le 14 mai, préconise un service national volontaire, ouvert aux hommes et aux femmes. Les sénateurs recommandent de ne pas supprimer complètement la conscription et de maintenir les opérations de recensement des jeunes.

● **RPR.** Le 23 mai, le conseil national du RPR se prononce pour un service national volontaire, ouvert aux femmes, d'une durée minimale de douze mois, et envisage également *« le maintien d'un système de recensement véritablement universel et d'une période du type "trois jours" élargie »*.

● **UDF.** La confédération n'a pas délibéré sur la question du service national, mais son président, François Léotard, ancien ministre de la défense, prend nettement position en faveur du maintien de la conscription. Dans une tribune publiée par *Le Monde* du 22 février, il estime qu'elle constitue, *« pour beaucoup de jeunes, l'ultime outil d'intégration »*. M. Léotard se prononce contre un service civil universel, *« sympathique utopie »*, et regrette que le débat sur le service national ne soit pas conduit en étroite concertation avec les partenaires européens, notamment allemands. Le groupe UDF de l'Assemblée se prononce, le 22 mai, pour un « rendez-vous citoyen » accompagné d'un service civil volontaire.

● **PARTI SOCIALISTE.** Le 23 février, le premier secrétaire du PS, Lionel Jospin, évoque, sur TF 1, le *« caractère inéluctable »* de la *« professionnalisation de l'armée »*. En revanche, Jean-Luc Mélenchon, l'un des animateurs de la Gauche socialiste, se dit favorable au maintien de la conscription. Le 2 mars, devant le conseil national, M. Jospin, se prononce *« personnellement »* en faveur d'un *« service volontaire, ouvert aux hommes et aux femmes, plutôt qu'à un service obligatoire »*. Le 9 avril, Paul Quilès, ancien ministre de la défense et délégué national du PS à la défense, adresse aux fédérations socialistes un document de travail, adopté par le bureau national, qui propose deux options maintenant un service obligatoire. Le 12 mai, M. Jospin, soucieux de *« garder un lien entre l'armée et la nation »*, se prononce pour un service d'éducation à la défense, de cinq à six semaines, couplé avec un service national volontaire.

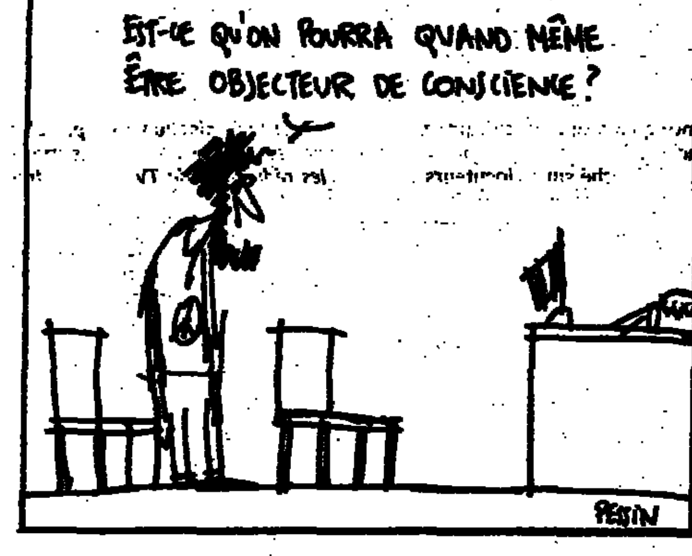
● **PARTI COMMUNISTE.** Le 23 février, le secrétaire national du PCF, Robert Hue, critique la suppression du *« lien armée-nation, que constitue la conscription, au profit d'une armée de métier »*, conçue *« sur le modèle d'un corps expéditionnaire »*. Le 15 avril, *L'Humanité* résume la doctrine du PCF en réaffirmant son opposition au service civil et à tout projet d'*« armée de métier »* et en préconisant un service militaire plus *« court »* et plus *« qualifiant »*.

● **MOUVEMENT DES CITOYENS.** Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens et ancien ministre de la défense, qualifie, le 23 février, la réforme annoncée par M. Chirac de *« mauvais coup porté à la République »*.

● **FRONT NATIONAL.** Le 23 février, Jean-Marie Le Pen, tout en dénonçant le risque de *« démantèlement »* de l'armée française après l'intervention télévisée du chef de l'Etat, confirme qu'il est partisan d'une armée de professionnels et d'un service militaire volontaire.

Les jeunes, grands absents de la « grande consultation »

EN ANNONÇANT, jeudi 22 février, la réforme du système de défense, le président de la République avait souhaité *« une grande consultation, notamment des jeunes, dans chaque département »*, sur la suppression du service militaire. Un mois plus tard, le ministère de la défense diffusait, à 50 000 exemplaires, un dossier destiné aux « forces vives » du pays, afin de les aider à organiser des tables rondes et des réunions publiques sur la refonte du service national.



Pour encourager un débat public, une vaste campagne d'affichage a suivi, à partir de la mi-avril, toujours à l'initiative du ministère de la défense. En dépit de ces efforts, la consultation, placée sous la responsabilité des préfets et des élus locaux, n'a pas vraiment atteint son but. Selon le chiffre donné par le comité de pilotage, chargé d'assurer la coordination des débats, 10 000 réunions ont été tenues dans le pays, mais la participation de la population a été faible, principalement chez les jeunes.

Nombreux sont les maires qui déplorent la précipitation avec laquelle cette consultation a été menée. Les comptes rendus de ces réunions, dans la presse régionale, sont unanimes à souligner les rangs clairsemés et l'absence quasi systématique des moins de vingt ans. L'opinion ne s'est pas approprié ce débat, selon la formule d'un des coordonnateurs de la consultation dans le département de la Côte-d'Or. Le public se résumait souvent à quelques dizaines de personnes directement concernées par la question – militaires, cadres de réserve ou anciens combattants – et venus exprimer leur désaccord face à la suppression de la conscription, ou de parents d'élèves surtout préoccupés par les conséquences de la réforme du service sur l'intégration sociale et économique de leurs enfants.

Dans les villes de garnison, les élus locaux ont parfois manifesté de la mauvaise humeur, à l'image de ce conseiller général de Moselle, Jean Grosse (UDF-PR) : *« Lancer un débat sur le service national alors qu'on restructure allègrement les régiments, n'est-ce pas botter en touche ? »*, s'interrogeait-il. A Sarrebourg, qui abrite le 1er régiment d'infanterie et dont Pierre Messmer, ancien ministre de la défense, a été maire de 1974 à 1989, moins de quarante personnes ont assisté à la réunion organisée par le préfet. Le département de l'Ain, terre d'élection du ministre de la défense, Charles Millon, et du président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, Jacques Boyon (RPR), se devait, pour sa part, d'être exemplaire. Les débats organisés dans 160 communes, dont celle du ministre, Belley, ont réuni 3 000 participants (dont 400 jeunes), et 550 lycéens et étudiants ont été consultés dans leurs établissements.

Si les jeunes interrogés sont très majoritairement partisans de la suppression du service obligatoire dans sa forme actuelle, ils réservent un accueil plutôt favorable à un service volontaire, militaire ou civil, de courte durée. A deux importantes réserves près, que les participants à une réunion en Moselle ont parfaitement résumées : *« Un service volontaire, cela signifierait que ceux qui sont au chômage le feraient pour s'occuper, tandis que les diplômés y échapperaient »*, constatait une jeune femme, tandis qu'un appelé observait : *« Il ne faut pas que cela fasse comme avec les contrats emploi-solidarité, c'est-à-dire que les jeunes occupent, pour le service national, des emplois qui devraient revenir à des actifs. »*

39 HEURES PAR SEMAINE

A Metz, où le préfet avait accueilli près de 150 jeunes de quatorze à vingt ans dans la salle des délibérations du conseil général, les préoccupations étaient encore plus concrètes. *« Peut-on envisager d'effectuer son service à raison de trente-neuf heures par semaine et en disposant de tous ses week-ends ? »*, s'est interrogé un adolescent, tandis qu'une de ses voisines s'inquiétait de savoir *« si ça nous intéresse pas, est-ce qu'on pourra partir avant la fin ? »*.

A Grenoble, l'initiative d'un conseiller régional, Max Micoud (apparenté UDF), qui avait choisi d'aller rencontrer les jeunes dans un café de la ville pour recueillir leur sentiment, a tourné court. A l'un de ces jeunes hommes, qui lui lançait : *« On ne veut pas le faire, votre service ! »*, le conseiller régional a rétorqué : *« Donnez-moi votre opinion, je suis là pour ça. »* Dans un coin du bar, un jeune couple devisait, dubitatif : *« Est-ce qu'on a vraiment notre mot à dire ? »*, demandait l'un ; *« J'pense pas... »*, répondait l'autre.

De nos correspondants

« C'est le manque d'argent qui dictera les solutions »

NANTES
de notre correspondant

L'avenir du service national n'a pas fait recette en Loire-Atlantique. Selon le relevé de la préfecture, les débats organisés sur ce sujet, du 12 avril au 15 mai, n'ont donné lieu qu'à trente réunions publiques aux fortunes très diverses : cent personnes à Soudan, dans le nord du département, mais six à Saint-Herblain, dans l'agglomération nantaise.

Moins d'une mairie sur deux a répondu à l'invitation du gouvernement, pour l'essentiel en milieu rural. Trois raisons semblent expliquer ce maigre succès : l'indifférence, le manque de moyens et le refus politique, dont témoigne la position de Jean-Marc Ayrault, député (PS) de Loire-Atlantique et maire de Nantes, rapportée le 30 avril au conseil municipal : *« Cette réforme, voulue par Jacques Chirac, relève de la compétence de l'Etat, du président de la République, du gouvernement et du Parlement. Il revient donc naturellement aux préfet et sous-préfet d'organiser cette consultation. Il est tout aussi naturel que l'Etat assume les frais de son initiative. Il va de soi que la ville de Nantes mettra à disposition, à la demande du préfet, les salles nécessaires à l'organisation de ce débat sans forme ni contenu, qui n'intéresse d'ailleurs pas les jeunes. »*

PAS DE PERMISSION

A peine soixante questionnaires ont été retournés par les communes ou leur regroupement et autant par les associations sensibilisées. Une première lecture donne à entendre que l'armée de métier et le volontariat ont les faveurs du peuple. *« Le débat était intéressant, mais d'une extrême complexité »*, constate toutefois Martine Buron, maire (PS) de Châteaubriant, qui participait à la réunion organisée par son rival local, député de la circonscription, Michel Hunault (RPR). S'avouant *« bien incapable d'en tirer des catégories de réponses »*, la fille du gaulliste Robert Buron explique ce faible intérêt par le sentiment largement répandu que les dés sont déjà jetés : *« En face de questions très ouvertes sur l'avenir du service national, les réponses paraissent théoriques. Les gradés présents ont clairement fait comprendre que c'est le manque d'argent qui dictera les solutions. »*

Sous les drapeaux à Saumur, Jérémy Drouet, conseiller municipal (PS) de Saint-Herblain, n'a pas obtenu la permission exceptionnelle qu'il demandait avec l'appui de son maire, Charles Gautier (PS), pour animer les débats de sa commune. Mais sa présence n'aurait sans doute rien changé. Effectuant un service « ville » à Saint-Herblain en tant qu'animateur, Samuel Duperray le dit à sa façon : *« Les jeunes ont autre chose à penser. Si l'on avait organisé un foot en salle, il y aurait eu du monde. »*

Adrien Favreau

Lionel Jospin propose de donner à la Corse « des pouvoirs autonomes dans la République »

Alain Juppé rejette l'« ultimatum » des nationalistes du FLNC-canal historique

Le premier ministre devait tenir un langage de fermeté, mardi 28 mai, devant l'Assemblée nationale, à l'ouverture du débat qu'il avait souhaité sur la Corse. Au matin de ce rendez-vous parlementaire, le premier secrétaire du PS, Lionel Jospin, a livré, dans une tribune publiée par Le Figaro, ses propositions pour l'île : elles se rapprochent de celles des nationalistes en avançant l'idée de « pouvoirs autonomes dans la République ».

LE PARTI SOCIALISTE a décidé de donner du « grain à moudre » aux députés. Ceux-ci devaient débattre, mardi 28 mai, de l'avenir de la Corse, à l'initiative d'Alain Juppé. Dans une tribune publiée le matin même par *Le Figaro*, Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, développe un projet qui se veut *« global et crédible »*. *« Depuis le statut Joxe de 1991, la Corse a fait l'expérience d'une décentralisation avancée »*, observe M. Jospin, qui ajoute : *« On peut débattre d'une nouvelle étape, si celle-ci est souhaitée. Il n'est pas évident que le maintien de deux départements dans une île de 250 000 habitants soit un gage d'efficacité et de démocratie. Il n'est pas interdit de s'inspirer de l'exemple d'autres îles (méditerranéennes ou d'outre-mer) pour concevoir un statut original, donnant à la collectivité de Corse des pouvoirs autonomes dans la République. »*

En matière économique, M. Jospin ajoute : *« Plutôt que d'improviser une zone franche, lourde de dérives potentielles, il importerait de travailler en profondeur (...) : aide à la restructuration des filières agricoles, organisation du réseau des PME-PMI (...), revitalisation de l'intérieur de l'île, maîtrise du développement touristique. »* Il énumère les *« conditions politiques »* d'un tel projet : *« Réintroduire les élus corses dans le dialogue effectif avec le gouvernement, exclure les négociations secrètes, mener des discussions publiques (...) avec toutes les forces politiques, sans exclusive ; dire clairement que le débat peut porter sur des questions économiques ou de statut, mais pas sur la question de savoir si resteront ou non impunis des actes criminels, en particulier de droit commun. »*

Après la récente polémique avec Jacques Toubon sur les *« valises ouvertes de billets »*, que les socialistes auraient offertes aux nationalistes dans le passé, l'entourage du premier secrétaire indiquait que le PS ne reproche pas au gouvernement de discuter avec des clandestins – Pierre Joxe l'avait fait entre 1988 et 1990 –, mais lui faisait grief de ne pas appuyer de telles discussions sur des perspectives politiques. Le PS trace désormais les siennes.

Toutefois, l'intervention de M. Jospin dans le débat ne semblait pas, mardi matin, devoir influer sur la tonalité du discours de M. Juppé. Dans le diptyque dialogue-fermeté, le premier ministre devait privilégier devant l'Assemblée nationale le second des deux termes. Rien ne se fera sans un retour à la paix publique, devait souligner, en substance, le chef du gouvernement au lendemain de l'entretien – jugé provocateur à Matignon – accordé au *Monde* par Charles Pieri, secrétaire national de A Cuncolta naziunalista, vitrine légale du FLNC-canal historique.

M. Pieri soulignait que *« le FLNC a les moyens de semer la paix si le gouvernement le souhaite »*, en ajoutant que s'il n'obtenait pas satisfaction sur ses revendications (reconnaissance du peuple corse, engagement d'un processus de développement économique, mise en place d'un système d'éducation, officialisation de la langue corse, suppression de la division en deux départements), *« on pourrait craindre des heures noires pour la Corse et des heures difficiles pour la France »*. M. Pieri a voulu, le soir même, *« atténuer »* ces propos en déclarant à l'Agence France-Presse qu'ils ne *« constituent nullement une menace en direction de l'Etat français »*.

PAS DE FUSION ENVISAGÉE

Le premier ministre devait rappeler qu'il est hors de question, pour l'Etat, d'obtempérer à quelque ultimatum que ce soit et que nul n'est au-dessus des lois. M. Juppé devait mettre en garde, plus ou moins explicitement, le FLNC-canal historique contre le risque de retomber dans la violence aveugle, alors même que ce dernier a été considéré jusqu'à maintenant, à tort ou à raison, comme l'interlocuteur privilégié du gouvernement : manière de souligner que ce partenaire ne tient pas ses engagements quant au volet « dialogue » du diptyque.

Le chef du gouvernement devait encore faire l'inventaire des décisions déjà engagées (zone franche, mesures d'accompagnement pour la revitalisation économique, volet culturel), auxquelles s'ajoute un projet de loi sur les transports qui touche aussi l'île. Enfin, M. Juppé devait rappeler, malgré la suggestion des nationalistes reprise par M. Jospin, que les problèmes institutionnels ne sont pas à l'ordre du jour. Dans son entourage, on remarque que les réformes de 1982 et 1991 (statuts particuliers) n'ont pas résolu le problème. La fusion des deux départements ne semble donc pas une voie retenue, pour le moment, par les pouvoirs publics.

Jean-Louis Andreani et Olivier Biffaud

Le « statut Joxe »

Le statut actuel de la Corse, dit « statut Joxe », du nom de son initiateur, a été promulgué le 13 mai 1991. Tout en étant exorbitant du droit commun des régions, il ne constitue pas à proprement parler un statut d'autonomie, mais fait de l'île une collectivité territoriale d'un type nouveau, dirigée par un exécutif responsable devant l'Assemblée de Corse. Cette Assemblée élit un conseil exécutif qui peut être renversé par le vote à la majorité absolue d'une motion de défiance, à condition qu'un exécutif de remplacement soit proposé. Le conseil exécutif, assisté d'un conseil économique, social et culturel, dispose de pouvoirs propres en matière de développement économique et social, d'action éducative et culturelle et d'aménagement de l'espace. L'Assemblée de Corse est consultée sur tous les projets de lois et décrets *« comportant des dispositions spécifiques à la Corse »*.

Zone franche : les mises en garde de l'inspection des finances

APRÈS QU'ALAIN JUPPÉ eut annoncé qu'il proposait d'accorder le statut de zone franche à la Corse, un inspecteur général des finances a été dépêché sur place les 11 et 12 avril pour recueillir l'avis des chefs des services financiers de l'île. De retour à Paris, le haut fonctionnaire a consigné ses remarques dans un document, en date du 18 avril, dont disposent désormais les différents ministères concernés par le projet, ainsi que Matignon. Cette note confidentielle constitue une véritable mise en garde sur les risques inhérents au projet.

● **Concurrence.** – Faut-il que la zone franche favorise la création d'activités nouvelles ou faut-il que le dispositif fiscal soit réservé exclusivement aux Corses ?, demande d'abord l'inspecteur général des finances. *« La tendance générale en Corse*, relève-t-il, *est de redouter la concurrence, surtout si elle est extra-insulaire. C'est pourquoi toute mesure de nature à attirer en Corse des investisseurs venus du continent suscite la méfiance* a priori. *»*

Il incite le gouvernement à agir avec prudence. *« Le problème*, explique-t-il, *ne se pose en fait que dans deux secteurs : le grand commerce et le tourisme. En ce qui concerne le grand commerce, les règles d'urbanisme commercial devraient suffire amplement à rassurer les insulaires. Pour ce qui est du tourisme, en cas de retour à la paix civile, un problème pourrait se poser. Sa solution devrait être recherchée dans l'adoption d'un schéma d'aménagement rigoureux, plutôt que dans des discriminations qui seraient contraires au droit national ou européen. »*

● **Bénéficiaires.** – Le haut fonctionnaire aborde ensuite une deuxième question : faut-il que l'aide fiscale stimule les activités de production ou bien profite aussi aux consommateurs corses ? Là encore, il formule des mises en garde claires. *« Dès à présent*, relève-t-il, *les socioprofessionnels ont fait valoir que les salariés devraient aussi bénéficier de la zone franche, ce qui laisse prévoir une demande d'allègement de l'impôt sur le revenu, voire de la CSG* [contribution sociale généralisée], *qui ne serait en rien justifiée. De même, il faut s'attendre à une forte pression en vue d'une réduction des taux de TVA dans une fourchette de 0 % à 5 % suivant les produits. Cette revendication n'est pas plus justifiée. »* Il note que, selon plusieurs de ses interlocuteurs corses, *« les réductions de TVA ou d'autres taxes à la consommation sont absorbées par les intermédiaires, ainsi qu'on le constate aujourd'hui pour les carburants »*. De plus, *« la Corse bénéficie déjà de taux de TVA réduits dont il sera difficile de justifier le maintien à Bruxelles. Un nouvel abaissement des taux ne ferait que rendre le problème plus délicat »*.

● **Durée d'application.** – Après avoir relevé que le projet de zone franche ne doit pas mettre en cause les aides spécifiques dont profitent les zones rurales en Corse, les plus défavorisées, il aborde une troisième question : les mesures devront-elles être provisoires ou définitives ? *« Les représentants insulaires*, prévient-il, *insisteront pour obtenir qu'aucune limitation dans le temps ne soit prévue pour la zone franche. Si tel devait être le cas, il faudrait au moins prévoir des rendez-vous permettant d'apprécier les effets des mesures prises sur le comportement des acteurs économiques, notamment en matière d'investissement et de création d'emplois. L'Etat devrait conserver la possibilité de retirer tout ou partie des avantages consentis si l'on devait constater qu'ils sont sans effets ou comportent des effets pervers. »*

Pour conclure, la note estime que *« l'octroi de mesures fiscales nouvelles de grande ampleur en faveur de la Corse offre une occasion exceptionnelle de remettre en cause des dispositions fiscales propres »* à l'île *« qui n'ont aucun intérêt économique ou social et comportent des effets pervers »*. La note précise : *« Tel est le cas des mesures bénéficiant au tabac, qui nuisent à la santé publique, ou aux carburants, qui ne bénéficient pas aux consommateurs, mais sont confisquées par les intermédiaires. De même, l'absence d'obligation de déclaration et d'imposition des successions qui ne résulte d'aucun texte (...) n'a aucune justification et a pour effet de favoriser les situations d'indivision. »*

Le gouvernement tiendra-t-il compte de ces mises en garde ? Avec cette note, il dispose d'un vade-mecum des erreurs à ne surtout pas commettre.

Laurent Mauduit

Le coût du canal Rhin-Rhône est revu à la hausse

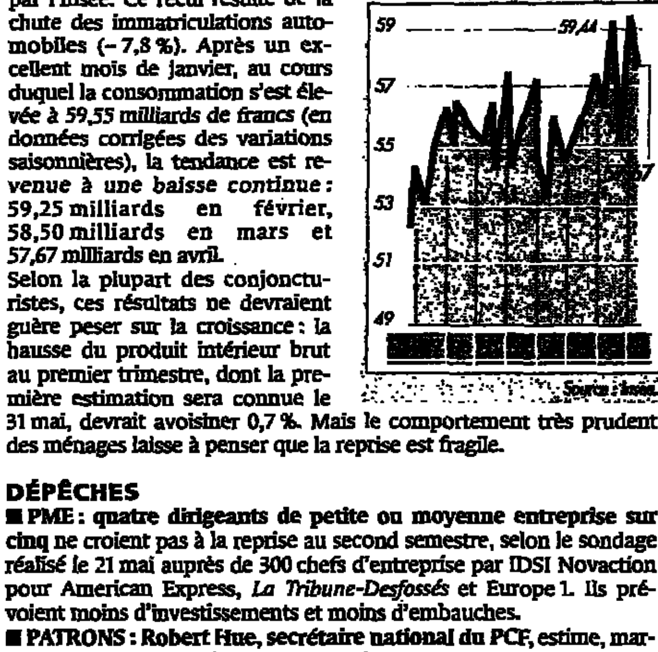
LA CONSTRUCTION du canal Rhin-Rhône devrait coûter près de 28 milliards de francs au lieu des 17 milliards prévus. Telle est la conclusion du rapport de la mission d'expertise de l'Inspection générale des finances et du conseil général des ponts et chaussées, qui devait examiner, à la demande du gouvernement, *« les conditions financières de sa réalisation et de son exploitation »*.

Les rapporteurs ont analysé les risques de surcoût, par rapport au projet initial de la Compagnie nationale du Rhône (CNR). *« Conçu il y a vingt ans, retouché sans véritable concertation ni transparence, le projet apparaît aujourd'hui fragile, dans un contexte économique, juridique et sociétal qui a beaucoup évolué »*, notent les auteurs, qui ont notamment intégré le coût financier de l'opération, prévue sur quinze ans, et l'ont réactualisé en francs 1995.

Les auteurs estiment, par ailleurs, que les contraintes en matière d'environnement n'ont pas suffisamment été prises en compte, et ils proposent, notamment, une réévaluation des dépenses aux chapitres : écluses, barrages, chenal navigable, dépollution, etc. De même, ils considèrent qu'il y a eu une *« insuffisante prise en compte des contraintes urbaines et patrimoniales »* (végétalisation des berges et aménagement pour les piétons et les cyclistes, sites archéologiques ou historiques, notamment dans la traversée de Dole (Jura), pour laquelle la mission *« recommande l'examen d'une solution alternative »*). En ce qui concerne les aspects de l'hydrologie, de l'écologie, des sites et des paysages, le rapport estime que *« la CNR en a tiré une synthèse qui, en fait, constitue un simple collationnement d'études diverses sans vision d'ensemble »*.

Sur le plan juridique, les auteurs du rapport, qui évoquent les possibilités de contentieux, estiment que *« la complexité des procédures fait peser des risques importants sur la réalisation de la liaison Saône-Rhin et sur ses délais d'achèvement »*.

La consommation des ménages a baissé de 1,4 % en avril



LA CONSOMMATION des ménages en produits manufacturés a baissé de 1,4 % en avril, selon l'indice définitif publié mardi 28 mai par l'Insee. Ce recul résulte de la chute des immatriculations automobiles (– 7,8 %). Après un excellent mois de janvier, au cours duquel la consommation s'est élevée à 59,55 milliards de francs (en données corrigées des variations saisonnières), la tendance est revenue à une baisse continue : 59,25 milliards en février, 58,50 milliards en mars et 57,67 milliards en avril.

Selon la plupart des conjoncturistes, ces résultats ne devraient guère peser sur la croissance : la hausse du produit intérieur brut au premier trimestre, dont la première estimation sera connue le 31 mai, devrait avoisiner 0,7 %. Mais le comportement très prudent des ménages laisse à penser que la reprise est fragile.

DÉPÊCHES

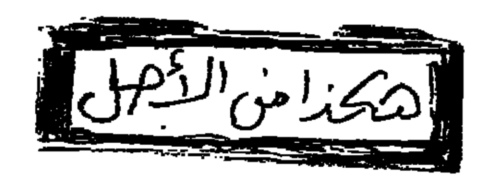
■ **PME : quatre dirigeants de petite ou moyenne entreprise sur** cinq ne croient pas à la reprise au second semestre, selon le sondage réalisé le 21 mai auprès de 300 chefs d'entreprise par IDSI Novaction pour American Express, *La Tribune-Desfossés* et Europe 1. Ils prévoient moins d'investissements et moins d'embauches.

■ **PATRONS : Robert Hue, secrétaire national du PCF,** estime, mardi 28 mai dans *Le Parisien*, qu'il *« ne faut pas diaboliser les patrons »*. *« S'il existe des choses inconciliables entre nous*, indique l'ex-candidat communiste à l'élection présidentielle, *je les considère toutefois comme des acteurs essentiels dans la vie de notre pays. »*

■ **LÉGISLATIVES : le Mouvement écologiste indépendant (MEI),** présidé par Antoine Waechter, a validé, dimanche 26 mai au Mans (Sarthe), ses cinquante premières investitures pour les élections législatives de 1998. Réuni en conseil national, le MEI a réitéré son souhait de *« rencontrer sans exclusive les autres formations se réclamant de l'écologie »*, en regrettant que ces dernières *« préfèrent regarder vers le PS, le PCF ou les centristes »*.

■ **MUNICIPALES : le tribunal administratif de Versailles (Yvelines) a annulé le rejet** du compte de campagne de la liste conduite par Isabelle Massin (DVG), maire sortante réélue de Cergy (Val-d'Oise). Le tribunal a estimé que *« le compte de campagne a été rejeté à tort »* par la Commission nationale des comptes de campagne en rappelant que le seul motif invoqué était la présence de deux membres de la liste dans l'association de financement. Mme Massin avait démissionné le 16 février, considérant que le rejet des comptes de sa liste avait pour effet de *« jeter le discrédit sur les élus »* (*Le Monde* du 23 février).

■ **MARCHÉS PUBLICS : Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France,** tient à confirmer, dans un entretien au *Figaro* du mardi 28 mai, *« qu'il n'y a jamais eu le moindre marché douteux »*, à propos de la polémique sur les appels d'offres dans la région.



ÉDUCATION La FCPE, première fédération d'associations de parents d'élèves dans l'enseignement public, a tenu son congrès annuel du 25 au 27 mai. Sa direction a été vivement critiquée pour la faiblesse de ses actions et son incapacité à définir une stratégie *« claire »*. ● L'ÉQUIPE DIRIGEANTE *n'a pu obtenir de majorité absolue sur son rapport d'activité*. Jocelyne Piot, secrétaire générale, s'était pourtant livrée à un violent réquisitoire contre *la politique gouvernementale*, dénonçant la *« dynamique ultralibérale »* qui *« menace le service public »* et les projets de M. Bayrou comme ceux de la commission Fauroux. ● CES DISSENSIONS révèlent un malaise qui touche toutes les grandes fédérations de parents d'élèves. *Ecartelées* entre des intérêts parfois contradictoires, elles ne parviennent pas à peser dans le débat sur la réforme de l'école.

Les parents d'élèves de la FCPE se divisent sur la réforme de l'école

La direction de la première fédération de l'enseignement public a été fortement critiquée, lors de son congrès annuel. Des délégués ont dénoncé ses « positions timorées » dans la défense du service public et un manque d'actions face aux projets de M. Bayrou

LYON
de notre bureau régional

Réuni afin d'élaborer un *« projet éducatif »* pour les dix ans à venir, le 50e congrès national de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), qui s'est tenu du samedi 25 au lundi 27 mai à Villeurbanne (Rhône), a donné lieu à des débats houleux sur le bilan de l'équipe dirigeante. Les 450 délégués départementaux lui ont vivement reproché son manque d'action et l'absence d'une stratégie *« claire »*. Son faible engagement dans les mouvements sociaux de novembre et décembre 1995 a également été dénoncé.

Cinq mois après la démission du secrétaire général, Jean-Luc Dugied, et son remplacement par Jocelyne Piot, et en l'absence, pour *« raisons de santé »*, du président Bernard Borecki, la FCPE, première organisation de parents d'élèves dans l'enseignement public, vit de fortes turbulences internes. Les congressistes ont multiplié les critiques à l'égard du bureau national, évoquant, pêle-mêle, un déficit de démocratie interne, une ligne politique confuse et un manque de soutien financier aux conseils départementaux.

« L'année écoulée ressemble à une mise en jachère. Qu'avons-nous dit, qu'avons-nous fait qui soit sensible par tous sur le terrain ? », a demandé la délégation des Pyrénées. *« Les positions de la FCPE ont été floues, timorées, en retrait, nous avons simplement soutenu au lieu d'être au cœur de l'action »*, a lancé un représentant de l'Indre-et-Loire, donnant le ton au débat sur le rapport d'activité.

« DYNAMIQUE ULTRALIBÉRALE »

Pourtant, dans son discours d'ouverture, Jocelyne Piot a fait une critique en règle de la politique gouvernementale. La secrétaire générale de la fédération a dénoncé la *« dynamique ultralibérale »* qui, *« par touches successives, menace le service public »*, à France Télécom, à EDF-GDF, à la SNCF ou dans l'éducation nationale. *« Faudra-t-il tout sacrifier sur l'autel de la rigueur, y compris le système éducatif, c'est-à-dire l'avenir des jeunes, sans s'enferrer dans une compétition normative que l'on cache pudiquement sous le mot évaluation et une sélection déguisée que l'on appelle orientation ? »*, s'est-elle interrogée.

Jocelyne Piot a dénoncé les projets de la commission Fauroux, accusant le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, de se *« mettre à jouer la réconciliation à grands frais médiatiques »* avec le ministre de la jeunesse et des sports, Guy Drut, en matière de rythmes scolaire, et avec Roger Fauroux sur l'Université. L'opposition de la FCPE à un référendum sur l'éducation a également été réaffirmée. *« A la question plausible du type* "souhaitez-vous que le système éducatif se donne les moyens de réussir ? ", *personne ne pourra répondre « non ». En revanche, ce qui s'en suivrait constituerait très vraisemblablement la destruction du service public »*, a estimé Mme Piot.

Ce réquisitoire n'a pas suffi à apaiser les inquiétudes des congressistes, qui souhaitent que la fédération, au-delà du discours, *« passe à l'action »*. Pour preuve, les dirigeants de la FCPE n'ont pas obtenu une majorité absolue sur leur rapport d'activité, qui n'a recueilli que 48,31 % de votes favorables (36,94 % contre et 14,74 % d'abstentions). Ces chiffres ont été interprétés par certains délégués comme *« une sanction dont le bureau national doit tirer les conséquences »* : *« Nous demandons la démission du président et la tenue d'un congrès extraordinaire. »* Devant une assistance échauffée, Serge Prouveur, vice-président de la FCPE, a rappelé que le renouvellement du bureau national sera examiné lors de la réunion du nouveau conseil d'administration, le 8 juin.

« DÉCALAGE VERTIGINEUX »

La présentation des *« priorités d'action et de réflexion »* élaborées par les commissions du congrès a entraîné de nouveaux affrontements. Après l'énoncé par Jocelyne Piot de dix axes d'intervention autour des thèmes de la défense du service public, la laïcité, la gratuité, l'égalité des chances et la citoyenneté, une vingtaine de délégués sont, tour à tour, montés à la tribune pour souligner que *« l'incantation ne suffit plus »*. Pour de nombreux congressistes, *« on a présenté un catalogue de ce* [qui est déjà fait] *sur le terrain »*. *« Il y a un décalage vertigineux entre ces déclarations et les attaques que subit actuellement le service public »*, a regretté un délégué de la Seine-Saint-Denis. Le projet d'orientation a néanmoins été adopté avec 54,21 % des suffrages (36,72 % contre et 9,07 % d'abstentions).

« Nous partons d'ici déçus, amers, sans aucune arme supplémentaire », n'ont pas caché certains délégués. *« Il ne faut pas que l'on arrive à une scission complètement bête comme celle de la FEN »*, a insisté un représentant de la Nièvre. *« Ce qui nous rassemble est bien plus fort que ce qui nous divise »*, a déclaré Serge Prouveur dans son discours de clôture, invitant les congressistes à *« ne pas se tromper d'adversaires »*.

La FCPE apparaît à un tournant de son histoire. Comment peser plus dans le débat actuel sur l'école ? Son champ de compétence doit-il se cantonner au strict domaine éducatif ou déborder sur le social ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles la direction est désormais sommée de répondre.

Sandrine Blanchard

Trois grands courants

● **Adhérents.** La plus puissante fédération reste l'Unapel, qui totalise 800 000 familles dans l'enseignement privé. Dans le public, la PEEP revendique 400 000 adhérents, essentiellement dans le second degré, et la FCPE 320 000.
● **Représentativité.** Dans les lycées et collèges, la participation aux dernières élections a atteint 30,76 % des 4 303 074 inscrits. La FCPE arrive largement en tête avec 56,26 % des voix devant la PEEP (25,33 %), puis des groupements locaux et indépendants (14,27 %). Ces chiffres traduisent une très grande stabilité.
● **Erosion.** Créée en 1947, la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), présidée de 1956 à 1980 par Jean Cornec, a compté 1 100 000 adhérents à la fin des années 70, puis 600 000 en 1984. En 1991, la FCPE a connu une grave crise financière et a été contrainte de contracter un emprunt de 16 millions de francs pour combler les pertes subies après l'échec de son système d'assurances FCPE-Solidarité.

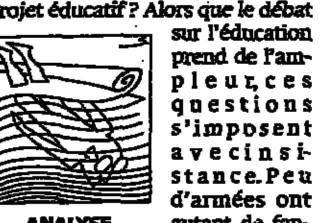
Le nombre d'adhérents aux associations diminue

Selon une étude de l'Insee, 16 % seulement des parents ont adhéré à une association pendant l'année scolaire 1991-1992. 15 % y ont adhéré dans une période antérieure, mais ont abandonné leur engagement. On compte donc près de 70 % des familles n'ayant jamais fait partie d'une association de parents.

Les enseignants représentent les gros bataillons des fédérations, devancés de peu par les professions libérales. En revanche, les ouvriers, qualifiés ou non, ont les plus faibles taux d'adhésion (8 %). Sans grande surprise, le taux d'adhésion croît avec le niveau atteint dans la scolarité des parents, passant de 7 % pour les parents sans diplôme à 30 % pour les plus diplômés. Les adhérents aux associations rencontrent plus volontiers les enseignants que les autres parents. Les familles les moins demandeuses de rencontre sont aussi celles qui passent le moins de temps à aider leurs enfants dans le travail scolaire.

Les fédérations ne parviennent plus à peser dans le débat éducatif

À QUOI SERVENT les associations de parents d'élèves ? A fournir des services ? A défendre des intérêts particuliers ? A bâtir un projet éducatif ? Alors que le débat sur l'éducation prend de l'ampleur, ces questions s'imposent avec insistance. Peu d'armées ont autant de fantassins : un peu plus de 720 000 adhérents pour les deux plus puissantes associations du public et 800 000 pour le privé. Mais les troupes semblent autant manquer de stratèges ou de stratégies.



ANALYSE

Les raisons profondes de cette *« résistible ascension de la cause des parents d'élèves en France »*, selon Yves Dutercq, chercheur à l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), sont connues : les associations n'ont pas résolu la contradiction entre l'intérêt particulier – la défense de son propre enfant – et l'intérêt général, qui passe par la constitution d'un groupe de pression efficace pour défendre une cause commune. *« C'est ce qu'atteste la crise de représentativité et de légitimité des associations de parents d'élèves »*, en tout cas de celles qui sont regroupées en fédérations, affirmait le chercheur lors d'un congrès à Montréal, en septembre 1994.

Les « consommateurs d'école », qui traquent sans relâche le « bon » établissement, la « bonne » classe, la « bonne » filière, ont accentué le versant individualiste du comportement des parents. Parallèlement, les grandes fédérations ont perdu en puissance au profit d'associations locales et de petites organisations indépendantes. De plus, la participation des parents au conseil d'administration des établissements reste un droit symbolique, tandis que leurs nouvelles prérogatives en matière d'orientation, définies par la loi de 1989, ont parfois contribué à crisper les relations avec les chefs d'établissement et les enseignants. Malgré quelques initiatives dispersées, les parents peinent à trouver leur place.

Les récents congrès des trois principales fédérations de parents d'élèves ont signé une crise conjoncturelle encore plus grave. Qu'il s'agisse de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), des Parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) ou de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (Unapel), aucune des organisations ne peut aborder sereinement les mois qui viennent.

RECHERCHE D'IDENTITÉ

La FCPE se trouve sans doute dans la plus mauvaise posture. A peine remise de la tempête financière qui l'a secouée au début des années 90 – pour avoir voulu pencher du côté du « tout-service » en proposant sa propre assurance scolaire –, la fédération de gauche est aujourd'hui agitée de mouvements erratiques. Changements intempestifs de dirigeants, crise de confiance avec la base : la FCPE n'est pas en mesure de produire un débat ni de susciter un consensus, encore moins de s'imposer comme force d'opposition. Si l'affaire de la révision de la loi Falloux avait provoqué un illusoire regain de pouvoir au sein des fédérations, cette époque est bel et bien révolue. Elles sont absentes du débat.

La recherche d'une identité au sein de la PEEP n'est pas moins laborieuse. Essentiellement représentée par des militants actifs dans les services (assurances, bourses aux livres...), elle commence seulement à jeter les bases d'un projet dont l'adoption définitive a été reportée... à dans un an. Ce ne sont pas les rythmes scolaires, thème de travail de la PEEP depuis de nombreuses années, qui nourriront un débat général sur l'avenir du système éducatif. En première ligne lorsqu'il s'agissait de peser sur la réforme des lycées, où elle est le mieux implantée, la fédération a perdu ce cheval de bataille lorsque celle-ci est devenue effective. Enfin, proche de la majorité, la PEEP n'a pas saisi l'occasion lorsqu'un ministre « ami », revendiquant son appartenance à cette fédération, s'est installé rue de Grenelle. Paradoxalement, elle ne profite guère d'une situation politique qui lui était plutôt favorable et peine à être entendue lorsqu'il s'agit de faire reconnaître le rôle et la place des parents dans les établissements.

Pourtant forte de ses 800 000 familles, l'Unapel partage cette situation de demi-faiblesse avec la PEEP. Après la révision manquée de la loi Falloux, l'Unapel s'est plongée dans un long silence. De retour aujourd'hui pour faire pression sur le gouvernement, sa voix reste néanmoins modeste. Lors de la dernière rencontre nationale à Rouen (*Le Monde* du 21 mai), Pierre Daniel, secrétaire général de l'enseignement catholique, a clairement rappelé le rôle respectif des uns et des autres dans les délicates négociations avec l'Etat, tant sur les cotisations sociales des enseignants, payées en partie par les familles, que sur celui des investissements.

Le débat éducatif a pourtant horreur du vide. Alors que la commission Fauroux s'apprête à rendre son rapport, alors que l'hypothèse d'un référendum reste d'actualité, les fédérations de parents d'élèves paraissent mal armées pour peser avec efficacité sur la nature du débat. Même si chacun s'accorde à reconnaître le rôle essentiel et la place fondamentale des parents et des familles dans l'organisation du système éducatif.

Michel Delberghe et Béatrice Gurrey

هكذا من الأصل

Le Front national veut faire un test des élections de locataires dans les HLM

Les listes présentées dans trente organismes demandent « la priorité aux familles françaises »

Pour la première fois, le FN est présent dans les élections des représentants des locataires au sein des organismes de logements sociaux, qui se déroulent jusqu'au 15 juin. Des listes Front national des locataires ont été constituées, principalement dans le Sud et en région parisienne. *« La tranquillité dans les cités »* et *« la priorité aux familles françaises »* sont ses principaux thèmes de campagne.

APRÈS la police et la RATP, le Front national tente une percée dans les HLM. Jusqu'au 15 juin, 3,5 millions de locataires vont désigner, pour trois ans, leurs représentants au sein des organismes et société anonymes gestionnaires d'habitations à loyer modéré (HLM). Pour la première fois, la formation de Jean-Marie Le Pen sera de la partie, face aux associations traditionnellement représentatives et, en particulier, à la plus importante d'entre elles, la Confédération nationale du logement (CNL), qui détient actuellement 45 % des sièges.

L'offensive est pour le moment limitée puisque seulement 30 organismes sur les 600 concernés ont enregistré le dépôt d'une liste Front national des locataires, domiciliée à Saint-Cloud, au siège du FN, et, pour le département des Bouches-du-Rhône, à Orange. Elle inquiète néanmoins, puisque c'est la première fois que le parti d'extrême droite se lance à l'assaut d'un bastion associatif. Et ce dernier semble bien choisi. *« La capacité électorale du Front national est considérable dans les HLM »*, souligne Philippe Olivier, délégué général adjoint du front et conseiller régional (FN) d'Ile-de-France. Ce scrutin constitue un banc d'essai *idéal* pour un *parti dont* l'ancrage est pratiquement inexistant sur le terrain associatif.

Le programme du Front national des locataires tient sur un tract, distribué de Roubaix à Marseille, « profession de foi » unique de toutes les listes présentées sous cette étiquette. Quatre points sont revendiqués : *« la priorité aux familles françaises »* pour l'attribution des logements ; *« la tranquillité dans les cités »* et *« l'expulsion des locataires troublant gravement l'ordre public »* ; une *« meilleure maîtrise des charges et les loyers »* ; enfin, *« la possibilité d'accéder à la propriété »*.

Le Front national des locataires présente au moins une liste dans dix-huit départements. Les Bouches-du-Rhône, fief de Bruno Mégret, et plus généralement les départements du sud de la France sont les plus concernés, avec des listes déposées dans cinq sociétés anonymes d'HLM. Viennent ensuite la Gironde et le Nord, avec trois listes chacun, les Côtes-d'Or, le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine avec deux listes. La moitié environ des organismes visés sont des sociétés anonymes. Les associations de locataires y sont peu implantées, la loi n'imposant que depuis trois ans qu'elles aient des représentants dans les conseils d'administration. Quelques gros offices départementaux, comme celui du Val-de-Marne (20 000 logements), ou municipaux, comme ceux de Nanterre et de Clamart, dans les Hauts-de-Seine, sont également touchés.

> Ce scrutin constitue un banc d'essai idéal pour un parti dont l'ancrage est pratiquement inexistant sur le terrain associatif

Dans les départements du Sud, où il bénéficie d'un bon réseau militant, le Front national n'a pas choisi au hasard les bases de lancement de sa nouvelle officine. La société anonyme le Nouveau Logis provencal (4 800 logements), où est présentée une liste de ce type, dispose de logements dans les trois villes passées au FN lors des dernières élections municipales : Marignane (Bouches-du-Rhône), Orange (Vaucluse) et Toulon (Var). Les quatre candidats sont tous locataires dans le même groupe d'immeubles, situé à Rognac, à côté de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), où Bruno Mégret est conseiller municipal.

La liste déposée à la SA Logirem (16 000 logements) est également constituée de locataires habitant Vitrolles. Très présente dans les quartiers nord de Marseille, cette ancienne filiale de la Sonacotra accueille dans son parc, pour cette raison, près de 30 % de familles étrangères *« au sens strict*, précise son secrétaire général, qui ne cache pas son inquiétude devant l'offensive du FN, *c'est-à-dire sans compter les familles issues de la deuxième génération »*.

Dans le Nord, les listes semblent avoir été davantage bricolées. Les candidats de la liste Front national des locataires présentée à l'OPAC de Roubaix, par exemple, habitent la même cage d'escalier, *« dans l'un de nos groupes les plus recherchés, récemment réhabilité, où il n'y a aucun problème particulier »*, y souligne-t-on. Manque d'expérience et décision un peu précipitée ont provoqué aussi quelques ratés. L'office municipal de Lille, par exemple, a vu la liste déposée sous cette étiquette invalidée au motif que *« tous les candidats n'étaient pas à jour de loyer »*. Au total, une vingtaine de listes ont été rejetées pour des raisons diverses.

Ces élections, même limitées à 5 % des organismes, auront pourtant valeur de test pour le Front national dans un secteur où les grosses associations avouent avoir de plus en plus de mal à reconstituer leurs forces. La plus grosse d'entre elles, la CNL, affiche une perte de 20 000 adhérents depuis les dernières élections de 1993. La participation des locataires au scrutin ne dépasse guère, en moyenne, 25 %. De plus en plus âgés, issus, pour la moitié d'entre eux du militantisme politique et syndical, les représentants des locataires sont peu représentatifs de la population HLM, spécialement celle des cités les plus difficiles. Plus aisément que dans la police ou à la RATP, où les bastions syndicaux traditionnels tiennent bon, le parti de Jean-Marie Le Pen pourrait, en s'engouffrant dans la brèche, construire le réseau de proximité qui lui fait défaut.

Christine Garin

La croisade des traditionalistes contre les « rats » qui rongent la France

L'APRÈS-MIDI de ce lundi de Pentecôte commençait en apothéose : l'arrivée des pèlerins, le 27 mai, au pied de la cathédrale de Reims, sous des trombes d'eau accueillies comme une bénédiction du ciel, une *« pénitence »*, une *« mortification »* pour que *« la France redevienne chrétienne »*. Il devait se terminer par des accents de croisade et de meeting politique. Trempées jusqu'aux os, chaussures crottées, des ribambelles d'enfants foulent le parvis sacré, *« la poussière de leur patrie à la semelle de leur soulier »*, s'égosille un animateur au micro. Trois jours durant, de Chartres à Reims, messes, bivouacs et cantiques ont rythmé la marche des traditionalistes, dédiée cette année au baptême de Clovis.

Dans une forêt de drapeaux et de bannières fleurdelisées, des casques de guerrier franc rappellent cette *« époque bénie »* où Clovis fondait la chrétienté, où les rois venaient à Reims se faire sacrer, où le temporel était subordonné au spirituel, le souverain au pape et où la France, fille aînée de l'Eglise, produisait des saints qui allaient faire l'Europe chrétienne. La France, aujourd'hui, est menacée *« par la juiverie et la franc-maçonnerie »*, s'épouvante l'abbé Aulagnier, supérieur de la Fraternité Saint-Pie-X (lefebvriste). La République est devenue un *« vaste show-biz »*, assure un père de famille royaliste. On n'y apprend plus, ajoute une lectrice de Maurras, qu'*« il n'y a pas de politique sans morale et pas de morale sans religion »*. *« La guerre d'Algérie n'est pas finie,* s'impatiente enfin l'abbé Laguérie, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet. *Ce qui se passe là-bas arrivera bientôt ici. »*

Quand le soleil se met à réchauffer une foule de dix mille fidèles, la messe dérape. Messe pontificale, en grande pompe et en latin. Mais, à quelques pas du portail de la cathédrale et du fameux *Ange au sourire*, un prédicateur, microphone en main, dénonce, en guise de sermon, les *« rats voraces »* qui rongent l'Eglise et la France, dévorent le *« chef-d'œuvre »* – la France chrétienne, le royaume chrétien, la nation soumise au catholicisme – bâti, il y a mille cinq cents ans, par le bon roi Clovis.

EN « POSITION DE COMBAT »

Les *« rats »* ont envahi la France et l'Eglise. Cela revient, dans l'homélie de l'abbé de Joma, comme un leitmotiv. La France, c'était *« la lumière qui, grâce aux Croisades, éclairait tout l'Orient »*. Mais la *« France de Valmy »* a eu raison de la *« France de Clovis »*. La politique chrétienne d'hier n'est plus *« ni politique ni chrétienne, mais politicienne »*. L'Eglise de Vatican II a *« inversé »* les droits de Dieu et les droits de l'homme, au nom desquels *« on bénit aujourd'hui tous les forfaits et tous les crimes »*. Le concile a trahi le catholicisme en admettant que toutes les religions sont *« équivalentes »*. Or, s'écrie le prédicateur, *« nous n'avons rien de commun avec ceux qui adorent le Coran »*.

Chaque fidèle de la tradition catholique est appelé à prendre sa *« position de combat »* pour la *« croisade »* ainsi décrétée contre les *« rats »*. La foule, mouillée, épuisée, crispée, vibre. Mais une femme, chapelet au cou, maugrée : *« On n'insulte pas les gens dans un sermon. »* Un autre ajoute : *« Les rats, ça me fait penser à ratonnade ! »*

Henri Tincq

Des classes spéciales « anti-violence » au collège

DES STRUCTURES SPÉCIALES destinées à aider des *« adolescents en voie de déscolarisation ou de marginalisation »* à *« trouver une solution scolaire ou préprofessionnelle »* vont pouvoir être créées dans les collèges avec l'appui éventuel des services de la protection judiciaire de la jeunesse. La création controversée de ces « classes-sas » est la principale mesure contenue dans la circulaire sur la prévention de la violence à l'école publiée, samedi 25 mai, au *Journal officiel*. Ce texte, cosigné par les ministres de l'éducation nationale, de la justice, de la défense et de l'intérieur, est le premier à officialiser les discours de François Bayrou sur ce sujet. La circulaire demande aux chefs d'établissement de signaler *« systématiquement »* à la justice les situations d'enfance en danger, d'absentéisme répété et les incidents. Les établissements devront intégrer *« la lutte contre la violence »* dans leur politique, notamment en faisant *« connaître et comprendre la loi »*.

DÉPÊCHES

■ **CHÂTEAUROUX : le quartier Saint-Jean a connu, lundi 27 mai, une troisième soirée d'incidents,** au cours de laquelle une voiture a été incendiée alors que quatre-vingts gendarmes mobiles avaient pris position dans la cité. Six jeunes majeurs interpellés en flagrant délit au cours de la nuit de samedi à dimanche devaient comparaître, mardi, devant le tribunal correctionnel de Châteauroux, après avoir été mis en examen pour jets de pierres, attroupement interdit et dégradation de matériel administratif. La garde à vue de deux mineurs interpellés dans la nuit de samedi à dimanche a été prolongée.

■ **BESANÇON : treize voitures ont été incendiées en trois nuits à** Besançon (Doubs). Dans la nuit du vendredi 24 au samedi 25 mai, trois véhicules ont été la proie des flammes dans la cité des Clairs-Soleils. Durant les deux nuits suivantes, dix autres voitures ont été brûlées dans le quartier de Planoise.

■ **IMMIGRATION : les six parents étrangers d'enfants français qui observaient une grève de la faim à Toulouse depuis le 9 mai ont décidé, lundi 27 mai, d'arrêter leur mouvement** (*Le Monde* du 11 mai). Ils estiment avoir *« obtenu un certain nombre d'assurances quant au règlement de leur situation »*. Selon les grévistes, le préfet de Haute-Garonne s'est engagé à leur accorder une carte de séjour d'un an portant la mention « salarié » renouvelable de plein droit, et à traiter le cas de tous les parents étrangers d'enfants français dans le même esprit. Le préfet a indiqué que, ces derniers jours, une quinzaine d'étrangers se trouvant dans une situation identique étaient venus à la préfecture chercher des titres de séjour.

DISPARITIONS

Renzo De Felice

L'historien du fascisme italien, auteur d'une monumentale biographie de Mussolini

L'HISTORIEN italien Renzo De Felice est mort samedi 25 mai en son domicile romain, à l'âge de soixante-sept ans, des suites d'une longue maladie.

Jusqu'aux toutes dernières semaines, Renzo De Felice a consacré ses ultimes réserves d'énergie vitale à l'achèvement de son oeuvre majeure, une monumentale biographie de Mussolini, commencée il y a plus de trente ans et dont le dernier volume aurait dû paraître à l'automne. Il n'a pas eu le temps de clore le chantier, mais le matériau qu'il laisse est suffisamment élaboré, semble-il, pour que l'éditeur Einaudi puisse mener l'entreprise à son terme. Relativement peu connu en France, où l'on traduit peu et où l'on ignore à peu près tout de la production historique transalpine, Renzo De Felice jouissait d'une immense notoriété dans le monde anglo-saxon, en Amérique latine et dans plusieurs pays européens. En Italie, il était depuis vingt ans au coeur du débat sur le fascisme et avait dû payer au prix fort l'acceptation par ses compatriotes de certaines de ses thèses, dès lors qu'il bousculait les interprétations manichéennes forgées par le combat antifasciste et les certitudes véhiculées par l'historiographie officielle.

Né en 1929 à Rieti, dans le Latium, Renzo De Felice a fait ses classes de chercheur et d'historien à l'Institut Croce de Naples, lieu privilégié de rencontres et de convivialité intellectuelle dans l'Italie des années 50. Il y a subi l'influence d'historiens qui, eux-mêmes formés à l'époque fasciste, avaient pris de bonne heure leurs distances à l'égard du régime, devenant après la libération les maîtres de la génération nouvelle : Federico Chabod, Carlo Morondi, Walter Maturi et autres Delio Cantimori.

C'est à ce dernier que le jeune chercheur romain doit son orientation historique, d'abord en direction du jacobinisme italien (ils publient ensemble, en 1964, *Iacobini Italiani*) puis du fascisme. Dès 1962, De Felice – qui sera successivement professeur à Salerne puis à la faculté des sciences politiques de l'université de Rome – aborde l'histoire du fascisme italien par le biais de l'antisémitisme, ou plutôt de son rapport avec la communauté juive puisque, comme le montre l'auteur de *Storia degli ebrei sotto il fascismo* (Einaudi), c'est seulement à partir de 1935 que s'affirme de la part de Mussolini, et pour des raisons qui ne tiennent que secondairement au rapprochement avec le III[e] Reich, le choix d'une politique ouvertement raciste et antisémite.

Commence alors, avec la publication en 1965-1966 des deux premiers tomes de la biographie du Duce (*Mussolini il rivoluzionario 1883-1921* et *Mussolini il fascista 1921-1925*, Einaudi), la longue et périlleuse entreprise qui devait conduire Renzo De Felice à dépasser son projet initial et à peindre une immense fresque historique dont le sujet principal est non pas Mussolini, personnage dont il ne méconnaît nullement les limites, mais le régime fasciste italien observé sous tous ses aspects, avec le regard froid de l'ethnologue. Cette distanciation perçue comme le signe d'une volonté de banalisation, voire de réhabilitation du régime et de son chef, a valu à De Felice d'être considéré comme « cryptofasciste » par de larges secteurs de l'intelligentsia italienne, à la charnière des années 60 et 70.

La parution coup sur coup, en 1974 et en 1975, du quatrième tome de la biographie (*Mussolini il Duce/Gli anni del consenso*) et des fameux *Entretiens sur le fascisme* (*Intervista sul fascismo*, Bari, Laterza) accordés à l'Américain Michael A. Ledeen, dans lesquels l'historien romain rattachait l'idéologie des faisceaux à toute une tradition politico-culturelle issue du Risorgimento et expliquait que le régime mussolinien avait bénéficié d'une large adhésion des masses jusqu'au milieu des années 30, déchaîna contre lui une campagne de critiques, d'attaques personnelles et de menaces d'une rare violence.

Pour qu'elle cesse, il ne fallut pas moins qu'une intervention du communiste Amendola – antifasciste de la première heure et dirigeant d'un parti qui, jusqu'en 1956, avait compté De Felice parmi ses membres – en faveur de la thèse du consensus.

Paradoxalement, les volumes suivants, pourtant consacrés aux années les plus brûlantes du *ventennio* fasciste, n'ont pas suscité de polémique aussi vive. Et il a fallu attendre la parution récente (septembre 1995) de *Rosso e Nero*, un essai sur la « guerre civile » qui a suivi, en Italie, la chute du fascisme et dans lequel De Felice s'appliquait à remettre en perspective la lutte entre fascistes et antifascistes pour que le débat reprenne quelque vigueur. A un degré toutefois infiniment moins brutal qu'il y a quinze ou vingt ans. Sans doute y a-t-il à cette dédramatisation relative des raisons multiples. La plus déterminante étant, me semble-t-il, que la plupart des détracteurs de De Felice ont intériorisé, et en fin de compte avalisé, certaines de ses conclusions.

Qu'on le suive ou non dans les interprétations qu'il propose et dans les hypothèses qu'il formule, on ne peut que saluer en Renzo De Felice un historien de haut vol, dénicheur d'archives, critique intraitable du document authentifié (voir celle qu'il a faite des fameux « Carnets » de Mussolini), homme de synthèse et de réflexions, pour qui l'effort de modélisation – aussi nécessaire soit-il – ne doit pas conduire à élaborer des schémas abstraits ou des interprétations « *démonologiques* », fruits de présupposés idéologiques plutôt que de l'analyse serrée des faits.

Car c'est bien une volonté de réhabiliter le factuel aux dépens de la théorie pure qui caractérise l'oeuvre de l'historien romain. Non dans une perspective qui ferait sa religion du contingent mais avec le souci d'éliminer – autant que faire se peut – les modèles théoriques bâtis sur du sable et le concept réifié.

Au fond, son objectif aura été celui qu'Angelo Tasca proposait, il y a plus de cinquante ans, à tous ceux qui cherchaient une clé de compréhension du phénomène fasciste : « *Définir le fascisme, c'est avant toute chose en écrire l'histoire.* » Renzo De Felice y a consacré toute sa vie. Le vide qu'il laisse est immense.

Pierre Milza

★ **Un seul ouvrage traduit : *Le Fascisme, un totalitarisme à l'italienne ?* (Presses de la Fondation des sciences politiques, 1988).**

■ **JULIA DANCOURT**, comédienne de théâtre, est morte à Paris le 22 mai, à l'âge de soixante-quatre ans. Miss Lyon et mannequin de haute couture, cette jeune fille à la beauté altière s'intégra en octobre 1950 à l'équipe de Roger Planchon. La petite troupe, qui recevait alors l'hospitalité d'une salle paroissiale, se fit connaître par un alerte montage de textes, *Bottines et collets montés*. Un premier prix obtenu à Mâcon dans un concours de théâtre amateur détermina les jeunes aventureux à se professionnaliser. Julia Dancourt figura encore dans la distribution du *Faust* de Marlowe et de l'*Hamlet* de Kyd, deux spectacles de Planchon, avant de « monter » faire carrière à Paris. Elle y fut dirigée par Olivier Hussenot, Jean-Pierre Grenier, André Barsacq, tout en participant ponctuellement aux spectacles de ses anciens camarades, installés au Théâtre de la Cité, à Villeurbanne : elle fut une brillante Milady dans *Les Trois Mousquetaires*. Restée très liée avec ses compagnons des premières années, elle joua dans *George Dandin*, dans *La Remise* – la première pièce de Planchon – et dans *La Villégiature*, de Goldoni, mise en scène par Jacques Rosner.

■ **KRONID LIOUBARSKI**, ancien dissident soviétique et militant des droits de l'homme, est décédé le 23 mai d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante et un ans, alors qu'il se trouvait en vacances à Bali en compagnie de sa femme. Né en 1934, astronome de profession, Kronid Lioubarski entre en dissidence dans les années 70. En 1972, alors qu'il travaille au centre de recherches en astronomie de Tchernogolovka, près de Moscou, il est arrêté et condamné à cinq ans de travaux forcés pour « *propagande antisoviétique* ». Relâché en 1977, le KGB le met en demeure de choisir entre la réincarcération ou l'exil. Il choisit alors d'émigrer à Munich, où il travaillera pour le service russe de Radio Liberté. Comme beaucoup d'anciens dissidents, il regagne la Russie après la tentative de putsch d'août 1991, qui consacre la fin de l'URSS. Devenu rédacteur en chef adjoint de l'hebdomadaire *Novoe Vrémia*, il continuait, dans la Russie eltsinienne, à dénoncer les violations des droits de l'homme, jouissant d'une popularité jamais démentie au sein du mouvement dissident.

■ **VIRGIL ROSS**, pionnier du cinéma d'animation, est mort le 17 mai à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il avait débuté comme rédacteur d'intertitres, au temps du cinéma muet, avant de devenir un des partenaires de Tex Avery dans les studios de Walter Lantz. En 1935, il avait suivi Tex Avery à la Warner Bros, où il devait travailler sur de nombreux dessins animés de la série des Bugs Bunny. Les derniers films auxquels il collabora furent, en 1982, *Hey, Good Lookin'*, de Ralph Bakshi, et *Bugs Bunny Third Movie-1001 Rabbit Tales*.

■ **PETER PASETTI**, acteur allemand, qui est mort le 23 mai à l'âge de soixante-dix-neuf ans, avait débuté au théâtre, en Bavière, à la fin des années 30. Il avait tourné plus de cent cinquante films, tant pour le cinéma que pour la télévision. Sa voix était connue des spectateurs allemands, puisqu'il avait doublé notamment Orson Welles, Gary Cooper et Charles Boyer.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 23 mai sont publiés :

● **Génocide** : une loi adaptant la législation française aux dispositions de la résolution 955 du Conseil de sécurité des Nations unies instituant un tribunal international, en vue de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis en 1994 sur le territoire du Rwanda et, s'agissant des citoyens rwandais, sur le territoire d'Etats voisins.

● **CIE-Jeunes** : un décret modifiant le décret relatif aux contrats initiative-emploi. Peuvent bénéficier de contrats initiative-emploi les jeunes âgés de dix-huit à moins de vingt-six ans, ayant au plus achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire ou ayant abandonné leur scolarité avant l'année terminale du second cycle court professionnel, dans certaines conditions.

● **GIAT** : un décret relatif au régime des pensions des ouvriers de la Société nationale GIAT-Industries.

● **Finances** : un arrêté relatif à la création d'obligations assimilables du Trésor en écus, 7 % avril 2006.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Anne MATTHIEU-BOUÉ
et
François BOUÉ,
Cécile, Pierre et Gilles

sont heureux d'annoncer la naissance de
Pauline,

le 13 mai 1996.

94, rue Broca,
75013 Paris.

Anniversaires de naissance

Mamanouske et Florinou
font plein de bisous à

Nenaud Souk

pour ses vingt ans.

Décès

– La Rochelle, Bordeaux, Paris, Ténès, Boghari.

M. Léon Feredj,
son époux,
Sylvia et Jean-Yves Duyck,
Roland et Solange Feredj,
Rémi et Nicolette Feredj,
ses enfants,
Mathieu, Clément, Margaux,
Elsa et Judith,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Huguette FEREDJ,
née CAQUINEAU,
retraitée de l'enseignement public,

survenu le 23 mai 1996.

– Louise Lafforgue,
son épouse,
Ariane Lafforgue,
sa fille,
Sœur Monique de Notre-Dame de Chartres,
sa sœur,
Les familles Deloffre-Avital,
ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gilbert LAFFORGUE,
maître de conférences
à la Sorbonne-Paris IV,
ancien Evadé de France,
ancien combattant du 1[er] bataillon
de choc et de la 5[e] DB,
croix de guerre avec 2 citations,
médaille des Evadés,

survenu le 24 avril 1996 à Champcueil (Essonne).

Les obsèques ont eu lieu le 2 mai à Saint-Pierre de Montmartre, suivies de l'inhumation au cimetière d'Ivry-Parisien.

– M[me] Valentine Liebherr,
son épouse,
Ses filles, gendres et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André LIEBHERR,
dit Georges TERNET,

dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu à Suresnes, le 15 mai 1996, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sa famille et ses amis en France
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Dicky RANSOHOFF,

survenu à Tampa, Floride, USA.

– Frédéric et Marilyne Wolf,
son fils et sa belle-fille,
Hélène et Patrick Yaïche,
sa fille et son gendre,
Sophie et Nathalie Wolf,
Hugo et Basil Yaïche,
ses petits-enfants,
Jacqueline et Arthur Ucko,
sa sœur et son beau-frère,
Marlyse et Georges Ucko,
sa nièce et son neveu,
Elie Ehrlich,
son filleul,
ont la douleur de faire part du décès de

Ruth WOLF,
née LÉVY,

survenu le samedi 18 mai 1996, à Paris.

L'enterrement a eu lieu le lundi 20 mai, à Thionville.

9, boucle Jules-Verne,
57100 Thionville.

Hommages

– Une cérémonie d'hommage
à la mémoire du rabbin

Isidore Zacharia
FRANK FORTER,

décédé le 24 avril 1996,
5 Iyar 5756,

aura lieu
le dimanche 2 juin 1996,
à 18 h 30 précises,

A la synagogue de Neuilly-sur-Seine
12, rue Ancelle.

En présence de
MM. les Grands Rabbins
de France et de Paris
et de MM. les Présidents
du Consistoire central et de Paris.

Anniversaires de décès

– Le 30 mai 1995,

Thomas GOSSET

nous quittait.

Une messe sera célébrée à son intention, le jeudi 30 mai 1996, à 18 h 30, en l'église Saint-Eustache (chapelle Sainte-Agnès), 1, rue du Jour, Paris-1[er].

Marianne HARBURGER.

Sa famille, ses amis, se souviennent.

Colloques

– L'Association des amis de la revue Passages organise un colloque au Sénat, salle Clemenceau, le vendredi 7 juin 1996, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30 sur le thème : **« Que seront les Fonds de pension à la française ? Enjeux sociaux, politiques et culturels de la capitalisation. »** Débats animés par Erik Izraëlewicz et François Charpentier, avec les parlementaires Philippe Marini, Pierre Moscovici et Paul Loridant ; Emile Malet, Gérard Athias, Hervé Le Bras, Jacques Creyssel (CNPF), Jean-Marie Spaeth (CNAV), Jean-Luc Cazettes (CGC), Benoit Jayez (FO), Philippe Desfossés (ministère du travail), le docteur Jean-Paul Escande, Olivier Pastre, Michel-Louis Lévy, Jean-François Perraud (CGT), Alain Schlumberger...

Adresse : Palais du Luxembourg, Sénat, salle Clemenceau, 15, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

Réservation et inscriptions : tél : 45-89-30-02 – Fax : 44-23-98-24.

« La Liberté en Italie : 1796-1797 »
colloque organisé par le Centre
d'études d'histoire de la défense,
le vendredi 7 juin 1995,
(séances : matinée à 9 h 15/
après-midi : à 14 h)
au château de Vincennes,
Pavillon du Roi.
Entrée libre, participation sans frais.
Envoi du programme : 41-93-34-85.

Conférence

Le Centre de documentation juive contemporaine
organise le jeudi 30 mai à 19 h 30 une conférence-débat sur le thème du **Pillage des œuvres d'art par les nazis**, en présence de M[me] Françoise Cachin, directeur des Musées de France : M. François Renouard, directeur des Archives et de la Documentation au ministère des affaires étrangères : et M. Hector Feliciano, *journaliste et auteur de l'ouvrage Le Musée disparu.*

Au CDJC, 17, rue Geoffroy-l'Asnier
75004 Paris
Tél. : 42-77-44-72 – Entrée libre.

Le Centre de documentation juive contemporaine organise
le mercredi 29 mai 1996 une journée **portes ouvertes réservée aux documentalistes et bibliothécaires.** Entrée libre (sur présentation d'un justificatif) de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h.
A 15 h, visite-conférence présentant le Mémorial, les activités du CDJC (archives, bibliothèque, photographies, publications) et la nouvelle exposition, **« Internement des Juifs sous Vichy ».**

Au CDJC, 17, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris.
Tél. : 42-77-44-72

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE
● **Séminaires**
François NOUDELMANN : **« Image et absence »,**
6, 13, 20 et 27 juin, 18 h-20 h, amphi B et A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.
Richard SHUSTERMAN : **« L'esthétique à la fin de la modernité »,**
12, 17 et 18 juin, 18 h-20 h, salle de débats A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.
Serge MARTIN : **« La sémiotique musicale et ses implications philosophiques,**
6, 13, 20 et 27 juin, 17 h 45-19 h 45, Salle CIPh, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.
Pascal MICHON : **« Conditions théoriques d'une histoire du sujet »,**
5 juin, 18 h-20 h, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.
Didier VAUDENE, René GUITTART, François BAUDRY, René LEW :
« Psychanalyse et « réforme de l'entendement », II »,
28 mai, 18, 27 juin, 21 h-23 h, salle RC1, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris-5[e]
Michaël WETZEL : **« Les langages de l'oubli – les lieux de la terreur » :** interventions de Georg C. Tholen « Parler après Auschwitz »,
4 et 6 juin, 18 h-20 h, salle de débats B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.
Alain BADIOU : **« Saint Paul et la fondation de l'universalisme, »**
5 juin, 20 h-22 h, amphi 44, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris-5[e].
● **Samedi autour d'un livre**
l'image écrite ou la déraison graphique d'Anne-Marie CHRISTIN avec D. Cohen-Lévinas, F. Jullien, J. Lichtenstein, R. Chartier, J.-M. Durand,
1[er] juin, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.
● **Colloque**
Les affects en musique
responsables : Danièle Cohen-Lévinas, Paolo Fabbri,
avec C. Buci-Glucksmann, G. Dazzi, J. Lichtenstein, M. Levinas, M.-L. Mallet, F. Nicolas, F. Romitelli,
9 h 30-18 h, Institut culturel italien, 50, rue de Varenne, Paris.
Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.
Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85. – Autres renseignements : 44-41-46-80.

Débats

– *Sous le haut patronage de* **Philippe Douste-Blazy**, ministre de la culture,

L'Institut d'études supérieures des arts (IESA) a le plaisir de vous inviter à une **table ronde sur le « textile »** avec des professionnels des secteurs public et privé,

mercredi 29 mai 1996,
de 10 h 30 à 13 h 30.

IESA,
5, avenue de l'Opéra,
75001 Paris.

Invitation sous réserve d'inscription.
Contact : François Monnot des Angles.
Tél. : 42-86-57-01.

Jeudi 30 mai à 20 heures.
Le Club Convaincre Paris
organise une rencontre avec Huguette Bouchardeau :

« Le parcours d'une femme
en politique,
au *2 bis*, rue Elzévir, 75003 Paris
Métro Saint-Paul-le-Marais (entrée libre).

LES JOURNÉES
DE RÉFLEXION DES ATELIERS
DE RECHERCHE MÉTHODOLOGIQUE
DE L'INATHÈQUE DE FRANCE

se tiendront les vendredi 7 (de 9 h 30 à 17 h) et samedi 8 juin (de 9 h à 13 h 30) à la Maison de la chimie (Paris, 7[e]). Elles présenteront le bilan de deux années de réflexions menées par des universitaires, des chercheurs, et des professionnels de la gestion d'archives audiovisuelles, sur les apports présents et à venir de l'Inathèque de France (dépôt légal de la radio-télévision) à la recherche.

Inscription à l'Inathèque de France : 49-83-30-11 (programme et invitation sur demande).

– Le Centre communautaire de Paris, RCJ et L'Arche présentent, mercredi 29 mai 1996, à partir de 20 heures :

Soirée élections israéliennes
à l'Hôtel Hilton
18, rue de Suffren – 75015 Paris.

Premières estimations, premiers résultats, tables rondes, débats, avec la participation de journalistes, d'hommes politiques, d'intellectuels et de personnalités communautaires.

Réservations, tél. : 49-95-95-92.
Participation aux frais.

Galas

– Les élèves de l'Ecole polytechnique organisent, samedi 8 juin, à Palaiseau, la 134[e] édition du gala de l'X. La totalité des bénéfices de ce gala sera reversée à l'association de lutte contre le sida Aides. Les places seront mises en vente à partir du 28 mai, dans les Fnac, Virgin, Nuggets, ainsi que dans les grandes écoles et universités parisiennes au prix de 130 francs et sur place le soir même, au prix de 160 francs.

Expositions

« 1936-1945 **Magnum avant Magnum** ».
Photographies de Cartier-Bresson
Capa, Rodger & Seymour. Jusqu'au 28 octobre, au CHRD, 14, av. Berthelot 69007 Lyon. Rens. : 78-72-23-11.

Communications diverses

Bourses de Recherche

Pour l'année universitaire 1996-1997, le Comité pour l'histoire de La Poste attribuera :
● des bourses d'un montant annuel de 10 000 F à 25 000 F.

● **Bénéficiaires** : étudiants inscrits dans une université française et préparant une maîtrise, DEA, DESS ou thèse de doctorat.

● Le sujet de recherche doit impérativement porter sur l'histoire de La Poste, de l'Ancien Régime à nos jours.

● Dossier d'inscription à retirer avant le 30 septembre 1996 à l'adresse suivante :

Comité pour l'histoire de La Poste,
Muriel Le Roux ou Benoit Oger,
Case postale D722,
4 quai du Point-du-Jour
92777 Boulogne-Billancourt.
Tél. : 41-41-62-26
Fax : 41-41-86-02

Soutenances de thèse

– M[me] **Zeinab Khadra** présentera, jeudi 6 juin 1996, à 9 h 30, salle Marcel-Mauss, à l'Ecole pratique des hautes études, section des sciences religieuses, 45, rue des écoles, 75005 Paris, une thèse de doctorat intitulée :

Exégèse coranique et imamologie
dans les traditions attribuées
à l'Imam Ga'far al-Sadiq.

Cette soutenance est publique.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
42-17-21-36
Téléphone :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42

هكذا من الأصل

(Publicité)

Destins croisés des Palestiniens chrétiens

Depuis vingt ans, plus de la moitié de la population chrétienne a fui la Palestine. Alors que les Arabes chrétiens d'Israël, divisés en une quinzaine de rites et de communautés, défendent leur identité, ceux des territoires luttent pour leur survie

LA vraie-fausse paix qui règne en Israël fait tourner les têtes. Les identités deviennent aussi flottantes que l'insécurité reste menaçante. *« Nous ne savons plus ce que nous sommes. Citoyens israéliens, oui, mais nous avons fait grève après les bombardements de Tsahal du Liban sud »* : ainsi Elias Chacour, prêtre grec-melkite (catholique) d'Ibillin, au nord du pays en Galilée, exprime-t-il le désarroi de ses 150 000 compatriotes qu'il définit à la fois comme *« arabes, palestiniens, chrétiens et citoyens juifs »*. Après l'attentat terroriste de Tel-Aviv, le 8 mars, il a organisé des collectes de sang dans son collège de Mar Elias, où il accueille autant d'élèves musulmans que de chrétiens et treize professeurs juifs. *« Il n'y a jamais eu autant de sang versé depuis les accords d'Oslo*, affirme le prêtre. *Cessons donc de parler de paix et parlons enfin de justice. La vraie réponse aux intégristes de Hamas, c'est de donner des écoles à ceux qui n'en ont pas, du travail aux chômeurs et du pain à ceux qui n'ont plus rien à manger. »*

En vingt ans, Elias Chacour a vu partir plus de la moitié de la population chrétienne du pays. Destination : Toronto ou la Californie, Melbourne ou Paris. Il ne croit pas un instant qu'ils reviendront, mais son obsession est de retenir les jeunes encore présents, chrétiens ou musulmans, d'en faire des professeurs, des ingénieurs, pourquoi pas de futurs fonctionnaires d'Israël ? A Ibillin, il vient d'ouvrir un cycle universitaire entièrement arabe, qui accueille déjà 450 étudiants. Ceux-ci se définissent d'abord comme Palestiniens d'Israël. Ils vont aux concerts rock des musiciens israéliens, supportent les équipes de football ou de basket israéliennes, iront travailler demain dans des entreprises israéliennes. Ils ont pleuré à la mort de Rabin et se disent prêts à faire le service militaire pour Tsahal : *« C'est le ministère de la défense qui nous refuse »*, se plaignent-ils. Ils se méfient pourtant, comme de la peste, de toute assimilation : *« Nous ne voulons pas être les Indiens d'Amérique. Nos racines arabes sont ici. Pas question de devenir la réserve naturelle d'Israël. Notre identité arabe, nos droits, c'est à nous de les protéger. »*

Les Arabes d'Israël ne sont pas loin d'un million, soit un cinquième de la population. Minoritaires, chrétiens et musulmans s'entendent plutôt bien. Dans les villages de Galilée, ils vivent ensemble, quoique *« chacun de son côté »*. Mais, rejoignant les positions de la gauche laïque israélienne, ils disent rêver d'un Etat pluraliste, sorti de la mystique sioniste, déconfessionnalisé, multiethnique, où toutes les communautés seraient sur un pied d'égalité. Ils applaudissent à la perspective d'un nouvel Etat palestinien, suivent son douloureux accouchement, mais, pour rien au monde, n'iraient habiter dans ce qu'ils appellent encore, par habitude, les *« territoires »*, même libérés. *« Notre terre est en Israël*, dit Emile Shoufani, directeur de collège à Nazareth depuis vingt ans. *Notre situation économique est mille fois meilleure que dans n'importe quel pays arabe. Ici, on est libre et on a plus confiance dans la liberté proposée par les juifs que dans celle proposée par Arafat. »*

On ne peut être plus clair. Marroun Tanouz, trente-cinq ans, est le curé de Cana. Le vrai Cana du miracle, en Galilée, dit-il en gonflant la poitrine, et non celui du Liban sud, tragiquement endeuillé. Arabe, chrétien melkite, il est né et s'est marié en Israël, a les meilleures relations avec les musulmans, mais il ne se sent presque rien de commun avec les Arabes palestiniens des territoires. *« Ici, nous sommes protégés*, dit-il. *Nous vivons comme une minorité respectée et je n'ai aucune peur pour l'avenir. Si Israël fait la paix avec la Jordanie ou avec la Syrie, ce n'est pas pour faire la guerre chez lui. »*

Sur la terre du Christ, il y a donc bien deux catégories de chrétiens, déjà divisés en une quinzaine de rites et communautés. Parlez à ceux d'Israël du « bouclage » de Jérusalem ou des terres généreusement données à l'Eglise par leurs parents et « spoliées » par Israël, et la hiérarchie courbera la tête. *« Je dois être loyal avant tout*, explique Mgr Maximus Salloum, évêque grec-catholique de Haïfa. *Je dois respecter la loi d'Israël et Israël doit respecter mon rang d'évêque. Je n'ai pas à me prononcer sur la politique entre Arabes et Israël, ni sur le problème des terres. »* Autrement dit, ne parlons pas de ce qui fâche. Les écoles chrétiennes de son diocèse de Galilée ne sont-elles pas financées à plus de 80 % par le gouvernement israélien ? Ce qui ne l'a pas empêché de faire une visite à Gaza au nouveau président Arafat.

AUTANT dire qu'il y a peu de dialogue entre des hiérarchies ecclésiastiques lointaines et étrangères (le patriarche grec-melkite est libanais, siège à Damas et n'a jamais pu se rendre en Israël) et les communautés chrétiennes à la base. Des pétitions circulent, signées par des prêtres. A propos des terres qui appartenaient aux Eglises, Elias Chacour n'hésite pas à parler de *« corruption profonde »*, traduisant par ce mot excessif le désarroi des Arabes, chrétiens ou musulmans, qui, citoyens israéliens depuis quarante-cinq ans, ont suivi jour après jour la tragédie palestinienne, ont cru à une paix possible avec Israël, mais qui, à peine surgie de discussions secrètes à Oslo et d'une poignée de mains à Washington, semble déjà se dérober.

Alors que les Arabes vivant en Israël cherchent à défendre leur identité, ceux de Jérusalem, des territoires encore occupés et des villes sous autonomie palestinienne en sont encore à lutter pour leur survie. Surtout depuis le « bouclage » consécutif aux attentats anti-israéliens.

Le cheikh Sharif El-Alami, professeur d'histoire islamique et recteur des mosquées de Jérusalem, se lamente devant un tel luxe de répression : *« Des pèlerins viennent de France par milliers visiter nos mosquées. Et des musulmans qui vivent à 2 kilomètres ne peuvent même pas venir y prier. »* Il comprend d'autant moins que la communauté musulmane modérée désapprouve le terrorisme contre les civils israéliens : *« Quand la bombe a explosé à Tel-Aviv, nous avons pleuré autant que quand l'obus a déchiqueté une centaine de musulmans à Cana au Liban. »*

Dans la population chrétienne, on ne saisit pas davantage les raisons d'un zèle policier dont les conséquences sont dramatiques. Les attentats anti-israéliens ont été également condamnés par tous les évêques et patriarches. *« Nous vivons une très grande tragédie*, explique Mgr Lufti Laham, vicaire patriarcal grec-melkite. *Il n'y a pas un seul Palestinien – enfant, malade, enseignant, médecin – qui ne soit pas touché par ces mesures de répression. La paix n'a pas besoin d'autant de souffrances, ni de martyrs. »* La commission chrétienne Justice et Paix parle de *« punition collective »* et rappelle les moments les plus sombres de l'Intifada. Gaza a faim et les rêves de paix semblent envolés.

La plupart des travailleurs journaliers de Jérusalem sont, depuis des semaines, bloqués dans les territoires. Les écoles et les hôpitaux sont complètement désorganisés, faute de professeurs et de médecins empêchés de circuler. Des malades, des femmes enceintes sont refoulés aux *checks-points* qui bouclent la capitale. L'intervention du nonce apostolique, Mgr di Montezemolo, n'a même pas permis à des prêtres d'obtenir un droit d'entrée à Jérusalem pour célébrer les fêtes de Pâques au Saint-Sépulcre. Et le patriarche latin, Mgr Michel Sabbah, premier Palestinien nommé à ce poste par le pape, a été arrêté à deux reprises sur la route de Gaza. *« On ne peut pas sacrifier la sécurité d'un peuple pour la sécurité d'un autre peuple »*, tonne le Père Zoomot Adib, au patriarcat latin. La paix, disent d'une voix commune évêques et patriarches, c'est pouvoir aller prier à Jérusalem, travailler à Bethléem, circuler de Jéricho à Ramallah.

Bethléem, précisément, redescend sur terre après l'enthousiasme qui avait soulevé la ville, passée en décembre sous autorité palestinienne. Sur le parvis de la basilique de la Nativité, des pancartes protestent contre des confiscations de terres. Quatre cent vingt familles sont en voie d'être expropriées en raison de la construction par Israël d'une route qui devrait relier les deux « implantations » juives de Gilo à Har Homah, au nord de la ville. Pour les autorités municipales, ce projet n'a pour but que de confisquer des terres palestiniennes, freiner l'expansion de la ville et son développement touristique. Hanna Nasser, maire-adjoint, étale des cartes : *« Ce sont des terres qui appartiennent pour 95 % à des chrétiens de Bethléem. C'est la seule fortune que leurs grands-parents avaient léguée à leurs enfants. »*

> « Nous ne voulons pas être les Indiens d'Amérique. Nos racines arabes sont ici. Pas question de devenir la réserve naturelle d'Israël. Notre identité arabe, nos droits, c'est à nous de les protéger »

Une vague de nostalgie se répand sur la ville-symbole de la jeune autonomie palestinienne. Avant 1948, les chrétiens y représentaient 90 % de la population. Ils sont moins d'un tiers aujourd'hui. On estime à 50 000 le nombre des chrétiens émigrés de Bethléem. Les Israéliens confisquent leurs terres et les musulmans rachètent leurs boutiques. *« Jusqu'à présent, on n'a pas eu un seul incident avec les musulmans. On vit avec eux comme des frères. Mais ça ne pourra pas continuer longtemps »*, prévient Hanna Nasser. Dans les trois camps de réfugiés qui encerclent la ville, des enfants jouent à la guerre en dressant les poings au cri de *« Hamas »*.

Le bilan n'est pas que négatif. Les responsables se réjouissent d'une sûreté plus grande. Le harcèlement quasi-quotidien avec la police israélienne dans les villes et les camps a disparu. Mais tous les ingrédients – bouclage, crise économique – sont réunis pour la nouvelle intifada que chacun redoute ici. *« Comment pouvez-vous vivre en paix si votre voisin a faim ? »*, demande Mgr Lufti Laham à Jérusalem. Dans les villes « libérées », 60 % de la population en âge de travailler est au chômage. Le revenu des Palestiniens est estimé à 700 dollars (3 500 francs) par tête et par an. Pas loin de là, en Israël, il est de 15 000 dollars. Quand on demande à Hanna Nasser à quelle date il escompte voir revenir sa famille partie au Salvador, en Colombie et en Haïti, il répond, dans un sourire impuissant : *« Revenir en Palestine ? Mais pour y faire quoi ? »*

Quelle sera la place des chrétiens dans la Palestine future ? Leurs « frères » de l'intérieur d'Israël prennent conscience de leur force nouvelle : *« Nous sommes en train de constituer une communauté arabe à 100 % palestinienne et à 100 % israélienne »*, affirme le Père Elias Chacour. *Mais ils sont* politiquement trop divisés pour peser à la Knesset (*Le Monde* daté 19-20 mai). Ceux des territoires libérés hésitent encore à s'engager. Leurs élites sont peu nombreuses et dispersées. Quelques-uns figurent dans l'entourage de Yasser Arafat (Ramzi Khoury, Nabil Abu Rudaeh), mais ils n'ont que 9 députés sur 88 à l'Assemblée palestinienne, obligés de se montrer plus *« nationalistes »*, disent-ils, pour prouver leur loyauté, notamment aux musulmans qui les considèrent le plus souvent comme une « vitrine » de l'Occident.

Etonnant destin que celui de ces chrétiens de Terre sainte, héritiers des premières communautés qui avaient suivi le Christ. Ils sont capables, aux portes du Saint-Sépulcre et pour en monter la garde, d'en venir aux mains et, en même temps, veulent jouer les juges de paix entre Israéliens et Palestiniens. Ils s'affirment comme les chrétiens les plus libres du Proche-Orient, mais ils se plaignent de ne compter pour rien aux yeux des juifs et des musulmans. Ils se disent investis d'une mission dans la société palestinienne, mais peinent à renoncer à leurs divisions et à leurs privilèges.

ET les voici aujourd'hui face au nouveau grand Satan : ces chrétiens fondamentalistes qui débarquent en Israël pour y attendre le retour du Messie. Les évêques sont obligés de faire des mises au point visant l'« Ambassade chrétienne internationale à Jérusalem », plus sioniste que les juifs sionistes. Jan Willem Van der Hoeven, son fondateur, clame à qui veut l'entendre que le Christ reviendra, *« non pas à Dallas ou à Paris, mais à Bethléem »*. Encore faut-il *« que l'OLP évacue Bethléem »* ! En décembre, l'« Ambassade chrétienne » avait manifesté contre l'autonomie de la ville, de même qu'elle milite encore contre l'évacuation des colonies juives. Ces fous du Messie détestent les chrétiens palestiniens qui ont signé un pacte avec le *« diable Arafat »*. Ce sionisme chrétien ne fait plus rire personne. Il réunit chaque année à Soukhot, en présence du premier ministre, plusieurs milliers de juifs et chrétiens messianiques. De quoi brouiller un peu plus les identités dans un pays où la paix entre chrétiens, juifs et musulmans ne tient encore qu'à un fil.

Henri Tincq

Dessin : Daniel Maja

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

La paix suspendue au choix d'Israël

Suite de la première page

Le premier ministre-candidat l'a répété dimanche soir lors de sa rencontre télévisée avec son challenger : *« Sur Jérusalem, ce sont les Palestiniens qui devront faire des compromis. »*

Pour le reste, le flou est de rigueur. Les accords d'Oslo – c'est à *la fois leur force et leur grande faiblesse*, puisqu'ils permettent à leurs opposants armés d'en faire une lecture sombrement pessimiste qui justifie à leurs yeux tous les excès – ne fixent aucun objectif final précis. Contrairement à une idée trop répandue, si l'OLP a solennellement reconnu à plusieurs reprises l'existence d'Israël sur l'ancienne terre de Palestine, l'Etat *juif, lui, n'a toujours pas admis* le droit à l'autodétermination des Palestiniens.

Les accords négociés et finalisés à Oslo en septembre 1993, pas plus que ceux qui ont suivi, n'obligent Israël à retirer ses soldats et ses colons de Gaza et de Cisjordanie. Au pouvoir, la droite peut très bien *considérer, sans violer la lettre des* accords, que les retraits opérés jusqu'ici par Tsahal hors des deux tiers du petit territoire de Gaza et hors de sept localités arabes de Cisjordanie suffisent. Telle est bien d'ailleurs son intention. *« La réalité d'Oslo,* constatait début mars Yossi Abimeïr, l'un des plus proches lieutenants de M. Nétanyahou après avoir été celui d'Itzhak Shamir, *n'est pas beaucoup plus que ce que nous proposons nous-mêmes aux Palestiniens : autonomie civile dans les villes, contrôle de la sécurité entre nos mains. »*

Si le Likoud reprend le pouvoir, le « redéploiement » militaire à *Hébron*, haut lieu du radicalisme et de l'affrontement judéo-musulman, mais aussi ville de 120 000 habitants arabes et de 450 partisans fanatisés du « Grand Israël », sera plus symbolique que réel. Il y aura sans aucun doute une explosion. Mais il y a plus grave. Car ce qui est menacé, c'est l'incontestable dynamique de coexistence pacifique israélo-arabe, qui s'est développée, avec quelques hauts et beaucoup de bas, grâce aux accords d'Oslo. C'est d'abord cette dynamique, ingrédient capital de l'espoir de paix dans la région, qui sera détruite par *« Bibi » et les siens.*

Officiellement, le cartel des droites n'envisage pas d'y mettre fin, parce qu'il est légaliste et qu'il a constaté que, en dépit des meurtriers attentats islamistes, d'une part, de la poursuite de l'occupation militaire, des bouclages à répétition, des confiscations de *terres et des arrestations de masse*, d'autre part, le processus de paix restait majoritairement populaire, aussi bien chez les Israéliens que les Palestiniens.

Simplement, confiait encore récemment Yossi Abimeïr, *« nous en changerons la direction ».* Et pour plus de clarté, le théoricien de la *droite ajoutait : « Nous devons renouer les liens du peuple juif avec Hébron, Naplouse et tous les lieux saints de nos ancêtres (...). Les Arabes pourront voter en Jordanie s'ils le veulent. »* Face à ces périlleuses *certitudes, qu'offrent* Pérès et les siens ? A part le redéploiement rapide de l'armée hors de la plus grande partie d'Hébron sitôt après les élections, rien de bien concret sinon la volonté sans cesse réaffirmée de parvenir, dans les trois ans, à un accord négocié avec Yasser Arafat sur le statut définitif *des territoires occupés, Jérusalem-*Est compris.

L'accord sera d'autant plus fastidieux à établir que, deux mois avant l'élection, Shimon Pérès, qui connaît sa carte électorale sur le bout des doigts, a décidé que sa meilleure chance de dissoudre une part de la méfiance dont il est l'objet consiste à dire aux Israéliens : votez pour moi, je ne braderai pas le pays puisque tout accord avec les Palestiniens comme avec les Syriens vous sera soumis avant signature. Géniale idée préélectorale, ce double référendum annoncé. Mais le carcan ainsi déposé sur les épaules des négociateurs leur permettra-t-il d'aboutir ?

« Courage, monsieur le premier ministre ! Dites-nous qu'il n'y a pas d'autre sécurité que la paix ! Dites-nous qu'il n'y a pas de paix possible sans la naissance d'un Etat Palestinien aux côtés d'Israël ! » Shimon Pérès n'a pas entendu l'appel de ce vieil et incorrigible « peacenik » qu'est Ouri Avnéri, ancien député de gauche et président d'un petit mouvement *judéo-arabe* pour la réconciliation. Shimon Pérès est resté sourd aux prières de ses partenaires du Méretz, le seul parti sioniste de la Knesset (12 élus aujourd'hui) à avoir inscrit la création d'un Etat palestinien dans son programme.

« Dites-nous qu'il n'y a pas de paix possible sans la naissance d'un Etat palestinien aux côtés d'Israël »

Le premier ministre-candidat n'a accepté que du bout des lèvres, et sur la pression de l'aile gauche travailliste, le retrait de l'interdiction de *principe qui pesait, dans* la plate-forme de 1992, sur l'éventuelle naissance de la souveraineté palestinienne. Il sait, lui, que les gens de droite ne mentent pas lorsqu'ils impriment en douce des autocollants proclamant que *« la majorité juive d'Israël est avec " Bibi " Nétanyahou »,* que *« " Bibi ", c'est bon pour les juifs ! »* Il sait que 90 % des religieux et des ultra-orthodoxes votent à droite. Il sait qu'au moins la moitié des Israéliens d'origine russe vont dans le même sens. Et aussi 60 % des sépharades, les juifs originaires des *pays arabes.* Shimon Pérès sait que l'idée de *« génération Rabin »*, développée après l'assassinat de son vieux rival pour faire accroire que la jeunesse israélienne est globalement pour la paix et les concessions, devait plus à l'imagination *des faiseurs d'images qu'à la vérité.*

La sympathique et télégénique *réalité qui* prévaut à Tel Aviv n'est pas celle de tout Israël. Ce n'est pas plaisant à dire, mais c'est la vérité démontrée par tous les sondages, toutes les études sociologiques : en 1996 comme en 1992, la majorité des jeunes juifs israéliens de dix-huit à vingt-quatre ans voteront à droite, parfois à l'extrême droite. *S'il est élu, c'est à des voix non sionistes,* celles des Palestiniens d'Israël (12 % de l'électorat), que *Shimon Pérès devra sa victoire.* Reste à espérer qu'ils se *rendront massivement* aux urnes et qu'au *moment de glisser* le bulletin dans l'urne l'image sanglante du massacre de Cana ne leur reviendra pas en mémoire...

Patrice Claude

RECTIFICATIF

FORCE DÉMOCRATE

François Bayrou, qui a appelé au rassemblement silencieux du Trocadéro, mardi 28 mai, à la mémoire des religieux assassinés en Algérie, est président de Force démocrate, et non de France démocrate, comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* daté 26-27 mai.

Le Monde

ÉDITORIAL

Halte au fanatisme

IL faut remonter à la profanation de Carpentras en 1990 – dont les auteurs n'ont toujours pas été identifiés – et, plus près de nous, à l'assassinat d'Itzhak Rabin, fin 1995, pour retrouver pareil moment d'unanimité nationale. L'annonce de l'exécution par le GIA de sept moines trappistes en Algérie a suscité dans tout le pays, au-delà des frontières politiques, syndicales, confessionnelles et philosophiques, un mouvement d'indignation qui contraste singulièrement avec la faible mobilisation – qu'il faudra aussi un *jour expliquer* – observée au cours des deux mois de leur enlèvement.

Unanimité trompeuse toutefois, si on observe la mise hors jeu du Front national, absent de la manifestation de la place du Trocadéro mardi soir et qui a choisi de s'associer le lendemain à un Requiem à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. *Fictive également* en raison des divergences qui continuent d'opposer les familles politiques sur l'immigration et sur le terrorisme en Algérie, lequel a ses prolongements sur le sol de notre pays. Ces arrière-pensées n'altèrent toutefois en rien la vigueur de la protestation et la clarté du message : le rejet de tout fanatisme.

Paradoxe sans précédent. Au-delà de leur mort, sept moines, dont la vie fut entièrement consacrée au silence, auront réussi ce tour de force de remplir les églises, les mosquées et la place publique. Dans ce vieux pays de tradition laïque, les « deux France » se réunissent pour saluer la mémoire de ces témoins de la fraternité, qui avaient pris le risque du martyre en refusant d'abandonner un pays qu'ils aimaient. *Il reste à espérer que cette émotion, suscitée* par l'horreur de leur exécution, ne restera pas sans lendemain dans un combat contre l'intolérance et l'intégrisme qui est toujours à reprendre.

L'islam a t-il été déjà ainsi mis au pied du mur ? Si les terroristes qui se réclament de lui ne choisissent généralement pas leurs victimes, le meurtre délibéré d'hommes désarmés, totalement désintéressés, porteurs d'une vérité nue, sans lien avec l'époque coloniale et tout un imaginaire occidental diabolisé, a choqué la communauté islamique. *Cette indignation-là ne pourra pas* non plus retomber. C'est désormais de l'intérieur de l'islam que doit venir la condamnation, l'excommunication d'hommes qui usurpent la parole sacrée et caricaturent l'islam, pour tuer au nom de Dieu.

Reste enfin l'Algérie, officiellement silencieuse, *dans ses tréfonds* traumatisée. *Là* encore, derrière l'émotion et l'unanimité se cache un mélange de mauvaise conscience et d'impuissance vis-à-vis de l'Algérie que tous les gouvernements français ont partagé depuis l'indépendance. Que la France ait refusé de négocier avec des terroristes est conforme aux principes *les plus* élémentaires de la morale internationale. Le pays *est toutefois en droit de savoir ce qui* a pu être tenté pour sauver les moines, au besoin contre la volonté des autorités d'Alger. Au risque d'accréditer la thèse que les religieux ont été victimes d'une raison d'Etat inhumaine et que la politique algérienne de la France ne se résume plus qu'à des aides financières et à *l'étalage* de bons sentiments.

Les gens *par Kerleroux*

EN CE QUI CONCERNE
LA REPRISE ON
PERÇOIT UN LÉGER
FRÉMISSEMENT
(VOUS POUVEZ
ME CROIRE JE
SUIS SPÉCIALISTE
EN FRÉMISSEMENTS)

KERLEROUX

DANS LA PRESSE

THE TIMES

■ La France explique qu'elle est intervenue en Centrafrique pour deux raisons : protéger ses citoyens et consolider la démocratie. Personne *n'a protesté contre cette opération : le président* centrafricain a donné son feu vert ; les pays voisins ont exprimé leur soutien ; et les contribuables français, qui ont d'autres soucis en tête, sont résignés. Seul le gouvernement français semble inquiet à l'idée de s'enliser dans un nouveau bourbier africain *(...)*. La décision du président Chirac de mettre fin à la conscription entraîne un changement de tactique et de philosophie. Une force professionnelle pourra toujours mener des opérations rapides pour défendre les intérêts français à l'étranger. Mais les garnisons dispersées dans les déserts et les jungles d'Afrique ne pourront plus jouer ce rôle. La France préfère aider à la mise sur pied d'une force africaine de maintien de la paix, capable de stopper les agressions et les massacres ethniques. Une telle force aurait pu intervenir au Rwanda, avant le génocide, et pourrait être déployée aujourd'hui au Burundi. La Grande-Bretagne soutient ce projet.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Cette manifestation du Trocadéro, c'est un symbole rare, celui de l'unité d'une communauté nationale *(...)*. Du Parti communiste au RPR, *tous seront là. Catholiques et protestants, juifs* et musulmans, athées et militants des droits de l'homme se retrouvant coude à coude. Il ne manquera, c'est logique, que le Front national. Ce geste civique marque, par une protestation silencieuse et par le recueillement, le refus de la violence et de l'exclusion, l'affirmation de la tolérance et de la solidarité. Ce rassemblement constitue aussi un échec pour le GIA. Ses tueurs *constateront que, loin de fissurer la communauté* française, ils la ressoudent, que les autorités religieuses musulmanes françaises condamnent leurs actes, sans la moindre équivoque.

Du rhinocéros au caméléon

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

BUCAREST, 28 mai. A l'heure où Roland-Garros confisque l'actualité, le visage du tennisman Nastase envahit les rues de Bucarest. On lui voit le poing au menton, tel le *Penseur* de Rodin, et le regard ravi qui suit les passings croisés. L'ancien champion roumain brigue, le 2 juin prochain, la mairie de la capitale. Les sondages le donnent en tête du tournoi. S'il gagne, il compte attirer les investisseurs *d'Occident grâce à sa notoriété* sportive, et à la stabilité d'un Etat dont ses amis ex-communistes ont gardé les rênes.

Cette survie au pouvoir des serviteurs de Ceausescu n'en finit pas de sidérer les visiteurs. Elle pose des problèmes plus généraux, quand la mémoire et les carrières *ont connu, comme en France*, de semblables escamotages. Le mot « survie » est faible : tout *s'est* passé ici comme si la sanglante expiation en mondiovision du Conducator et de Madame avait innocenté d'un coup les dirigeants mêlés à leurs sanglants délires.

A part deux suicides de généraux et quelques *procès limités* à la question des tirs sur la foule en *1989-1990, les apparatchiks de la* dictature communiste sont restés *en place, et ils prospèrent* grâce à on ne sait quel trésor de guerre. La presse libre s'interroge, mais aucun épilogue judiciaire n'a eu lieu. Aucun n'est envisagé à ce jour.

Le bourreau de la terrible prison Pitesti est mort dans son lit. L'épouse de l'ancien maire, un dur, possède une chaîne de confiseries. Le Patriarche des heures sombres, très compromis, trône toujours à Bucarest. Les anciens chantres du culte de la personnalité règnent encore au ministère de *la culture. L'ex-Securitate refuse* aux historiens ses archives, entre autres les précieuses lettres de Cioran à son frère, qu'elle a subtilisées, et les écoutes du philosophe Noica, lors de sa retraite-protestation dans les montagnes de Transylvanie.

L'embargo imposé par l'ONU envers Belgrade a *été* tourné au nom d'un pro-serbisme d'Etat, à base de solidarité orthodoxe. Aux douanes, les listes d'indésirables d'avant 1989 n'ont pas disparu des ordinateurs. Toute une tradition policière survit, visible, têtue, à la *terreur en principe abolie. Les ennemis* jurés d'hier se saluent dans l'escalier. Il se trouve des passants pour tirer fierté de la ruineuse curiosité psychiatrique dont témoigne le palais de Ceauscescu.

Deux tendances se font jour dans l'intelligentsia. Les uns refusent de refermer le dossier des *engagements et des écrits* pro-nazis de leurs intellectuels des an*nées 30. Les autres réclament le* Nuremberg du communisme qui *n'a pas eu lieu. On va jusqu'à invoquer* de part et d'autre les nombres de morts, six millions ici, soixante-dix millions là. Mais l'amnistie de fait a reçu l'onction du suffrage. Les Roumains qui la déplorent le font sans indignation, avec la pointe d'estime que s'attire la ruse des repentis reclassés. Une autre vertu nationale a pu jouer : une certaine pudeur des grabuges domestiques, un goût de l'entre-soi, un sens du « ça ne regarde que nous », qu'illustrent les *porches des maisons villageoises,* dont l'épaisseur et la fermeture soigneuse démentent la gaieté avenante des crépis mauves. On imagine mal que se prolongent, à la française, les *« qu'est-ce qu'il faisait en 1942 ? »* qui continuent à occuper nos fins de repas et à changer la mémoire de Vichy en querelle de famille inexpiable.

Il se pourrait qu'un échange d'oublis entre les mauvais souvenirs de l'ère Antonescu et ceux de l'ère Ceausescu aboutisse à un consensus amnistiant, au mépris des effets de gangrène qui pour*raient s'ensuivre*, comme chez nous, avec l'historiographie tronquée de Vichy. L'atavisme nationaliste y aiderait. La pérennité d'un Etat fort – fût-ce sous des houlettes inchangées – passe pour éviter les effondrements qui rebutent les capitalistes étrangers, et dont souffre la proche Bulgarie. Antibolchevisme et vieil antisémitisme seraient prêts à s'épauler.

Ici s'esquissent, comme ailleurs et jusque chez nous, des *retrouvailles confusionnistes* entre les doctrines rouges et les brunes. Des responsables du ministère de la culture poursuivent la réhabilitation de la Garde de fer amorcée par l'armée communiste elle-même, que commandait le propre frère de Ceausescu. Ce salmigondis idéologique hypernationaliste pourrait accompagner l'illusoire rentrée dans la modernité à laquelle font croire quelques commerces urbains à consommation et à profits rapides, sur fond de charrettes à ânes, d'usines rouillées, de chantiers interrompus, de routes défoncées et de salaires stagnant autour de 400 francs par mois.

Même si on ne s'exagère pas les avantages du traitement judiciaire de la mémoire et de ses mérites pédagogiques, si on mesure les *iniquités et les dégâts de toute* épuration, on se demande comment un pays peut faire totalement l'économie d'un retour collectif sur les pensées et les actions qui ont façonné son destin pendant soixante-dix ans. Si Raskolnikov n'a de cesse d'avouer son crime au juge Porphyre, c'est bien qu'il ne voit pas d'autre moyen d'apaiser son angoisse qu'un forfait demeure impuni. L'Histoire n'a-t-elle pas besoin d'un minimum d'évaluation raisonnée du passé, et de sanctions symboliques, pour reprendre sa marche, cette marche dont Cioran se désespérait naguère, jusqu'à haïr la vie même, que son « petit peuple » en fût exclu ?

Si Ionesco avait vécu plus longtemps l'après-communisme, on aurait *rêvé qu'il dénonce* aujourd'hui l'amnésie et les habiles reconversions des fanatiques totalitaires dont il a si bien décrit hier l'embrigadement par contagion et étourderie. Après les *Rhinocéros*, les *Caméléons !*

هكذا من الأصل

M. Benveniste, la science et « Le Monde »

par Alexandre Ghazi

DANS *Le Monde* du 22 mai, Jacques Benveniste a publié un article intitulé « L'ARC, les vaches et la recherche folles » dans lequel il explique en substance que la recherche en biologie fait fausse route depuis des dizaines d'années et qu'elle n'a apporté aucune réponse aux grandes pathologies modernes. Les biologistes du monde entier abusent les politiques et le public pour leur soutirer des crédits qui ne servent à rien. Tous coquins et crétins. Lui en revanche, seul contre tous, a trouvé la bonne réponse, qu'il expose à la fin de son article.

Ce texte a scandalisé les milieux scientifiques. Mais il est à prévoir que bien peu de chercheurs prendront la peine d'y répondre autrement que par l'invective privée ou par la dérision. Car démonter une argumentation qui amalgame critiques parfois justifiées et proclamations infondées prend du temps. Les chercheurs ont autre chose à faire. Ils auraient tort, pourtant, de prendre la publication de ce texte à la légère. Par la caution que lui confère la notoriété du *Monde*, elle va évidemment jeter le discrédit sur le travail de nombreux scientifiques.

Mais il s'agit de plus que cela. En fait, la décision qu'a prise ce quotidien de publier ce texte illustre une dérive extrêmement dangereuse de notre époque. La proclamation *urbi et orbi* dans les médias prend le pas sur le travail critique qui s'effectue au jour le jour dans les journaux scientifiques. Le temps des prophètes est revenu et la parole est à ceux qui crient le plus fort – ou qui ont des amis dans les rédactions. L'importance de l'enjeu justifie, me semble-t-il, qu'on prenne le temps de revenir dans ses grandes lignes sur les affirmations de l'auteur.

Dans la première partie de son article, M. Benveniste nous explique que les grandes découvertes thérapeutiques ne sont pas dues à l'accumulation des connaissances en biologie. La médecine a progressé par l'empirisme et par la technologie, pas par la science. Aucune découverte fondamentale n'a influé sur le traitement du cancer, des affections cardiovasculaires, infectieuses, etc. La faute en est aux revues anglo-saxonnes, qui font la loi – une louche de xénophobie ne peut pas faire de mal – et qui n'autorisent que la génétique et la biologie moléculaire, dont l'échec est patent. La situation serait différente en physique, en revanche, où l'amalgame entre progrès et science serait justifié.

Il est exact que beaucoup de découvertes thérapeutiques ont été faites de manière empirique ; une partie de la recherche en biologie a parfois consisté à comprendre le mode d'action de tel ou tel médicament – on sait par exemple seulement depuis peu comment agit l'aspirine, introduite au siècle dernier. Il n'en reste pas moins que la somme de connaissances accumulées depuis cinquante ans est considérable et qu'elle permet maintenant de faire de la recherche thérapeutique dans un cadre scientifique, décuplant par là même son efficacité. Mais il a probablement fallu pour cela qu'une certaine masse critique soit atteinte. Contrairement à ce que pense M. Benveniste, il en a été de même en physique, qui est une science plus ancienne.

Il est piquant de voir ce dernier affirmer qu'aucun traitement n'a été mis au point contre le sida et se plaindre quelques lignes plus loin de ce que le premier ministre soit obligé de mendier à l'étranger des antiprotéases. Car le développement des traitements du sida – et des antiprotéases en particulier – doit tout à cette approche moléculariste de la biologie que M. Benveniste fustige ; tout comme, d'ailleurs, les travaux qui ont amené, dans un temps record, à un test de dépistage. Il reste beaucoup à faire et dans beaucoup de domaines ; mais qui peut aujourd'hui ignorer l'importance qu'ont prise les avancées de la biologie dans nos vies ?

M. Benveniste oublie que la finalité première de la biologie n'est pas la thérapeutique, mais la connaissance, et que celle-ci a une valeur en soi. En supposant, ce qui n'est pas vrai ou plus vrai, que la biologie n'ait eu aucune retombée en médecine, elle mériterait encore d'être soumise à la critique pour ce qu'elle est : une tentative d'explication du vivant. Mesurée à l'aune de ses applications pratiques, la physique de Newton aurait eu bien du mal à survivre jusqu'à Lagrange ou Laplace.

> **Rejeter l'ensemble des acquis d'une discipline et jeter le discrédit sur le travail de dizaines de milliers de chercheurs en énonçant un tissu de contrevérités et en se réclamant de résultats non validés n'a aucun sens**

Si la démarche de la biologie est erronée, quelle est la solution ? Un retour à l'empirisme ? Non, M. Benveniste nous propose une sortie par le « haut » : le recours à la physique, la vraie, pas *« celle des biologistes »*, celle des ondes, celle des Newton, Faraday, Hertz, de Broglie – Fresnel, Maxwell et quelques autres sont oubliés, Dieu sait pourquoi. Une physique dont ceux qui s'occupent de biologie ne savent rien bien sûr, mais que M. Benveniste maîtrise apparemment fort bien. On ne poussera pas la discourtoisie jusqu'à lui demander d'en faire la démonstration au tableau noir.

Suit alors un ébouriffant scénario de science-fiction où il nous est expliqué qu'en numérisant certains signaux hertziens spécifiques de chaque substance biologique il serait possible de soigner les gens par téléphone. Benveniste possède, seul au monde, cette technique. Et, malgré l'opposition des « savants », sa découverte finira par s'imposer !

J'imagine qu'un lecteur non spécialiste, mais de bonne foi, arrivé au terme d'un tel article, commence à se poser des questions. Un homme qui prétend avoir raison contre tous est souvent un malade mental. Mais il peut, parfois, s'agir d'un génie. Après tout, notre auteur a raison, on n'a pas vaincu le cancer – ni la paranoïa d'ailleurs. Et la solution préconisée ne fait pas appel à l'astrologie, mais à la science dans sa forme la plus élaborée : la physique. L'article est imprimé dans *Le Monde*, qui n'aurait pas pris le risque de publier n'importe quoi. Bref, il doit bien y avoir quelque chose de vrai dans tout cela.

Ce lecteur doit savoir qu'il n'y a pas trente-six sortes de physique. Il n'y en a qu'une et elle est mise en oeuvre par de nombreux chercheurs dans les laboratoires de biologie. Quant au discours de M. Benveniste, il est, à première vue, à la physique ce que la mathématique de Lacan était aux mathématiques tout court. J'écris *« à première vue »*, car il n'est pas question ici d'entrer dans la critique détaillée d'une théorie qui n'est qu'évoquée, même si elle semble extravagante. Ni de discuter des résultats expérimentaux qui ne sont pas présentés.

Et c'est bien là que le bât blesse, comme devraient le savoir et M. Benveniste et *Le Monde*. L'auteur est bien libre d'avancer les théories qu'il veut. Mais ses résultats ne vaudront que s'ils ont été discutés par la communauté scientifique internationale. Ce processus habituel à la science, et auquel se sont pliés les Faraday, Hertz et de Broglie cités plus haut, passe d'abord par des publications dans des journaux scientifiques où tous les détails doivent être fournis au lecteur. Pas par une publication dans un journal du soir où ils sont occultés.

Finalement, ces résultats ne seront validés que lorsque d'autres laboratoires auront reproduit les expériences présentées ou auront vérifié le travail théorique. C'est un processus qui peut être lent, mais qui a assuré à la science sa crédibilité et son efficacité. Rejeter l'ensemble des acquis d'une discipline scientifique et jeter le discrédit sur le travail de dizaines de milliers de chercheurs scientifiques en énonçant un tissu de contrevérités et en se réclamant de résultats non validés n'a tout simplement aucun sens.

Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler que M. Benveniste avait, il y a quelques années, proposé une théorie de *« la mémoire de l'eau »* à laquelle *Le Monde* avait fait une publicité surprenante. Cette théorie n'a pas été retenue par la communauté scientifique, faute de résultats expérimentaux probants.

Bien, dira-t-on, M. Benveniste ne présente qu'une hypothèse. Doit-on pour autant le censurer ? Cette hypothèse doit-elle nécessairement passer par le filtrage de la « science officielle » ? Le public n'a-t-il pas le droit d'en prendre directement connaissance et de se faire son opinion par lui-même ? Après tout *Le Monde* et d'autres journaux publient régulièrement des « libres opinions », politiques par exemple, qui n'engagent que leurs auteurs. En fait, le cas est radicalement différent. Le discours d'un politique ne s'autorise, pour ainsi dire, que de lui-même. M. Benveniste, au contraire, en badigeonnant son propos de vernis scientifique, se pare de la caution de la science, sans se sentir obligé d'en passer par les contraintes qui, précisément, ont assuré à la science sa crédibilité. Il y a là plus qu'une perversion : une véritable escroquerie intellectuelle.

On aura compris que, dans cette affaire, *Le Monde* est plus coupable en acceptant de publier cet article que M. Benveniste en l'écrivant. Car la généralisation de ce procédé serait détestable. Elle signifierait que, demain, le premier gourou venu, fort simplement de l'appui d'une rédaction, peut attaquer dans l'esprit du public le crédit attaché à tel ou tel champ scientifique. Il n'aura pas besoin d'apporter les preuves des critiques qu'il avancera. Et les protestations des chercheurs « officiels » ne seront prises que pour des tentatives d'étouffer la vérité. Certains historiens révisionnistes ont commencé à utiliser, ailleurs, ce procédé. M. Benveniste et *Le Monde* l'inaugurent en biologie. Espérons qu'on en restera là.

Alexandre Ghazi *est directeur de recherche au CNRS.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LA LIBRE CIRCULATION DES FRAISES

Il est lamentable de voir l'impuissance de l'Etat à faire respecter par nos producteurs français la libre circulation des camions espagnols (et leur chargement de fraises) qui parcourent nos routes. Qu'ils effectuent leurs livraisons en France, ou ailleurs en Europe, au nom de quel droit détruire leur chargement ? Ces commandos poujado-fascistes font-ils si peur que personne n'ose les contrer ? Après avoir accompli leur sale besogne, parfois sous l'œil bonhomme de la force publique, ils repartent, tranquillement, vaquer à leurs occupations. L'administration des finances si prompte à pénaliser petits commerçants, artisans et professions libérales, pourrait, peut-être, infliger de lourdes peines à ceux qui ne respectent pas le bien d'autrui, d'autant plus que la France dédommage les victimes de ces exactions, ce qui représente un budget non négligeable à la charge du contribuable.

Si dans les marchés et les commerces on nous laisse le choix d'acheter des fraises françaises ou des fraises espagnoles, pourquoi ne pas acheter les françaises ? Mais si on nous force la main et qu'on ne peut avoir que des fraises françaises, refusons-les !

Bernard Ricouard,
Melun (Seine-et-Marne)

AUGMENTER LES IMPÔTS

A la suite de l'article de René Monory dans *Le Monde* du 27 avril et des propositions d'Edouard Balladur et Nicolas Sarkozy, qui donc expliquera enfin que, pour relancer la consommation, il faut détaxer les bas revenus, c'est-à-dire abaisser les cotisations sociales, et taxer l'épargne et les hauts revenus, c'est-à-dire augmenter le poids des impôts à barème progressif et familial, avec abattement à la base, dont le seul exemple actuel est l'impôt sur le revenu ?

Faute de s'y résoudre, il faudrait étendre le champ de ces barèmes aux impôts locaux, à la CSG/RDS qui pourrait être basculée, à rendement égal, en exonérant la part de revenu inférieure au RMI, en abaissant ce que payent les revenus inférieurs à la moyenne et en augmentant à due concurrence ce que payent les revenus supérieurs à cette moyenne.

Michel-Louis Lévy,
Paris

Entre savoir et pouvoir, les gourous

par Axel Kahn

POUR les hommes, deux situations ont toujours semblé parfaitement insupportables : ne pas savoir, et, sachant, ne pas pouvoir utiliser leurs connaissances pour agir.

Dans le domaine de la santé, et dans les pays économiquement développés, des progrès spectaculaires ont été accomplis, changeant véritablement la vie des hommes et des femmes : diminution de la mortalité infantile, disparition presque complète de la mortalité féminine à l'accouchement, maîtrise par les femmes de leur fécondité et extraordinaire allongement de la longévité.

La lenteur des progrès, et leur inégale répartition, est souvent considérée par les citoyens comme scandaleuse, voire provocatrice

Cependant, ces progrès sont très inégalement répartis entre pays riches et pays pauvres et, comme le note justement Jacques Benveniste dans son récent article du *Monde*, beaucoup de maladies infectieuses ne sont pas maîtrisées, de nouvelles sont apparues (le sida), d'autres sont en recrudescence (la tuberculose) ; les progrès dans le traitement du cancer restent très lents, les maladies allergiques et auto-immunes progressent, et les maladies génétiques graves ne sont le plus souvent pas encore accessibles au traitement.

Ces insuffisances du pouvoir de guérir ne sont souvent pas dues prioritairement à des insuffisances du savoir : le bacille de la tuberculose est connu depuis longtemps, le virus du sida a été isolé et caractérisé avec une exceptionnelle rapidité, quelques années seulement après la découverte de la maladie ; un nombre croissant de gènes responsables d'affections héréditaires est connu ; le système immunitaire, dont les dérèglements entraînent les allergies et des maladies auto-immunes comme le diabète de l'enfant et la sclérose en plaques, est étudié en grand détail, et les mécanismes moléculaires et cellulaires du cancer, souvent leurs causes, sont de mieux en mieux compris.

D'ailleurs, les scientifiques peuvent à volonté créer, chez l'animal d'expérience, des cancers des différents organes semblables en tous points aux tumeurs humaines, preuve que les mécanismes qu'ils ont identifiés sont bien en cause dans l'apparition et le développement de cette maladie.

Alors, pour quelle raison ce savoir n'est-il pas souvent, plus rapidement, transformé en pouvoir de guérir ? Une explication majeure est que, face à ces maladies, les chercheurs et les médecins modernes sont affrontés à des phénomènes complexes et dynamiques, interactifs, qu'ils n'ont encore jamais appris à maîtriser.

Les succès thérapeutiques obtenus correspondent presque toujours à des systèmes simples, binaires : la maladie a une cause dont l'éradication ou le traitement permet de guérir les malades. Une maladie infectieuse est due à un agent pathogène dont la destruction doit être efficace. L'hypertension artérielle peut tout simplement être traitée en augmentant le volume des vaisseaux, ou en diminuant celui du sang ou en réduisant la force de la pompe cardiaque. Les conséquences de l'hyper-acidité gastrique (ulcères gastroduodénaux) peuvent être traitées en diminuant la sécrétion acide, etc.

Reste maintenant à trouver le traitement de maladies d'un bien plus grand niveau de complexité, dont la cause n'est pas immuable, et, parfois, dont les conséquences ne peuvent être simplement traitées en agissant sur la cause. Par exemple, les modifications dynamiques des propriétés du virus du sida, de nombreux agents infectieux ou des cellules cancéreuses modifient leur sensibilité aux traitements, et donc s'opposent souvent à l'efficacité de ces derniers.

Les maladies dont je viens de parler ne sont pas facilement accessibles au simple traitement de leur cause, si bien que les choses sont difficiles et les progrès lents. Cette lenteur est souvent considérée par les citoyens comme scandaleuse, voire provocatrice. Ils ne comprennent pas bien que l'on ne puisse rapidement agir sur ce que l'on connaît.

D'autre part, ils ont trop entendu les clameurs triomphalistes de ce couple infernal que forment certains scientifiques et les médias, indiquant semaine après semaine que le traitement du cancer, du sida et des maladies génétiques ne sont plus qu'affaire de quelques années, voire de quelques mois si la générosité publique le permet, pour ne pas s'indigner de voir leur crédulité prise en défaut.

Je pense, là aussi, que certaines des observations de Jacques Benveniste sont justes. En revanche, il me semble aussi déraisonnable de théoriser que la difficulté est synonyme d'impossibilité ou d'évidentes erreurs de stratégie qu'il l'était jadis de considérer que l'inconnu devait être inconnaissable.

Il n'est pas digne d'un discours scientifique de proposer aux lecteurs une vision si manifestement manichéenne de la recherche en virologie et en médecine. C'est bien la connaissance des molécules constituantes des cellules vivantes, principalement des protéines, qui a permis hier et aujourd'hui d'importants progrès dans le traitement de maladies humaines fréquentes : traitement des diabètes par l'insuline ; considérable amélioration du traitement des hypertensions artérielles et de nombreuses insuffisances cardiaques par de nouvelles classes de médicaments agissant sur les canaux ioniques ou sur des enzymes du sang ; perspective d'amélioration du pronostic des attaques cérébrales du sujet âgé par l'utilisation d'un dissolvant naturel des caillots sanguins ; et enfin, pour la première fois, intéressantes perspectives thérapeutiques de l'utilisation combinée d'antiviraux dans le sida, grâce à la caractérisation de la structure et des propriétés du VIH.

Il n'est pas digne d'un discours scientifique de proposer une vision si manifestement manichéenne de la recherche en virologie et en médecine

Une autre attitude, que choisit Jacques Benveniste, revient à décréter que la solution de tous les difficiles problèmes rencontrés réside dans une autre dimension de l'entendement, en l'occurrence l'univers électromagnétique et numérique.

La proposition n'est d'ailleurs pas très originale : sous Louis XVI, un certain Mesmer proposait déjà le magnétisme comme traitement de tous les maux. Je puis bien comprendre ce changement de discours de la part d'un citoyen abreuvé de promesses non tenues et révolté de ce qu'il ressent comme une impuissance des médecins et des chercheurs. Je suis plus perplexe quand cela vient d'un authentique et excellent scientifique.

Axel Kahn *est directeur de l'unité de recherches en génétique et pathologie moléculaires de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).*

Faut-il dessaisir les magistrats en Corse ?

par Jean-Charles Brisard et Géraud Durand

LA polémique née à l'occasion du dessaisissement de plusieurs magistrats chargés d'instruire les dossiers impliquant des militants nationalistes en Corse a mis en lumière les difficultés inhérentes à la procédure de centralisation des poursuites et de l'instruction en matière terroriste instituée par la loi du 9 septembre 1986. Celle-ci est en effet justifiée pour les infractions terroristes par des impératifs d'efficacité, tenant à la présence en un même lieu de magistrats spécialisés qui disposent d'une connaissance unique de ce phénomène ainsi que de la compétence et de la technicité nécessaires au traitement de ces dossiers. Elle offre également l'avantage de la proximité avec les services de police judiciaire à compétence nationale.

La mise en place d'une centralisation parisienne des dossiers terroristes s'est traduite par la possibilité de dessaisir les magistrats localement compétents, notamment lorsque les affaires de terrorisme mettent en cause des organisations étrangères ou lorsqu'elles sont imputables à des groupes susceptibles d'agir en tout point du territoire national. A l'inverse, les juridictions locales conservent leur compétence pour les affaires purement locales ou régionales dépourvues de lien avec un réseau national ou étranger. Cette distinction étant quelque peu artificielle, le choix de la compétence à retenir relève en fait d'une décision d'opportunité non dénuée de portée politique.

Ainsi, l'initiative du dessaisissement appartient au parquet local, qui, en concertation avec le parquet de Paris et la chancellerie, demande par voie de requête au juge d'instruction de se dessaisir au profit de son collègue parisien. Cette requête peut faire l'objet d'observations de la part des personnes mises en examen et des parties civiles, et le juge d'instruction local peut s'opposer à son dessaisissement. Il revient alors à la chambre criminelle de la Cour de cassation de désigner le juge chargé de poursuivre l'information judiciaire. La décision de la Cour de cassation dépend de l'appréciation qu'elle porte sur les faits. S'il s'agit de terrorisme, elle désignera normalement le juge d'instruction parisien. Dans le cas contraire, elle confirmera la compétence du juge local.

Cette procédure a prouvé son efficacité à l'occasion des affaires de terrorisme de dimension nationale ou internationale. En revanche, dans le contexte particulier de la Corse, où la gestion des dossiers liés au séparatisme implique une certaine circonspection, un tel instrument juridique entre les mains des parquets ne peut manquer d'apparaître comme un processus sélectif pouvant servir d'alibi au pouvoir politique pour orienter l'action des magistrats. La nature hybride, mi-technique mi-politique, de ce mécanisme s'accommode mal des réalités insulaires. Outre la frustration qu'il peut légitimement faire naître chez les magistrats, le dessaisissement a des conséquences importantes sur les procédures en cours. Plus d'un mois est nécessaire entre la constatation d'infractions de nature terroriste lors d'une enquête et la saisie des magistrats spécialisés, avec tous les risques que cela comporte pour la préservation des preuves.

Décentraliser la répression antiterroriste

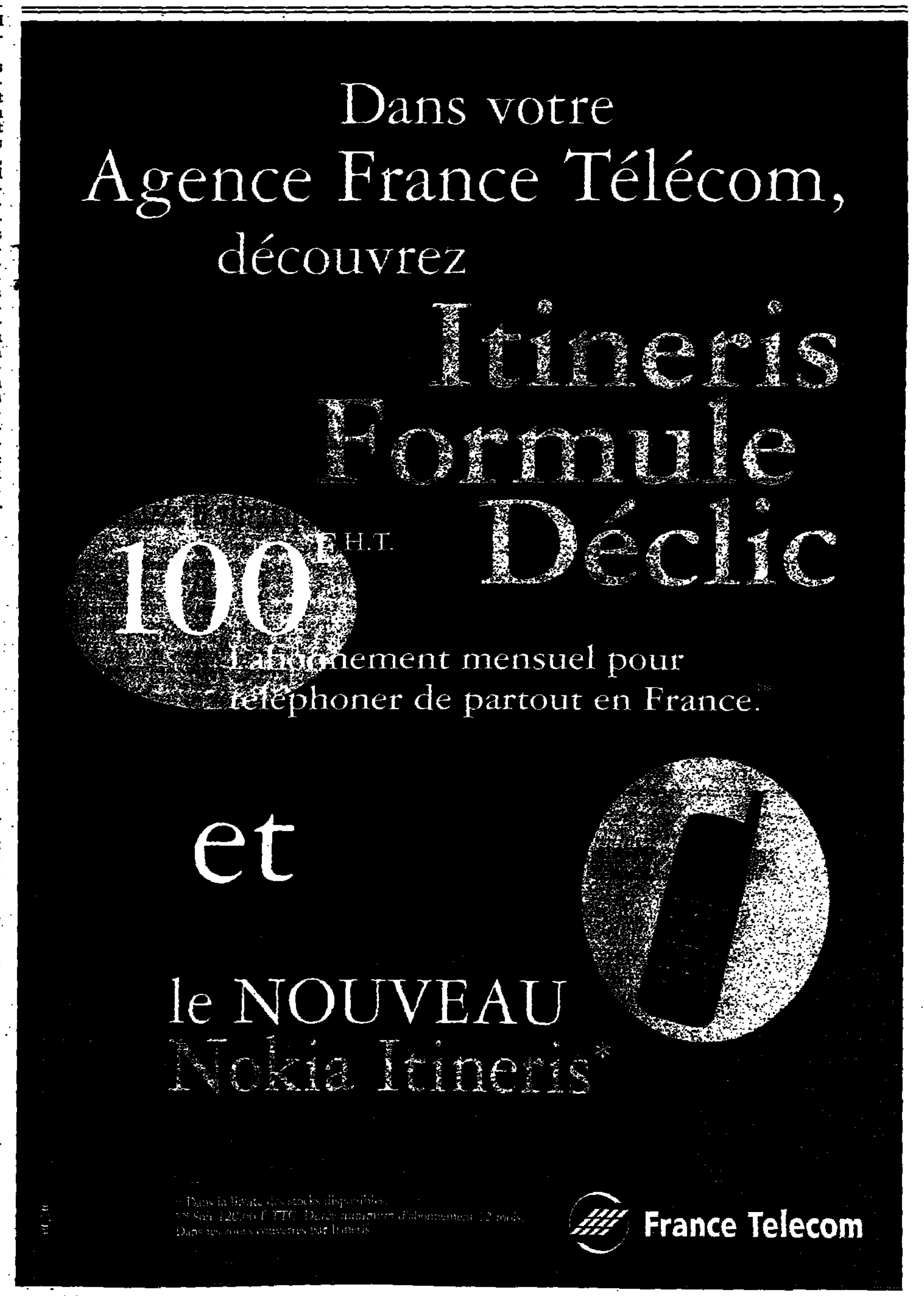
Il conviendrait de tirer les conséquences d'une telle situation pour assurer à l'avenir la célérité des procédures et une bonne administration de la justice. Ces dessaisissements soulignent en effet l'insuffisance notoire du dispositif judiciaire en Corse pour lutter efficacement contre une violence qui devient quotidienne. Le dessaisissement de magistrats locaux peut constituer un palliatif, notamment, à l'engorgement judiciaire que connaît la Corse. Il ne saurait tenir lieu de politique pénale.

Pour répondre à ces faiblesses structurelles, il appartiendra au gouvernement d'envisager des solutions durables, adaptées aux spécificités de la violence en Corse et ménageant aux magistrats locaux une marge de manœuvre plus importante. L'une d'entre elles pourrait consister à confier localement le traitement de ces affaires à plusieurs magistrats spécialisés en matière terroriste et d'organisations criminelles. Ces magistrats seraient réunis au sein d'un organe judiciaire permanent chargé d'instruire l'ensemble des dossiers liés à la violence séparatiste en Corse.

Compte tenu de la nature particulière de la violence autonomiste et de son caractère relativement homogène, cette décentralisation de la répression antiterroriste permettrait de surmonter les écueils et les questions soulevées par les récents dessaisissements et d'éviter que certaines décisions ne jettent le trouble sur la détermination des pouvoirs publics à réprimer cette forme de violence.

Jean-Charles Brisard *est attaché parlementaire à l'Assemblée nationale*

Géraud Durand *est conseiller juridique à la Ville de Paris.*



EMPLOI Economiste en chef de la banque d'investissement Morgan Stanley, Stephen Roach est considéré depuis plusieurs années aux Etats-Unis comme l'apôtre de la productivité. Il critique aujourd'hui le comportement des chefs d'entreprises américains dont l'obsession du « *downsizing* » (dégraissage) menace l'avenir de l'industrie des Etats-Unis. ● DANS UN ENTRETIEN accordé au *Monde*, il affirme : *« Tout ce que nous faisons, c'est tailler. Cela revient à vider nos entreprises de leur sang et à menacer nos parts de marché. »* ● SA SOLUTION : *« Mettre l'accent sur l'amélioration de la qualité de la main d'œuvre et admettre la nécessité de reconstruire en embauchant. »* ● LES RÉACTIONS provoquées en Europe par ses propos l'étonnent alors que celle-ci *« n'a même pas commencé à envisager le type de stratégies que nous avons adoptées aux Etats-Unis ».*

L'obsession du « dégraissage » menace l'industrie des Etats-Unis

Dans un entretien accordé au « Monde », Stephen Roach, économiste en chef de la banque d'investissement Morgan Stanley, considéré comme l'apôtre de la productivité, affirme que les entreprises américaines doivent réinvestir dans le capital humain

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Stephen Roach déteste le surnom dont l'a affublé le *Financial Times*, *« le gourou du downsizing* [dégraissage] ». *« Je n'ai jamais prôné le* downsizing, proteste-t-il, *je n'ai fait que l'annoncer ».* Depuis la publication d'un article en 1991 par la *Harvard Business Review*, dans lequel il présentait comme *« impérative »* la restructuration des entreprises de services américaines, l'économiste en chef de la banque d'investissement Morgan Stanley est considéré aux Etats-Unis comme l'apôtre de la productivité. Aussi la note intitulée *« Rethinking Productivity* [Repenser la productivité] » qu'il a adressée le 8 mai aux clients de Morgan Stanley et dont le *New York Times*, puis le *Financial Times* – le quotidien britannique n'hésitant pas à accuser Stephen Roach, dans un éditorial paru le 20 mai, de *« populisme »* – se sont fait l'écho, a été particulièrement remarquée.

Economiste à la Federal Reserve avant de s'installer à Wall Street en 1979, Stephen Roach, cinquante ans, avait déjà averti, il y a un an, de la possibilité d'un *« retour de bâton social »* en réaction au rythme impitoyable des dégraissages par les grandes entreprises américaines. Aujourd'hui, alors que l'opinion publique et la classe politique américaines manifestent leur inquiétude face à ce phénomène, M. Roach va plus loin : non seulement l'obsession du *« downsizing »*, dit-il, n'a pas entraîné les gains de productivité attendus, mais elle menace à long terme la santé de l'industrie américaine, si les entreprises ne se décident pas à réinvestir dans le capital humain.

« *Vous avez été*, ces dernières années, un ardent avocat de la productivité comme moteur de la reprise économique qui, disiez-vous, devait mener les entreprises américaines à « la terre promise ». Aujourd'hui, vous changez d'avis. Pourquoi ?

– Je n'ai pas fondamentalement changé d'avis. *J'ai toujours dit que* la compétition mondiale exercerait de fortes pressions sur les entreprises américaines pour qu'elles augmentent leur productivité. Au fur et à mesure que l'on déréglemente, que l'on globalise, que l'on privatise, le monde est de plus en plus étroitement lié et il est de plus en plus difficile de conquérir des parts de marché. La question-clé est : que faut-il faire pour augmenter sa productivité, que faut-il faire pour conquérir une part de marché dans une économie globale ? L'amélioration de la productivité est un processus complexe, que j'ai décomposé en trois étapes :

1.– le *downsizing* (dégraissage) et la réduction des coûts ; 2. – la reconstruction de l'infrastructure, par l'embauche de personnel et par l'équipement technologique de la main d'oeuvre ; 3. – l'amélioration de la qualité de la main d'oeuvre par l'investissement dans le capital humain.

» Aujourd'hui nous nous sommes apparemment enlisés dans la première phase. Je ne perçois pas les signes qui me feraient dire que nous amorçons la transition de l'étape du *downsizing* à l'ère de la reconstruction. Tout ce que nous faisons, c'est tailler. Cela revient à vider nos entreprises de leur sang et à menacer nos parts de marché. Il ne suffit pas de dégraisser pour être compétitif.

– L'économie américaine a créé plus de 8 millions d'emplois *depuis quatre ans. N'est-ce-pas* le signe que la phase de reconstruction a commencé ?

– Cela dépend de la nature de ces nouveaux emplois. Vont-ils se trouver dans les industries qui seront les leaders de la croissance au vingt et unième siècle, ou s'agit-il d'emplois à faible valeur ajoutée qui, certes, permettent aux salariés de joindre les deux bouts mais ne repoussent pas les frontières du savoir, de la découverte ou de l'innovation ? Car c'est cela, la productivité. Il ne suffit pas de prendre un groupe de salariés à haut niveau de qualification, de supprimer leurs postes, puis de leur trouver des emplois moins qualifiés avec des salaires inférieurs.

– Vous parlez essentiellement du secteur industriel ?

– Non, je parle aussi de celui des services. Il y a bientôt cinq ans, j'avais mis en garde dans la *Harvard Business Review* les grandes entreprises de services comme les compagnies aériennes, les banques, les sociétés de télécommunications et même les firmes de Wall Street contre le risque de suivre la voie du secteur industriel et de se vider de leur substance en taillant trop profond, de couper dans le muscle en taillant à travers les couches de graisse. Je crains que nous soyons en passe de le faire. On ne connaît pas grand-chose en matière de gains de productivité chez les « cols blancs ». On ne sait pas vraiment comment utiliser la technologie pour accroître le volume de production d'un travailleur à l'heure. Tout ce qu'on sait, c'est augmenter la journée de travail des salariés : avec les ordinateurs portables, on peut travailler vingt-quatre heures par jour, on peut ne jamais dormir, on rentre chez soi mais on est toujours en ligne ! Le problème, c'est que cela n'accroît pas la productivité d'un poil...

– A quoi jugez-vous que les entreprises font fausse route ?

– Dans le scénario de la reprise économique par la productivité que j'ai élaboré il y a quatre ans, j'ai envisagé un environnement de faible *inflation et de croissance soutenue* des profits, donc très positif pour les actions et obligations, même si la croissance de l'économie était très lente. Je voyais parallèlement une forte tendance au *downsizing*, à la compression des coûts de la main d'oeuvre, favorisant un climat économique très constructif. Ces dernières années, j'ai aussi dit, à plusieurs reprises, que si l'on cherchait à n'augmenter la productivité que par des coupes, on finirait par en subir les conséquences sociales et politiques et, surtout, par entamer la capacité des entreprises américaines à soutenir la compétition.

> « Nous sommes allés trop loin. Le potentiel de refus social et politique est réel »

» Plusieurs fois, j'ai dit à nos investisseurs qu'il me semblait que les coupes nécessaires avaient été faites et que le rythme du *downsizing* devrait commencer à ralentir. Mais on a continué de plus belle. Nous voilà, à la sixième année de la reprise, avec un rythme de *downsizing* qui, dans les cinq premiers mois de 1996, a largement excédé tout ce que nous avons vu dans les cinq premiers mois des années précédentes. Nous sommes allés trop loin. Le potentiel de refus social et politique est réel.

– Y a-t-il là une leçon pour ceux qui, en Europe, font l'apologie de la réduction des coûts ?

– Mais vous n'avez pas réduit grand-chose ! C'est merveilleux de glorifier quelque chose que l'on n'a pas fait... Mes propos semblent provoquer des réactions plus négatives en Europe – où, pour autant que je sache, on n'a même pas commencé à envisager le type de stratégies que nous avons adoptées aux Etats-Unis – qu'ici. Au fur et à mesure que l'Europe va subir les déréglementations, la globalisation et les privatisations, inévitablement, aussi triste que cela puisse paraître, il y aura des licenciements. S'abriter derrière l'expérience américaine ou prendre prétexte de ma nouvelle analyse de la situation pour se défendre contre la nécessité de restructurer serait renoncer à être compétitif.

» Il ne faut pas avoir peur de la compétition. Vous avez, en Europe, un contrat social différent du nôtre entre salariés, politiques et entreprises. Tant que ce contrat social perpétuera un système hautement réglementé, sans dimension globale, il sera difficile aux entreprises européennes de tenir leur rang.

– Qu'est-ce-qui vous permet de dire que l'Amérique est menacée d'« extinction industrielle » ?

– L'industrie américaine a remarquablement étendu ses parts de marché au cours de la dernière décennie. En apparence, les entreprises américaines sont très compétitives. Mais, depuis quinze ans, nous avons considérablement ralenti le taux de croissance de nos capacités de production. Dans le secteur industriel, le taux de croissance du capital investi *(capital stock)* a diminué de moitié depuis 1980 : il était de 4 % dans la période 1950-1980, il est passé à 2 %. Je redoute que nous finissions par ne plus avoir la capacité de production suffisante pour conserver nos parts de marché.

– Alors, que faut-il faire ?

– C'est très simple : mettre l'accent sur l'amélioration de la qualité de la main d'oeuvre. Des salariés plus intelligents seront plus productifs. Il leur faut de bons outils, donc il faut aussi moderniser la technologie. C'est la combinaison de ces deux éléments qui fournit la clé d'une productivité soutenue à long terme. Il faut aussi admettre la nécessité de reconstruire en embauchant.

– Les critiques sur la croissance aux Etats-Unis ne portent-elles pas plutôt sur les inégalités de revenus et sur la stagnation du pouvoir d'achat des salariés que sur les problèmes de productivité ?

– Les inégalités dans la distribution des revenus se sont creusées de façon spectaculaire au cours des cinq à dix dernières années. La stagnation des salaires réels est tout aussi préoccupante. Cela confirme que nous n'avons pas aux Etats-Unis une amélioration soutenue de la productivité. Si le *downsizing* avait vraiment poussé le pays sur la voie d'une plus forte productivité, les salaires réels auraient évolué parallèlement.

– La classe politique et les médias américains se sont fait largement l'écho, ces derniers mois, du coût humain du *downsizing*. Quel est l'impact de cette campagne sur les entreprises ?

– Le nombre de suppressions d'emplois dans les cinq premiers mois de l'année va être très élevé. En même temps, la prise de conscience provoquée par les médias et l'introduction au Congrès de mesures de plus en plus favorables aux salariés vont influer sur les décisions des entreprises. Si les entreprises américaines veulent continuer à réduire les coûts et à maintenir une stagnation des salaires réels, elles devront affronter à nouveau l'opinion publique et, pire, la perspective d'une législation introduisant de nouvelles contraintes. Le débat en cours au Congrès sur la hausse du salaire minimum en est le premier exemple.

» Bien sûr, dans un monde où la compétition est de plus en plus intense, c'est toujours l'employeur qui a le pouvoir. Mais, dans l'arène de l'opinion publique, les règles du jeu sont différentes : les chefs d'entreprise et les actionnaires font l'objet d'attaques sans précédent. La vérité, c'est qu'on ne peut pas éternellement presser la main d'oeuvre comme un citron.

Propos recueillis par Sylvie Kauffmann


STEPHEN ROACH

La profession tente d'éviter la faillite d'une compagnie d'assurance-vie

POUR LA PREMIÈRE FOIS en France, une compagnie d'assurance-vie va-t-elle être mise en liquidation ? La commission de contrôle des assurances devait se réunir, mardi 28 mai dans la matinée, pour statuer sur le sort qui sera finalement réservé à la Prévoyance sociale vie (PS Vie), petite société lilloise qui gère quelque 110 millions de francs de primes et dont l'insuffisance d'actifs ne permet plus de faire face à ses obligations à l'égard de ses assurés. Jamais l'existence d'une société d'assurance-vie n'a été aussi précaire. Dès la fin 1993, la compagnie a été mise en demeure de se recapitaliser. Mais aucune des solutions qu'elle a proposées n'a abouti. Depuis février 1996, la crise est devenue plus aiguë, la commission de contrôle des assurances fixant le délai de survie au 27 mai au soir. Près de 80 millions de francs doivent être trouvés. Et si la solution d'une reprise par une filiale de la Dresdner Bank, AVIP, n'aboutit pas, PS Vie se verra retirer son agrément.

Une liquidation constituerait un véritable choc pour la profession qui, jusqu'à présent, s'est toujours enorgueillie d'avoir réglé ses problèmes « en famille », contrairement aux banques. Fait unique dans l'histoire de l'assurance, aucune solution de reprise par la place n'a pu être mise sur pied pour PS Vie, filiale de la mutuelle belge P & V Assurances. Et ce, malgré les efforts de Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA), qui redoute plus que tout une perte de confiance des particuliers.

Les assurés risquent donc de se retrouver dans le cercle infernal qu'ont connu avant eux les clients de la banque Pallas-Stern ou de la Banque commerciale privée. Déjà, depuis plusieurs semaines, les épargnants ne peuvent plus ni effectuer de nouveaux versements, ni procéder à un rachat de leurs contrats.

PROMESSES DÉRAISONNABLES

L'histoire de PS Vie est l'illustration de la situation délicate dans laquelle se trouvent nombre de sociétés d'assurance-vie, incapables de respecter en même temps les engagements qu'elles ont contractés auprès de leurs assurés en termes de rendement et la législation, qui leur impose désormais des niveaux de réserves de plus en plus élevés. Les actionnaires de la compagnie, la mutuelle d'assurance belge P & V Assurances, qui détient 33 % de PS Vie, la Compagnie européenne de réassurance (CER), représentée par la société suisse Intercasing, et la Compagnie européenne d'assurance-transport (CEAT), n'ont pas été capables de faire face à la situation.

En décembre dernier, Jean-Louis Bellando, secrétaire général de la commission, avait, le premier, tiré publiquement la sonnette d'alarme à propos du danger que représentaient les promesses souvent déraisonnables des compagnies d'assurance-vie à leurs clients (*Le Monde* du 24 janvier). Un discours relayé quelques jours plus tard par Jean Arthuis, ministre de l'économie.

Comme un trop grand nombre de ses consœurs, portées par la croissance de l'assurance-vie, qui enregistrent des progressions à deux chiffres depuis plusieurs années, PS Vie s'est développée au détriment des règles les plus élémentaires de solvabilité. Cela ne l'aurait pas mise au bord de la faillite si elle n'avait pas été, en plus, victime d'une escroquerie de la part de deux de ses courtiers. Pendant deux ans, ces agents indélicats ont vendu et encaissé des primes d'assurances pour le compte de PS Vie. Celle-ci ne s'est rendu compte de la supercherie qu'au fur et à mesure des demandes de remboursements de certains clients. Coût du détournement : 20 millions de francs.

Les difficultés rencontrées par le Trésor et la FFSA dans la recherche d'une solution sont le symptôme d'un changement d'attitude fondamental de la part des professionnels. *« Comme pour les banques, il doit y avoir une sélection naturelle qui s'opère »*, affirme l'un d'eux. Ce serait pourtant la première fois que des assurés se retrouveraient sans recours face à la faillite de leur compagnie. Les solutions qui ont été trouvées jusqu'à présent comprenaient la reprise du portefeuille des compagnies défaillantes et ne lésaient pas les clients.

Babette Stern

Rapprochement dans l'eau et l'électricité britanniques

***LE GROUPE ÉCOSSAIS** de production et de distribution d'électricité* Scottish Power a annoncé, le 28 mai, le lancement d'une offre publique d'achat (OPA) de 1,56 milliard de livres (12,3 milliards de francs) sur le groupe régional de distribution d'eau Southern Water. Cette alliance créerait un ensemble servant cinq millions de clients en Angleterre, en Ecosse et au pays de Galles. En juillet 1995, le groupe de Glasgow avait mis 1,1 milliard de livres pour prendre le contrôle de Manweb, la compagnie régionale de distribution d'électricité pour la région de Liverpool et le pays de Galles du Nord.

En cas de succès, ce rapprochement *dans l'eau et l'électricité* serait le premier à dépasser l'échelon régional et à avoir une dimension nationale. Cependant, une contre-offensive sur Southern Water pourrait être lancée par le distributeur régional Southern Electric.

DÉPÊCHES

■ **AOM : le PDG de la compagnie aérienne, Marc Rochet, a été** destitué de ses fonctions pour être remplacé par Alexandre Couvelaire, PDG d'Euralair. C'est ce qu'annonçait, lundi 27 mai, un communiqué de presse du consortium de réalisation (CDR), *la cellule de cantonnement* du Crédit lyonnais chargée de céder les actifs de la banque publique, dont AOM. Le refus, au début de l'année, de Marc Rochet de voir AOM quitter Orly-Ouest, au profit du groupe Air France, pour Orly-Sud, lui avait valu quelques remontrances de son actionnaire.

■ **AGF : la privatisation de la compagnie d'assurances se révèle être un succès.** L'offre publique de vente (OPV), qui sera close mercredi 29 mai, était, vendredi 24, totalement souscrite. Quant aux institutionnels, la tranche qui leur était réservée a été placée six fois. Les investisseurs américains ont, à eux seuls, manifesté leur intention d'acheter pour 500 millions de dollars de titres (contre 200 millions pour Pechiney et 20 millions pour l'UAP).

■ **TRUST BANKS JAPONAISES :** les banques nipponnes les plus engagées sur le secteur sinistré de l'immobilier, ont annoncé, lundi 27 mai, des résultats exécrables. Au cours de l'exercice achevé fin mars, les sept banques actives sur ce créneau ont dégagé au cumulé une perte consolidée avant impôts et éléments extraordinaires de 1 257 milliards de yens (62 milliards de francs) alors qu'elles étaient légèrement bénéficiaires (78 milliards de yens) un an plus tôt.

■ **SIEMENS :** le groupe allemand construira une usine de production de semi-conducteurs à Vila do Conde, dans le nord du Portugal, selon le quotidien économique de Lisbonne, *Diario economico*, du 24 mai.

■ **MÉTRO LYONNAIS :** la circulation était perturbée, mardi 28 mai, dans la matinée, à la suite d'un mouvement de grève illimité lancé par les syndicats Autonome et CGT. Ceux-ci ont lancé ce mouvement à la suite de l'échec de négociations salariales le 24 mai.

Depuis vingt an
plus de la moiti
de la populatio
chrétien
a fui la Palesti
Alors q
les Ara
chrétie
d'Isra
divisés
une quinza
de rites e
communau
défen
leur iden
ceux
territ
lut
pour leur su

E

هكذا من الأصل

■ **LA BOURSE** de Tokyo a terminé la séance du mardi 28 *mai en hausse*. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a gagné 1,13 % pour s'inscrire en clôture à 21 944,53 points.

■ **LA BANQUE** de France a annoncé mardi qu'elle maintenait inchangé, à 3,70 %, le taux de ses appels d'offres, *lors de son opération régulière sur le* marché interbancaire.

■ **L'OR** a ouvert en baisse, mardi, sur *le marché international de Hongkong.* L'once s'échangeait à 390,70-*391,00 dollars contre 390,95-*391,25 dollars lundi en clôture.

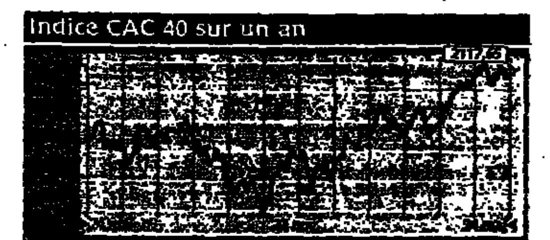
■ **LE DOLLAR** était orienté à la hausse, mardi matin, lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait *à 1,5453 mark, 108,30 yens et* 5,2245 francs.

■ **LE MINISTÈRE** de l'économie et des finances a *annoncé qu'un montant* de 1,212 milliard de francs d'obligations assimilables du Trésor a été placé en mai auprès des particuliers.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Bonne orientation à Paris



CAC 40 5 jours

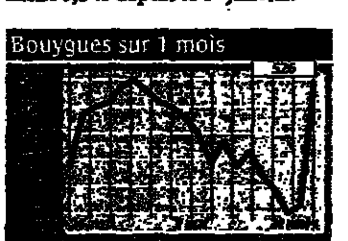
APRÈS TROIS JOURS chômés pour la *Pentecôte*, la Bourse de Paris a rouvert ses portes mardi 28 mai *sur une note ferme dans* le sillage du marché obligataire et du dollar. En hausse de 0,39 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affiche une demi-heure plus tard un gain de 1 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises s'inscrivaient en hausse de 0,77 % à 2 133,61 points. Le marché était relativement actif avec un chiffre d'affaires sur le compartiment à règlement mensuel légèrement supérieur à 1 milliard de francs.

En France, la consommation des ménages a reculé de 1,4 % en avril après un repli de 1,3 % en mars. Cette faiblesse milite en faveur de nouvelles réductions des taux d'intérêt court terme en Europe. Toutefois, la Banque de France et la Bundesbank réalisent leurs opérations financières à des taux inchangés cette semaine.

Du côté des valeurs, la Cie des Signaux était en hausse de 5,7 % après l'annonce d'une progression de 4,6 % des résultats du *groupe au premier trimestre.* Hausse également de 3,6 % de SGE *et de 3,1 % de Thomson-CSF.* Via Banque reculait de 3,2 % et Synthélabo de 2,5 %. Docks de *France retombait de 0,53 % à* 1 119 francs après ses fortes hausses *depuis le début du mois* sur des rumeurs d'OPA.

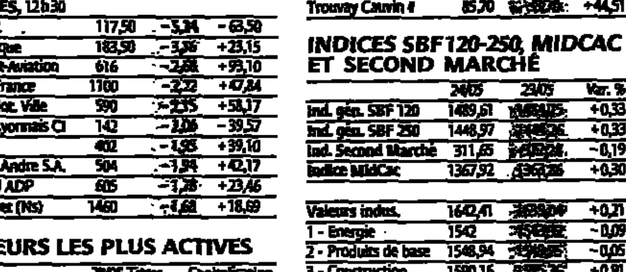
Bouygues, valeur du jour

L'ACTION BOUYGUES faisait partie, vendredi 24 mai, des cinq plus importantes hausses à la Bourse de Paris. La valeur a gagné en clôture 6,5 % à 526 francs avec 281 000 titres échangés. Elle a bénéficié à la fois du lancement prochain par le groupe de son réseau de radiotéléphone et de l'annonce d'une introduction en Bourse de sa filiale Bouygues offshore à la fois à Paris et à New York. Le titre profite aussi d'un phénomène de rattrapage après avoir été maltraité depuis le début de l'année et avoir souffert d'opinions négatives des analystes. L'action a gagné seulement 6,6 % depuis le 1er janvier.

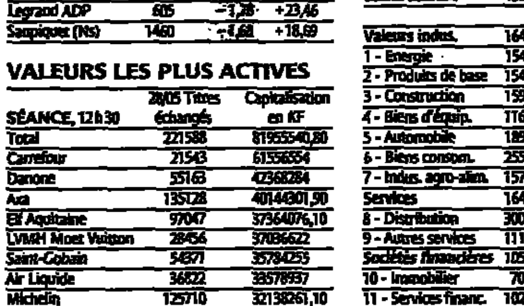


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 28/05	Var. % 24/05	Var. % 31/12
CS Signaux(CSEE)	278,50	+6,29	+39,25
Coflexip	215	+4,36	+17,80
Selectibanque	108	[illegible]	+7,89
Thomson-CSF	136	+3,63	+24,65
Ingenico	71	[illegible]	+108,14
SGE	115	+2,67	+6,97
Lapeyre	312	+2,53	+27,86
Bertrand Faure	170,50	+2,49	+36,40
Salomon (Ly)	3685	+2,36	+29,29
Cegid (Ly)	472	+2,16	+27,56



BAISSES, 12h30	Cours au 28/05	Var. % 24/05	Var. % 31/12
OLIPAR	117,50	-5,34	-63,50
Via Banque	183,50	-3,56	+23,15
Dassault-Aviation	616	-2,88	+93,10
Docks France	1100	-2,22	+47,84
Bazar Hot. Ville	590	[illegible]	+58,17
Credit Lyonnais CI	142	-2,06	-39,57
Publicis	402	-1,95	+39,10
Groupe Andre S.A.	504	-1,94	+42,17
Legrand ADP	605	-1,78	+23,46
Saupiquet (Ns)	1460	[illegible]	+18,69



VALEURS LES PLUS ACTIVES

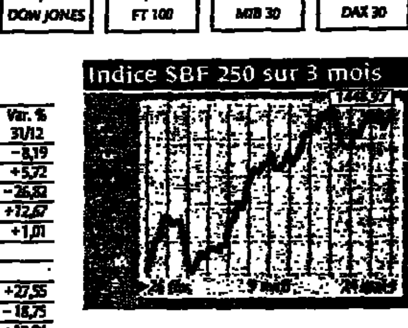
SÉANCE, 12h30	28/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Total	221588	81955540,80
Carrefour	21543	61556554
Danone	55163	42368284
Axa	135128	40144301,90
Elf Aquitaine	97047	37364076,10
LVMH Moet Vuitton	28456	37036622
Saint-Gobain	54871	35784255
Air Liquide	36822	33578937
Michelin	125710	32138261,10
Schneider SA	122057	30650633,40

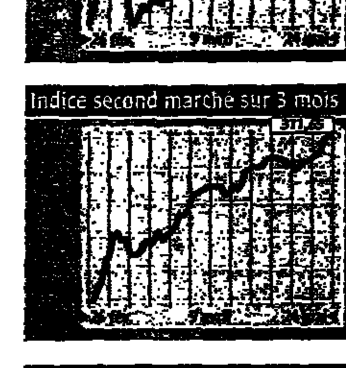
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

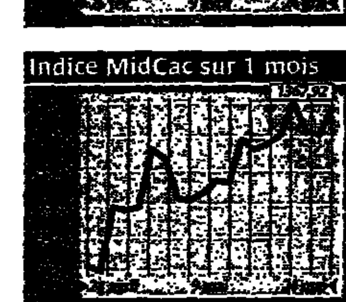
HAUSSES, 12h30	Cours au 28/05	Var. % 24/05	Var. % 31/12
Beydel Indust.Li	964	[illegible]	-8,19
Dapta-Mallinjoud	13,85	[illegible]	+5,72
Maxi-Livres/Profr.	240	[illegible]	-26,82
Securidev #	80	[illegible]	+12,67
CEGEP #	159,60	[illegible]	+1,01
BAISSES, 12h30			
Infopoint	125	[illegible]	+27,55
Deville	65	[illegible]	-18,75
Expand s.a	260	[illegible]	+13,04
Immob.Hotel. #	57,90	[illegible]	-18,90
Trouvay Cauvin #	85,70	[illegible]	+44,51

INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	24/05	23/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1489,61	[illegible]	+0,33
Ind. gén. SBF 250	1448,97	[illegible]	+0,33
Ind. Second Marché	311,65	[illegible]	-0,19
Indice MidCac	1367,92	[illegible]	+0,30
Valeurs indus.	1642,41	[illegible]	+0,21
1 - Energie	1542	[illegible]	-0,09
2 - Produits de base	1548,94	[illegible]	-0,05
3 - Construction	1590,16	[illegible]	+0,91
4 - Biens d'équip.	1164,21	[illegible]	+0,54
5 - Automobile	1893,79	[illegible]	-0,14
6 - Biens consom.	2551,51	[illegible]	+0,50
7 - Indus. agro-alim.	1572,53	[illegible]	-0,28
Services	1647,88	[illegible]	+0,63
8 - Distribution	3008,26	[illegible]	+0,92
9 - Autres services	1112,93	[illegible]	+0,37
Sociétés financières	1054,62	[illegible]	+0,31
10 - Immobilier	704,84	[illegible]	+0,57
11 - Services financ.	1026,23	[illegible]	+0,34
12 - Sociétés invest.	1406,29	[illegible]	+0,18







Vive hausse à Tokyo

PROFITANT d'un nouvel intérêt des fonds de retraite nippons, la Bourse de Tokyo a terminé en nette hausse, mardi 28 mai, mais de nombreux intervenants sont restés sur la touche, avec la publication de résultats de sociétés moins bons que prévu. L'indice Nikkei a gagné 244,77 points, à 21 944,53 points, soit une avance *de 1,16 %.*

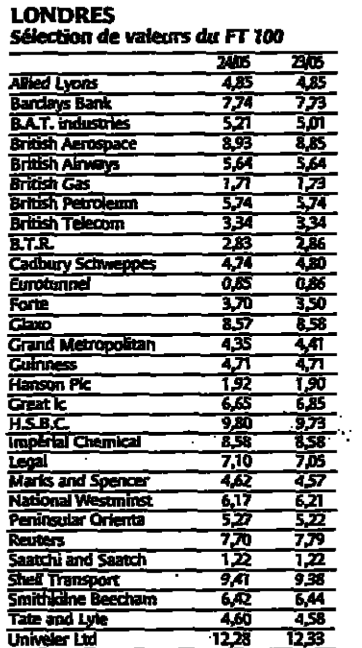
La veille, de nombreuses places *ont chômé, notamment en Europe*, et aux Etats-Unis. En Europe, seules les Bourses de Milan et de Madrid ont assuré les cotations. Milan a terminé lundi en légère hausse de 0,62 %, l'indice Mibtel finissant à 10 617 points, à l'issue d'une séance peu active caractérisée par des volumes de transactions très étroits. Selon les opérateurs, la progression du Mibtel est essentiellement due à la bonne tenue de la lire. En Espagne, la Bourse de Madrid a achevé la séance en légère hausse, l'indice général gagnant 0,96 point à 363,79 points, soit une avance de +0,26 %, à seulement 0,16 point du record historique atteint le 21 mai. L'absence de références extérieures a engendré un volume d'affaires très bas.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 24/05	Cours au 23/05	Var. en %
Paris CAC 40	2117,65	[illegible]	+0,15
New-York/DJ indus.	5774,31	[illegible]	+0,21
Tokyo/Nikkei	21798,40	[illegible]	+0,34
Londres/FT100	3752,10	[illegible]	+0,14
Francfort/Dax 30	2542,24	[illegible]	-0,72
Frankfort/Commer.	898,46	[illegible]	-0,72
Bruxelles/Bel 20	2081,31	[illegible]	+0,21
Bruxelles/Général	1768,24	[illegible]	+0,20
Milan/MIB 30	1000	[illegible]	-0,10
Amsterdam/Gé. Cbs	381,10	[illegible]	-0,03
Madrid/Ibex 35	362	[illegible]	-0,18
Stockholm/Affarsal	1558,98	[illegible]	—
Londres FT30	2785,70	[illegible]	-0,05
Hong Kong/Hang S.	11019,20	[illegible]	-0,11
Singapour/Strait t	2351,06	[illegible]	+0,64

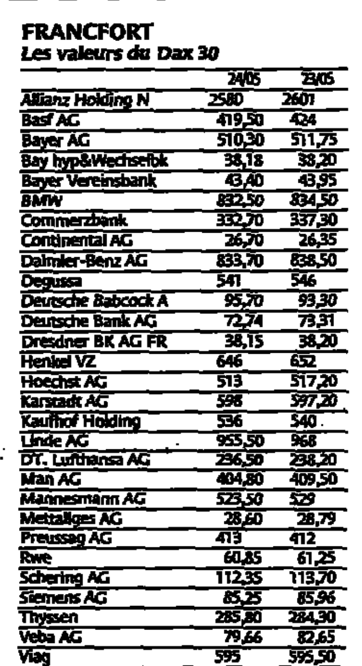
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	24/05	23/05
Alcoa	62,75	62,75
American Express	47,37	47,37
Allied Signal	57,62	57,62
AT & T	62,87	62,87
Bethlehem	13	13
Boeing Co	83,87	83,87
Caterpillar Inc.	68,37	68,37
Chevron Corp.	61,12	61,12
Coca-Cola Co	47,62	47,62
Disney Corp.	62,50	62,50
Du Pont Nemours&Co	82,75	82,75
Eastman Kodak Co	75,87	75,87
Exxon Corp.	87	87
Gén. Motors Corp.H	54,50	54,50
Gén. Electric Co	85	85
Goodyear T & Rubbe	51,50	51,50
IBM	108,62	108,62
Intl Paper	41,50	41,50
J.P. Morgan Co	88,62	88,62
Mc Don Dougl	102,87	102,87
Merck & Co.Inc.	64,50	64,50
Minnesota Mng.&Mfg	70,37	70,37
Philip Moris	103,50	103,50
Procter & Gamble C	90,37	90,37
Sears Roebuck & Co	49,75	49,75
Texaco	86	86
Union Carb.	43	43
Utd Technol	110,37	110,37
Westingh. Electric	18,25	18,25
Woolworth	21,75	21,75



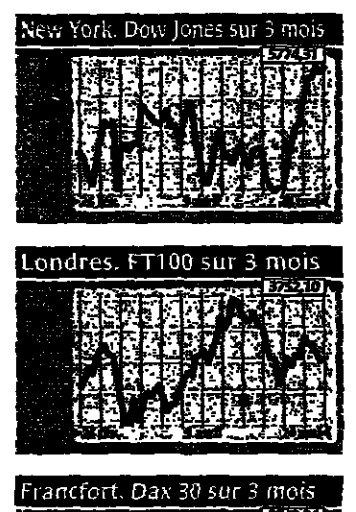
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	24/05	23/05
Allied Lyons	4,85	4,85
Barclays Bank	7,74	7,73
B.A.T. industries	5,21	5,01
British Aerospace	8,93	8,85
British Airways	5,64	5,64
British Gas	1,71	1,73
British Petroleum	5,74	5,74
British Telecom	3,34	3,34
B.T.R.	2,83	2,86
Cadbury Schweppes	4,74	4,80
Eurotunnel	0,85	0,86
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,57	8,58
Grand Metropolitan	4,35	4,41
Guinness	4,71	4,71
Hanson Plc	1,92	1,90
Great Ic	6,65	6,85
H.S.B.C.	9,80	9,73
Impérial Chemical	8,58	8,58
Legal	7,10	7,05
Marks and Spencer	4,62	4,57
National Westminst	6,17	6,21
Peninsular Orienta	5,27	5,22
Reuters	7,70	7,79
Saatchi and Saatch	1,22	1,22
Shell Transport	9,41	9,38
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,60	4,58
Univeler Ltd	12,28	12,33
Zeneca	13,86	13,82



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	24/05	23/05
Allianz Holding N	2580	2601
Basf AG	419,50	424
Bayer AG	510,30	511,75
Bay hyp&Wechselbk	38,18	38,20
Bayer Vereinsbank	43,40	43,95
BMW	832,50	834,50
Commerzbank	332,70	337,30
Continental AG	26,70	26,35
Daimler-Benz AG	833,70	838,50
Degussa	541	546
Deutsche Babcock A	95,70	93,30
Deutsche Bank AG	72,74	73,31
Dresdner BK AG FR	38,15	38,20
Henkel VZ	646	652
Hoechst AG	513	517,20
Karstadt AG	598	597,20
Kaufhof Holding	536	540
Linde AG	955,50	968
DT. Lufthansa AG	236,50	238,20
Man AG	404,80	409,50
Mannesmann AG	523,50	529
Mettallges AG	28,60	28,79
Preussag AG	413	412
Rwe	60,85	61,25
Schering AG	112,35	113,70
Siemens AG	85,25	85,96
Thyssen	285,80	284,30
Veba AG	79,66	82,65
Viag	595	595,50
Wellag AG	825	850





LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse, mardi matin 28 mai. Après quelques minutes de transactions, *l'échéance juin* progressait de 20 centièmes pour s'établir à 123,94 points. *Le taux de l'obligation assimilable* du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,41 %, soit 0,01 % *au-dessus de celui du titre* d'Etat allemand de même échéance. Les investisseurs attendaient le lancement, *dans la journée, de l'emprunt obligataire de 25 mil*liards de francs de la Cades (Caisse d'amortissement de la *dette sociale*). Selon les *premiers* sondages des banquiers, la demande des investisseurs français pour les titres *s'*annonçait bonne.

La Banque de France a maintenu inchangé, mardi matin, à 3,75 %, le taux de l'argent au jour le jour.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an
123,60

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 24/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,70	[illegible]	7,32	[illegible]
Allemagne	3,31	[illegible]	7,20	[illegible]
Grande-Bretagne	5,81	[illegible]	8,26	[illegible]
Italie	9,12	[illegible]	10,14	[illegible]
Japon	0,41	[illegible]	4,75	[illegible]
États-Unis	5,25	[illegible]	6,91	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 24/05	Taux au 23/05	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	NC	[illegible]	—
Fonds d'État 5 à 7 ans	NC	[illegible]	NC
Fonds d'État 7 à 10 ans	—	[illegible]	NC
Fonds d'État 10 à 15 ans	—	[illegible]	—
Fonds d'État 20 à 30 ans	—	[illegible]	NC
Obligations françaises	—	[illegible]	NC
Fonds d'État à TME	—	[illegible]	—
Fonds d'État à TRE	NC	[illegible]	NC
Obligat. franç. à TME	NC	[illegible]	NC
Obligat. franç. à TRE	NC	[illegible]	—

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 24/05	Vente 24/05	Achat 23/05	Vente 23/05
Jour le jour	[illegible]	—	3,7500	—
1 mois	[illegible]	3,90	[illegible]	3,87
3 mois	[illegible]	3,94	[illegible]	3,93
6 mois	[illegible]	3,02	[illegible]	3,97
1 an	[illegible]	4,17	[illegible]	4,12
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	3,8750	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	3,9688	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	4,0819	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	4,2016	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	4,3750	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	4,3896	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 24/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	97034	[illegible]	123,82	[illegible]	123,76
Sept. 96	4594	[illegible]	122,28	[illegible]	122,24
Déc. 96	680	[illegible]	121,04	[illegible]	121,04
Mars 97	113	[illegible]	120,90	[illegible]	120,94
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	9361	[illegible]	96,03	[illegible]	96,02
Sept. 96	7195	[illegible]	96,05	[illegible]	96,04
Déc. 96	2110	[illegible]	95,94	[illegible]	95,93
Mars 97	1666	[illegible]	95,75	[illegible]	95,74
ÉCU LONG TERME					
Juin 96	693	[illegible]	91,46	[illegible]	91,46
Sept. 96	225	[illegible]	91,02	[illegible]	91,02

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 24/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 96	10761	[illegible]	2120	[illegible]	2119
Juin 96	4292	[illegible]	2099,50	[illegible]	2098,50
Juillet 96	526	[illegible]	2093,50	[illegible]	2095,50
Sept. 96	1	[illegible]	2106,50	[illegible]	2109,50

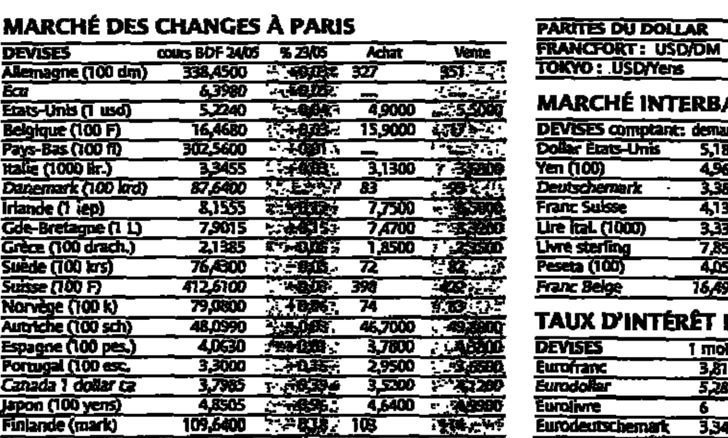
LES MONNAIES

US/F ↘ 5,2240 | US/DM ↘ 1,5425 | US/Y ↗ 107,7000 | DM/F ↗ 3,3845 | £/F ↗ 7,9015

Fermeté du dollar

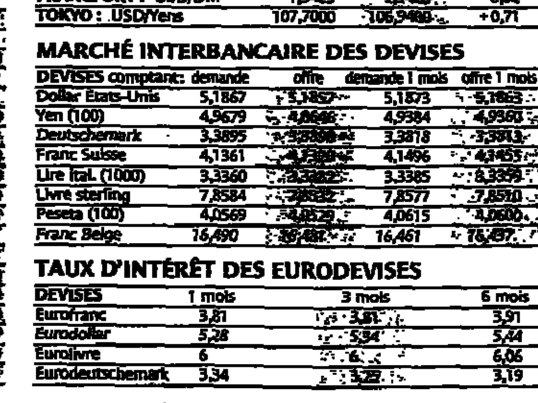
LE DOLLAR S'INSCRIVAIT EN HAUSSE, mardi *matin 28 mai, lors des premières transactions entre* banques sur les places financières européennes. Il *s'échangeait à 1,5453 mark, 108,30 yens et* 5,2245 francs. A Tokyo, face à la devise japonaise, le dollar était monté, durant la nuit, jusqu'à 108,40 yens, son cours le plus élevé depuis six semaines. Reflétant le caractère incertain de la reprise économique au Japon, l'annonce d'un repli de 1,1 % des ventes au *détail en avril et d'un recul, à 45,5 points, de l'indice pré*curseur d'activité en mars est de nature à empêcher un resserrement de la politique monétaire nippone.

Soutenu par la fermeté du billet vert, le franc gagnait du terrain, mardi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3820 francs pour 1 mark. La lire progressait, elle aussi, à 1 009 lires pour 1 mark.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 24/05	% 23/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,4500	[illegible]	327	[illegible]
Ecu	6,3980	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,2240	[illegible]	4,9000	5,5000
Belgique (100 F)	16,4680	[illegible]	15,9000	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	302,5600	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3455	[illegible]	3,1300	[illegible]
Danemark (100 krd)	87,6400	[illegible]	83	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,1555	[illegible]	7,7500	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,9015	[illegible]	7,4700	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1385	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	76,4300	[illegible]	72	[illegible]
Suisse (100 F)	412,6100	[illegible]	398	[illegible]
Norvège (100 k)	79,0800	[illegible]	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,0990	[illegible]	46,7000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0630	[illegible]	3,7800	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3000	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,7985	[illegible]	3,5200	[illegible]
Japon (100 yens)	4,8505	[illegible]	4,6400	[illegible]
Finlande (mark)	109,6400	[illegible]	103	[illegible]



PARITES DU DOLLAR	28/05	24/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5425	1,5428	-0,02
TOKYO : USD/Yens	107,7000	106,9480	+0,71

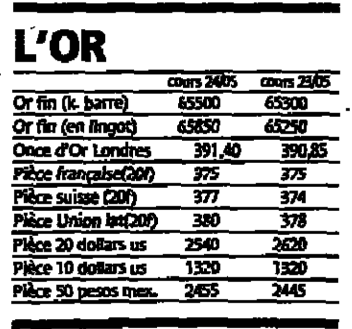
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1867	5,1857	5,1873	5,1863
Yen (100)	4,9679	[illegible]	4,9384	4,9360
Deutschemark	3,3895	[illegible]	3,3818	[illegible]
Franc Suisse	4,1361	[illegible]	4,1496	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3360	[illegible]	3,3385	[illegible]
Livre sterling	7,8584	[illegible]	7,8577	7,8510
Peseta (100)	4,0569	4,0529	4,0615	[illegible]
Franc Belge	16,490	[illegible]	16,461	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,81	3,81	3,91
Eurodollar	5,28	5,34	5,44
Eurolivre	6	6	6,06
Eurodeutschemark	3,34	3,27	3,19

L'OR

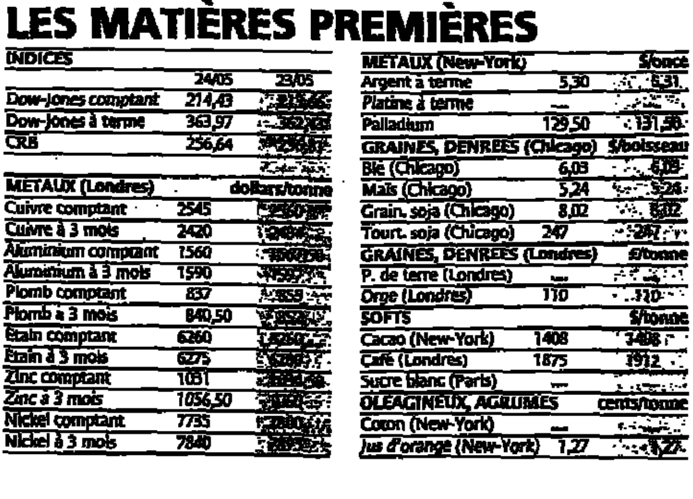


	cours 24/05	cours 23/05
Or fin (k. barre)	65500	65300
Or fin (en lingot)	65850	65250
Once d'Or Londres	391,40	390,85
Pièce française(20f)	375	375
Pièce suisse (20f)	377	374
Pièce Union lat(20f)	380	378
Pièce 20 dollars us	2540	2620
Pièce 10 dollars us	1320	1320
Pièce 50 pesos mex.	2455	2445

LE PÉTROLE

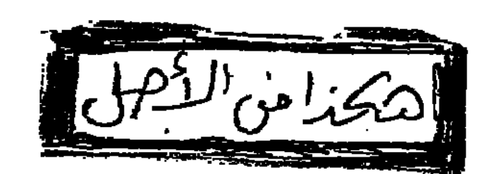
En dollars	cours 24/05	cours 23/05
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	24/05	23/05
Dow-Jones comptant	214,43	[illegible]
Dow-Jones à terme	363,97	[illegible]
CRB	256,64	[illegible]
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2545	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2420	[illegible]
Aluminium comptant	1560	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1590	[illegible]
Plomb comptant	837	[illegible]
Plomb à 3 mois	840,50	[illegible]
Etain comptant	6260	[illegible]
Etain à 3 mois	6275	[illegible]
Zinc comptant	1031	[illegible]
Zinc à 3 mois	1056,50	[illegible]
Nickel comptant	7735	[illegible]
Nickel à 3 mois	7840	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,30	5,31
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	129,50	131,50
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	6,03	[illegible]
Maïs (Chicago)	5,24	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	8,02	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	247	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	110	110
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1408	1408
Café (Londres)	1875	1912
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,27	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 28 MAI
Liquidation : 21 juin
Taux de report : 3,75
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,67 %
CAC 40 : 2131,93

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P.)	930	920	– 1,07	60,26
Cr.Lyonnais(T.P.)	835	823	– 1,43	60,21
Renault (T.P.)	1819	1805	– 0,76	94,77
Rhone Poulenc(T.P)	2019	2010	– 0,44	103,71
Saint Gobain(T.P.)	1260	1245	– 1,19	81,63
Thomson S.A (T.P)	1089	1080	– 0,82	56,82
Accor	740	744	+ 0,54	18
Air Liquide	913	912	– 0,10	14
Alcatel Alsthom	482	483,50	+ 0,31	15
Alcatel Cable	479	476	– 0,62	10
Alspi	491,50	488	– 0,71	15
AGF-Ass.Gen.France ■	144,20	146	+ 1,24	3,25
Axa	294,20	296	+ 0,61	6,50
Axime	760	760	—	—
Bail Investis	855	855	—	20,15
Bancaire (Cie)	580	574	– 1,03	10
Bazar Hot. Ville	603	590	– 2,15	16
Bertrand Faure ■	166,50	170,50	+ 2,40	3,50
BIC	570	568	– 0,35	5
BIS	665	620	+ 0,75	4
B.N.P.	190,10	192,20	+ 1,10	3,20
Bollore Techno	586	590	+ 0,68	22
Bongrain	2531	2521	– 0,39	61
Bouygues	526	532	+ 1,14	12
Canal +	1238	1235	– 0,24	15
Cap Gemini Sogeti	179	180,10	+ 0,61	7
Carbone Lorraine	755	760	+ 0,66	10
Carrefour	2821	2875	+ 1,91	32
Casino Guichard	213,30	214	+ 0,32	4
Casino Guich.ADP	146	147	+ 0,68	4,25
Castorama Dl (Li)	986	977	– 0,91	10,60
C.C.F.	235,60	240,10	+ 1,91	5
CCMX(ex.CCMC) Ly	59,70	60	+ 0,50	2,40
Cegid (Ly)	462	472	+ 2,16	29
CEP Communication	449	450	+ 0,22	8
Cerus Europ.Reun	110	111	+ 0,90	10
Cetelem	1150	1150	—	10
CGIP	1216	1223	+ 0,57	35
Chargeurs	1460	1463	+ 0,20	14
Christian Dior	732	741	+ 1,22	5,50
Ciments Fr.Priv.B	245	246	+ 0,40	17,50
Clarins	788	790	+ 0,25	7
Club Mediterranee	488,90	481,50	– 1,51	4,50
Coflexip	206	215	+ 4,36	3,30
Colas	926	945	+ 2,05	23
Comptoir Entrep.1	13,50	13,60	+ 0,74	7,50
Comptoir Moder.	2291	2310	+ 0,82	26

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	Montant coupon (1)
CPR	407,80	411	+ 0,78	20
Cred.Fon.France	35,90	35,60	– 0,83	28
Credit Local Fce	430	423,70	+ 0,76	12,66
Credit Lyonnais CI	145	142	– 2,06	10
Credit National	361	363	+ 0,55	13,50
CS Signaux(CSEE)	262	278,50	+ 6,29	4,50
Damart	3985	4000	+ 0,37	65
Danone	763	768	+ 0,65	16
Dassault-Aviation	633	616	– 2,68	8,50
Dassault Electro	337	342	+ 1,48	4,30
De Dietrich	259,50	259,60	+ 0,03	53
Degremont	475	475	—	8
Dev.R.N-P.Cal #Li	51,65	52,50	+ 1,64	—
DMC (Dollfus Ml)	253,80	253	– 0,31	4
Docks France	1125	1100	– 2,22	13
Dynaction	140,50	140,50	—	3
Eaux (Gle des)	548	552	+ 0,72	11,25
Ecco	1232	1227	– 0,40	12
Eiffage	737	737	—	13,70
Elf Aquitaine	383,70	385,50	+ 0,46	13
Eramet	400	402	+ 0,50	5,40
Eridania Beghin	796	809	+ 1,63	30
Essilor Intl	1291	1283	– 0,61	11,50
Essilor Intl ADP	986	988	+ 0,20	12,30
Esso	627	625	– 0,31	17
Eurafrance	2014	2020	+ 0,29	48
Euro Disney	14	14,10	+ 0,71	0,68
Europe 1	1180	1175	– 0,42	19
Eurotunnel	6,65	6,75	+ 1,50	—
Filipacchi Medias ■	1012	1010	– 0,19	13
Finextel	81	80,95	– 0,06	4,49
Fives-Lille	589	581	– 1,35	11
Fromageries Bel	4989	4910	– 1,58	40
Galeries Lafayette	1755	1759	+ 0,22	11
GAN	147	147	—	4
Gascogne (B)	485	490	+ 1,03	6,50
Gaz et Eaux	2179	2175	– 0,18	55
Geophysique	318	317,20	– 0,25	8
G.F.C.	415	412	– 0,72	18,50
Groupe Andre S.A.	514	504	– 1,94	6
Gr.Zannier #(Ly)	118	117,50	– 0,42	2
GTM-Entrepose	307,80	311,30	+ 1,13	8
Guilbert	773	773	—	12
Guyenne Gascogne	1815	1812	– 0,16	25
Havas	442	441,30	– 0,15	8,50
Havas Ad.Euro RSCG	602	597	– 0,83	11,80
Imetal	778	780	+ 0,25	12,50
Immeubl.France	349,50	347,20	– 0,65	15
Ingenico	69	71	+ 2,89	2
Interbail	267	268	+ 0,37	32
Intertechnique 1	598	604	+ 1	23,50
Jean Lefebvre	320	319	– 0,31	9
Klepierre	630	637	+ 1,11	26,67
Labinal	775	768	– 0,90	21,50
Lafarge	346	344,90	– 0,31	10
Lagardere (MMB)	140,30	140,10	– 0,14	2,80
Lapeyre	304,30	312	+ 2,53	4,98
Lebon	213	212	– 0,46	7
Legrand	922	931	+ 0,97	3,35
Legrand ADP	616	605	– 1,78	5,36
Legris indust.	258	260	+ 0,77	8
Locindus	873	868	– 0,57	70,50
L'Oreal	1593	1601	+ 0,50	12,20
LVMH Moet Vuitton	1284	1300	+ 1,24	3,50

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	Montant coupon (1)
Lyonnaise Eaux	515	515	—	11,50
Marine Wendel	440	440	—	[illegible]
Metaleurop	61	60	– 1,63	[illegible]
Metrologie Inter.	20,95	20,60	– 1,67	[illegible]
Michelin	254	256,40	+ 0,94	3,25
Moulinex	79,25	79,10	– 0,18	[illegible]
Nord-Est	143,50	144	+ 0,34	3,50
Nordon (Ny)	435	437	+ 0,45	[illegible]
NRJ #	687	683	– 0,58	1,60
OLIPAR	124	137,50	– 5,24	[illegible]
Paribas	320	320,30	+ 0,09	12
Pechiney	220,50	218,20	– 1,04	[illegible]
Pechiney CIP	242	238,50	– 1,44	3,50
Pechiney Intl	107	107,50	+ 0,46	3
Pernod-Ricard	339,10	341,70	+ 0,76	4
Peugeot	718	724	+ 0,83	6
Pinault-Prin.Red.	1603	1624	+ 1,31	22,50
Plastic-Omn.(Ly)	462	464	+ 0,43	7,20
Poliet	557	556	– 0,17	7,20
Primagaz	574	573	– 0,17	8
Promodes	1307	1295	– 0,91	16,50
Publicis	410	402	– 1,95	4
Remy Cointreau	154,80	157	+ 1,42	4,80
Renault	143	144,50	+ 1,04	3,50
Rexel	1283	1286	+ 0,23	11,50
Rhone Poulenc A	123,80	125	+ 0,96	2,40
Rochette (La)	30,50	30,50	—	1,20
Roussel Uclaf	1190	1195	+ 0,42	7,50
Rue Imperiale(Ly)	4400	4400	—	30
Sade (Ny)	204	203	– 0,49	32,50
Sagem SA	3137	3129	– 0,25	22,50
Saint-Gobain	658	658	—	13,50
Saint-Louis	1415	1436	+ 1,48	38
Salomon (Ly)	3600	3685	+ 2,36	16
Salvepar (Ny)	452,60	450	– 0,57	12,50
Sanofi	400	398,60	– 0,35	6
Sat	2066	2065	– 0,04	20,50
Saupiquet (Ns)	1485	1460	– 1,68	28
Schneider SA	251,70	251,30	– 0,15	17
SCOR SA	201,50	204,90	+ 1,68	2
S.E.B.	860	868	+ 0,93	10,20
Sefimeg	345	344	– 0,28	14,20
SEITA	196	196,10	+ 0,05	5,20
Selectibanque	104	108	+ 3,84	12,50
SFIM	1089	1100	+ 1,01	60
SGE	112	115	+ 2,67	5
Sidel	1260	1274	+ 1,11	19,50
Simco	480,10	479	– 0,22	26,76
S.I.T.A.	1120	1121	+ 0,08	3
Skis Rossignol	1958	1950	– 0,40	22
Sligos	480	481	+ 0,20	[illegible]
Societe Gale A.	561	566	+ 0,89	[illegible]
Sodexho	1995	1970	– 1,25	22
Sommer-Allibert	1394	1412	+ 1,64	[illegible]
Sophia	230	230,50	+ 0,21	38,50
Spir Communication	550	547	– 0,54	14,80
Strafor Facom	358	360	+ 0,55	[illegible]
Suez	199,40	199,20	– 0,10	8,20
Synthelabo	442	435	– 1,58	3,24
Technip	473	472	– 0,21	[illegible]
Thomson-CSF	132	136	+ 3,03	2
Total	365,10	370,50	+ 1,47	[illegible]
UAP	106,80	107	+ 0,18	3
UFB Locabail	518	518	—	16

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	Montant coupon (1)
UGC DA (M)	317	319	+ 0,63	[illegible]
UIC	76,50	76,60	+ 0,13	[illegible]
UIF	443	445	+ 0,45	[illegible]
UIS	179	179,90	+ 0,50	[illegible]
Unibail	530	535	+ 0,94	[illegible]
Union Assur.Fdal	665	664	– 0,15	14
Usinor Sacilor	81,75	81,55	– 0,24	[illegible]
Valeo ■	279,30	281,90	+ 0,93	[illegible]
Vallourec	247	248,10	+ 0,44	[illegible]
Via Banque	189,50	183,50	– 3,16	12
Worms & Cie	272,10	272	– 0,03	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1171	1180	+ 0,76	[illegible]
Elf Gabon	1120	1120	—	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	269,90	269	– 0,33	[illegible]
Adidas AG #	391	390,20	– 0,20	[illegible]
American Express	247	246,20	– 0,32	[illegible]
Anglo American #	331,60	331,50	– 0,03	[illegible]
Amgold #	514	515	+ 0,19	[illegible]
Arjo Wiggins App.	14,10	14,40	+ 2,12	[illegible]
A.T.T. #	319,10	327,10	+ 2,50	[illegible]
Banco Santander #	244	251	+ 2,86	[illegible]
Barrick Gold #	160,50	162,70	+ 1,37	[illegible]
B.A.S.F. #	1442	1439	– 0,20	[illegible]
Bayer #	1740	1727	– 0,74	[illegible]
Blenheim Group	24	24,25	+ 1,04	[illegible]
Cordiant PLC	9,60	9,50	– 1,04	[illegible]
Crown Cork ord.	247	247	—	[illegible]
Crown Cork PF CV	240	240,10	+ 0,04	[illegible]
Daimler Benz #	2825	2825	—	[illegible]
De Beers #	167,60	167,60	—	[illegible]
Deutsche Bank #	246,20	246,40	+ 0,08	[illegible]
Dresdner Bank #	129,70	129,70	—	[illegible]
Driefontein #	75,85	76,95	+ 1,45	[illegible]
Du Pont Nemours #	435	435,10	+ 0,02	[illegible]
Eastman Kodak #	390,20	395,30	+ 1,30	[illegible]
East Rand #	3,26	3,35	+ 2,76	[illegible]
Echo Bay Mines #	67	68,50	+ 2,23	[illegible]
Electrolux #	264	263,10	– 0,34	[illegible]
Ericsson #	114,90	115,50	+ 0,52	[illegible]
Exxon Corp. #	455	455	—	[illegible]
Ford Motor #	195	191,20	– 1,94	[illegible]
Freegold #	58,15	59,40	+ 2,14	[illegible]
Gencor Limited #	19,55	19,50	– 0,25	[illegible]
General Elect. #	445	442,20	– 0,62	[illegible]
General Motors #	291,10	288,20	– 0,99	[illegible]
Gle Belgique # ■	410,70	430	+ 4,69	[illegible]
Grd Metropolitan	34,15	34,45	+ 0,87	[illegible]
Guinness Plc #	37	37,20	+ 0,54	[illegible]
Hanson Plc	15	15,05	+ 0,33	[illegible]
Harmony Gold #	59,20	60,20	+ 1,68	[illegible]
Hitachi #	49,55	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
Hoechst #	1774	[illegible]	– 0,11	[illegible]
I.B.M #	570	[illegible]	– 0,35	[illegible]
I.C.I #	66,80	[illegible]	—	[illegible]
Ito Yokado #	299,30	[illegible]	– 1,53	[illegible]
Matsushita #	88	[illegible]	– 0,62	[illegible]
Mc Donald's #	260	[illegible]	– 0,65	[illegible]
Merck and Co #	331,60	[illegible]	+ 2,23	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	69,95	[illegible]	—	[illegible]
Mobil Corporat.#	591	[illegible]	+ 1,52	[illegible]
Morgan J.P. #	460	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5830	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	79	[illegible]	– 4,17	[illegible]
Nokia A	208,80	[illegible]	+ 2,72	[illegible]
Norsk Hydro #	234,50	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Petrofina # ■	1552	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Philip Morris #	535	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Philips N.V #	185,70	[illegible]	– 0,37	[illegible]
Placer Dome Inc #	147,60	[illegible]	– 0,60	[illegible]
Procter Gamble #	466	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
Quilmes	262,50	[illegible]	– 3,23	[illegible]
Randfontein #	38,80	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	334,50	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Royal Dutch #	793	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
R T Z #	78,25	[illegible]	+ 2,30	[illegible]
Sega Enterprises	239,30	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Helena #	32	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Schlumberger #	469	[illegible]	– 1,47	[illegible]
SGS Thomson Micro.	211	[illegible]	+ 2,13	[illegible]
Shell Transport #	73,50	[illegible]	+ 1,15	[illegible]
Siemens #	289,30	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Sony Corp. #	335	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Sumitomo Bank #	98,90	[illegible]	– 0,91	[illegible]
T.D.K #	296	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Telefonica #	94,30	[illegible]	– 1,32	[illegible]
Toshiba #	37,15	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Unilever #	717	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
United Technol. # ■	578	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Vaal Reefs #	520	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Volkswagen A.G #	1835	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Volvo (act.B) #	104,60	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
Western Deep #	230,10	[illegible]	+ 3,21	[illegible]
Yamanouchi #	118,80	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Zambia Copper	3,49	[illegible]	– 0,57	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 28 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115,90	5,139
CEPME 8,5% 88-97CA	104,30	7,280
CEPME 9% 89-99 CA#	111,41	7,833 o
CEPME 9% 92-06 TSR	114,60	8,434
CFD 9,7% 90-03 CB	119,26	3,474
CFD 8,6% 92-05 CB	114,10	2,608
CFF 10% 88-98 CA#	110	6,066 ↑
CFF 9% 88-97 CA#	105,21	5,926 ↑
CFF 10,25%90-01CB#	116,35	2,162 d
CLF 8,9% 88-00 CA# ■	112,36	0,073 o
CLF 9%88-93/98 CA#	107,04	2,951
CNA 9% 4/92-07	—	8,666 ↑
CRH 8,6% 92/94-03	112,82	7,989
CRH 8,5% 10/87-88#	109,20	2,086 ↑
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,36	2,491
EDF 8,6% 92-04 #	114,24	1,225 ↓
Emp.Etat 6%93-97 #	102,05	5,246 ↑
Finansder 9%91-06#	117,55	4,598
Finansd.8,6%92-02#	113,45	2,937
Floral9,75% 90-99#	—	8,371
OAT 8,5% 87-97CA#	104,49	7,919
OAT 9,90%85-97 CA#	108,15	4,598
OAT 88-98 TME CA	102,50	2,029
OAT 9/85-98 TRA	—	4,396 ↑
OAT 9,50%88-98 CA#	109,68	8,051
OAT TMB 87/99 CA	99,77	1,466 ↑
OAT 8,125% 89-99 # ■	109,09	0,334
OAT 8,50%90/00 CA#	111,45	1,498
OAT 85/00 TRA CA	105,50	5,344
OAT 10%5/85-00 CA# ■	116,82	8,318
OAT 89-01 TME CA	—	2,889
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,90	4,366 ↑
OAT 8,50% 89-19 #	115,32	5,086 ↑
OAT 8,50%92-23 CA#	115,50	0,838
SNCF 8,8% 87-94CA	108,85	2,861
Lyon.Eaux 6,5%90CV	915,10	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	250	235
Bains C.Monaco	560	560
B.N.P.Intercont.	365	368
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy ◆	400	400
Ceragen Holding ◆	20,25	20,25
Champex (Ny) ◆	23	23
CIC Un.Euro.CIP	368	370
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2590	2590
Cpt Lyon Alem	380,10	382
Concorde-Ass Risq	830	840
Cpe Valfond ex.CMP ◆	12,20	12,20
Darblay	465	480
Didot Bottin	794	810
Eaux Bassin Vichy ◆	4751	3485
Ecia	780	785
Ent.Mag. Paris	1247	1247
Eridania Beghin CI ◆	745	745
Fidei	39,20	40
Finalens	395	380
F.I.P.P. ◆	122	122
Fonciere (Cie)	538	540
Fonciere Euris ◆	220	220
Foncina #	440,50	436,10
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1336	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont #	414,80	[illegible]
Genefim	147,60	[illegible]
Gevelot	1795	1795
G.T.I (Transport)	383	[illegible]
Immobail	110	113,30
Immobanque	749	750
Locia ◆	51,05	[illegible]
Monoprix ◆	142,10	[illegible]
Metal Deploye ◆	423,10	423,10
Mors #	16	[illegible]
Navigation (Nle)	65,10	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	275	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	1410	[illegible]
Parfinance	196,20	[illegible]
Paris Orleans	277	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1350	[illegible]
Promodes (CI)	941	[illegible]
PSB Industries Ly	349	[illegible]
Rougier #	475	[illegible]
Saga	161	[illegible]
Salins du Midi	462	[illegible]
Silic	751	[illegible]
S.I.P.H. ◆	184,20	[illegible]
Sofal ◆	78	78
Soffo	382	382
Sofragi ◆	3950	[illegible]
Soudure Autogene	1010	[illegible]
Sovabail	340	[illegible]
Taittinger	1852	[illegible]
Tour Eiffel	283,90	[illegible]
Vicat	452	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	139,80	[illegible]
Commerzbank AG ■	1117	[illegible]
Fiat Ord.	19	[illegible]
Gevaert	302,30	[illegible]
Gold Fields South	170	[illegible]
Kubota Corp.	29,75	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	52	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	340,10	[illegible]
Robeco	385,10	[illegible]
Rodamco N.V.	146,50	[illegible]
Rolinco	422	[illegible]
Solvay SA	3101	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 28 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	58	59
AFE #	530	530
Aigle #	180	174,50
Albert S.A (Ns) ◆	130,20	130,20
Altran Techno. #	1479	1520
Montaignes P.Gest. ◆	720	720
Assystem #	596	591
Bque Picardie (Li) ◆	601	601
Bque Sofirec (M) ◆	570	690
Bque Tarneaud(B)#	235	235
Bque Vernes	475	470
Beneteau #	650	658
B I M P	69,50	69,70
Boiron (Ly) #	655	654
Boisset (Ly)#	215,10	215,10
But S.A.	339,90	333
Cardif SA	852	861
C.E.E #	290	290
CEGEP #	152	159,60
Cermex # (Ly)	371	371
CFPI #	231	235
Change Bourse (M)	331	332
Christ.Dalloz #	1640	1641
Cipe France Ly #	472	472
CNIM CA#	199	200
Codetour	325	327
Comp.Euro.Tele-CET	338	339,90
Conflandey S.A	308	308,10
C.A.Haute Normand	328,50	328
C.A.Ille & Vilaine	336	336
C.A.de l'Isere Ly#	399	399
C.A. Oise CCI ◆	265,10	265,10
Creeks	56,05	57
Devanlay	550	559
Devernois (Ly)	518	517
Ducros Serv.Rapide ◆	74,90	74,90
Ecco Trav.Tempo Ly	456,70	457
Europ.Extinc.(Ly)	249	249
Europ Propulsion	614	618
Expand s.a	271,90	260
Factorem	725	725
Faiveley #	341,50	343
Finacor	122	120
Fininfo	535	545
Fructivie	649	645
Gautier France #	287	287,20
Gel 2000	83	84,90
GFI Industries #	694	680
Girodet # (Ly)	42,15	42
GLM S.A.	270,70	275,10
Grandoptic.Photo #	650	652
Gpe Guillin # Ly	210	204
Kindy #	173	175
Guerbet	384	383
Hermes internat.1#	1400	1430
Hurel Dubois	527	516
ICBT Groupe #	222	225
I.C.C.	175,10	175,20
Idianova	68,50	69
Int. Computer #	139	139
IPBM	62	62,50
M6-Metropole TV	553	558
Manitou #	583	583
Manutan	920	930
Marie Brizard	1255	1255
Maxi-Livres/Profr.	226,80	240
Mecelec (Ly) ◆	82	82
MGI Coutier	262	274
Monneret Jouet Ly# ◆	78,05	78,05
Naf-Naf #	78	78
N.S.C Schlum. Ny	725	725
OGF Omn.Gest.Fin. ◆	900	909
Onet #	1012	1010
Paul Predault #	182,10	185
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	106	107
Pochet	958	960
Poujoulat Ets (Ns) ◆	252,90	252,90
Radiall #	651	655
Rallye(Cathiard)Ly	238	239
Reydel Indust.Li	890	964
Robertet #	1388	1380
Rouleau-Guichard	450	447
Securidev #	76	80
Smoby (Ly)#	616	618
Sofco (Ly)	118,90	117,90
Sofibus ◆	371	371
Sogepag # ◆	142	142
Sogeparc (Fin)	692	698
Sopra	349	360
Steph.Kelian #	92,20	93,05
Sylea	508	507
Teisseire-France	210	210
TF1-1	599	608
Thermador Hold(Ly)	380	384
Trouvay Cauvin #	89	85,20
Unilog	584	580
Union Fin.France	502	520
Via Credit(Banque) ◆	121,60	121,60
Viel et Cie #	141,50	142,90
Vilmorin et Cie #	488	487,90
Virbac	745	745

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
MARDI 28 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
High Co.	265	[illegible]
Infonie	490	[illegible]
Jolliez-Regal	99,90	[illegible]
Proxidis	85	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 28 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,04	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	29	[illegible]
Générale Occidentale ◆	38,15	[illegible]
Mumm ◆	1280	[illegible]
Nobel ◆	182	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	200	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 24 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa) ◆	122,44	116,61
BANQUE POPULAIRE		
Valorg ◆	2406,74	2371,17
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme ◇	9429,28	9429,28
Arbitr. Premiere	9026,72	8937,35
Arbitr. Sécurité ◇	17276,34	17190,39
BNP		
Antigone Trésorerie	853661	853661
Natio Court Terme	13713	13713
Natio Court Terme2	372547	372547
Natio Epargne	2163,26	2141,84
Natio Ep. Capital C/D	15516,63	15363
Natio Ep. Croissance	2368,48	2322,04
Natio Ep. Obligations	212,59	208,42
Natio Epargne Retraite	142,88	140,08
Natio Epargne Trésor	10585,27	10564,14
Natio Epargne Valeur	557,61	546,68
Natio France Index	1131,60	1109,41
Natio Immobilier	1233,14	1208,96
Natio Inter	1866,58	1829,98
Natio Monétaire C/D	5333,35	5333,35
Natio Opportunités	166,53	163,26
Natio Patrimoine	1530,50	1500,49
Natio Perspectives	1256,94	1232,29
Natio Placements C/D	76375,24	76375,24
Natio Revenus	1080,95	1070,25
Natio Sécurité	11561,82	11561,82
Natio Valeurs	1056,03	1035,32
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	89221,35	89221,35
Oblig. tres caté.	234,92	231,45
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D ◇	644,46	625,69
Le Livret Portefeuille D ◇	880,31	854,67
Nord Sud Dévelop. C/D ◇	2179,95	2175,60
Patrimoine Retraite C ◇	297,74	291,90
Sicav Associations C ◇	2359,95	2359,95
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C ◇	19009,52	18971,58
Mutual. dépôts Sicav C ◇	18263,91	18227,46
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D ◇	215,24	208,97
Ecur. Capicourt C ◇	221,46	220,91
Ecur. Capitalisation C ◇	228,21	225,95
Ecur. Distrimonétaire D ◇	10274,72	10274,72
Ecur. Expansion C ◇	79919,64	79601,24
Ecur. Géovaleurs C ◇	2977,39	2890,67
Ecur. Investis. D ◇	175,88	170,76
Ecur. Monétaire C/D ◇	12674	12674
Ecur. Trésorerie C/D ◇	311,75	311,75
Ecur. Trimestriel D ◇	1975,66	1956,10
Eparcourt-Sicav D ◇	191,76	191,28
Horizon C ◇	1725,38	1675,13
Prévoyance Ecur. D ◇	98,93	97,95
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C ◇	11305,73	11283,16
Ecur. Sécuripremière C ◇	11509,49	11497,99
Ecur. Sensipremière C ◇	11868,35	11838,75
CNCA (CRÉDIT AGRICOLE)		
Amplia ◇	115769,77	115769,77
Atout Amérique	148,82	145,19
Atout Asie	105,65	103,07
Atout Futur C	613,91	598,94
Atout Futur D	585,61	571,33
Coexis	1815,89	1782,03
Dieze	1874,77	1839,81
Elicash ◇	918094,13	918094,13
Epargne-Unie	171,44	167,26
Eurodyn	1806,53	1762,47
Indicia ◆	1271,85	1240,61
Moné.JC ◇	11577,49	11577,49
Moné.JD ◇	11577,49	11577,49
Oblifutur	3948,48	3874,86
Oraction	1854,33	1809,10
Proficius	1023,26	1004,18
Revenu-Vert	1197,11	1174,79
Sévea ◆	107,63	105
Synthesis	15948,10	15635,39
Uni Foncier	1263,98	1233,15
Uni France	672,09	655,70
Uni Garantie C	1703,55	1671,79
Uni Garantie D	1385,11	1359,28
Uni-Régions	1656,74	1616,33
Univar C ◇	300,08	300,08
Univar D ◇	300,08	300,08
Univers Actions	190,31	185,67
Univers-Obligations	2198,84	2157,84
CIC BANQUES		
Francic	575,65	558,38
Francic Pierre	120,25	116,75
Francic Régions	1685,06	1635,98
CIC PARIS		
Cicamonde	1326,90	[illegible]
Convertcic	357,64	[illegible]
Ecocic	1441,51	[illegible]
Oblicic Mondial	3356,66	[illegible]
Oblicic Régions	1184,76	[illegible]
Rentacic	165,68	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1303,60	[illegible]
Lion 20000	16691,02	[illegible]
Lion Association	11152,32	[illegible]
Lion Plus	1401,70	[illegible]
Lion Trésor	2323,98	[illegible]
Oblilion	1816,60	[illegible]
Sicav 5000	579,56	[illegible]
Slivafrance	961,82	[illegible]
Slivam	480,87	[illegible]
Slivarente	237,76	[illegible]
Slivinter	612,19	[illegible]
Trilion	5282,74	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL		
Avenir Alizes	2057,64	[illegible]
Crédit Mutuel Capital	1714,22	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	864,29	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	104,36	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22326,75	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.	231,37	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1257,92	1226,25
Créd.Mut.Ep.Quatre	1109,54	1087,78
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	755,02	722,51
Saint-Honoré Capital	17867,67	17847,25
St-Honoré March. Emer.	651,22	628,18
St-Honoré Pacifique	800,47	765
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1786,15	1786,15
Stratégie Actions	967,13	929,95
Stratégie Rendement	1783,30	1727,37
[illegible]		
Amplitude Monde C ◇	825,35	805,22
Amplitude Monde D ◇	804,04	784,43
Elanciel D ◇	134,50	131,22
Emergence Poste C/D ◇	112,18	109,44
Géobilys C ◇	614,56	605,98
Géobilys D ◇	599,26	590,40
Intensys C ◇	113,66	113,49
Intensys D ◇	108,83	108,67
Latitude C ◇	144,39	144,25
Latitude D ◇	135,85	135,71
Oblitys D ◇	578,40	569,85
Plénitude C/D ◇	159,87	155,97
Poste Gestion C ◇	43114,92	43114,92
Revenus Trimestr. D ◇	5282,08	5229,78
Solstice D ◇	2356,62	2350,74
Thésora C ◇	915,57	905,50
Thésora D ◇	833,38	825,19
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Actimonétaire C	36876,15	36876,15
Actimonétaire D	31386	31386
Cadence 1 D	1072,81	1062,19
Cadence 2 D	1059,12	[illegible]
Cadence 3 D	1064,32	[illegible]
Capimonétaire C	1998,48	[illegible]
Capimonétaire D	1856,86	[illegible]
Capioblig C	8473,37	[illegible]
Interoblig C	6471,07	[illegible]
Intersélection France D	595,45	[illegible]
S.G. France oppor. C	1718,37	[illegible]
S.G. France oppor. D	1656,90	[illegible]
Sogenfrance C	1510,77	[illegible]
Sogenfrance D	1394,27	[illegible]
Sogépargne D	313,34	[illegible]
Soginter C	1819,60	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1249,26	[illegible]
Sogelfance D ◆	1706,75	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	144,95	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

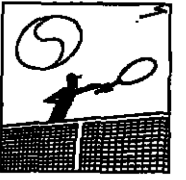
SPORTS

TENNIS Pete Sampras et André Agassi, têtes de série nº 1 et nº 3, se sont qualifiés, lundi 27 mai, pour le deuxième tour des Internationaux de France de Roland-Garros à Paris. Les Américains ont éliminé le Suédois Magnus Gustafsson et l'Espagnol Jacopo Diaz. ● ANCIEN double champion de Roland-Garros (en 1991 et 1992), *Jim Courier a battu le Russe* Andreï Olhovski. ● RETOUR GAGNANT pour Monica Seles, qui a versé des larmes de joie sur sa première victoire à Paris après trois ans d'absence. ● LA FRANÇAISE Mary Pierce (nº 12) s'est qualifiée pour le deuxième tour, comme Nathalie Tauziat. ● DURE JOURNÉE pour les Français. Cinq sont partis au premier tour. Henri Leconte, qui faisait ses adieux à Roland-Garros, a été battu par le Suédois Thomas Johansson. Les matches de Guy Forget et de Thierry Champion ont été interrompus par la nuit.

Jim Courier reste un cogneur et un coriace

Vainqueur des Internationaux de France en 1991 et 1992, l'Américain, tête de série nº 7, n'a plus gagné de tournoi du Grand Chelem depuis janvier 1993. Mais, à vingt-cinq ans, il est toujours un adversaire redoutable pour les meilleurs joueurs mondiaux

SILHOUETTE ramassée, pommettes rutilantes, coup droit punché, Jim Courier ne change pas. *Seule concession* faite au temps, ce sourire qui semble hésiter entre ironie et décontraction. Au fil des ans, le garçon est devenu un homme adouci, mûri par l'expérience.



ROLAND-GARROS

Déjà. A vingt-cinq ans, l'Américain rouquin est bien plus qu'un habitué de Roland-Garros : il en fut l'un des maîtres, en double vainqueur en 1991 et 1992. En ce temps-là, les Français l'appelaient « le marine ». Ils lui vouaient une admiration compliquée. *Ils étaient ébahis* par la perfection de sa violence, mais ce jeu les glaçait. Cependant, Jim savait leur parler... dans un français qui gagnait en vocabulaire et en humour. *Alors ils aimaient cela.*

Et puis, Jim s'est peu à peu gommé des tablettes des favoris. Une finale perdue malgré une belle résistance en 1993 devant Sergi Bruguera, *et la maîtrise s'est étiolée*. Après une demi-finale en 1994, il disparaît au quatrième tour en 1995, éliminé par l'Espagnol Alberto Costa. En 1996, plus grand monde ne l'attend. Cette année, Roland-Garros appréhende Thomas Muster et s'est amouraché de jeunes loups, l'Espagnol Carlos Moya ou le Chilien Marcelo Rios.

« Les jeunes arrivent. C'est la règle du jeu. Mais les jeunes sont faits pour être battus, et, quand je joue bien, j'en fais mon déjeuner »

Bien sûr, Jim Courier n'est pas un joueur fini sur terre battue. Lundi, *le court nº 1, sur lequel il avait été* confiné pour son premier tour contre le Russe Andreï Olhovski, a contenu une foule fidèle, sans doute un peu nostalgique.

A Paris, les *amateurs viennent* le voir pour savourer ce jeu qui peu à peu devient désuet. La beauté du tennis de Jim Courier, *c'est sa rugosité*, cette force contre la vélocité et cette cogne à tout prix contre les variations possibles du jeu.

Désuet ? Il sourit toujours à la question : *« Je n'ai que vingt-cinq ans et mon tennis reste efficace. Laissez-moi le temps de poursuivre ma vie sur tous les courts. »* Toujours aussi bûcheur, Jim Courier reste un spécialiste capable de tout sur les autres surfaces. Il a ainsi fait de superbes incursions dans les dernières *discussions des tournois du* Grand Chelem. Il en est devenu un obstacle âpre à franchir.

En 1995, il fut un adversaire coriace pour les deux meilleurs joueurs mondiaux, André Agassi et Pete Sampras. Aux Internationaux d'Australie, il n'avait accordé à André Agassi le droit de poursuivre qu'après un homérique quart de finale en cinq sets. Et en demi-finale de l'US Open Sampras avait dû ferrailler pendant quatre sets pour obtenir *la clé de la finale.*

Il reste l'un des meilleurs, l'un des arbitres. Pourtant, la victoire en Grand Chelem le fuit depuis maintenant trois ans. Jim Courier n'a jamais *nié ce gros coup* de barre *qui* le frappa en 1993. Numéro 1 mondial en 1992, Jim a cédé sa place à Pete Sampras. *En janvier, Jim a bien* gagné les Internationaux d'Australie, mais son moral s'effrite. Il se fatigue à force de courir derrière de nouvelles victoires. Il en frôle certaines pour mieux les perdre. En novembre 1993, il choque le petit monde du tennis en ouvrant un livre au bord d'un court lors des championnats du monde ATP Tour ; il surprend tout simplement le public en se révélant comme un être fragile.

Sa vie de joueur est secouée de soubresauts. Au printemps 1994, Brad Stine, *son entraîneur, s'en va* pour aller travailler avec Andreï Medvedev. Jim Courier avouera plus tard qu'il considéra ce départ comme un abandon. Fidèle depuis tant d'années à son stratège, José Higueras, l'Américain voyage aujourd'hui avec un ami, Craig Boynton : *« Avec lui, je me fais de bonnes parties de rigolade »*, dit-il.

A Roland-Garros, Jim Courier est en forme. *« Les jeunes arrivent*, dit-il. *C'est la règle du jeu. Mais les jeunes sont faits pour être battus, et, quand je joue bien, j'en fais mon déjeuner. »* Comme d'habitude, Jim Courier est venu tôt en France pour mieux s'acclimater. Il a retrouvé le central dès lundi. Tête de série nº 7, il n'est pas un favori, mais il est idéalement placé dans le quart de tableau de Pete Sampras et du Sud-Africain Wayne Ferreira, réputés *peu à l'aise sur terre battue.*

Lundi, il s'est débarrassé d'Andreï Olhovski, issu des qualifications et surtout joueur à pièges et excellent spécialiste du double. Au début, Jim Courier ne s'est pas méfié. Après avoir remporté le premier set 6-1, il s'est laissé déporter et puis balader par des balles travaillées par un adversaire au poignet de chat. Après la perte de la deuxième manche (6-3), Jim s'est laissé embarquer dans un tie-break dangereux.

Et puis, il s'est méfié un peu plus. Il a mieux lu les services d'Olhovski pour mieux les retourner de son coup droit, tout son corps déporté dans la force de sa frappe. *« Ce n'était pas un tour facile*, dit-il. *Il a de drôles de coups. »* Au deuxième tour, Jim Courier rencontrera le Tchèque David Rikl. Son vœu aujourd'hui ? *« M'offrir et offrir un bon tournoi. »*

Bénédicte Mathieu

Mary, Nathalie et les autres

Un temps refroidie par ce drôle de printemps, Mary Pierce n'a pas tout de suite révélé sa nouvelle tenue. La robe est noire, avec bretelles *croisées dans le dos et somptueux décolleté*.

L'autre nouveauté, c'est la bonne volonté de la demoiselle. Séparée de son entraîneur Nick Bollettieri aux Internationaux d'Australie, piteuse à l'Open de Paris en février, où elle fut sortie dès le premier tour sous les sifflements du public, elle a voulu reconquérir les Parisiens *en battant joliment l'Autrichienne Melanie Schnell*. Les coups restent incertains, la nervosité exacerbée, mais Mary espère.

Avec elle se sont qualifiées Nathalie Tauziat – qui n'a laissé que deux jeux à l'Américaine Anne Miller –, Sarah Pitkowski, Sandrine Testud, Alexandra Fusai, Nathalie Dechy. Seules Anne-Gaëlle Sidot, Isabelle Demongeot et Caroline Dhenin – battue par Monica Seles – sont parties. En somme, une journée plutôt belle pour les joueuses françaises.

Sur le Central, Henri Leconte a tiré sa révérence

POUR SES ADIEUX *« officiels »* à Roland-Garros, pour tourner la page de quinze ans de tennis, lundi 27 mai, Henri Leconte n'avait rien laissé au hasard. Comme dans un scénario minutieusement ouvragé, avec *un soupçon d'emphase, des touches mélo*dramatiques, il s'est incliné face au nº 103 mondial, Thomas Johansson, dans une débauche de clichés un peu mièvres. Dignes de ceux qui emplissent les pages glacées des magazines narrant les aléas de l'existence du riche, du beau et du célèbre.

Pour soutenir « Riton » dans cette der*nière rencontre, personne ne manquait*, surtout pas le public, bien sûr, qui pourtant, comme l'avoue Leconte, ne l'a pas toujours bien compris, *« un peu par ma propre faute... »*. Sara Luna, le fruit des amours du *héros des courts* et de Marie Sara, blonde et médiatique *rejoneadora*, mâchouillait sa tétine aux premières loges. Emmaillotée de rose, *la* petite chose tout juste âgée de trois mois et demi a supporté stoïquement le début et la fin des réjouissances au beau milieu de bourrasques quasi automnales. Photographes et caméras *obligent.*

Maxime, son grand frère né du premier mariage d'Henri, a sacrifié avec une sage réserve au rite de l'entretien télévisé « à chaud » *dans les* tribunes. Plus loin, les parents de Riton assistaient à la scène, nostalgiques. Comme Ion Tiriac, l'ancien entraîneur-manager roumain du champion, ou Yannick Noah, bonnet de laine vissé sur le *crâne*, avec *qui* Leconte *s'aligne* en *double* cette quinzaine.

Un décor pour des funérailles grand luxe était planté sur un court central affectueusement poli, que même la nouvelle robe de tennis *affriolante* de Mary Pierce n'avait guère ému.

Thomas Johansson, Suédois lisse au poil ras, à l'œil de rapace et à la frappe relâchée, s'est acquitté sans broncher du rôle de fossoyeur. Inconscient de prendre part à un événement historique, il a vingt et un ans et sa seule idole s'appelle Mats Wilander : un *vieux héros déjà qualifié pour le deuxième* tour malgré une cheville douloureuse.

Aux rondeurs et aux révérences de chef d'orchestre de Leconte, Johansson a donc infligé son tennis sûr et sec. Riton a encaissé en maugréant, un rictus sur son visage dégoulinant, le bras brouillon, les pieds englués dans la terre.

PERSONNE N'Y A CRU

Il a bien ponctué les rares fautes commises par le Suédois d'un poing faussement combatif. Personne n'y a cru. *« J'ai vite vu que j'étais dans une galère*, a avoué Leconte. *Le temps frais, le vent et un type qui joue l'enfer... J'avais l'impression de jouer contre moi-même quand j'étais en forme. »*

Henri se disait venu pour saluer une dernière fois son public à la faveur d'une invitation des organisateurs du tournoi. Le rideau est tombé sur un homme dont la vie bien remplie se joue déjà loin des courts. Même *si le tennis est « tout » ce que sait faire celui* qui disputa ici en simple une finale, deux demi-finales et deux quarts de finale.

Il contribue bien au développement du mini-tennis chez les enfants, remplit son rôle de membre du comité directeur à la Fédération française de tennis. Mais la passion est consommée. Au contact de son *épouse, dont il se veut aussi le manager, il* s'est amouraché de la Camargue, de chevauchées, de tauromachie : *« Tout ça, c'est autrement plus dur que le tennis. »* Une bonne raison pour relativiser l'émotion de ses adieux au tennis.

Patricia Jolly

Michael Jordan emmène les Chicago Bulls en finale de NBA

AVEC MICHAEL JORDAN, les Bulls de Chicago ont retrouvé leur invincibilité. Le joueur-vedette de la National Basket Association (NBA) a marqué, lundi 27 mai, *45 des 106 points* qui ont permis à son équipe de battre Orlando pour la quatrième fois consécutive (106-101), en finale de la conférence est. Grâce à cette série de succès, les Bulls se qualifient pour la quatrième fois en six ans pour la finale de la NBA. *« Michael a eu la main lourde*, a commenté Scottie Pipen, l'un des coéquipiers de Jordan. *Il était impossible de l'arrêter et il a réellement porté notre équipe. »* Chicago doit affronter en finale le *vainqueur* de la conférence ouest, Seattle ou Utah Jazz. Seattle, qui mène par trois victoires à une, devait affronter mardi 28 mai sur son terrain les Jazz. – (*AP, Reuter*.)

■ **RUGBY : L'équipe d'Argelès renonce à monter dans le groupe A1**, comme elle en avait acquis le droit sur le terrain. Le comité *directeur* du club des Pyrénées-Orientales a pris cette décision, lundi 27 mai. Un avis officiel devrait être envoyé à la Fédération française de rugby (FFR), dès la nomination *d'un remplaçant* au président démissionnaire d'Argelès. Nîmes pourrait être le bénéficiaire du renoncement catalan et se maintenir dans le groupe A1.

Alain Afflelou quitte la présidence des Girondins de Bordeaux

LES GIRONDINS de Bordeaux sont en passe de devenir un club aussi riche que désert. L'épilogue d'une saison paradoxale, qui les a vu finir un championnat raté à la 16e place et couronner une saison européenne inespérée par une finale de Coupe de l'UEFA, après avoir éliminé



FOOTBALL

au passage le Milan AC, n'en finit plus d'arrondir leurs comptes et de dégarnir leurs rangs, *dans une im*pression de *« sauve qui peut »* général. Après le départ de la quasi-totalité de leurs joueurs renommés, ils viennent d'enregistrer, lundi 27 mai, celui de leur président-vedette, Alain Afflelou, qui les dirigeait depuis 1990. Il doit être remplacé par Jean-Louis Triaud, un viticulteur du Médoc jusqu'à présent membre du conseil d'administration.

Le lunetier a annoncé cette démission *en usant une dernière fois* des procédés qui auront souvent marqué ses années de direction : la volte-face et l'auto-contradiction. M. Afflelou explique en effet dans un communiqué *qu'il ne fait là que* rendre publique une *« décision prise il y a quinze jours »*, soit avant la finale retour de la Coupe de l'UEFA, face au Bayern de Munich, mercredi 15 mai. Le président des Girondins avait bel et bien choisi de quitter ses fonctions au lendemain de ce match. Mais lorsque cette décision avait été révélée dans nos colonnes (*Le Monde* du 14 mai), l'industriel n'avait pas craint de démentir ces informations, en termes parfois violents, et de marteler son intention de *« rester à la tête du club »*.

M. Afflelou justifie aujourd'hui cette attitude par sa volonté de préserver les Girondins dans une période perturbée. *« Si je n'ai rien dit, écrit-il dans son communiqué, c'est que Jean-Louis Triaud, le nouveau président, m'a demandé de l'assister dans une période où le club avait des décisions importantes à prendre concernant les transferts »*. Reste à savoir si ce retard d'un départ inéluctable n'a pas *surtout contribué à compliquer* la situation et à alourdir davantage une atmosphère déjà très pesante cette la saison.

Durant cette dizaine de jours où il n'aura été qu'un président en sursis, Alain Afflelou a en effet multiplié les déclarations et les dé*cisions qui l'ont fait ressembler* jusqu'à la caricature au portrait d'un président sans ligne de conduite et sans parole fiable que brossaient de lui ses adversaires.

M. Afflelou avait promis de prolonger le contrat de Gernot Rohr, qui a dirigé l'équipe après le limogeage de Slavo Muslin, puis il a finalement choisi de le laisser partir *pour recruter Rolland Courbis*. Gernot Rohr a pu ainsi regretter le *« manque d'élégance »* et le *« non-respect de la parole donnée par certains dirigeants »*.

Même revirement envers Zinedine Zidane. Choqué par les manières des émissaires de la Juventus de Turin, le président des Girondins avait juré qu'il ne laisserait partir personne vers le grand club italien. Peu de temps après, il entérinait pourtant le transfert de son meneur de jeu vers ce club. Après l'annonce de ce premier départ, point d'orgue d'un exode qui doit voir Bixente Lizarazu et Christophe Dugarry quitter le club, après Richard Witschge et Jacob Friis-Hansen, les relations entre le *lunetier et ses joueurs* n'auront plus cessé de s'envenimer.

EXCÈS DE LANGAGE

Le conflit s'était encore aggravé après que M. Afflelou eut traité ses stars sur le départ, dans *Sud-Ouest* du 23 mai, de *« petits cons »* et de *« menteurs »*. Il s'était alors attiré une réplique cinglante du défenseur Bixente Lizarazu qui estimait que *« par ses propos, il a démontré qu'il n'était pas digne de d'être président des Girondins de Bordeaux »*.

« Ils ont donné l'impression à tout le monde qu'ils voulaient rester et que c'est moi qui ne voulais pas d'eux, se défend Alain Afflelou, mardi 28 mai, dans un entretien à *l'Equipe*. *« On est Bordelais à 200 % !, disaient-ils, et à côté de cela, ils nous demandaient des sommes faramineuses »*.

Au lendemain de la finale perdue contre le Bayern de Munich, un autre départ avait également souligné le malaise qui existait au sein de l'équipe dirigeante du club. Jean-Didier Lange avait démissionné de son poste de président de l'association des Girondins de Bordeaux, *officiellement* par lassitude, par *« une décision de dernière minute »* (*Le Monde* du 18 mai). L'avocat, qui gérait les affaires courantes du club en l'absence de *M. Afflelou* – *auxquels* ses trop brefs séjours en Gironde auront été souvent reprochés – ne paraissait plus en phase avec les décisions de son ami de longue date. *« Sauf circonstances exceptionnelles, je ne reviendrai pas sur ma décision »*, a déclaré au *Monde* M. Lange, mardi 28 mai.

Les départs à quinze jours d'intervalle de *MM. Lange et Afflelou*, vont donc contraindre Jean-Louis Triaud, qui devrait être élu président du club lors du conseil d'administration du vendredi 31 mai, à la gestion d'une situation délicate. Enrichi par la Coupe d'Europe et les transferts, le club dispose d'un *trésor de guerre conséquent* – estimé à 150 millions de francs – mais ne peut pour l'instant compter sur un effectif stable. La démission de M. Afflelou provoquera-t-elle l'annulation de sa dernière décision, le recrutement de Rolland Courbis comme entraîneur de l'équipe ? *Est-elle susceptible* de faire revenir sur leurs décision quelques joueurs qui avaient choisi l'exil, notamment Bixente Lizarazu ? Rien n'indique pour l'instant que le départ du président mette un terme à la crise que traversent les Girondins.

Jérôme Fenoglio

■ **Nicolas Ouedec a signé un contrat de quatre ans** avec l'Espanol de Barcelone, club qualifié pour la Coupe de l'UEFA 1995-96. L'*attaquant* international, privé d'Euro 96 en raison d'une blessure, a toutefois passé avec succès des examens médicaux, dimanche 26 mai. Ouedec, âgé de 24 ans, avait fait toute sa carrière professionnelle au FC Nantes.

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

FORMULE 3000

Grand Prix de Pau

1 Jorg Müller (All., RSM Marko), les 72 tours en 1 h 28 min 55 s 55 ; 2. Kenny Bräck (Suè., Supernova), à 5 sec 274 ; 3. Zonta (Bré., Draco), à 1 tour ; 4. De Matta (Bré., Pacific), à 1 tour ; 5. Patrick Lemarié (Fra., Pacific), à 1 tour.

BASKET-BALL

NBA

Finale de la Conférence est

Orlando-Chicago	101-106

Chicago se qualifie pour la finale NBA (4-0)

TENNIS

INTERNATIONAUX DE FRANCE

SIMPLE MESSIEURS

Premier quart du tableau

P. Sampras (EU, nº 1) b. M. Gustafsson (Suè.), 6-1, 7-5, 7-6 (7-5) ; S. Bruguera (Esp.) b. J. Sanchez (Esp.), 6-1, 7-5, 6-4 ; M. Wilander (Suè.) b. J.-P. Fleurian (Fra.), 7-5, 6-4, 6-1 ; T. Martin (EU) b. K. Carlsen (Dan.), 6-1, 6-1, 6-7 (7-5), 6-2 ; S. Draper (Aus.) b. B. Black (Zim.), 7-5, 6-3, 6-0 ; G. Schaller (Aut.) b. S. Simian (Fra.), 6-3, 6-4, 7-5 ; J. Tarango (EU) b. M. Damm (Tch.), 4-6, 6-2, 4-6, 6-3, 6-4 ; F. Squillari (Arg.) b. M. Washington (EU, nº 16), 7-6 (7-4), 6-4, 3-0 ab. ; W. Ferreira (Af. S., nº 10) b. G. Kuerten (Bré.), 6-4, 7-5, 7-6 (7-4) ; S. Dosedel (Tch.) b. G. Etlis (Arg.), 6-3, 6-2, 7-6 (7-3) ; B. Steven (N-Z) b. G. Carraz (Fra.), 6-2, 6-2, 7-6 (7-3) ; R. Furlan (Ita.) b. J. Golmard (Fra.), 6-4, 3-6, 1-6, 7-5, 6-4 ; K. Kucera (Slova.) b. R. Carretero (Esp.), 3-6, 7-6 (10-8), 4-6, 6-2, 6-2 ; M. Norman (Suè.) b. M. Hadad (Col.), 4-6, 6-3, 6-2, 6-0 ; D. Rikl (Tch.) b. S. Matsuoka (Jap.), 7-6 (7-2), 7-5, 6-7 (7-4), 6-1 ; J. Courier (EU, nº 7) b. A. Olhovski (Rus.), 6-1, 3-6, 7-6 (7-4), 6-4.

Deuxième quart du tableau

A. Agassi (EU, nº 3) b. J. Diaz (Esp.), 6-1, 6-7 (9-7), 6-4, 6-4 ; C. Woodruff (Aus.) b. V. Spadea (EU), 6-2, 6-2, 3-6, 7-6 (7-4) ; J. Bjorkman (Suè.) b. F. Dewulf (Bel.), 6-4, 6-4, 6-3 ; T. Woodbridge (Aus.) b. N. Kulti (Suè.), 0-6, 6-2, 2-6, 6-4, 6-1 ; M. Philippoussis (Aus.) b. A. Volkov (Rus.), 6-3, 6-2, 6-2 ; T. Carbonell (Esp.) b. T. El Sawy (Egy.), 4-6, 6-4, 6-4, 7-6 (7-5) ; A. Costa (Esp., nº 12) b. F. Meligeni (Bré.), 3-6, 6-4, 6-3, 7-6 (7-2) ; F. Clavet (Esp.) b. J. Van Herck (Bel.), 4-6, 7-5, 7-6 (7-2), 6-3 ; K. Goossens (Bel.) b. T. Henman (GB), 6-4, 6-4, 7-5 ; A. Corretja (Esp.) b. M. Woodforde (Aus.), 6-3, 6-4, 0-6, 6-4 ; T. Johansson (Suè.) b. H. Leconte (Fra.), 6-1, 6-1, 6-4 ;

SIMPLE DAMES

Premier quart du tableau

P. Kamstra (PB) b. L. Golarsa (Ita.), 6-3, 7-5 ; G. Pizzichini (Ita.) b. K. Kschwendt (All.), 7-6 (7-2), 6-2 ; H. Nagyova (Slova.) b. P. Schnyder (Sui.), 2-6, 6-4, 6-4 ; S. Testud (Fra.) b. V. Ruano-Pascual (Esp.), 6-3, 5-7, 6-4 ; R. Grande (Ita.) b. S. Cacic (EU), 6-3, 6-1) ; I. Majoli (Cro., nº 5) b. S. Meier (All.), 6-3, 6-4 ;

Deuxième quart du tableau

R. Zrubakova (Slova.) b. A.-G. Sidot (Fra.), 5-7, 6-3, 6-2 ; N. Dechy (Fra.) b. J. Husarova (Slova.), 6-2, 7-5 ; A. Coetzer (Af. S., nº 14) b. A. Sugiyama (Jap.), 6-1, 7-5 ; S.-H. Park (Cor.) b. M. Endo (Jap.) 5-7, 6-1, 6-3 ; L. Courtois (Bel.) b. M.-J. Gaidano (Arg.), 6-3, 5-2, ab.

Troisième quart du tableau

A. Huber (All., nº 6) b. G. Fernandez (EU), 6-2, 6-2 ; A. Temesvari (Hon.) b. S. Stafford (EU), 6-1, 7-5 ; N. Feber (Bel.) b. H. Sukova (Tch.), 6-4, 6-4 ; S. Pitkowski (Fra.) b. R. McQuillan (Aus.), 6-4, 5-7, 7-5 ; N. Tauziat (Fra.) b. A. Miller (EU), 6-1, 6-1 ; M. Hingis (Sui., nº 15) b. B. Schett (Aut.), 6-3, 6-0 ; M. Pierce (Fra., nº 12) b. M. Schnell (Aut.), 7-5, 6-2 ; P. Begerow (All.) b. C. Singer (All.), 2-6, 7-5, 6-4 ; D. Randriantefy (Mad.) b. J. Nejedly (Can.), 7-6 (8-6), 6-1 ; V. Martinek (All.) b. J. Kandarr (All.), 6-3, 6-4.

Quatrième quart du tableau

A. Fusai (Fra.) b. P. Hy-Boulays (Can.), 6-2, 6-4 ; S.-T. Wang (Tap.) b. A. Smashnova (Isr.), 6-2, 6-4 ; R. Bobkova (Tch.) b. I. Demongeot (Fra.), 6-2, 7-5 ; R. Dragomir (Rou.) b. A. Frazier (EU), 6-3, 6-3 ; M. Seles (EU, nº 2) b. C. Dhenin (Fra.), 6-1, 6-1.

(Entre parenthèses figurent la nationalité et, éventuellement, le numéro de tête de série du joueur.)

RUGBY A XIII

SUPER LEAGUE

Paris-SG-Halifax	10-38

Des paléontologues prouvent l'existence d'échanges entre les néandertaliens et les hommes de Cro-Magnon

Les techniques de tomographie ont permis d'observer des différences morphologiques entre plusieurs types d'hominidés

La grotte paléolithique du Renne, découverte en 1949 à Arcy-sur-Cure, dans l'Yonne, était occupée par des néandertaliens. C'est ce que certifie une équipe franco-britannique après avoir comparé la structure anatomique de l'oreille interne de plusieurs types d'hominidés. Entre moins 40 000 et moins 30 000 ans, Neandertal et Cro-Magnon cohabitèrent. L'industrie du châtelperronien qui y fut développée est beaucoup plus sophistiquée que celle du moustérien, généralement attribuée aux néandertaliens.

QUE SE PASSA-T-IL à Arcy-sur-Cure (Yonne) il y a 34 000 ans ? Quelle sorte d'humains habitèrent là ? Quels échanges pratiquèrent-ils avec les tribus avoisinantes ? Qui étaient-ils ceux qui léguèrent à notre perplexité les vestiges de *cette étrange culture châtelperronienne*, sorte d'intermédiaire entre le moustérien et l'aurignacien ? Depuis les premières *fouilles de la grotte du Renne*, menées dans les années 50 par André Leroi-Gourhan, toutes ces énigmes demeurent. Une équipe franco-britannique de paléontologues vient de la résoudre, et de belle manière. Publiés dans la revue *Nature* (datée du 16 mai), leurs travaux attestent de façon quasi certaine que les habitants de ce lieu étaient des néandertaliens.

Lorsque les conditions s'y prêtent, distinguer un squelette de Neandertal de celui d'un homme moderne (Cro-Magnon) ne pose *guère de problème aux experts* : les différences sont criantes, qui confèrent notamment au premier sa mâchoire proéminente et son fameux « chignon » crânien. Mais les conditions s'y prêtent rarement. Le plus souvent, les fossiles humains sont réduits en miettes. Ce fut le cas sur le site d'Arcy-sur-Cure.

Ainsi a-t-on beau savoir que les habitants de la grotte du Renne chassaient la marmotte, qu'ils construisaient des habitations circulaires et fabriquaient sagaies et *pendeloques*, *sur leur nature* même la science resta muette. Les seuls vestiges de squelettes retrouvés étaient trop fragmentaires pour être attribués avec certitude à une espèce d'*Homo* ou à une autre. Voire, parfois, pour être certifiés d'origine humaine.

Pour franchir l'obstacle, les principaux cosignataires de cette étude, Fred Spoor (University College de Londres) et Jean-Jacques Hublin (Musée de l'homme, Paris), durent donc faire preuve d'ingéniosité. Le premier est spécialiste *de l'anatomie de l'oreille interne*, le second de l'homme de Neandertal. Les deux hommes réunirent leurs compétences. Ils décidèrent *d'étudier, grâce à la* tomographie à haute résolution (une technique d'imagerie non destructive), s'il existait des différences morphologiques entre l'oreille interne d'*Homo sapiens neandertalensis* et celle d'*Homo sapiens sapiens*.

L'idée était la bonne, et les résultats dépassèrent même leurs espérances. *« Non seulement cette divergence anatomique est manifeste, mais elle se révèle plus grande encore que celle qui existe entre notre propre espèce et les grands singes ! »*, résument les chercheurs, qui ont comparé une trentaine de squelettes appartenant aux principaux types d'hominidés connus. Dès lors, tout alla très vite. Un fragment d'os temporal d'hominidé appartenant à un enfant d'environ un an avait été retrouvé dans la grotte du Renne, sur lequel étaient conservées les principales structures de l'oreille interne. Après qu'il eut été soumis à *l'examen tomographique*, son authentification fut sans appel : néandertalien.

L'intérêt de cette découverte est *considérable*, car l'époque concernée est une époque charnière de notre préhistoire. En ce temps-là (– 34 000 ans), les hommes de Cro-Magnon, ces « modernes » venus du Proche-Orient, peuplaient l'Europe depuis déjà plusieurs millénaires. Forts de leurs innovations techniques (plus de deux cents outils en pierre), sociales, et surtout artistiques, ils s'apprêtaient à remplacer les néandertaliens locaux, qui avaient occupés en maîtres le territoire européen pendant plus de 150 000 ans. Pourquoi ? Comment *s'opéra cette substitution* d'une espèce humaine par une autre ? Tout ce que l'on sait, c'est qu'elle aboutit à l'extinction totale de l'homme de Neandertal. Et que cette évolution, loin d'être fulgurante, demanda au contraire plusieurs millénaires pour être tout à fait accomplie.

Les paléontologues en sont aujourd'hui convaincus : entre – 40 000 ans et – 30 000 ans, Neandertal et Cro-Magnon cohabitèrent dans de multiples régions d'Europe. De récentes datations effectuées sur les sites de Zafarraya (Espagne), Columbeira et Figueira Brava (Portugal) montrent notamment qu'ils peuplaient tous deux, il y a 35 000 ans, la péninsule Ibérique. De même, le site français de Saint-Césaire (Charente-Maritime) *hébergeait encore*, *il y a* moins de 40 000 ans, des hommes de Neandertal.

Qu'apporte alors la confirmation que ces mêmes hommes, à la même époque, peuplaient également Arcy-sur-Cure ? Seulement une information – mais elle est de taille – sur leur culture. Car l'industrie du châtelperronien développée sur ce site, fondée sur le débitage en série de lames de silex, est infiniment plus sophistiquée que celle du moustérien (éclats-outils), généralement attribuée aux néandertaliens.

Chronologiquement, le châtelperronien se situe précisément, en Europe, entre l'arrivée de l'homme moderne et la disparition de Neandertal. Cette industrie, qui incluait le travail de l'os et de l'ivoire, produisit non seulement des outils mais aussi des objets ornementaux. Sur le site d'Arcy-sur-Cure ont ainsi été retrouvés de multiples dents percées de trous et un anneau d'ivoire. Le tout d'une facture très semblable à celle des bijoux de l'aurignacien, cette belle industrie sur pierre et sur os qui caractérise l'homme moderne.

Petit à petit, un scénario se dessine. A force de cohabiter – de manière violente, distante, ou amicale ? – avec Cro-Magnon, Neandertal aurait développé le châtelperronien, industrie intermédiaire entre le moustérien et l'aurignacien. Pour Jean-Jacques *Hublin, les objets retrouvés* à Arcy-sur-Cure pourraient témoigner de contacts plus ténus encore. *« Ces objets de parure résultent soit d'un processus d'imitation, soit, plus probablement, d'échanges avec les Cro-Magnon contemporains »*, estime-t-il.

Ces derniers, sorte de colons préhistoriques, ont-ils tenté ainsi d'acheter les faveurs des indigènes néandertaliens ? Le dialogue fut-il plus clément, le phénomène d'acculturation plus spontané ? Les modalités de ces échanges de*meurent la grande inconnue de ce* chapitre troublant de l'histoire de nos origines, qui raya d'un continent, en quelques millénaires, une population tout entière.

Catherine Vincent

Sur le site d'Arcy-sur-Cure ont ainsi été retrouvés de multiples dents percées de trous et un anneau d'ivoire

La différence par l'oreille

La grande divergence anatomique que présentent les oreilles internes de Neandertal et de Cro-Magnon n'a pas pour seul intérêt de confirmer que ces deux groupes humains appartiennent, selon toute vraisemblance, à deux espèces parallèles. Elle offre aussi aux paléontologues, qui n'en sont pas si riches, un nouveau moyen d'identifier leurs vestiges humains.

Cette *marque distinctive, contrairement à la plupart des autres*, est décelable dès la plus jeune enfance, ce qui permet d'enrichir le domaine des connaissances. *« La forme de l'oreille interne est identique chez un embryon de six mois et chez un adulte de quarante ans »*, précise Jean-Jacques Hublin. Il devrait ainsi devenir possible de *« trier »* les fossiles embryonnaires qu'ont livrés de multiples sites du paléolithique, devant lesquels les meilleurs spécialistes perdaient jusqu'alors leur latin.

Le vol d'essai de la fusée Ariane-5 est de nouveau retardé

SOUCIEUX de ne prendre aucun risque avec le vol du premier exemplaire de la fusée Ariane-5 – le géant de la famille, avec sa masse de 710 à 720 tonnes –, le Centre national d'études spatiales (CNES) et l'Agence spatiale européenne (ESA) ont décidé une nouvelle fois de repousser le tir au-delà du 1er juin. Le temps de changer une pompe des installations au sol chargées d'assurer le remplissage des réservoirs du deuxième étage du lanceur (EPS), qui brûle quelque dix tonnes d'un mélange de monométhyl *hydrazine et de peroxyde d'azote*.

Ce report fait suite à une longue série de retards, dans la mesure où la mise à feu du lanceur lourd de l'Europe avait été fixée, il y a quelques mois, au 7 mai. Une date qui était déjà en retrait d'un an, mais compréhensible, avec celle que les pères d'Ariane-5 avaient annoncée voilà neuf ans à La Haye (Pays-Bas) lors du lancement de ce programme. Une première fois, la date du 7 mai avait glissé au 15 mai ; puis elle avait été fixée aux *derniers jours du mois de mai. Le* 25 mai fut évoqué, puis le 30 mai, en raison d'un recalage du plan de charge des équipes techniques. Une fois encore, il fallut déchanter et reculer en raison d'une fuite repérée dans le contrôle d'attitude, qui permet à la fusée de régler en permanence sa position dans l'espace. A peine ce problème fut-il réglé qu'un autre survint. Pas sur le lanceur *lui-même*, *mais sur une* des installations au sol chargées d'alimenter en carburant et comburant (ergols) le deuxième étage du lanceur. En conséquence, le tir, qui avait été reprogrammé pour le 1er juin, ne pourra avoir lieu à cette date.

PETITE MARGE BUDGÉTAIRE

Cette succession de rendez-vous manqués est finalement de peu d'importance. Les Européens n'ont aucun intérêt à précipiter les choses. D'autant que, à en croire *Jacques Durand, directeur du* programme Ariane-5 à l'ESA, il resterait encore un peu de marge dans l'enveloppe budgétaire de ce programme évalué, aléas compris, à quelque 37 milliards de francs (aux conditions économiques de 1995). Mais pas question pour la France, qui finance ce programme à plus de 45 %, de prendre trop de retard. Tout dépassement supplémentaire lui *sera compté*, les Etats européens s'étant engagés à ne pas financer un coût final du lanceur supérieur à 120 % de son coût initial. Aujourd'hui, les dernières évaluations auxquelles M. Durand faisait allusion tablent sur un chiffre de 120,9 %.

Ce qu'il faut donc maintenant, c'est un tir sans faille, pour montrer qu'Ariane-5, comme les Ariane qui l'ont précédée, est fiable. C'est à ce prix qu'Arianespace, la société chargée de commercialiser le lanceur européen, pourra demain continuer à occuper, avec ce géant, la place de leader qu'elle a déjà sur le marché civil des lanceurs de satellites. Pour son président, Charles Bigot, qui a déjà commandé une présérie de quatorze exemplaires du nouveau lanceur pour un prix de 12 milliards de francs, l'échec est d'autant moins permis qu'Ariane-5 n'effectuera que deux tirs d'essai avant d'entrer en service commercial. A l'heure où la concurrence s'organise, en Russie avec les Proton, aux Etats-Unis avec les Atlas et les Delta et, dans une moindre mesure, en Asie avec les Longue-Marche chinois et le H-2 japonais, les Européens jouent donc une partie importante.

Les équipes d'Ariane-5 vont prendre leur temps. Même si, pour les responsables du Centre spatial guyanais de Kourou, il n'est pas facile, avec des effectifs limités, de gérer simultanément le vol d'essai du premier exemplaire d'Ariane-5 et celui, commercial, de sa petite sœur Ariane-4, porteuse, pour le 87e vol de ce modèle, d'un gros satellite de télécommunications Intelsat.

Jean-François Augereau

Le constructeur automobile Saab teste un dispositif destiné à recueillir les émissions polluantes

TOUS les constructeurs le savent : c'est à froid, au démarrage, qu'une voiture est la plus polluante. Le catalyseur qui épure les gaz d'échappement n'est efficace que lorsqu'il atteint une température de 400 degrés. Pour cela, le moteur doit avoir fonctionné une à deux minutes. Un court laps de temps pendant lequel, malheureusement, les émissions d'oxyde de carbone, d'hydrocarbures et d'oxyde d'azote sont maximales.

La firme suédoise Saab (groupe *General Motors*), *qui a fait depuis* longtemps de la protection de l'environnement son cheval de bataille – et l'un de ses principaux arguments, si ce n'est de vente, tout au moins de promotion de son image – a trouvé une solution ingénieuse pour faire échec à cette « pollution à froid ». Ni matériau nouveau, ni technologie de pointe, ni électronique sophistiquée, mais un simple sac en plastique destiné à recueillir et à stocker les premiers gaz d'échappement puis, à les renvoyer vers le catalyseur lorsque ce dernier est prêt à les traiter efficacement.

Dès le démarrage, le système de recyclage de Saab commande la *fermeture* d'un obturateur situé sur le pot d'échappement. Au lieu d'être rejetés à l'air libre, les gaz sont donc dirigés vers le sac, dont *l'accès est commandé par un autre* obturateur, « surveillé » comme le premier par une soupape de contrôle.

Environ vingt-cinq secondes après le démarrage, le catalyseur atteint sa température optimale. Un phénomène de dépression provoque alors l'évacuation des gaz accumulés dans le conteneur qui, pour parer à toute éventualité, est *placé sous la surveillance d'un* autre capteur pour éviter tout risque d'explosion. Les gaz prennent alors le chemin des cylindres qu'ils traversent avant d'être traités par le pot catalytique.

Pour ne pas perturber le fonctionnement et affecter la souplesse du moteur, le sac ne se vide pas d'un coup, mais se dégonfle lentement, le temps pour le véhicule de parcourir quelque cinq kilomètres. Cette distance varie en fonction du type de conduite et de la température extérieure.

Cette mise en dérivation des gaz d'échappement intervient également lors des « états transitoires », pendant lesquels le moteur n'est pas toujours en mesure de brûler *l'intégralité du carburant qu'il re*çoit, ce qui réduit l'action du catalyseur. Aussi, avant et après chaque changement de rapport, les valves s'ouvrent et se ferment, envoyant vers le sac les gaz qui seront, un peu plus tard, épurés dans de meilleures conditions.

REJETS « EPSILONESQUES »

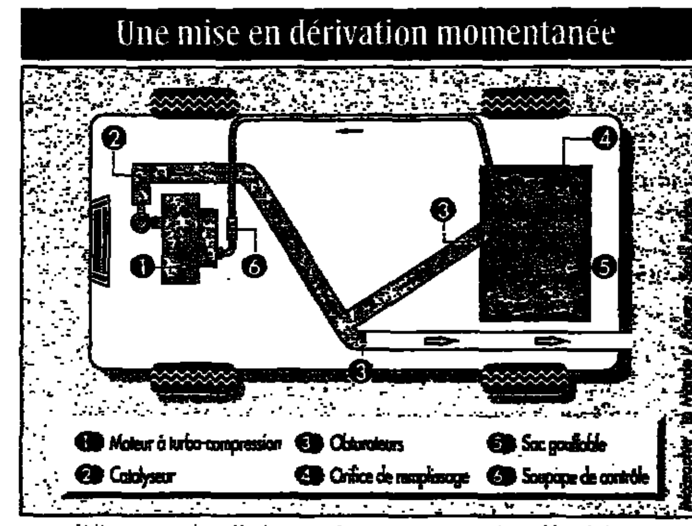
Selon Saab, ce système de recyclage *réduit les rejets à des valeurs* minimes, *« epsilonesques »*, disent les ingénieurs. Mesurées en laboratoire, ces dernières ne dépassent pas 0,029 gramme par mile (1,6 kilomètre) pour les hydrocarbures contre 0,125 pour les véhicules les plus propres, 0,09 gramme (contre 0,40) pour l'oxyde d'azote et 0,50 gramme (contre 3,40) pour l'oxyde de carbone. Le très sélectif standard ULEV (Ultra Low Emission Vehicle) élaboré par l'administration américaine est aisément décroché. On comprend donc que Saab, pour qui le marché américain est essentiel, fasse un peu de zèle...

Officiellement, le constructeur n'a pas encore pris la décision de *commercialiser son système*. Des tests de fiabilité et de solidité du sac restent à faire, de même que des recherches pour déterminer le meilleur endroit où l'installer. Sur la Saab 9 000 turbo équipée pour les essais, ce collecteur de gaz, situé dans le coffre, n'avait pas plus de neuf centimètres de haut. Mais on peut imaginer des emplacements plus discrets, par exemple *autour des passages de roues arrières*.

Franchement économique – le surcoût est évalué à quelque 800 francs –, cet équipement semble avoir de bonnes chances de figurer au catalogue du constructeur suédois d'ici deux ou trois ans.

Jean-Michel Normand

Une mise en dérivation momentanée

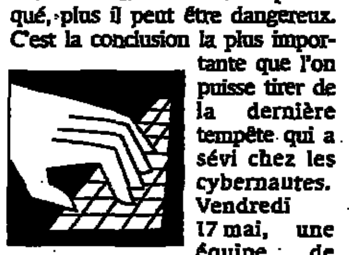


Le système de recyclage mis au point sur la Saab fonctionne lorsque le catalyseur n'atteint pas la température optimale de 400 degrés ou lorsque le moteur n'est pas en état de brûler la totalité du carburant. Les gaz d'échappement sont rejetés dans un sac de matière plastique avant d'être brûlés dans les cylindres lorsque le catalyseur est opérationnel.

Le navigateur de Netscape ouvre la porte à des agressions

SAN FRANCISCO
correspondance

Plus Internet devient sophistiqué, plus il peut être dangereux. C'est la conclusion la plus importante que l'on puisse tirer de la dernière tempête qui a sévi chez les cybernautes. Vendredi 17 mai, une équipe de chercheurs de l'université de Princeton annonçait avoir découvert une faille dans le dispositif de sécurité du « butineur » le plus populaire : le navigateur de Netscape, utilisé par près de 85 % des habitués d'Internet. Ce défaut, ou bogue, concernerait l'utilisation par Netscape des programmes écrits avec Java, le langage de programmation créé par Sun Microsystems. Considéré comme une percée pour le développement des réseaux, Java permet d'écrire des *« applets »*, ou miniprogrammes, qui sont téléchargés par les internautes lorsqu'ils naviguent de site en site.



« Les risques tendent à augmenter quand on télécharge des contenus plus complexes. Java permet d'attacher à une page du web une grande variété de programmes informatiques. Cette caractéristique est extrêmement puissante mais offre de nouvelles opportunités aux programmeurs peu scrupuleux, qui peuvent exploiter le moindre défaut dans la mise en œuvre », explique le professeur Ed Felton, responsable de l'équipe de Princeton. Le bogue découvert par Thomas Cargill, un enseignant du Colorado, est une nouvelle « porte » du type de celle que l'équipe de Princeton avait déjà *mise en évidence en mars. Le dé*faut concerne, dans le mécanisme qui circonscrit, les ressources utilisées par Java pour empêcher les miniprogrammes d'accéder à des données sensibles contenues dans l'ordinateur sur lequel ils sont téléchargés. *Il s'agit donc d'une sorte* de verrou.

Dans certaines conditions, Java ne détecte pas que ce blocage de la sécurité ne fonctionne pas et qu'une opération interdite a lieu. La page d'accueil de la Toile, qui traite de ces problèmes depuis trois mois, indique que *« ce défaut expose l'information contenue dans les dossiers des ordinateurs utilisant le navigateur de Netscape au risque d'être lue, détruite ou altérée. Nous avons pu utiliser la faille pour attaquer avec succès l'une des machines de notre propre laboratoire »*. Ce genre de problème peut être découvert par accident ou à l'issue d'une recherche. C'est ce qui s'était passé en mars. *« Nous avons examiné le dessin et la structure du système de Java*, explique Ed Felton, *pour en déterminer les forces et les faiblesses, et nous avons trouvé plusieurs défauts. »*

Informé de cette découverte dès le jeudi 16 mai, Netscape a aussitôt annoncé qu'aucune attaque utilisant Java n'avait été signalée et qu'une version corrigée serait mise à disposition des usagers sur Internet. Une « visite » le 21 mai montrait que, au lieu de fournir un remplacement à la version 2 02, la compagnie se contentait d'encourager les usagers à télécharger la version Béta (expérimentale) de *Navigator 3 0, sur laquelle le défaut* a été corrigé. Les usagers prudents qui hésitent à faire l'expérience peuvent toujours utiliser la version 2 02 sans activer le dispositif permettant de lire les miniprogrammes écrits avec Java.

C'est la troisième fois qu'un défaut dans le dispositif de sécurité du navigateur de Netscape est découvert par des chercheurs avant de causer des torts aux usagers. Netscape offre un prix de 1 000 dollars (5 000 francs) à toute personne qui trouverait un bogue. Une façon *astucieuse de faire face à l'inévitable*.

Francis Pisani
<fpisani@best.com>

★ Thomas Cargill : <http : //www. csn. net/~cargill/>
Travaux de l'équipe de Princeton : <http : //www. cs. princeton. edu/ sip/News. html>

A la table du Viking

Eloge du saumon et du hareng dans leurs multiples états

L'AMOUR du côté de Hammerfest en compagnie d'une jolie fille aux pieds froids. *« Je la pris dans mes bras. Elle y demeura tout le reste de la nuit, c'est-à-dire dix minutes à peine. »* Paul Morand en cruchon délicat sous les couvertures d'un soleil obstinément perpétuel. Au jour permanent allait pourtant succéder l'ombre toute-puissante. Alors, quand le feuilleté aux *mûres jaunes* arriva pour faire la fermeture, on pouvait se poser la question : les fruits si pâles *avaient-ils*, eux, supporté le début du plongeon vers les ténèbres sans fin de l'engourdissement scandinave ? Non, il s'agissait seulement d'une variété de baies, pas d'une contrariété climatique.

A Paris, la Maison du Danemark tient ses *quartiers en haut* des Champs-Elysées, depuis 1955. Un immeuble entier, dont l'Etat danois *est propriétaire*, sert d'ambassade laïque à ce petit pays aux ressources culinaires modestes, mais qui, sans désemparer, a toujours tenu à proposer quelques-unes de ces fameuses délicatesses vikings qui devaient adoucir le souvenir des lourdes ripailles de fer et de sang mises au menu guerrier des anciens – des touristes qui savaient visiter en profondeur les lieux qu'ils fréquentaient. Le Copenhague et puis le Flora Danica, avec sa boutique et une carte de spécialités à dévorer sur le pouce, sont les trois points du bref village. Sympathique, le Danemark. Il est toujours un peu ardu de le positionner du premier coup au bon endroit sur la bonne carte, *mais cela donne l'envie de voyager* vers le Nord. Il fait partie de la Communauté européenne depuis 1973. *On donne ses habitants* pour des personnes parfaitement hospitalières, mais de caractère morose. Et la table ?

DESSINS DESCLOZEAUX

Dans *Le Festin de Babette*, le douloureux et ardent personnage du film qui régale ses hôtes – des luthériens du Jutland au palais *empesé – tombe sur un connaisseur* et gourmet averti. C'est un général à l'âme distinguée que rien *ne surprend et que tout* trouble dans l'ordonnancement des exercices de haute école menés par l'amphitryonne improvisée. Il est suédois. Ce sont eux les gourmets de l'espace nordique. Chercher à manger danois dans l'horizon de la Petite Sirène est, dit-on, un pari qu'il ne faut plus tenter. Reste le 142 de l'avenue des Champs-Elysées.

> Sympathique, le Danemark. Il est un peu ardu de le positionner au bon endroit sur la bonne carte, mais cela donne envie de voyager vers le nord. On donne ses habitants pour personnes hospitalières, mais de caractère morose. Et la table ?

Vieille institution à l'ambiance cossue et au public cosmopolite, l'endroit s'est installé dans un confort international qui autoriserait presque le client à payer en écus. Mais attention, l'on ne sert pas ici cette tambouille sans grâce qui fait l'ordinaire des hôtels de luxe, en escale sur les itinéraires du nouveau vadrouilleur européen.

La courte carte du Copenhague n'admet *dans son ensemble que* des plats et des produits composés, pêchés ou cueillis au-delà du 55e *parallèle. Ainsi de ces blinis* aux œufs d'ablettes, ablettes non pas de l'Allier *ni* de la Loire, mais dérobées aux eaux des réservoirs sans fond du fjord. Petite laitance *précieuse et modeste, timide et* encore effrayée sous la dent. Toute vraie, toute fraîche.

Etablissement sans tricherie. En septembre 1974, on mettait au point ici le saumon à l'unilatéral. La recette est déposée. *Elle* fait partie du patrimoine du restaurant et connaît depuis une carrière mondiale. A l'unilatéral ? Il s'agit simplement d'une darne de saumon cuite, côté peau, sur le gril, quelques grains de sel étant dis*pensés sur le côté chair. Le* reste est affaire d'engins, de matériel, de cuisson et de réglage de la vapeur. *Savant. Une trouvaille davantage* qu'une recette, mais la maison donnait le ton à une nou*velle école de cuisson de ce* poisson-roi et se plaît à le rappeler en qualifiant le plat de *« saumon des puristes »*.

Place au hareng. Le Copenhague les recevait autrefois par barils de deux cents litres. Bruts de mer, salés et saumurés à outrance. C'étaient des problèmes terribles. Provende de manipulation dangereuse quand il fallait la hisser à l'étage, dantesque quand on se mettait à vouloir lui redonner un visage humain. L'arrivage s'est assoupli, seuls les filets sont aujourd'hui à préparer. Chatoiement des nuances et des coloris, soies des saveurs ; pour le coup, le hareng dans tous ses états : à l'orange, adouci de xérès, relevé de moutarde, éveillé de tomates, exotisé de carry. Arlequin fait *poisson*.

Avec quoi accompagner ces sortilèges ? Le vin paraît suspect dans *ces contrées où règnent trop* ardemment les stances métronomiques de l'obscurité et des lumières. *L'aquavit*, alternée d'une Carlsberg au souffle un peu convaincant, paraît préférable à toute autre minauderie – nous sommes à bord d'un drakkar ; il faut savoir ce que l'on veut. Surtout quand s'annonce le *gravlax, cet autre saumon, rudement* malmené au gros sel et à l'aneth, laissé seul dans ses pénitences durant *deux à trois jours, et servi* en tranches résolument transparentes, pour bien lui faire avouer *l'incomparable délice de ses* tourments.

Il y a de l'allégresse dans cette cuisine d'anciens navigateurs approximatifs. De la retenue aussi, de la prévision. On sale, on fume, on saumure. Les conquêtes seront longues, les routes maritimes incertaines. Grandes leçons d'endurance. Nos terres, grasses et opulentes en excès, sont en train de nous punir de leurs richesses. Vue du balcon du Copenhague, la mer viking, elle, semble soudain très fréquentable.

Jean-Pierre Quélin

★ **Le Copenhague, 142, avenue *des Champs-Elysées, 75008 Paris.* Tél. : 44-13-86-26. Fermé le dimanche et les jours fériés. Menu : 240 F. *Carte* : 400 F.**

★ **Le Flora Danica, même adresse, même téléphone, ouvert tous les *jours. Menu : 140 F. Carte : 300 F.***

Confiture et pourcentage

35 %, 45 % ou 61 %. Au petit déjeuner, les chiffres qu'on commente ne sont pas les derniers taux boursiers, mais, plus prosaïquement, le pourcentage de fruits qu'on peut aujourd'hui trouver dans son pot de confiture. En la matière, la bataille fait rage. Moins riche en sucre et plus fruitée, une confiture est-elle meilleure pour autant ? Dans son dernier ouvrage sur les fruits, Jean-Pierre Coffe se pose en ardent pourfendeur de ces confitures moins sucrées : *« La tendance actuelle est aux confitures* light, *elles me paraissent la négation même de la confiture. Il me semble préférable de diminuer le volume de la caresse sur la tartine, plutôt que de tartiner épais une confiture légère » (Au bonheur des fruits,* Balland).

A la Fédération nationale des syndicats *de confituriers, on ne commente pas.* Ici, on ne parle pas de goût, mais de loi. Pour les industriels, qui se réfèrent aux *directives de l'Union* européenne et à nos propres décrets, il n'existe que deux sortes de confitures : celle qui est « extra », et celle qui ne l'est pas. Le distinguo est simple, la première contient 45 % de fruits minimum, la seconde se contente de 35 %. Sur les 2,5 kilos de confiture qu'un français déguste chaque année, les deux tiers sont labélisés « extra ».

Bien que rares soient les fabricants qui travaillent à partir de fruits frais (Hédiard, l'un des seuls, n'en a produit que 18 000 pots en 1995, soit 7 % de sa production), le goût va chaque année un peu plus vers le fruit, au détriment du sucre.

Jean-Jacques Boin, directeur de la confiture du même nom, l'a bien senti venir. L'an dernier, il rachetait Les vergers d'Aliénor, une marque qui affiche sur ses couvercles, en énormes caractères d'imprimerie, *« 61 % »*. Vendue comme un produit de luxe dans les supermarchés, cette confiture au taux de fruit exceptionnel n'est-elle pas plus proche de la compote ?

Materne, qui fabrique depuis plusieurs années des petits bocaux de verre remplis à *65 % de fruits, a d'ailleurs opté* pour cette appellation en ce sens, baptisant son produit Confipote. Récemment, cinq des variétés de cette gamme légère ont été aromatisées aux fleurs, un *mariage plutôt réussi*. Des myrtilles à la violette, des abricots au jasmin, des framboises à la rose : personne ne se souvenait d'autant d'imagination depuis *Le Ménagier de Paris*, cet ouvrage édité à la fin du XIVe siècle, qui proposait de la confiture de navets ou de racine de persil.

L'exotisme est d'ailleurs dans nos terroirs, un artisan *du Val-de-Loire* ne commercialise-t-il pas depuis peu une gelée de bière chez Auchan ? Stéphane Lemaire, le *directeur de Panier* recette, qui livre des repas en kit dans la capitale, est allé, lui, dénicher de la gelée de cidre chez un petit producteur de l'Eure, Lucien Dine. Cet ancien aviculteur normand a mis au point sa recette il y a trois ans. Il fera 10 000 pots cette année de sa confiture un peu rouge, à base de cidre fermier et de sucre, *« idéale pour napper les tartes ou cuisiner le poisson »*.

Guillaume Crouzet



TOQUES EN POINTE

Bistrots

AUBERGE DE PORT-VALLIÈRES

Pendant douze ans sommelier chez Bardet, avant de s'improviser restaurateur, *Jean-Jacques Thomas aime naturellement la terrine de couennes* pour mettre en valeur les vins frais qui prospèrent sur le coteau d'Indre-et-Loire. Dès 9 heures, on peut obtenir un solide casse-croûte, au bar, sur *la grande table de ferme : poêlée de rillons en salade, andouillette* tourangelle, oreille de cochon grillée. L'aimable décor rustique de la salle à manger sied à cette cuisine, simple et goûtteuse : asperges tièdes à l'huile de noix, pied de *cochon farci aux épinards, chevreau rôti ou poisson* de Loire. Avec chaque mets – c'est l'atout de cette modeste maison –, le chef-sommelier saura accorder le vin, un bourgueuil cuvée les Galichets *de Pierre Caslot (1990) ou bien un chinon aux tannins fondus*, les Picasses, d'Olga Raffault (1980). Menu du jour 85 F. A la carte, compter 150 F.

★ **Port-Vallières, *RN 152, commune de Fondette (37230). Tél. : 47-42-24-04.* Fermé dimanche soir et lundi.**

LE LOUCHEBEM

La vue est imprenable sur le chevet de Saint-Eustache et le Jardin, là où étaient les Halles de Baltard. L'établissement occupe les deux étages de ce qui fut une boucherie de gros, reconvertie par son propriétaire et fournisseur en élégant restaurant, avec terrasse d'été. Accueil souriant du patron, ancien boucher, un rien nostalgique, aujourd'hui éleveur de bovins. Voilà à qui parler de *l'aiguillette* de bœuf à la *ficelle* ou de la cuisse à la sauce bordelaise. Les viandes préparées à cuisine ouverte, il les connaît, comme les gigots ou la côte de bœuf. Avec les simples délices de bistrot – museau ou fromage de tête –, on sert quelques vins de propriétaires parmi les beaujolais. Nous avons savouré en toute quiétude l'onglet à l'échalote, escorté d'un pessac-léognan, Domaine de Larrivet. Service prompt et courtois. Clientèle satisfaite. Crise de la viande ? Ici, on joue la *confiance* ! A la carte, de 120 à 200 F.

★ **Paris, 31, rue Berger (75001). Tél. : 42-33-12-99. Fermé le dimanche.**

FENÊTRE SUR COUR

Nouveau décor au rez-de-chaussée, nouvelle carte, nouveau chef. Brigitte Metery, après la disparition de son mari à l'automne, a décidé de continuer. Mais à sa façon, sans rechercher *la* sophistication dans laquelle excellait Daniel Metery, qui fut un grand professionnel. La fricassée de moules et coques à la sarriette, c'est la mer plus la garrigue. Le feuilleté d'œuf poché vigneronne, le rognon de veau cuit entier à la bordelaise, servi avec une délicieuse réduction vineuse, ou bien les desserts – un classique bavarois aux fruits de la passion – emportent la conviction. Le pari est gagné, avec courage et intelligence. Menu 160 F. A la carte, compter 230 F.

★ **Paris, 4, rue de l'Arcade (75008). Tél. : 42-65-53-13. Fermé samedi et dimanche.**

Brasseries

CHEZ HANSI

On croit connaître l'Alsace au travers d'une médiocre choucroute d'après spectacle dans un endroit à la mode. *« Il y a chou et chou »*, dit-on du côté de Krautergersheim. La choucroute de Strasbourg est épicée de laurier et d'ail écrasé, de grains de coriandre, de baies de genièvre et de clous de girofle aux vertus digestives. L'accompagnement de ce plat est généreux : poitrine fumée, jarret, *knack* (saucisses de Strasbourg), boudin, sans oublier le raifort à la crème battue. C'est un plat somptueux qui mérite un riesling de belle origine, celui de la maison Lorentz, *sigillé* de la récolte 1992. Chez Hansi, à Montparnasse, le plus désuet et charmant décor alsacien de la capitale, l'aventure de la choucroute continue, imperturbablement, depuis 1952. Grande carte de fruits de mer, crustacés, choucroute de poissons aussi. Accueil parfait, service plus aléatoire. Menus 159 F et 205 F. A la carte, compter à partir de 200 F.

★ **Paris, 3, place du 18-Juin-1940 (75006). *Tél.* : 45-48-96-42. Tous les jours jusqu'à 3 heures du matin.**

LE CLUB MATIGNON

Le Club Matignon (à l'étage du Drugstore du Rond-Point) succède à une redoutable mangeoire. Le décor est marin, l'accueil empressé, et la cuisine *fait des heureux. Autant avec les sardines grillées au jus d'olive* qu'avec le bar pour deux, marqué au gril et fini au four. Rares sont aujourd'hui les restaurants où les poissons sont cuits entiers, sur l'arête. *Alors, saluons l'effort ! La poêlée de gambas et mesclun en armoricaine*, en revanche, ne présente guère d'intérêt, mais les filets de thon cru à la ratatouille font le meilleur accueil au riche pinot de la maison Kuentz-Bas. *Les viandes, la volaille et l'andouillette sont aussi de la fête*, avec *« des frites comme on n'en fait plus »*. Dans le quartier des Champs-Elysées, une adresse plutôt rassurante. Petit menu à 130 F. A la carte, *compter 200 F environ*.

★ **Paris, 1, avenue Matignon (75008). Tél. : 42-25-26-26. Fermé le dimanche.**

Gastronomie

DOMAINE DES HAUTS DE LOIRE

La famille Bonnigal a fait de cet ancien pavillon de chasse à mi-distance entre Tours et Blois un lieu de charme boisé au cœur du Val de Loire. Hôtel certes, cet établissement est aussi remarqué pour la qualité de sa cuisine. Rémy Giraud, le chef, vendéen d'origine, y a gagné ses deux étoiles au Michelin, avec une cuisine à la fois savante et sage, empruntant, quand elle le peut, au génie du terroir. Ainsi le pigeonneau du Vendômois, au jus de presse et champignons, développe des saveurs profondes, évoquant celles de la forêt, particulièrement mises en valeur par un saint-estèphe, Château Le Crock, cru bourgeois, bouqueté et puissant. Rien de pesant dans les entrée – classiques –, le foie gras de canard caramélisé à la rhubarbe ou la raviole de crustacés aux fèves. Les délicats fromages de chèvre de Sainte-Maure appellent un cépage de la région, dont le choix est suggéré par un sommelier averti. Avec les desserts, la série des vouvray de longue garde s'accorde avec la crème chocolatée au thé et à la mûre. Service et cadre de grande maison, à la hauteur du paysage des bords de Loire. Menus 285 F et 350 F. A la carte, compter 400 F.

★ **Onzain (41150). Tél. : 54-20-72-57. Tous les jours.**

Jean-Claude Ribaut

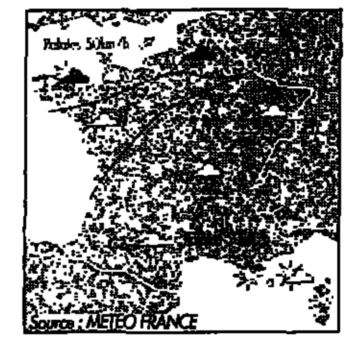
Des températures en hausse

LES PRESSIONS vont se renforcer sensiblement sur la France, rejetant ainsi les perturbations vers les îles Britanniques. Les régions proches des côtes de la Manche seront concernées par des petites bruines.

Mercredi matin, le ciel sera encore nuageux en Aquitaine, dans les régions Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, dans les Pays-de-Loire, en Bretagne, en Normandie et dans le Nord-Pas-de-Calais. Dans le Sud-Ouest, l'évolution sera favorable et les éclaircies gagneront du terrain. En Normandie et dans le Nord-Pas-de-Calais, la grisaille pourra être accompagnée de quelques petites bruines. Ailleurs, le soleil dominera. L'après-midi, en Bretagne, en Normandie et dans le Nord-Picardie, les nuages resteront nombreux avec quelques bruines possibles sur les côtes du Pas-de-Calais. Partout ailleurs, le soleil sera très généreux.

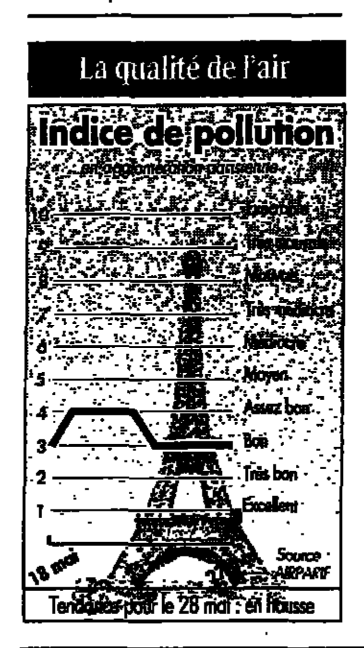
Les températures matinales seront de l'ordre de 5 à 10 degrés dans le Nord-Est, 8 à 12 dans les régions de l'Ouest et 13 à 16 près de la Méditerranée. L'après-midi, il fera frais sur les côtes de la Manche, entre 15 et 17 degrés. Dans le reste de la moitié nord, il fera 19 à 23, et 22 à 28 sur la moitié sud. Ces températures seront un peu au-dessus des normales saisonnières.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

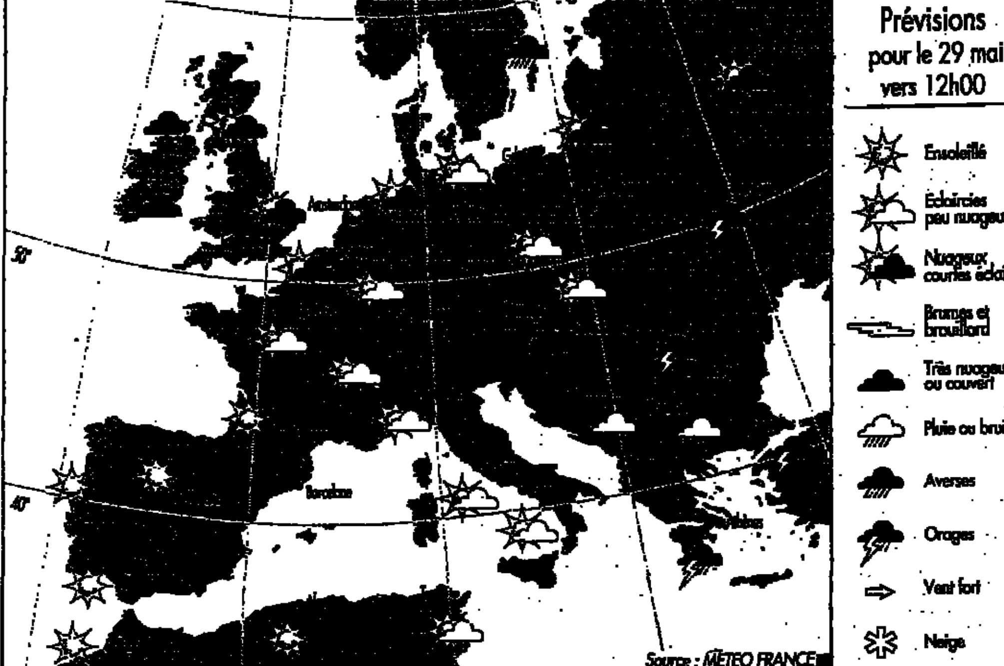


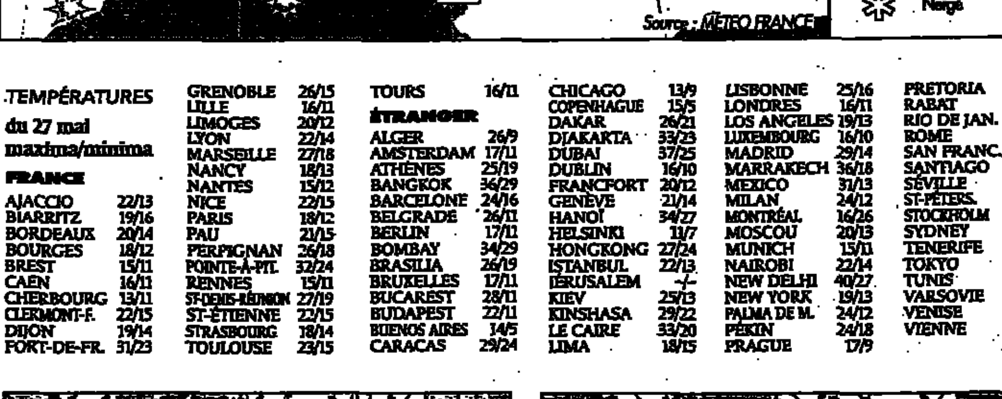
Prévisions pour le 29 mai vers 12h00

La qualité de l'air



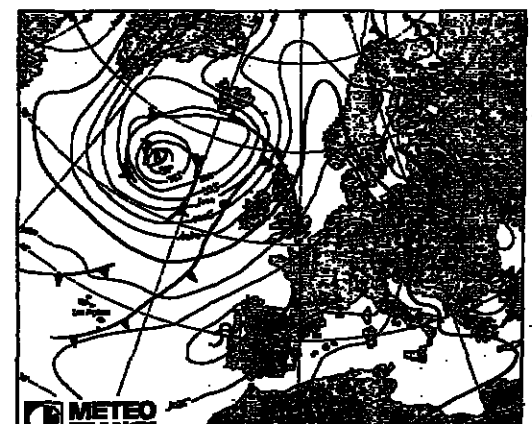
Tendances pour le 28 mai : en hausse



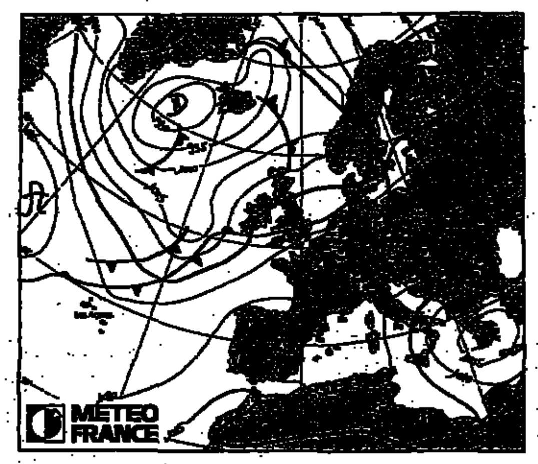


TEMPÉRATURES du 27 mai maxima/minima

Ville	Max/Min
FRANCE	
AJACCIO	22/13
BIARRITZ	19/16
BORDEAUX	20/14
BOURGES	18/12
BREST	15/11
CAEN	16/11
CHERBOURG	13/11
CLERMONT-F.	22/15
DIJON	19/14
FORT-DE-FR.	31/23
GRENOBLE	26/15
LILLE	16/11
LIMOGES	20/12
LYON	22/14
MARSEILLE	27/18
NANCY	18/13
NANTES	15/12
NICE	22/15
PARIS	18/12
PAU	21/15
PERPIGNAN	26/18
POINTE-À-PIT.	32/24
RENNES	15/11
ST-DENIS-RÉUNION	27/19
ST-ÉTIENNE	22/15
STRASBOURG	18/14
TOULOUSE	23/15
TOURS	16/11
ÉTRANGER	
ALGER	26/9
AMSTERDAM	17/11
ATHÈNES	25/19
BANGKOK	36/29
BARCELONE	24/16
BELGRADE	26/11
BERLIN	17/11
BOMBAY	34/29
BRASILIA	26/19
BRUXELLES	17/11
BUCAREST	28/11
BUDAPEST	22/11
BUENOS AIRES	14/5
CARACAS	29/24
CHICAGO	13/9
COPENHAGUE	15/5
DAKAR	26/21
DJAKARTA	33/23
DUBAI	37/25
DUBLIN	16/10
FRANCFORT	20/12
GENÈVE	21/14
HANOÏ	34/27
HELSINKI	11/7
HONGKONG	27/24
ISTANBUL	22/13
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	25/13
KINSHASA	29/22
LE CAIRE	33/20
LIMA	18/15
LISBONNE	25/16
LONDRES	16/11
LOS ANGELES	19/13
LUXEMBOURG	16/10
MADRID	29/14
MARRAKECH	36/18
MEXICO	31/13
MILAN	24/12
MONTRÉAL	16/26
MOSCOU	20/13
MUNICH	15/11
NAIROBI	22/14
NEW DELHI	40/27
NEW YORK	19/13
PALMA DE M.	24/12
PÉKIN	24/18
PRAGUE	17/9
PRETORIA	21/8
RABAT	26/13
RIO DE JAN.	23/17
ROME	22/16
SAN FRANC.	16/12
SANTIAGO	14/5
SÉVILLE	33/20
ST-PÉTERS.	15/9
STOCKHOLM	15/5
SYDNEY	21/9
TENERIFE	26/19
TOKYO	27/19
TUNIS	28/15
VARSOVIE	16/6
VENISE	23/17
VIENNE	21/12



Situation le 28 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 30 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Reprise de « Knock »

POUR enchanter les soirées du Congrès de la paix, on a prié Louis Jouvet de faire alterner avec *La Folle de Chaillot* quelques pièces de son répertoire dont il est fier. Il redonnera *Knock*, *L'Ecole des femmes* à l'Athénée ; il y présentera *L'Annonce faite à Marie*. Voilà des idées utiles et agréables. *Knock* est allé aux nues. Après *vingt-trois ans*, l'étonnante machine à faire rire construite par Jules Romains n'a pas trace d'usure. Les engrenages ne flottent pas, ni la moindre vis ne se desserre. Elle s'est remise magnifiquement en marche, dans un bain d'huile.

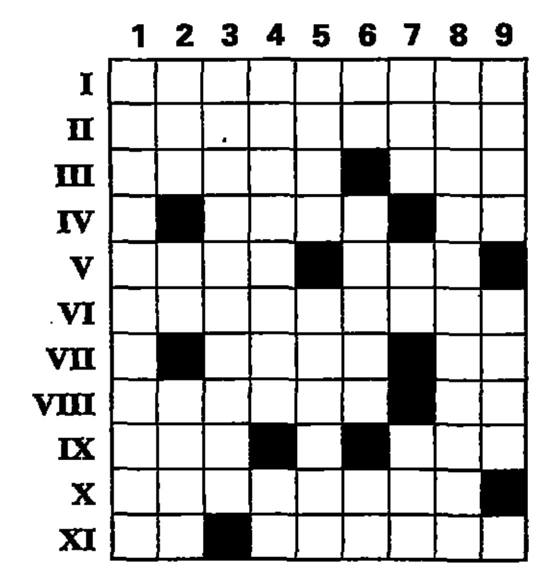
A dire vrai, le démarrage est prudent. On ne fait pas de vitesse. On rode. Je crois qu'il serait bon d'accélérer le tempo. Mais quelle tentation, quand on fait avancer un texte pareil, où tout porte, où les phrases ont des rigueurs d'équation, de polir chaque mot, d'astiquer chaque phrase, et de faire admirer au ralenti une mimique admirable, des gestes, des tics, des groupes de personnages devenus, en peu d'années, classiques !

Louis Jouvet est admirable. Le personnage et lui ne font toujours qu'un. Je n'imagine pas plus *Knock* sans Jouvet qu'*Œdipe Roi* sans Mounet. Plaignons ceux qui, dans *un demi-siècle*, essaieront de prendre sa place ! En attendant, jouissons de cette merveille d'intelligence, de grâce spirituelle et de mécanique humaine. La belle bouffonnerie que *Knock* ! Du Molière géométrique ; du Regnard en algèbre ! Les congressistes trouveront dans cette étude de la suggestion collective d'utiles enseignements. A vrai dire, depuis 1923, le knockisme s'est dangereusement développé. Il y a plus de Panurges que jamais ; et les troupeaux de moutons vont par centaines de milliers.

Robert Kemp

(29 mai 1946.)

MOTS CROISÉS — PROBLÈME N° 6831



HORIZONTALEMENT

I. Quand elle a été mal placée, il risque d'y avoir de l'abus. – II. Un homme dans un parc. – III. Pour un élevage délicat. Un titre d'honneur. – IV. Le deuxième calife. Note. – V. Mit de la couleur. Chaîne en Crète. – VI. Qui tient de la gale et de la peste. – VII. Pour un hypocrite, ce n'était pas une chose à voir. Métal alcalino-terreux. – VIII. Sur l'étang de Berre. Partie de la Suisse. – IX. D'un auxiliaire. Parfois trouvée au logis. – X. Refuser de reconduire. – XI. Pronom. Pas reçu.

VERTICALEMENT

1. Gardent toujours quelque chose pour eux. – 2. Coule en Ethiopie. En France. Peut être attrapée en courant. – 3. Des gens prêts à tout quitter. – 4. Un homme qui sait soigner les chèvres. Un métal dur. – 5. Une ville où l'on produit beaucoup de lentilles. Il ne faut pas en prendre de la graine. – 6. En Champagne. Amusent ceux qui sont portés sur la bagatelle. Fin d'infinitif. – 7. Apparus. Pas payé. Peut *être une expression de joie.* – 8. *Des hommes qui étaient* vraiment blindés. – 9. Va et vient. Anneau.

SOLUTION DU N° 6830

HORIZONTALEMENT

I. Accordeur. – II. Couperose. – III. Uri. Iole. – IV. Potence. – V. Uzès. Pô. – VI. Nô. Cluses. – VII. Laurés. – VIII. Toiletter. – IX. Usais. Tua. – X. René. Mess. – XI. Traire.

VERTICALEMENT

1. Acupuncture. – 2. Corozo. Osé. – 3. Cuite. Liant. – 4. Op. Escalier. – 5. Rein. Lues. – 6. Drocourt. Mi. – 7. Eole. Setter. – 8. Usé. Peseuse. – 9. Ré. Dos. Ras.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Jeudi 30 mai

■ **MARAIS** : le quartier juif et ses synagogues (55 F + prix d'entrée), 10 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Pierre-Yves Jaslet).

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** : 2e parcours (50 F), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les primitifs français et l'école de Fontainebleau, 11 h 30 ; *L'Enlèvement des Sabines*, de Poussin, 12 h 30 ; l'art du retable en sculpture et en peinture, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (36 F + prix d'entrée) : visite *par thème*, la *peinture d'histoire*, 11 h 30 ; visite par thème, les impressionnistes, 14 h 30 ; exposition Menzel, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Soulages (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 11 avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** (25 F + prix d'entrée) : un autre regard sur la sculpture, le moulage et la taille, 12 h 30 ; exposition Dürer, 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **DE L'ANCIEN BOULEVARD DU CRIME** au faubourg Saint-Martin (50 F), 14 h 30, sortie du métro Filles-du-Calvaire (Paris pittoresque et insolite).

■ **DE SAINT-SULPICE** à Saint-Joseph-des-Carmes (40 F), 14 h 30, devant le portail de Saint-Sulpice (Sauvegarde du Paris historique).

■ **L'HÔTEL DE SOUBISE** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Monuments historiques).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS**, 14 h 30 (50 F), sortie du métro Sully-*Morland côté boulevard* Henri-IV (Elisabeth Romann) ; 15 heures (50 F), sortie du métro Pont-Marie (Paris passé, présent) ; 15 heures (50 F), sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 47, quai de la Tournelle (Monuments historiques).

■ ***MUSÉE CERNUSCHI*** : bronzes archaïques chinois (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 7, avenue Vélasquez (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA PROMENADE PLANTÉE DU 12e ARRONDISSEMENT** (35 F), 14 h 30, avenue Daumesnil devant la mairie du 12e arrondissement (Ville de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MONTPARNASSE** : évocation des artistes des années folles (50 F), 15 heures, sortie du métro Raspail (Emilie de Langlade).

■ **LE QUARTIER SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, devant la fontaine Saint-Michel (Monuments historiques).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	*3615 code LE MONDE*
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ ***EUROSTAR.*** Les prix baissent sur l'Eurostar au départ de la capitale britannique. A partir de la mi-juin, les étudiants pourront aller de Londres à Paris ou Bruxelles et revenir pour 49 livres (400 F environ), et deux adultes voyageant ensemble pourront faire le même trajet pour 99 livres. Dès le 29 juin, une liaison quotidienne directe Londres-Disneyland sera mise en place, au prix de 198 livres pour une famille de quatre personnes. – *(Bloomberg.)*

■ **ALLEMAGNE.** Pour accroître la sécurité des femmes qui voyagent seules, des zones de parking leur seront exclusivement réservées sur toutes les aires de repos des autoroutes allemandes. De tels emplacements sont déjà testés dans le Bade-Wurtemberg, en Basse-Saxe et en Rhénanie-Palatinat. – *(AP.)*

■ **SÉNÉGAL.** L'épidémie de choléra qui s'est déclarée dans la ville de Kaolack, dans le centre du pays, a fait 30 morts en une semaine pour 368 cas enregistrés. La maladie, qui sévit au Sénégal depuis novembre 1995, a déjà causé 118 décès sur 1 124 cas déclarés. – *(Reuter.)*

■ ***AUTOROUTES.*** Le tronçon de l'autoroute A 20 Vierzon-Brive déviant Uzerche (Corrèze) sera inauguré jeudi 27 juin. Ce tronçon, long de vingt kilomètres, a rendu nécessaire la construction d'un viaduc qui enjambe la Vézère sur 360 mètres et surplombe la rivière de 50 mètres. Son ouverture à la circulation devrait faire disparaître un point noir redouté de la nationale 20 au moment des départs en vacances.

■ Les automobilistes qui emprunteront l'autoroute A 10 Poitiers-Bordeaux pourront s'initier à l'art roman en Saintonge sur l'aire de Lozay, qui sera inaugurée à la fin du mois. Plus de quatre-vingts moulages et sculptures reproduisant quelques-uns des chefs-d'œuvre saintongeais seront présentés dans cet espace, et cinq parcours à travers le département de la Charente-Maritime, chacun portant sur un thème précis, seront suggérés en fin de visite.

PATRIMOINE L'affaire des « châteaux japonais » – *huit monuments historiques achetés par une société japonaise, dépecés et abandonnés* – repose le problème de l'entretien et de la survie de ce patrimoine français. Comment entretenir 40 000 monuments, pour la plupart non rentables, dont la grande majorité sont détenus par des personnes privées et dont ni l'Etat ni les collectivités locales ne veulent et ne peuvent se charger ? Des nouveaux châtelains, *comme à Sarzay, multiplient* les initiatives pour les restaurer et les animer. ● A BRIDOIRE (Dordogne), un propriétaire étrangement absent laisse le champ libre aux pillages. ● A SAINT-FARGEAU, les frères Michel et Jacques Guyot se sont associés pour faire revivre un gros édifice. *Ils ont renouvelé l'opération* avec deux autres bâtiments, à La Ferté-Saint-Aubin (Loiret) et à Lurcy-Lévis (Allier).

Les mille et une « galères » de la vie de château

Près de 40 000 personnes, en France, peuvent se targuer de posséder un manoir, de Chenonceaux à la modeste gentilhommière. Comment entretenir ces résidences d'un autre âge ? Les fins de mois sont souvent difficiles, mais une nouvelle génération de propriétaires se bat pour sauver ce patrimoine

LA VIE de châtelain n'est pas toujours *rose*. Si l'on n'est pas doté d'une fortune à la taille des toitures à entretenir, la seule issue reste la vente. Pour retarder l'échéance fatale, il y a bien la solution que l'on serait tenté de qualifier de « japonaise », à la lumière d'événements récents : dépecer l'édifice pour vendre pièce par pièce les meubles, les tableaux, les boiseries et les arbres du parc avant de mettre la clé sous la porte (*Le Monde* daté 17-18 mars)... Une telle solution n'a pas attendu la Nippon Sangyo pour faire école en France. D'ailleurs, lorsque les Japonais achètent le château de Millemont (Yvelines), celui de Sourches (Loiret) ou celui de la du Barry à Louveciennes (Yvelines), l'essentiel du mobilier a déjà été sacrifié par les précédents propriétaires.

Vendre les meubles et raser les bois sont choses fréquentes en France. Comment faire autrement quand une propriété se trouve dans l'indivision et qu'il faut acquitter des droits de succession, que les charges sont de plus en plus lourdes et que les terres agricoles ne peuvent plus dégager de l'argent pour entretenir les bâtiments ? Les exemples abondent. Le mobilier complet du château de la Ferme-Imbault a été vendu aux enchères, le 24 mai, à Cheverny. Les propriétaires de La Roche-Guyon ont « désossé » leur bien : les meubles conçus pour les salons, les livres des bibliothèques, tout est parti avec une telle frénésie que les Monuments historiques ont dû intervenir pour conserver *in situ* les boiseries. Quel sort attend ces somptueuses carcasses ? Deviendront-elles des abris pour séminaires, des refuges pour expositions estivales, des centres pour colonies de vacances ? Ou simplement partiront-elles à la dérive, comme le château de Bridoire (Dordogne), victime de non-assistance à patrimoine en danger ?

Sur les 40 000 châteaux et manoirs de France, il ne restera peut-être, à terme, qu'une poignée d'illustres demeures appartenant à de riches particuliers. Et le reste sera dévolu à l'Etat, aux collectivités ou à quelques grosses sociétés industrielles... *« Le patrimoine,* a-t-on répété, *c'est le pétrole de la France. »* Mais l'exploiter est une autre affaire quand on sait que les droits d'entrée – à l'exception de quelques monuments – ne peuvent les faire vivre.

PARI DIFFICILE

Selon Henri-François de Breteuil, président de l'association la Demeure historique, seuls une douzaine de châteaux en France sont des *« PME bénéficiaires »*. Le sien, celui de Breteuil, situé dans la vallée de Chevreuse, en fait partie. Il y a vingt-cinq ans, il était à l'abandon. Aujourd'hui, il reçoit 85 000 visiteurs par an et accueille 35 000 personnes pour des réceptions ou spectacles : mariage pour jeunes couples japonais, séminaires, spectacles (bal Napoléon III)... Breteuil dégage ainsi 5 millions de francs de chiffre d'affaires, *« ce qui me permet d'entretenir le château, de payer les réparations et les salaires des sept permanents,* explique Henri-François de Breteuil. *J'arrive à garder 120 000 francs par an pour moi. Et, bien sûr, je suis logé. »*

Cheverny (Loir-et-Cher) appartient au club très fermé des châteaux rentables. Mais ses propriétaires organisent quantité de manifestations, réceptions et même ventes aux enchères (*Le Monde* daté 19-20 mai). Le célébrissime Chenonceaux (Indre-et-Loire), le château privé le plus visité de France (plus de 950 000 curieux), dégage de jolis bénéfices. Mais Vaux-le-Vicomte, à 40 kilomètres de Paris, avec Louis XIV, Fouquet, Le Nôtre, Molière et La Fontaine comme têtes d'affiche et 280 000 visiteurs par an, s'en sort difficilement.

Certains propriétaires, moins bien dotés, jouent la carte de l'hôtellerie, du spectacle Son et lumière, du tandem mariages-banquets, de la base de loisirs, du centre équestre... Mais le pari reste difficile et les investissements peu aisés à décrocher. *« Chaque monument doit trouver son équilibre à travers des activités multiples, car une seule ne suffit pas. Il faut savoir faire feu de tout bois, conjuguer visites, spectacles, réceptions, expositions, etc. »*, indique Christian Dromard, spécialiste de ce genre de transformation... en Europe de l'Est. Quelle que soit la solution retenue, ce patrimoine coûteux se heurte au droit des successions. La loi en exonère les propriétaires de bâtiments historiques qui s'engagent à ouvrir leurs biens au public, mais beaucoup hésitent à faire jouer cette clause, qui exige en contrepartie un engagement de trente ans. En cas de rupture de contrat, les ayants droit doivent rembourser la somme due au fisc augmentée des intérêts.

COUP DE CŒUR

Il existe pourtant une nouvelle génération de propriétaires capables de gros investissements pour remettre un château à flot. Certains en ont les moyens. C'est le cas du décorateur qui a repris Champs-de-Bataille (Eure), une ancienne propriété de la famille d'Harcourt. D'autres s'engagent par coup de cœur, au péril de leurs économies et de leur tranquillité. Comme le propriétaire du château de Sarzay (Indre), une construction médiévale austère – *quatre hautes tours* – flanquées de bâtiments du XVIIIe siècle. En 1983, Richard Hurbain tombe sur une petite annonce signalant que l'ensemble est à vendre. Cet employé d'EDF-GDF à Montfermeil est un amoureux des vieilles pierres. Coup de foudre. Il vend son pavillon de banlieue et la maison qu'il a retapée en Bretagne : pour 500 000 francs, le voilà châtelain de Sarzay.



D.R.

Le château de Sarzay, dans le département de l'Indre, acheté, restauré et animé par un employé d'EDF-GDF.

Richard Hurbain s'installe avec sa femme, infirmière, et ses deux enfants dans une partie des communs à peine aménagée. Il raconte : *« Dire que nous avons bien été accueillis dans la région serait exagéré. Nous étions parisiens et j'étais un employé du gaz qui avait la prétention de se payer un château. Pour l'administration des Monuments historiques comme pour l'« establishment » local ou les agriculteurs, c'était au mieux de la fumisterie. Je me suis donc colleté les travaux tout seul. Avec mon salaire et quelques maigres subventions. »*

Richard Hurbain reçoit 53 000 francs des Monuments historiques ! Une bagatelle. Il retrousse donc ses manches, parcourt le Berry pour récupérer des vieilles poutres, pierres, tuiles, jusqu'à un magnifique escalier Louis XIII en bois – *« il allait être brûlé »*. A la fois architecte, maçon et menuisier, il remet en état les communs et la maison du régisseur, qu'il habite. Il débouche des fenêtres, retrouve des volumes, refait des toits. Pour amortir ses frais, il loue pour des réceptions une énorme salle aménagée dans une ancienne grange et offre quatre chambres d'hôtes. Il reçoit aussi 10 000 visiteurs par an.

Mais l'administration des Monuments historiques l'a dans le collimateur : on lui reproche de ne pas passer par des entreprises agréées et d'avoir créé une petite halle de bois pour fermer la cour du château – pourtant une merveille. Quand il décide de recreuser les douves, c'est le drame. L'architecte des bâtiments de France le traîne en justice pour avoir *« entrepris des fouilles archéologiques et des travaux sur le donjon classé, sans autorisation »*.

Des sommités du patrimoine soutiennent le châtelain lors de son procès. Il est néanmoins condamné, en février, à 10 000 francs d'amende avec sursis. Faible condamnation, mais Richard Hurbain, blessé, fait appel. Le sénateur-maire de Saumur, Jean-Paul Hugot, rappelle pourtant dans son rapport sur les *« conditions de création d'une Fondation du patrimoine »* la nécessité *« d'améliorer les mécanismes de conservation »*, notamment en ce qui concerne les aides aux propriétaires : *« Doit être clairement posée la question de l'adéquation d'une formule vieille maintenant d'un siècle aux besoins et aux aspirations actuelles. »* Cette question, l'administration des Monuments historiques ne semble pas l'avoir bien entendue...

Roland-Pierre Paringaux et Emmanuel de Roux

Deux associations de propriétaires

La France possède environ 40 000 châteaux, manoirs et abbayes. 1 500 sont classés et 3 000 inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Le classement d'un édifice permet d'obtenir des subventions en cas de travaux – jusqu'à 50 % du montant de ces derniers qui doivent être soumis à un contrôle de la direction régionale des affaires culturelles et de l'architecte en chef des Monuments historiques. Le propriétaire d'un bâtiment classé peut déduire, jusqu'à 100 %, ces travaux de ses impôts. Mais il faut que le monument soit ouvert au public, soit quarante jours d'affilée, soit cinquante jours répartis dans l'année. Il existe plusieurs associations de propriétaires, dont la Demeure historique (57, quai de la Tournelle, 75005 Paris), qui rassemble 2 500 propriétaires privés de monuments classés ou inscrits, et les Vieilles maisons françaises (93, rue de l'Université, 75007 Paris), qui revendiquent 20 000 adhérents.

La belle affaire des frères Guyot à Saint-Fargeau

POUR les frères Michel et Jacques Guyot, les châteaux sont plus affaire de passion que de gros sous. Et cela leur a plutôt réussi. En 1979, alors qu'ils finissent de retaper un petit manoir près de Valence, ils apprennent la mise à l'encan de celui de Saint-Fargeau (Yonne). Sans cesse remanié depuis le XIIIe siècle, ce gros château dont la cour d'honneur est due à l'architecte Le Vau était dans un triste état : quatre cents points de fuite transformaient les deux hectares de toit en passoire. *Personne n'en voulait, et surtout* pas l'Etat. Michel Guyot emporte le morceau pour 500 000 francs. Avec le rachat du parc puis de la ferme, l'addition s'élèvera à 3 millions de francs. Reste à trouver des fonds pour le faire vivre, le restaurer et rembourser les emprunts.

Michel Guyot va bénéficier du succès de la série télévisée tirée du livre de Jean d'Ormesson, *Au plaisir de Dieu*, qui a pour cadre Saint-Fargeau. La première année, il enregistre 40 000 entrées payantes. Ce qui permet de régler les premières annuités et de lancer la première tranche de gros travaux. Cela ne suffit pas.

Après l'échec d'une animation « classique » (ballet, théâtre, musique), un Son et lumière retraçant les grandes heures du château connaît un succès immédiat. Ce spectacle, devenu une *institution locale, fonctionne tout l'été* et emploie près de mille figurants bénévoles. Il a permis à Michel Guyot de poursuivre les travaux et de gagner son pari.

Aujourd'hui, l'essentiel des restaurations sont réalisées. Et cela pratiquement sans subventions. Avec 4 millions de francs de recettes (entrées, spectacle) et autant de dépenses (entretien, salaires, emprunts), le château s'autofinance, affirme Michel Guyot : *« On ne roule pas sur l'or, mais le plaisir et la fierté que l'on retire d'une telle aventure sont énormes. »*

Jacques Guyot a pour sa part redonné vie au château de La Ferté-Saint-Aubin (Loiret). La cuisine traditionnelle et une Fête des plantes fournissent l'essentiel des recettes. Les deux frères viennent également de reprendre le château *de Lurcy-Lévis* (Allier) *que le précédent* propriétaire, une société américaine à qui le fisc réclamait 7 millions de francs, avait laissé à l'abandon. Restauré, meublé, il vient d'ouvrir, avec des attractions centrées sur l'équitation.

R.-P. P.

Enigmes et vandalisme à Bridoire

AU SUD de Bergerac, à Bridoire, la « vie de château » s'est arrêtée pendant l'été 1978. Lorsque l'ancien propriétaire, qui avait acheté ce bâtiment médiéval à la famille du Père de Foucauld, dans les *années 30, l'a revendu à la société civile sénégalaise* Roume-Bouffiers. La toiture est réparée en 1980, mais le château reste inhabité. Bientôt, les effractions et le pillage commencent. Quinze ans plus tard, ils se poursuivent en toute impunité. Château, chapelle, communs et pigeonnier : les casseurs et les squatters n'ont rien épargné. Après les boiseries et les planchers, ils « récupéraient » ces temps-ci les tomettes des cuisines pour le plus grand profit des brocanteurs de la région.

Cette situation a perduré, dans une indifférence quasi générale, jusqu'à la création, en 1989, de l'Association pour la sauvegarde de Bridoire. Trois ans plus tard, elle obtient le classement du château. La mesure, qui donnait à l'Etat des moyens d'intervention accrus, tombait à pic. En effet, la décrépitude de certains bâtiments allait conduire le maire de Ribagnac, la commune sur laquelle il est situé, à prendre plusieurs « arrêtés de péril ». Mais, d'entrée de jeu, les partisans d'une intervention se sont heurtés au mandataire de la société propriétaire du château, Léon Boissier Palun.

Né en 1916 au Dahomey, tour à tour président du grand conseil de l'Afrique occidentale française (AOF), ambassadeur du Sénégal à Londres, à Paris et auprès de l'Unesco, M. Boissier Palun est un personnage-clé de la politique africaine de la France depuis un demi-siècle. *« Un homme très puissant, protégé par tous les gouvernements et couvert par la raison d'Etat »*, expliquera-t-on aux dirigeants de l'Association qui s'interrogent sur les atermoiements des élus et de l'administration.

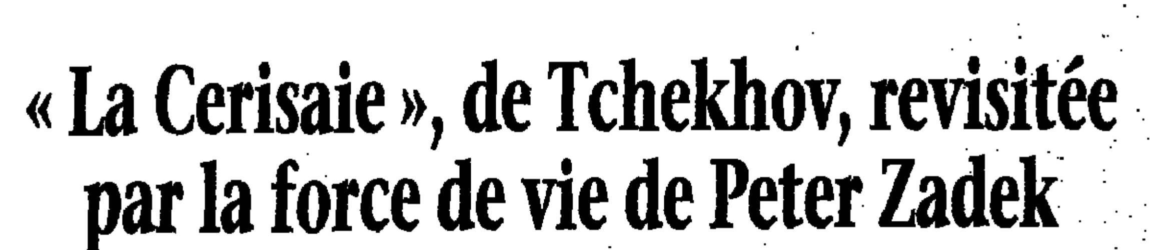
Ce n'est pas la première fois que l'on rencontre cet ancien avocat dans une affaire de châteaux. En 1980, il a défendu Jean-Bedel Bokassa contre Bernard Tapie qui avait profité du désarroi de l'ex-empereur du Centrafrique, au lendemain de sa chute, pour racheter les sept châteaux qu'il possédait en France. Dans le cas de Bridoire, M. Boissier Palun s'est toujours opposé à ceux qui cherchent à protéger le château et à percer le mystère de son abandon.

INAVOUABLE SECRET

En 1992, il récuse la décision de classement et saisit le Conseil d'Etat ; l'année suivante, il porte plainte contre l'Association. A plusieurs reprises, il met en garde les médias qui s'intéressent au château. Quel inavouable secret renferme ce dossier que le président de l'Association de sauvegarde, Claude Leroy, qualifie de *« complexe et explosif »* ? On l'ignore toujours.

Ce qui est clair, c'est que le château de Bridoire, pris en otage, n'a pas fini de payer. En 1995, le vote de crédits d'urgence par la commission des Monuments historiques n'a pas empêché le pigeonnier classé de s'effondrer. Et les cadenas mis ici et là par les gendarmes n'empêchent pas les vandales, à la nuit tombée, de continuer la curée.

R.-P. P.



« La Cerisaie », de Tchekhov, revisitée par la force de vie de Peter Zadek

Le metteur en scène allemand donne une magistrale leçon de théâtre... Après Berlin, Paris ?

Peter Zadek fête ses soixante-dix ans avec un spectacle qui fera date dans les annales du théâtre. Auteur de mises en scène iconoclastes – comme la *Lulu* de Wedekind –, souvent taxé d'insolent, d'arrogant et de provocant, cette figure majeure du théâtre européen masque un homme obsédé par le rêve d'un monde réconcilié, entre désir et nostalgie. Sa vision de *La Cerisaie* met au jour une sagesse rédemptrice.

LA CERISAIE, d'Anton Tchekhov. Mise en scène : Peter Zadek. Avec Angela Winkler, Eva Mattes, Ulrich Wildgruber, Josef Bierblicher, Martin Schwab, Hermann Lause... Le spectacle, joué en allemand, a été créé à Vienne en février, et repris les 18, 19 et 20 mai à Berlin.

Il y a des mises en scène qui puisent leur force dans l'histoire d'une vie. Celle qu'a signée Peter Zadek de *La Cerisaie*, de Tchekhov, *marque un point d'orgue dans son* itinéraire d'homme de théâtre, et d'Allemand blessé : elle est indissociable d'une imprescriptible nostalgie liée à sa biographie. Tout lui parle et parle *de lui*, dans *cette* pièce qui, comme nulle autre peut-être, décline sur le mode des larmes cachées qu'on ne change jamais rien, sauf au théâtre parfois, pendant deux ou trois heures.

Au départ, il y a les valises qui encombrent la chambre d'enfant de Lioubov Andreevna, de retour dans sa maison natale, après cinq années d'absence. Des valises discrètes mais présentes – des attributs de l'errance. Lioubov Andreevna revient de Paris, où ce qui lui restait de fortune a été dilapidé par un amour névrotique. De fait, elle revient de nulle part. Sa vie a basculé quand son fils adultérin s'est noyé. C'est alors qu'elle a décidé de quitter la cerisaie. Et si elle n'a pas renoncé à vivre et à aimer, elle a tout laissé filer, comme cet argent qu'elle ne peut pas s'empêcher de dépenser. Il lui tombe des mains, littéralement – c'est sa façon d'avouer ses lapsus. Lioubov Andreevna parle, mais jamais elle ne se dévoile : elle laisse tomber l'argent, les pièces font du bruit sur le sol, et elle entend l'écho de l'abandon qui l'habite.

Quand elle revient dans sa chère cerisaie, elle n'ignore pas que la *propriété doit* être vendue. Tout le monde le sait : ceux qui arrivent avec elle de Paris – sa fille Ania, la gouvernante Charlotta, son laquais Iacha – et ceux qui les attendent – son frère Gaev, sa fille adoptive Varia, l'ancien moujik Lopakhine, l'étudiant Trofimov, le voisin Pichtchik, l'employé Epikhodov, la bonne Douniacha, et Firs, le vieux *serviteur.* Lioubov Andreevna pose ses valises – les témoins de son inquiétude – et elle virevolte. Elle va de l'un à l'autre, sort de la pièce et revient, prend un vieux jouet. Elle *est de retour, et seul importe le* jour de mai qui naît sur la cerisaie. Etre là.

Firs. Il sert, ainsi qu'il l'a toujours fait. Pour lui, plus rien ne peut advenir. Il est si vieux qu'il a dépassé l'âge de la mort, comme dirait un enfant. Mais cela n'est pas triste, au contraire. Il y a dans Firs la quiétude de l'éternel présent. Il est l'horloge interne de la maison, le balancier tranquille dans la confusion des sentiments.

La cerisaie sera vendue. Achetée par Lopakhine, dont le père était moujik de la famille de Lioubov Andreevna. Lopakhine fera abattre les arbres : il veut aller de l'avant. Il *n'est pas* le seul. Ania aussi, qui aspire à autre chose qu'à l'oisiveté de sa mère ; Trofimov, parce qu'il croit en un avenir radieux. D'autres, comme Varia, Gaev, Pichtchik, voudraient que les choses restent en place.

C'est sur ce terrain de l'ancien et du nouveau que se jouent les mises en scène de *La Cerisaie.* Entre espoir et nostalgie, liberté et travail, samovar et révolution. Qu'un monde meurt avec le siècle qui s'annonce en 1903 – date à laquelle Tchekhov termine sa pièce – ne fait pas de doute. Ce qui change, au théâtre, c'est le regard des metteurs en scène sur ce paysage. Jamais *Cerisaie* n'a été aussi calme que sous l'oeil de Peter Zadek. Un oeil lumineux, qui éclaire de l'intérieur la vie des personnages. Rien n'est opaque dans sa mise en scène, et tout est mouvant, comme le désir – un thème qui lui est cher.

Comment vivre avec ce qui est brisé ? Comment retrouver l'innocence de l'émotion ? Jean-Luc Godard dit : *« Etre ou ne pas être, là n'est pas la question. Le monde est de la merde, mais nous, non. »* Peter Zadek reprend cette position. Il ne nie pas la nostalgie de Gaev et de sa soeur Lioubov Andreevna. Il ne raye pas les conflits annoncés entre possédants et possédés. Il les dépasse, pour atteindre à ce point où *chacun existe en tant qu'*être humain, petit poisson dans le grand aquarium du monde.

A la quête d'une terre

Peter Zadek a tenu à fêter ses soixante-dix ans à Berlin, avec laquelle il n'a cessé d'entretenir des relations tumultueuses. Il y est né, le 18 mai 1926, dans une famille juive qui a émigré en 1933 en Angleterre. *Après des débuts* marqués par la création du *Balcon*, de Jean Genet, il est revenu en Allemagne en 1958. Depuis, il n'a cessé d'aller à la recherche d'une terre. La seule qu'il ait trouvée est le théâtre : en quarante ans, il a signé plus de cent mises en scène, en imposant un style souvent provocant, mais toujours porté par un désir d'innocence. *Plusieurs de ses spectacles* ont été présentés à Paris – dont *Lulu* (en 1988), et *Mesure pour mesure* (en 1991). De 1992 à 1995, Peter Zadek a fait partie de la direction collective du Berliner Ensemble, sous l'égide de Heiner Müller. Il espérait ainsi renouer avec sa ville. Ce fut un échec, mais pas une fin. Peter Zadek a repris ses valises, il continue. Comme le dit Luc Bondy : *« Plus il prend de l'âge, plus il devient sage ; plus il devient juif, plus il devient jeune. »*

Et ils sont là, tous, dans un espace si petit qu'on se demande comment ils peuvent tenir : une pièce blanche, avec une frise effilochée, une armoire et une grande fenêtre. Des portes donnent sur le reste de la maison. Elles ne vont cesser de s'ouvrir et de se refermer pour laisser passer les valises et les gens. Dans ce premier acte de *La Cerisaie*, Peter Zadek met en scène l'air qui vibre : fiévreux, ému, heureux, tendu. Seul dans cette agitation, un homme reste impassible : Firs.

LA SALLE TRANSPARENTE

Il y a une forme de pureté dans cette modestie du regard. Lioubov Andreevna laisse vendre la cerisaie. Elle aurait pu se battre pour la garder. Pourquoi ne le fait-elle pas, ce que, dès le début, le spectacle laisse entendre ? Non parce qu'elle est futile, comme souvent le théâtre nous la montre. Mais parce qu'elle sent que sauver une maison, fût-ce celle de son enfance, ne préserve pas de l'avenir. Le désir de Lioubov Andreevna puise ses racines dans une nostalgie plus profonde : elle a compris qu'il y a parfois dans la vie de la sagesse à laisser aller les choses, sans tenter de les retenir. Et si elle pleure dans les bras de son frère Gaev au moment de l'ultime départ, elle sait qu'en perdant la cérisaie elle retrouve la nécessaire sérénité enfantine qui lui permettra de continuer.

Une *Cerisaie* d'une telle beauté n'aurait pas vu le jour sans les comédiens qui la jouent. A son habitude, Peter Zadek s'est entouré d'amis – une famille de théâtre. *Tous sont des acteurs de premier* plan : Angela Winkler (Lioubov Andreevna), Eva Mattes (Varia), Ulrich Wildgruber (Gaev), Josef Bierbichler (Lopakhine), Hermann *Lause (Firs)... Peter Zadek leur* demande une franchise de tous les instants, qui les rend vulnérables et indestructibles. De même, les spectateurs sont exposés. Pendant la représentation, *la lumière* reste allumée dans la salle. Ainsi la transparence règne sur cette *Cerisaie*, magistrale leçon de théâtre et de vie où le temps plaide pour un monde réconcilié : l'authentique, chez Zadek, rejoint le politique, et cela n'est pas sans résonance dans l'Europe d'aujourd'hui. Quand verra-t-on ce spectacle à Paris ? A l'Odéon, ce serait idéal.

Brigitte Salino

Les Musiques métisses emballent Angoulême

La 21e édition de ce festival enraciné dans les quartiers dits à problèmes affirme sa vocation de découvreur

ANGOULÊME
de notre envoyée spéciale

C'est dans ce festival, qui a eu lieu du 22 au 26 mai, nourri au jazz français, que Johnny Clegg, les Touré Kunda ou Cesaria Evora ont fait leurs premiers pas. Depuis six ans, Musiques métisses descend dans les quartiers à problèmes. Lorsqu'il a pris ses fonctions en 1989, le maire d'Angoulême, Georges Chavanes (CDS), n'a pas remis en cause le festival, malgré la dette municipale. Il a, dit-il, cherché de l'argent *« ailleurs »*, auprès du district du Grand Angoulême ou du syndicat mixte, par exemple. Les contingences financières ont contraint Musiques métisses à l'élargissement géographique. C'est ainsi que ce festival astucieux s'est lié à l'opération « Quartiers Lumières », lancée en 1989 par Jack Lang et destinée à encourager la créativité dans les quartiers difficiles.

Musiques métisses récupère, par ce biais, une moyenne de 350 000 francs annuels (budget 1996 : environ 4 millions de francs, pour cinq jours de concerts et une trentaine de groupes et d'artistes venus du monde entier), octroyés par le ministère de la culture (direction du développement et des formations) et la délégation interministérielle à la ville (DIV). La mairie offre 450 000 francs supplémentaires à l'association Musiques métisses et à son partenaire socioculturel, l'Adsua (Association pour le développement social et urbain d'Angoulême), afin de mener tout au long de l'année une politique culturelle dans les quatre quartiers les plus défavorisés de la ville (Ma Campagne, la Grand Font, la Grande Garenne, Basseau), ainsi qu'à Soyaux.

PRÉFÉRENCES

Chaque festival est l'occasion d'établir des résidences d'artistes. Concerts, animations scolaires : la curiosité réciproque est intense, et l'on se souvient encore d'Ester Mhlangu, femme ndebele venue d'Afrique du Sud, peindre des fresques murales au milieu des HLM, *ou du turbulent chanteur de* maloya réunionnais Danyel Waro.

Depuis 1989, Angoulême a tenu à garder l'appellation Quartiers lumière, un programme aujourd'hui disparu, mais dont le nom paraît *« plus sympathique »* au bouillonnant directeur de Musiques métisses, Christian Mousset, *« que les PCQ »*, les vingt-sept projets culturels de quartier, lancés par l'actuel ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy. A la mairie d'Angoulême, on s'étonne d'ailleurs que, pour la région Poitou-Charentes, la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) ait préféré inscrire Cognac dans la liste des vingt-sept PCQ nationaux. Angoulême se console de cette *« non-reconnaissance »* avec les 50 millions de francs octroyés par le ministère de la culture pour la rénovation du Grand Théâtre.

Les coupes budgétaires prévues à la culture (*Le Monde* du 24 mai) ne sont pas pour arranger les choses. Sur les 400 000 francs demandés par Christian Mousset à l'Etat (ministère de la culture, par le biais de crédits déconcentrés ; ministère de la coopération...) pour l'édition 1996 du festival, seuls 150 000 francs ont été garantis. *« L'absence d'engagement du ministère de l'outre-mer nous a obligé à annuler les résidences des groupes guadeloupéens Tanbou Bô Kannal et Akiyo »*, ajoute Christian Mousset.

Le festival Musiques métisses est pourtant une pièce maîtresse de la circulation des musiques du Sud en Europe : associé à la Maison de la culture d'Amiens dans la production de disques (pour Indigo, la collection musiques du monde de Label Bleu) et pour son festival de jazz (ouverture le 28 mai), il est également un membre influent du European Forum of Worldwild Music Festivals, un réseau d'une vingtaine de festivals européens de musiques du monde, dont le Womad anglais, fondé par Peter Gabriel.

Véronique Mortaigne

Fraîcheur de Basse-Terre, délicatesse de Harare

L'ambiance, sur l'île de Bourgines, est bon enfant. L'Orchestre national de Barbès, issu de la mouvance parisienne Bougnoule Connexion, fait danser le Mandingue (un petit chapiteau), *tandis que, sur l'autre rive de la* Charente, Radio-France international organise un concert « Africa Live ». Comment résister aux charmes du jeune groupe de *gwo ka* guadeloupéen Kan'Nida, rouleurs de tambours infernaux, danseurs émérites, produisant une musique ancrée dans les soirées des habitations sucrières avec une fraîcheur inhabituelle ? La magie, c'est le Malien Boubacar Traoré (guitare, calebasse), mais aussi Andy Brown, guitariste du Zimbabwe, qui, avec ses musiciens, les Storm (dont une chanteuse percussionniste et un joueur de lamellophones à pouce) produit une musique, encore en gestation, entre Carlos Santana et les élucubrations rythmiques des Zoulous sud-africains.

Itamar Assumpçao, ou l'underground de Sao Paulo

ITAMAR ASSUMPÇAO, NA OZZETTI, au Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, le 29 mai. Tél. : 42-00-14-14. De 80 F à 100 F.

C'est une autre idée de la musique brésilienne que proposent Itamar Assumpçao et Na Ozzetti : celle, très urbaine, engendrée par une mégalopole de 13 millions d'habitants. Sao Paulo, ville effrayante ? Fauve, en tout cas, difficile à apprivoiser, avec ses quartiers italiens ou japonais, ses banlieues pavillonaires et ses *favelas* peuplées de Nordestins pauvres. Il y a du bruit à Sao Paulo, des ciels bleus purs, de la brume pluvieuse et glauque, la *garoa*. Mais c'est aussi à Sao Paulo que sont nés, au début du siècle, les mouvements artistiques d'avant-garde.

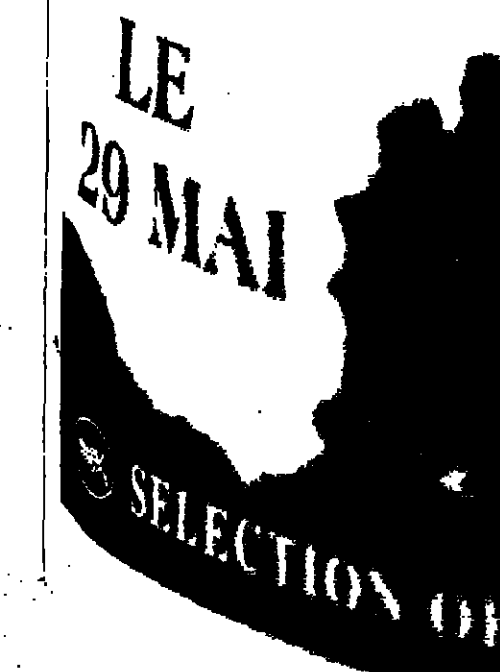
Itamar Assumpçao est un marginal, un indépendant, qui s'est amusé à triturer la musique brésilienne dans la meilleure tradition de l'underground, version new-yorkaise, *performance*, sons allumés, *« bossa bosselée, funk fondu, samba syphonnée et rock raplapla »*. Ni lui, grand Noir dégingandé et sarcastique, ni Arrigô Barnabé, savant fou, adolescent bricoleur au visage d'ange blond, n'ont cédé pour autant aux charmes de la copie conforme, fabriquée aux normes nord-américaines. Na Ozzetti, chanteuse-voltigeuse, alerte et inventive, est du même tonneau. Arrigô Barnabé, compositeur de talent propulsé hors des normes musicales communes (free jazz compris) a des projets d'intermusicalité. Itamar Assumpçao et Na Ozzetti, sa compagne scènique et muse, ont décidé de passer au crible les idoles de leur enfance, dans deux albums primés par la critique brésilienne cette année.

Puisqu'il est noir, Itamar Assumpçao s'est plongé dans Ataulfo Alves, l'un des plus grands compositeurs de samba populaire de la première partie du siècle. *Para sempre agora* (« Pour toujours maintenant »), l'album (chez Paradox Music), reprend quelques-uns des *tubes* d'Alves (*Saudades de Amelia, Mulata Assanhada, Laranja madura*), en les destructurant comme à son habitude, mais avec une sobriété nouvelle – accents de blues, de funk ; coups de pistons, clochettes intempestives, voix grave et parfaitement flegmatique, là où habituellement la foule s'excite dans les défilés rythmés par la bière et la sueur.

Puisqu'elle est blanche et née dans le quartier petit-bourgeois de Pompeia, Na Ozzetti a choisi de s'en prendre au leader des Mutantes, Rita Lee, rockeuse de choc, connue en Europe pour *Lance Perfume*, hymne à la folie carnavalesque sur fond de guitare électrique musclée. L'album (chez JHO Music) s'intitule *Love Lee Rita*, en hommage à la chanteuse *paulista*, mais aussi au *Lovely Rita* des Beatles.

Les voici tous deux, pour la première fois, en France, accompagnés par un percussionniste et Duofel, deux guitaristes virtuoses que l'on a entendus au côté du bouillonnant *jazzman* Hermeto Pascoal. Découverts au début des années 80 au théâtre d'avant-garde Lira Paulistana, Na Ozzetti et Itamar Assumpçao ont tenu le flambeau de *« l'interprétation radicale »*. Sao Paulo ne s'est pas assagie. Elle a été dépassée en violence par Rio de Janeiro. L'avant-garde *paulista* ne s'en plaint pas : elle est revenue à ses bruits intérieurs.

V. Mo.



هكذا من الأصل

(Publicité)

Une exposition d'une dizaine de CD-ROM témoigne des multipossibilités du multimédia artistique

Des dossiers informatifs et des œuvres d'une imagination débordante sont présentés au pavillon de Bercy jusqu'au 9 juin

L'exposition « Espaces interactifs Europe », présentée au pavillon de Bercy à Paris, rassemble une dizaine de CD-ROM d'artistes. Les commissaires de l'exposition, Annick Bureau et Joël Boutteville, ont privilégié un alignement sobre des écrans et des ordinateurs en raison de l'exiguïté du lieu. Se côtoient des dossiers informatifs, comme le travail photographique du Belge John Vink sur les réfugiés dans le monde, et des œuvres débordantes d'imagination, comme « Rehearsal of Memory », de l'Anglais Harwood.

ESPACES INTERACTIFS EUROPE. Pavillon de Bercy, 75012, Paris. Tél. : 44-67-04-88. Tous les jours sauf lundi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 juin.

La rhubarbe est en fleur, les fraisiers ne vont pas tarder, ah ! point d'artichaut encore... mais le thym est à son acmé... Et puis là, juste à côté, c'est quoi ? Des « ROM ».

Mignonne, allons voir si l'ROM... La proximité du délicieux jardin de Bercy – situé à côté du Palais omnisports et du malheureux Centre américain –, qu'il ne faut pas manquer de parcourir, invite à entrer dans le Pavillon des arts où sont exposés une dizaine de CD-ROM, comme on entre dans une serre de plantes rares. Et, de fait, l'exposition qui se tient actuellement en ce lieu parisien ressemble à un alignement de pots de fleurs. Sauf que les pots sont des ordinateurs et les fleurs des programmes créés par des artistes. Et que leur choix serré en fait un beau manifeste. Le manifeste des multipossibilités du multimédia artistique.

De plus en plus d'artistes, quelle que soit leur discipline, s'intéressent au CD-ROM comme outil. Pour les uns, il s'agit seulement d'éditer leurs travaux. Pour d'autres, c'est une provocation à de nouvelles recherches. Par exemple, le photographe belge John Vink (né en 1948) est membre de l'agence Magnum après avoir longtemps appartenu à l'agence Vu. Il a rassemblé les images noir et blanc qu'il a prises depuis plus de dix ans dans tous les camps de réfugiés du monde. Il les a classées par pays, par thème (éducation, jeux, alimentation, etc.). Des textes (écrits et dits) exposent les problèmes particuliers de chaque groupe. Des cartes les situent, des graphiques les comparent.

Sur écran, le mystère des destinées

Exposer des travaux qui n'existent que dans le ventre d'un ordinateur est un vrai casse-tête. Au Pavillon de Bercy, les organisateurs (Annick Bureau, Joël Boutteville) ont choisi la sobriété, imposée par l'exiguïté du lieu. Mais ils ont su aussi donner de l'ampleur à une œuvre qui en méritait. Ainsi *Rehearsal of Memory*, de l'Anglais Harwood, se *présente comme un parcours sans fin à la surface d'un immense corps* humain virtuel, créé par juxtaposition de membres appartenant à divers criminels psychiatrisés. Sur un grand écran, ce portrait-robot du malheur respire comme un territoire complexe impossible à cartographier. Les récits des criminels s'emmêlent, glissent par nappes dans tous les sens – et fissurent les certitudes. Il ne s'agit pas de savoir qui dit quoi, *mais quoi produit qui.* La traumatologie se mue en dramaturgie, offrant comme spectacle le mystère des destinées.

Et puis, de temps en temps, on entend la voix des personnes déplacées (montage d'interviews). Voilà donc un dossier, un livre, mais un livre qui parle. On s'y informe avec aisance mais, peu à peu, malgré le côté glacé des photos, trop également belles, l'émotion pointe, à cause des voix – forcément diverses.

Autre dossier, celui de l'Autrichien Richard Kriesche (né en 1940). Prophète du multimédia, il a fondé dès 1963 le département art et média de l'Académie des beaux-arts de Vienne. Il vient de s'offrir sur CD-ROM le plus riche des catalogues. Ses œuvres (dessins, performances, sculptures, environnements, films, vidéos, conférences) y sont reproduites (nombreuses vignettes fixes, *séquences animées*), *datées, classées*, commentées (par des critiques, des historiens), reliées à leurs sources (textes fondamentaux de Hegel, Marcuse, etc.). Des dizaines d'heures de lecture en perspective.

Mais Kriesche voudrait que cela soit plus qu'un catalogue : une nouvelle œuvre. Il a relié par téléphone l'ordinateur de Paris au Musée de Graz, où il dispose de seize salles. Du musée autrichien parviennent à Paris des « vibrations », enregistrées par des capteurs. Votre lecture est perturbée ? Elle devient interactive ! Le catalogue se rebiffe. Expérience faite, il se rebiffe très peu, et la somme krieschienne reste de l'autocélébration.

Car autant le dire, la vraie interactivité est rare au royaume des CD-ROM. Elle se borne à offrir diverses voies de navigation. Aussi le menu sur lequel s'ouvre le programme est-il le point-clé de l'inventivité des auteurs. Le travail des Parisiens Nil Yalter, Nicole Croiset et David Apikian, *Pixelismus*, s'explore à partir d'une spirale constituée de huit citations de Malevitch. Chacune sert de tête de chapitre à un exposé théorique sur « Les formes de la modernité », opposées aux formes anciennes. Le carré des constructivistes contre le triangle des Grecs. Le pixel et la mosaïque. La « lumière métallique de la modernité » et la flamme d'une chandelle. Etc.

> La vraie interactivité est rare au royaume des CD-ROM. Elle se borne à offrir diverses voies de navigation

Ce projet ambitieux accouche parfois de propos simplistes. Mais la beauté des animations en 3 D qui les illustrent fait oublier ce travers. Ainsi que son trop impeccable rangement.

Le CD-ROM répond à tous les tempéraments. Pour certains il est un classeur, pour d'autres un fourre-tout. Les joyeux farfelus de Leipzig, KP Ludwig, Stephan Eichhorn, Michael Touma et Tjark Ihmels, vous sèment dans un dédale de mini-spectacles ahurissants. Leur programme, *Die Veteranen*, fourmille de surprises. Il permet d'entrer dans une galerie d'art et d'activer chaque tableau. Il vous entraîne dans une salle de cinéma. Où vous pouvez animer un cartoon. Puis vous partez faire du lèche-vitrine avec Romy Schneider. A moins que vous préfériez composer de la « poésie sonore » en assemblant les boucles de mots proférés par une kyrielle de visages en attente de votre clic libérateur. Vous pouvez même y ajouter votre voix, un micro est prévu à cet effet.

Philippe Bootz, poète sur ordinateur, suggère lui aussi à l'utilisateur de son programme, *Passage*, de mêler ses mots aux siens. Les mots défilent sur l'écran, de tous formats, en toutes couleurs. Mais on a du mal à s'intercaler et, de toute façon, vos inscriptions s'effacent au fur et à mesure des nouveaux arrivants. Acte gratuit, poésie-gadget : c'est raté.

Comment ensemence-t-on un *disque dur* ? Pour *cueillir finalement* quels fruits ? Si l'on en croit Muntadas, les médias sont des plantes vénéneuses. En porte à faux à la Biennale de Lyon, sa File Room, où l'on peut découvrir sur Internet, mais aussi entrer, des informations sur la censure, à ne plus savoir qu'en faire, trouve ici son plein emploi de phare et balise. La censure est partout, même dans l'information sur la censure. Si l'interactivité est un jardin d'Eden, proclame-t-il, méfions-nous de ses serpents. Avis aux croqueurs de pommes !

Jean-Paul Fargier

■ **POLITIQUE CULTURELLE : le ministre de la Culture, Philippe Douste-Blazy**, a estimé, lundi 27 mai à Saint-Malo, que *« le ministère de la culture est resté trop souvent parisien »*. Premier ministre de la culture à visiter le festival Etonnants Voyageurs depuis sa création, il y a sept ans, M. Douste-Blazy a annoncé que son ministère *« sera désormais plus présent en province ». « C'est d'ailleurs pour le prouver,* a ajouté le ministre, s'adressant au fondateur et directeur du festival, l'écrivain Michel Le Bris, *que j'ai demandé au Centre national du livre d'assurer une convention avec vous. »*

■ **THÉÂTRE : Le Quai-Théâtre de Verdun, en conflit avec le maire** (RPR) de la ville, Arsène Lux, a perdu son label de « *théâtre missionné* », à la suite d'une décision du ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, mercredi 22 mai (*Le Monde* du 30 avril 1996). Laurent Brunner, qui dirigeait le Quai-Théâtre, conserve le soutien de l'Etat et prend la direction de la Scène nationale de l'Est-mosellan, dont le siège est à Forbach. Cette nouvelle institution prend le relais de l'Association culturelle du bassin houiller lorrain qui avait été dissoute à la fin de 1995.

■ **MUSIQUES : le chanteur américain de soul James Brown** a été acclamé par quelque 12 000 spectateurs au cours du concert qu'il a donné dimanche 26 mai à Belgrade. Accompagné par une vingtaine de musiciens et de danseuses, James Brown, qui a passé en revue ses plus célèbres tubes, s'est *produit pour la première fois devant* un public de l'Ex-Yougoslavie.

■ **Soixante-treize organistes de quinze pays** sont inscrits au 15e Concours international d'orgue-Grand prix de Chartres, dont les finales publiques sont prévues le 15 septembre sur l'instrument de la cathédrale, devant un jury présidé par l'organiste virtuose français André Isoir. Cette compétition biennale couronnera cette année le 22e Festival d'orgue de la cathédrale de Chartres, qui, du 30 juin au 8 septembre, accueillera douze organistes de cinq pays sur le thème « Trois siècles de musique d'orgue ».

« La Vie parisienne » triomphe à Hongkong

Un mois de culture française dans une colonie britannique

HONGKONG
de notre envoyé spécial

« On dansait aussi sur le Titanic. » La formule est fameuse dans le milieu des résidents français du monde chinois : elle fut adressée par un diplomate chevronné à un de ses éminents collègues pour répondre à ce que le premier considérait comme un excès d'enthousiasme pour l'avenir de Hongkong de la part du second.

Difficile de ne pas y songer quand on voit *Le French May*, un mois de manifestations culturelles françaises dans une colonie britannique qui a longtemps été un désert dans ce domaine, s'ouvrir sur *La Vie parisienne* d'Offenbach et remporter du succès jusque dans les colonnes du *South China Morning Post*, quotidien de langue anglaise dont la francophilie est d'ordinaire assez ténue.

Interprété par les étudiants de l'Academy of Performing Arts sous la direction d'Alain Pâris dans une mise en scène de Michel Giès, l'opéra-bouffe fut une découverte pour un public habituellement plutôt porté sur la superproduction commerciale.

Hongkong, de fait, dans des moments comme ce mois de la France, donne un peu l'impression de danser *« comme sur le* Titanic » quand on voit les nuages politiques s'accumuler à sa frontière en préparation à la rétrocession, dans un an. Parrainé par l'Association française pour l'action artistique (AFAA), mais surtout financé par des intérêts privés français et locaux fédérés par le consulat général de France, *Le French May*, en franglais dans le texte, est bien à l'image de cette capitale de la consommation du champagne et du cognac façon asiatique : « ça en jette », c'est à la fois un peu superficiel et exhibitionniste, mais ça plaît.

> Après tout, bouder la piste de danse n'aurait rien changé au sort des passagers du « Titanic »

Ça plaît surtout à la bonne société hongkongaise, qui a l'impression de se renforcer quelque peu sur le plan identitaire en prévision de lendemains incertains. Où le culturel devient un élément de l'équation politique, mais faut-il s'en étonner quand on voit Pékin accuser les Etats-Unis de rechercher *« une hégémonie culturelle »* dans la querelle qui l'oppose à Washington à propos des copies illégales de produits hollywoodiens ? La culture a toujours été un élément majeur de la politique en Chine, et *Le French May* hongkongais n'a pas de raison d'y échapper, même si les Britanniques sont encore théoriquement maîtres des lieux.

Aussi n'est-il pas indifférent de voir le gouverneur, Chris Patten, dont le passage à la tête de la colonie en ultime position parmi les occupants de cette fonction a été l'occasion d'une vigoureuse querelle avec Pékin, souligner que le festival français *« est devenu une des contributions les plus appréciées de la vie artistique de Hongkong »*.

Au programme cette année, entre autres, une exposition de l'œuvre du peintre Zao Wou-ki, présentée comme symbole du rapprochement des cultures et de l'universalité de la culture – un thème qui peut chatouiller Pékin. Ainsi que, côté cinéma, la première rétrospective complète de l'œuvre de Robert Bresson – pas précisément un réalisateur en accord avec l'image qu'on se fait de Hongkong. Et encore de la musique classique, le tout saupoudré de haute couture (Kenzo, Van Cleef & Arpel), d'architecture et d'une « Nuit des publivores ».

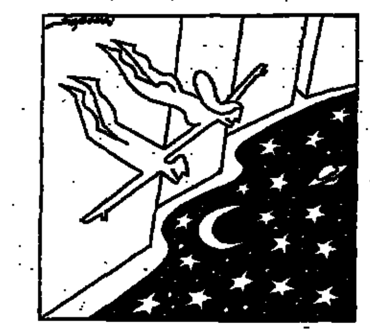
Un bon zest d'insouciance à l'image de la ville, mais il s'agit, soulignent les organisateurs, de l'investissement culturel d'une communauté décidée à renforcer son image de place internationale. Après tout, bouder la piste de danse n'aurait rien changé au sort des passagers du *Titanic*.

Francis Deron

CONCERTS

Danse contemporaine à Strasbourg

Pôle Sud présente quatorze compagnies lors de la 6e édition de « Nouvelles »



HEUREUSEMENT qu'il y a, à Strasbourg, le centre culturel Pôle Sud pour donner régulièrement, depuis six ans, des nouvelles de la danse contemporaine. Le festival Nouvelles, Strasbourg danse ne se veut pas la rencontre de grands noms, mais, à l'inverse, souhaite être le rendez-vous de compagnies inattendues, représentant des esthétiques diverses. Après Hervé Diasnas, Daniel Larrieu, « carte blanche » est donnée à Georges Appaix, qui invite, cette année, François Bouteau, *Martine Pisani*, Vera *Mantero* (le 28). Myriam Dooge et Artefact viennent avec Pal Frenak, un créateur découvert à Nouvelles (le 29). La jeune garde est présente avec Ami Garmon, l'Arrache-Coeur, Giraffen am Hafen (le 31). Donald Fleming, un danseur de la célèbre Mama new-yorkaise, Scalextrix, des Anglais, et Alain Michard feront la fermeture.

A Nouvelles, les chorégraphes donnent des cours, initient amateurs et professionnels à leurs univers. Trois écoles de danse sont aussi présentes à cette manifestation.

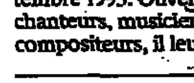
★ Pôle Sud, 1, rue de Bourgogne, 67100 Strasbourg. Du 28 mai au 1er juin. Tél. : 88-39-23-40.

UNE SOIRÉE À PARIS

Octuor de France
Voici un programme qui change de l'ordinaire chambriste... Pour ceux qui n'auraient pas envie de découvrir le *Quatuor à cordes op. 11* de Barber, il suffira de dire que le célèbre *Adagio pour cordes* s'y trouve sans sa version originale... On peut s'appeler « Octuor de France » et célébrer les chefs-d'oeuvre inconnus d'outre-Atlantique...
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mo Pont-de-Neuilly. 21 heures, le 28 ; 16 h 30, le 2 juin. Tél. : 48-99-93-11. De 100 F à 150 F.

Collectif Mu
Neuf musiciens composent ce Collectif Mu, originaire de Macon. Quelques festivals, un activisme qui les amène à fonder le Crescent Jazz Club. Coltrane ou Mingus constituent une part de l'inspiration de ce nonette.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 28. Tél. : 40-26-46-60. De 50 F à 70 F.

Carte Blanche au Chantier
Le Chantier est né en septembre 1995. Ouvert aux jeunes chanteurs, musiciens, auteurs, compositeurs, il leur offre la possibilité de travailler – cours de chant, de musique, d'interprétation – sous la houlette de professeurs et d'artistes confirmés. Durant deux semaines, le Sentier des Halles confie sa programmation à *trois formations issues de cette* expérience : Premier symptôme, La Caravane passe et Casse-pipe.
Théâtre du Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 22 h 15, du 28 mai au 8 juin. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 42-36-37-27. 50 F.



François Raffinot
Sin arrimo y con arrimo (« Sans appui et avec appui ») est la dernière création pour sept danseurs de François Raffinot. Ce chorégraphe brode, avec légèreté, des variations autour de l'idée du sol, si important dans l'équilibre/déséquilibre du danseur, de la danse contemporaine qui s'est développée à partir de la chute, de la terre. Les écorchés d'Agnès Lévy, toiles peintes servant de décor, nous disent assez que tout est poussière. La mort en ce jardin.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 29, 30 et 31 mai et le 1er juin. Tél. : 42-74-22-77. 140 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Cafougnette et l'défilé
d'après Jules Mousseron, mise en scène de Jacques Bonnaffé, avec Jacques Bonnaffé et Henri Binaolt, Richard Cuvillier, René Delberghe, Jacques Francesini, Marc Hardy, Jean Lespinasse et Bernard Maté (musiciens).
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille, Voltaire. Du jeudi 30 mai au samedi 1er juin, les mardi 4, jeudi 6, vendredi 7, samedi 8, à 21 heures ; le dimanche 2, à 17 heures ; le mercredi 5, à 19 h 30. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 15. 100 F. Jusqu'au 8 juin.

Le Chant des chants
mise en scène de Patrick Haggiag, avec en alternance Agnès Adam, Catherine Aymerie, Djemel Barek, Paula Brunet-Sancho, Sophie Caffarel, Dominique Chaix, Gérard Cherqui, Marie Collins, Flaminio Corcos, Delphine Crubezy, Philippe Dormoy, Emmanuelle Drouet, Jean-Frédéric Ducasse, Simon Elbaz, Hervé Falloux, Jean-Caude Fernandez, Sophie Guiter et Nathalie Grauwin.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon, RER Luxembourg. A partir du 28 mai. Les mardi 28, mercredi 29, vendredi 31 mai, samedi 1er, dimanche 2, mardi 4 juin, à 17 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 45. 50 F. Jusqu'au 30 juin.

Con la bambola in tasca
de Bruno Stori, d'après Afanasiev, mise en scène de Letizia Quintavala, avec Flavia Armenzoni.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Les mercredi 29 mai et samedi 1er juin, à 15 heures. Tél. : 48-13-70-00. Durée : 1 heure. 30 F et 50 F.*

L'Eloge de l'âne ou la Vie brûlée de Giordano Bruno
de Michel Véricel, d'après Giordano Bruno, Nuccio Ordine, Bertolt Brecht, Jean Rocchi et William Shakespeare, mise en scène de Michel Véricel, avec Michel Véricel.
Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Du lundi 3 au samedi 8, les lundi 10, mardi 11, à 20 h 30 ; le dimanche 9, à 17 heures. Tél. : 42-71-26-16. Durée : 1 h 30. 70 F et 100 F. Jusqu'au 12 juin.*

Herzstück / Pièce du coeur
de Heiner Müller, mise en scène de Thomas Richhardt, avec Alec Barelli, Thorsten Diut, Tina Hahn, Patricia Kortland-Mansur, Hans-Jürgen Mörsch, Kamalm Rawas, Sandrine Righeschi, Anne Schiffiers et Roland Schwartz.
Théâtre de Proposition, 3, cité Souzy, Paris 11e. Mº Boulets-Montreuil. Du jeudi 30 mai au samedi 1er juin, à 20 h 30 ; le dimanche 2, à 16 heures. Tél. : 43-48-99-30. Durée : 2 heures. 70 F et 100 F.*

Le Système Ribadier
de Georges Feydeau, mise en scène d'Hélène Vincent, avec Claudine Bonhommeau, Anne Dupuis, Philippe Licois, Georges Richardeau et Didier Royant.
Salle municipale, 63, rue du Maréchal-Joffre, 92 Bourg-la-Reine. Le vendredi 31, à 20 h 45. Tél. : 46-61-36-67. De 50 F à 140 F.

The Well of the Saints (en anglais sous-titré en français)
de John Millington Synge, mise en scène de Patrick Mason, avec Pat Leavy, Derry Power, Des Cave, Karen Ardiff, Janet Moran, Macdara O'Farthara, John Kavanagh, Brendan Conroy, Kathleen Barrington, Maire Ni Ghrainne, Maire O'Neill et John Bergin.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e, Mº Odéon. Les mardi 28, mercredi 29, vendredi 31 mai, samedi 1er juin, à 20 h 30 ; le jeudi 30, à 19 h 30. Tél. : 44-41-36-36. De 30 F à 170 F.

Traité des passions 2-Notes pour une pathétique
de Jean-François Peyret, mise en scène de Jean-François Peyret, Benoît Pradel et Daniel Lévy, avec Evelyne Didi, Simona Maïcanescu, Roser Montllo, Etienne Pommeret, Pierre-Henri Puente, Pascal Ternisien, Tomeo Vergès et Stéphane Leach (pianiste).
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du mardi 28 mai au samedi 1er juin, à 21 heures. Tél. : 41-60-72-72. Durée : 1 h 30. 100 F et 140 F.*

Un fantôme dans le métro
de Jean-Pierre Moreaux et Patricia Giros, mise en scène de Patricia Giros, avec Eric Del, Michel Derville et Marie Metteau.
Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Les jeudi 30 et vendredi 31, à 20 h 30. Tél. : 45-13-19-19. 20 F et 40 F.*

SÉLECTION

Angelo, tyran de Padoue
de Victor Hugo, mise en scène de Mathilde Heizmann, avec Philippe Bombled, Joanne Genini, Christelle Godfroy, Frédéric Leconte, Pascaline Pointillart et Didier Sauvegrain.
Artistic-Athévains, 45, rue Richard-Lenoir, Paris 11e. Mº Voltaire. Les mardi 28, vendredi 31 mai, samedi 1er juin, à 21 heures ; les mercredi 29 et jeudi 30, à 18 h 45 ; le dimanche 2, à 17 heures. Tél. : 43-56-38-32. Durée : 2 heures. 80 F et 150 F. Jusqu'au 2 juillet.*

Arloc
de Serge Kribus, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Michel Aumont, Isabelle Carré, Marc Citti, Luc-Antoine Diquero, Bruno Flender, Catherine Hiégel, Olivia Machon, Roger Mirmont...
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 2 h 10. 110 F et 160 F. Jusqu'au 30 juin.*

Ce mal exquis
de Jean Bois, mise en scène de l'auteur, avec Dominique Constantin, Jean Bois et Marie Haumier (soprano).
Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 42-78-46-42. Durée : 1 h 30. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 30 juin.*

La Condition des soies
d'Annie Zadek, mise en scène de Christophe Perton, avec Christine Brotons.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi 28 mai au samedi 1er juin, à 20 h 30 ; le dimanche 2, à 16 heures. Tél. : 41-32-26-26. Durée : 1 h 30. 95 F et 140 F. Dernières.*

La Danse de mort
d'August Strindberg, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Bérangère Dautun, Muriel Mayette, Jean Dautremay, Céline Samie et Gilles Privat.
Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Les samedi 1er et mardi 4 juin, à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 16 juillet.

Les Derniers Devoirs
de Louis Calaferte, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Alain Pralon, Catherine Ferran et Florence Viala.
Comédie-Française, Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mº Saint-Sulpice. Les mardi 28, mercredi 29, vendredi 31 mai, samedi 1er, mardi 4 juin, à 20 h 30 ; le jeudi 30, à 19 heures ; le dimanche 2, à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 1 h 30. De 60 F à 150 F. Jusqu'au 9 juin.*

La Faim
d'après Knut Hamsun, mise en scène de Jacques Osinski, avec Denis Lavant et Sophie Mihran.
Cité internationale (théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Les mardi 28, vendredi 31 mai, samedi 1er, lundi 3, mardi 4 juin, à 21 heures ; le jeudi 30, à 19 h 30 ; le dimanche 2, à 17 heures. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 1 h 40. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 8 juin.*

Faust
de Nikolaus Lenau, mise en scène de Christophe Perton, avec Bernard Cupillard, Christophe Delachaux, Gauthier Baillot, Patrick Zimmermann, Magali Chabroud et Philippe Delaigue.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi 28 mai au samedi 1er juin, à 20 heures ; le dimanche 2, à 16 heures. Tél. : 41-32-26-26. Durée : 2 h 45. 95 F et 140 F. Dernières.*

L'Illusion comique
de Pierre Corneille, mise en scène d'Eric Vigner, avec Nazim Boudjenah, Dominique Charpentier, Cécile Garcia-Fogel, Eric Guérin...
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 2 h 30. De 80 F à 130 F. Jusqu'au 7 juin.*

Léo Burckart
de Gérard de Nerval, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Catherine Sauval, Thierry Hancisse, Jean-Pierre Michaël, Igor Tyczka, Andrzej Seweryn, Eric Frey, Christian Blanc, Jean-Baptiste Malartre, Cécile Brune, Malik Feraoun, Samuel Le Bihan, Laurent d'Olce, en alternance Olivier Dautrey ou Eric Ruf et Thibault de Montalembert ou Laurent Rey.
Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Les jeudi 30 mai et lundi 3 juin, à 20 heures. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 h 30. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 21 juillet.

Made in Calaferte
d'après Louis Calaferte, mise en scène de Victor Viala, avec Sylvie Favre et Victor Viala.
Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Du mardi au samedi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 42-78-46-42. 60 F et 90 F. Jusqu'au 9 juin.*

Moi
d'Eugène Labiche et Edouard Martin, mise en scène de Jean-Louis Benoît, avec Dominique Constanza, Jacques Sereys, Yves Gasc, Anne Kessler...
Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Le vendredi 31 mai, à 20 h 30 ; les samedi 1er et dimanche 2 juin, à 14 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 15. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 21 juillet.

Moi qui ai servi le roi d'Angleterre
de Bohumil Hrabal, mise en scène de Michel Dubois, avec Jean-Paul Farré.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 45. 120 F et 160 F. Jusqu'au 29 juin.*

Quoat-Quoat
de Jacques Audiberti, mise en scène de Marcel Maréchal, avec Marcel Maréchal, Catherine Arditi, Françoise Christophe, Mama Prassinos, Claude Merlin, Nicolas Vaude et Michel Demiautte.
Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mº Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. Les mardi 28, jeudi 30, vendredi 31 mai, samedi 1er juin, à 20 h 30 ; le mercredi 29, à 19 h 30. Tél. : 44-95-98-10. Durée : 1 h 50. De 80 F à 150 F. Dernières.*

Scènes de la vie conjugale
d'Ingmar Bergman, mise en scène de Rita Russek et Stephan Meldegg, avec Nicole Garcia et André Dussollier.
Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène, Paris 8e. Mº Madeleine. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 heures et 21 heures. Tél. : 42-65-07-09. Durée : 1 h 45. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 15 juin.

Le Tartuffe
de Molière, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec la troupe du Théâtre du Soleil.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manoeuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mercredi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-74-24-08. Durée : 3 h 30. 150 F. Jusqu'au 14 juillet.

Un mari idéal
d'Oscar Wilde, mise en scène d'Adrian Brine, avec Anny Duperey, Dominique Sanda, Didier Sandre, Florence Darel, Edith Perret, Jacques Debary et Frédéric Van Den Driessche.
Antoine-Simone-Berriau, 14, boulevard de Strasbourg, Paris 10e. Mº Strasbourg-Saint-Denis. Les mercredi 29, vendredi 31 mai, mardi 4 juin, à 20 h 45 ; le dimanche 2, à 15 h 30. Tél. : 42-08-77-71. Durée : 2 heures. De 80 F à 280 F. Jusqu'au 30 juillet.

Une saison au Moyen Age
de Michel Pascal, mise en scène de l'auteur, avec Jean-François Balmer et Blizzard le Loup.
Bouffes du Nord, 37, bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mº La Chapelle. Du mardi au samedi, à 21 heures. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 1 h 30. De 60 F à 130 F. Dernières.

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LA BALLADE DE NARAYAMA
Film japonais de Keisuke Kinoshita (1958, inédit en France), avec Kinuyo Tanaka, Yuko Mochizuki, Teiji Takahashi, Danko Ichikawa, Seiji Miyaguchi, Ken Mitsuta (1 h 38).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

DIABOLIQUE (*)
Film américain de Jeremiah Chechik, avec Sharon Stone, Isabelle Adjani, Chazz Palminteri, Kathy Bates, Spalding Gray, Shirley Knight (1 h 46).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
Film franco-espagnol de Raoul Ruiz, avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle (2 h 03).
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10).

UN VAMPIRE A BROOKLYN (*)
Film américain de Wes Craven, avec Eddie Murphy, Angela Bassett, Allen Payne, Kadeem Hardison, John Witherspoon, Zakes Mokae (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
14-Juillet Beaubourg, 3e ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10).

LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE COMPLEXE DE TOULON
de Jean-Claude Biette,
avec Jean-Christophe Bouvet, Howard Vernon, Yse Tran, Haydée Caillot, Jean-Frédéric Ducasse, Philippe Chemin.
Français (1 h 21).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

CORPS ET ÂMES
de Aude Vermeil,
avec Catia Riccabonni, Philippe Reymondin, Antoine Guinand, Bernadette Patois, Monica Goux, Jean-Daniel Vermeil.
Suisse (1 h 25).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Le République, 11e (48-05-51-33).

LE CRI DE LA LAVANDE DANS LE CHAMP DE SAUTERELLES
de Marcello Cesena,
avec Rossi de Palma, Jacky Nercessain, Carla Signoris, Maurizio Crozza, Ugo Dighero, Mauro Pirovano.
Franco-italo-espagnol (1 h 30).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86).

CRYING FREEMAN (*)
de Christophe Gans,
avec Mark Dacascos, Julie Condra, Tcheky Karyo, Rae Dawn Chong, Yoko Shimada, Masaya Kato Byron Mann.
Franco-canadien (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; George-V, 8e. VF : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e.

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE FILS DE GASCOGNE
de Pascal Aubier,
avec Grégoire Colin, Jean-Claude Dreyfus, *Dinara Droukarova, Laszlo Szabo,* Pascal Bonitzer, Gérard Cherqui.
Français (1 h 40).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

FRISSONS ANGLAIS
de Peter Capaldi, Pat Harkins, Bill Britten, Jim Gillespie, Carl Prechezer et Andrew Kötting.
Britannique (1 h 27).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES GENS DES BARAQUES
de Robert Bozzi,
Français (1 h 28).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

GOOD MEN, GOOD WOMEN
de Hou Hsiao-hsien,
avec Annie Shizuka Inoh, Lim Giong, *Jack Kao, Vicky Wei, King Jieh-wen,* Tsai Chen-nan.
Taiwanais (1 h 48).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10).

LE HUITIÈME JOUR
de Jaco Van Dormael,
avec Daniel Auteuil, Pascal Duquenne, Miou-Miou, Isabelle Sadoyan, Henri Garcin, Michèle Maes.
Franco-belge (1 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

L'IGUANE
de Filip Forgeau,
Maryel Ferraud,
*avec Dominick Rongère, Maryel Fer*raud, Denis Imbert, Fred Gimenez, Filip Forgeau, Bô Gaultier de Kermoal.
Français, noir et blanc (1 h 27).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

KANSAS CITY
de Robert Altman,
avec Jennifer Jason Leigh, Harry Belafonte, Miranda Richardson, Dermot Mulroney, Steve Buscemi, Michael Murphy.
Américain (1 h 58).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40) ; UGC Danton, 6e ; *Gaumont Ambassade, dolby, 8e* (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LIGNE DE VIE
de Pavel Lounguine,
avec Vincent Perez, Armen Djigarkhanian, Tania Metcherkina, Alexander Balouev, Sergueï Stepantchenko, Dimitri Pievtsov.
Franco-suisse-italien-russe (1 h 40).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

MARY REILLY (*)
de Stephen Frears,
avec Julia Roberts, John Malkovich, George Cole, Michael Gambon, Kathy Staff, Glenn Close.
Britannique (1 h 48).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; UGC Triomphe, 8e ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park.
dessin animé Britannique (1 h 13).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).

LE PANDORE
de Urs Odermatt,
avec Michael Gwisdek, Anica Dobra, Jürgen Vogel, Rolf Hoppe.
Suisse-allemand (1 h 45).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

RIDICULE
de Patrice Leconte,
avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
Français (1 h 42).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LE ROCHER D'ACAPULCO (**)
de Laurent Tuel,
avec Margot Abascal, Antoine Chappey, Zinedine Soualem, Howard Vernon, Tara Gano, Jean-Max Causse.
Français (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA SECONDE FOIS
de *Mimmo Calopresti,*
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).

UN HÉROS TRÈS DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Odéon, *dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby,* 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont *Convention, dolby, 15e (réservation : 40-*30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

VILLE HAUTE VILLE BASSE
de Mervyn Le Roy,
avec Barbara Stanwyck, James Mason, Ava Gardner, Cyd Charisse, Van Heflin, Gale Sondergaard.
Américain, 1949, noir et blanc (1 h 36).
VO : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE

3615 LEMONDE

ou tél. : 36-68-03-78 (2,23 F/mn)



Les syndicats de France 2 interrogent Jean-Pierre Elkabbach

LE PRÉSIDENT de France Télévision devait participer, mardi 28 mai, à un comité central d'entreprise extraordinaire réuni à la demande de l'intersyndicale (CFDT, CGC, CGT, SNJ) de France 2. Ses représentants devaient lui poser une trentaine de questions, *« auxquelles ils exigeront des réponses précises »*, notamment sur les contrats d'animateurs-producteurs, sur les salaires de son entourage, sur le contrat signé entre France Télévision et le producteur américain Régency, etc. Les syndicats doivent ensuite réunir une assemblée générale, mercredi 29 mai.

Après l'audition du président de France Télévision par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), vendredi 24 mai, les syndicats ont réclamé la *« réforme »* des contrats avec *« les sociétés de production extérieures »*, le *« retour de la production en interne »* et l'abrogation des décrets Tasca, obligeant les chaînes à faire appel à des producteurs indépendants. Un sondage Ipsos publié mardi 28 mai par *Télé 7 Jours* indique que 59 % des interrogés s'opposent toutefois à l'idée que le président de France Télévsion doive démissionner *« dès maintenant »*, mais 80 % sont *« choqués »* par l'argent gagné par les animateurs.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : le réseau américain ABC, filiale du groupe Disney** depuis l'été 1995, a annoncé qu'il renonçait à son projet de chaîne d'information en continu, en raison du coût élevé de la distribution. Ce retrait laisse le champ libre aux projets rivaux des réseaux NBC – qui devrait lancer sa chaîne cablée MS-NBC à la mi-juillet – et Fox (qui appartient à Rupert Murdoch), décidés à concurrencer la chaîne CNN de Ted Turner. ABC envisage de créer une chaîne plus modeste, en coopération avec un partenaire.

■ **IMPRIMERIE : le groupe canadien Quebecor** a déposé, mardi 21 mai, au tribunal de commerce de Blois (Loir-et-Cher), un plan de reprise de l'imprimerie Cino Del Duca (370 salariés), en redressement judiciaire depuis la mi-mars. Le groupe a proposé un plan permettant de conserver la moitié des salariés à la condition que *« le principal client de Cino Del Duca, le groupe de presse britannique EMAP, lui maintienne sa confiance »*. Quebecor possède en France 18 usines qui emploient 2 500 personnes et a successivement racheté, depuis deux ans, les groupes Fecome, Jean Didier et Lopes, leaders de l'imprimerie française. Il a également repris la société britannique Hunterprint.

■ **AGENCES : l'Agence France-Presse (AFP)** a annoncé le lancement sur Internet d'un service en langue anglaise spécialisé dans le sport : *World Sports Report*. Ce service, qui fournit des informations, des infographies et des photographies, sera lancé en anglais avant le début des Jeux olympiques d'Atlanta et ensuite commercialisé en français.

Les éditeurs de journaux refusent le fatalisme

A l'occasion de leur congrès international, les patrons de quotidien ont réfléchi aux façons de développer les ventes, et se sont interrogés sur la possible coopération avec d'autres médias

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

A première vue, la situation des journaux frise la catastrophe presque partout dans le monde : recul général de la diffusion, perte de parts de marché publicitaire, faiblesse du lectorat jeune, baisse de l'influence de la presse face à la radio, à la télévision ou aujourd'hui aux ordinateurs. Chaque année, le congrès de la Fédération internationale des éditeurs de journaux (FIEJ), qui a eu lieu du 20 au 22 mai à Washington, évoque ces questions et imagine des solutions.

Depuis 1990, la diffusion de la presse a chuté de 4 % dans l'Union européenne comme aux Etats-Unis (*Le Monde* du 22 mai). Un déclin lent et régulier, qui peut paraître inexorable. Les prophètes de la mort des journaux ne manquent pas. Mais si la presse ne gagne pas de terrain, l'analyse demande à être pondérée. Certes, la diffusion baisse en Occident, mais elle augmente dans de nombreux pays en développement, comme c'est le cas en Inde ou au Brésil. Enfin, les entreprises de presse, notamment aux Etats-Unis, demeurent souvent hautement profitables, davantage que d'autres groupes de communication pourtant plus à la mode.

Alors qu'ils dominaient les exposés de tous les intervenants depuis plus de deux ans, Internet et les médias électroniques semblent faire moins peur. Ils ont été apprivoisés par des journaux qui ont créé des services en ligne (*on line*). Pour le président de la FIEJ, Prescott Law, *« la peur d'une menace sur les journaux et leur futur a été remplacée par la détermination à saisir ces nouvelles opportunités, à résoudre les problèmes techniques, juridiques et professionnels qui sont aujourd'hui posés. Si nous ne le faisons pas, d'autres – principalement les gouvernements – le feront à notre place. Et à notre désavantage. »*

NÉCESSAIRE COOPÉRATION

Une partie des intervenants du congrès ont tenté de répondre à la principale question posée aux journaux : la baisse de la diffusion. Plusieurs titres ont cherché à pallier ce problème par l'augmentation de la qualité rédactionnelle et de l'offre du journal. C'est le cas par exemple d'*El País* et d'*El Mundo* en Espagne, du journal *VG* en Norvège, du *Monde* et du *Parisien* en France, etc. Autant de motifs de penser, comme Fabrice Nora, directeur général du *Parisien*, qu'*« il n'y a pas de fatalité au déclin de la presse quotidienne »*. Mais cette bonne nouvelle ne peut pas faire oublier certaines pesanteurs propres aux journaux.

Pour Fred Singer, responsable du développement d'America on line (AOL), qui vient du *Washington Post*, l'un des points faibles des journaux dans la future bataille électronique est la pesanteur et la lenteur des processus de décision face à ces métiers, qui exigent des réactions quasi instantanées. Même sentiment chez deux représentants de la société de conseil McKinsey, qui ont présenté une étude sur la presse et son *« challenge pour le prochain siècle »*.

Pour eux, la première des tâches des entreprises de presse est de moderniser leur organisation et leur gestion, y compris dans les rédactions, *« qui reposent souvent sur une organisation très complexe, avec des responsabilités qui se superposent, ce qui conduit à une organisation du travail inefficace et à une faiblesse du pouvoir de décision »*. La transformation doit aussi se faire dans d'autres services, comme la publicité, car la concurrence s'est considérablement renforcée et les comportements publicitaires des annonceurs et des consommateurs ont changé. Cette réorganisation doit s'accompagner d'un renforcement du positionnement du journal pour imposer la marque qu'il représente. Mais ce recentrage sur le coeur de l'entreprise ne peut suffire, selon l'étude de McKinsey, pour des journaux qui doivent se développer et s'ouvrir à d'autres activités pour survivre.

Le journal n'est plus aujourd'hui qu'un élément – de moins en moins dominant – de la chaîne médiatique. L'enjeu pour les journaux est de s'ouvrir à ce monde mouvant de la communication. Ce qui passe par l'accès à l'ordinateur et par le développement dans la radio et la télévision. Enfin, il faut, selon eux, mettre en place des coopérations, des joint-ventures avec d'autres journaux et d'autres médias.

La FIEJ a apparemment écouté les conseils de McKinsey : elle vient de changer de nom et s'appelle désormais l'Association mondiale des journaux. Elle a élu un nouveau président venu du Brésil, Jayme Sirotsky, président du groupe régional et multimédias RBS. Un groupe présent, précisément, dans la presse, la télévision et la radio.

Alain Salles

Les Scandinaves premiers lecteurs

Le Japon est le premier pays par le nombre d'acheteurs de quotidiens avec 72 millions de journaux vendus chaque jour, devant les Etats-Unis (58,2 millions), la Russie (30 millions), l'Allemagne (25,4 millions), l'Inde (23,8 millions), le Royaume-Uni (18,3 millions), la France (8,9 millions), le Brésil (6,5 millions) et l'Italie (6,2 millions).

En termes de pénétration, le Japon vient en deuxième position avec 576 journaux pour 1 000 habitants, derrière la Norvège, avec 600 quotidiens pour 1 000 habitants. Viennent ensuite : la Suède et la Finlande (464), la Suisse (365), Singapour (345), le Luxembourg (338), l'Autriche (337), le Royaume-Uni (317), l'Allemagne (314). Les Etats-Unis se situent à la 15e position (226) et la France au 22e rang, avec 156 journaux pour 1 000 habitants.

MARDI 28 MAI

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. Après la chute. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Trouble en tête. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Pris sur le vif. Série.
18.00 Sydney Police. Seconde chance. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé. Invité : Michel Polnareff.

20.50

MONSIEUR LE DÉPUTÉ
Film de Jonathan Lynn avec Eddie Murphy, Lane Smith (1992, 115 min). 432003
La mémoire de Frank Capra obsède les réalisateurs de comédies satiriques. Hélas ! il n'y a aucun talent dans cet « à la manière de... ».

22.45

LMI, LE MAGAZINE INFO
Magazine présenté par Guillaume Durand. Asphyxie fiscale : à quand la baisse des impôts ? (75 min). 831729
0.00 Les Rendez-vous de l'entreprise. Roger Cukierman, président de la Compagnie financière Edmond de Rothschild.
1.15 Journal, Météo.
1.25 Reportages (rediff.). 1.56 et 2.30, 3.05, 4.10, 4.45 TF 1 nuit. 2.40 Intrigues. 3.15 Histoire de la vie. La solitude, ça n'existe pas. 4.20 Mésaventures. 4.55 Musique. 5.10 Histoires naturelles.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Série. Des roses pour Linda.
14.40 Tiercé. En direct d'Auteuil.
14.55 Tennis. Internationaux de France en direct de Roland-Garros (265 min). 18494515 *Commentaires de Michel Drhey, Lionel Chamoulaud, associés aux consultants Jean-Paul Loth et Patrice Dominguez.*
19.20 et 2.35 Studio Gabriel. Invitée : Karen Mulder.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo.

20.55

PÉRIGORD NOIR ■
Film de Nicolas Ribowski avec Roland Giraud, Jean Carmet (1989, 95 min). 8194954
Cette comédie sociale semble avoir voulu s'inscrire dans la mode Black mic-mac. *De bons comédiens, une mise en scène banale.*

22.45

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Arts martiaux : tous les coups sont-ils permis ? (100 min). 4413003
0.25 Journal, Bourse, Côté court, Météo.
0.45 Le Cercle de minuit. Magazine. Avec Frédéric Dard, Alphonse Boudard (80 min). 1288312
2.05 Tennis. Roland-Garros, résumé du jour. 3.05 Taratata (rediff.). 3.55 24 heures d'infos. 5.10 Un avion sous la mer. 5.30 Légendes du monde. La tentation du désert [2/10]. 6.00 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Tennis. Internationaux de France (98 min). 7724157
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 *Je passe à la télé.*
16.45 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *De la France en général et de ses dirigeants en particulier,* de Jean-Marie Colombani.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Tennis. Côté court.

20.55

QUESTIONS POUR UN CHAMPION
Jeu présenté par Julien Lepers. Le tournoi (100 min). 4207732
Dix candidats, élus par les téléspectateurs, s'affrontent ce soir en tournoi.
22.35 Journal, Météo.

23.05

COULEUR PAYS
Magazine. Programme des treize télévisions régionales (90 min). 8288481
A partir d'un entretien radiophonique avec le poète Francis Ponge, le magazine Pôle Sud *évoque le Sud et la Provence.*
0.35 Saga-Cités (rediff.). 1.05 Sidamag Magazine (rediff.). 1.20 Les Incorruptibles. L'associé. Série. 2.10 Musique Graffiti. *Symphonie n° 5*, de Tchaïkovski, extrait, par l'Orchestre de la radio de Moscou, dir. Vladimir Fedoseyev (25 min).

La Cinquième

13.00 L'Œil et la Main. 13.25 Attention santé. Radiothérapie. 13.30 Déclics magazine. 14.00 Goa. 15.00 Arrêt sur images. 16.00 Plans de vol. Pilotes de brousse [3/13]. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 ▶ Alf. 17.30 Mon héros préféré. La princesse de Clèves, par Paule Constant. 17.45 Cinq sur cinq. 18.00 La Magie du climat. Pluie et inondations [4/13]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 *Collection Hollywood 1950.* Série [45/51]. La Critique, de Harry Horner, avec David Niven, Joanne Woodward (30 min). 8935
19.30 7 1/2. Les vaches folles : quoi de neuf ? (30 min). 7206
20.00 Archimède. Recherche ; l'histoire de l'if ; extraction d'un principe actif ; des clefs et des serrures ; mise à jour (30 min). 4119
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : RUSSE OU ALLEMAND À MATROSOWO
Documentaire de Leslie Franke et Oleg Morosov (40 min). 8785585
Sur les rives de la Baltique, en Courlande (autrefois Prusse orientale, aujourd'hui Lettonie), des émigrés russes en attente.

21.25

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : LES MACHOS
proposée par Christoph Jörg.
21.30 Débandade. Documentaire de D. Carr-Brown et P. Dupont (50 min). 51480
22.20 Elsa. Court métrage finlandais de Marja Pensala (1981, 5 min). 8187854
22.25 Le Charme discret de la politique. Documentaire (40 min). 5618751
23.05 Le Temps d'une pause. Court métrage de S. Moszkowicz (1995, 20 min). 6080409
23.25 Une aventure italienne. Documentaire (55 min). 1710751
0.20 Frustrations finlandaises. Documentaire.
0.30 Kama Kala. Documentaire. Rituels de l'amour, de Dietmar Buchmann (rediff., v.o.). 1.15 Le Rire d'Ochun ■ Film allemand de Thomas Rautenberg et Ulli Langenbrinck (1995, v.f., 87 min). 6079175

M 6

13.25 Les Emois du cœur. Téléfilm de Lou Antonio (89 min). 4565521 *Une ancienne prostituée reconvertie dans l'élevage de chevaux engage deux adolescents pour l'été.*
15.05 Les Drôles de dames. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.35 Studio Sud. Série.
18.05 Agence Acapulco. Le piège. Série.
19.00 Le Magicien. Série. Il faut le voir pour le croire.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 E = M 6 junior. Magazine. Un crash d'avion. Pilotes d'essai en vol.

20.50

LOÏS ET CLARK, LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN
Série, avec Dean Cain, Teri Hatcher. Superman contre les nazis (60 min). 5755409
Destruction virtuelle (60 min). 2531480
Dans Superman contre les nazis, *trois soldats du III*e *Reich se réveillent après une longue hibernation à Métropolis et tentent d'éliminer notre – presque – indestructible héros en lui prenant ses super pouvoirs.*
Dans Destruction virtuelle, *Loïs se retrouve prisonnière d'un monde virtuel conçu par un dangereux criminel, passionné d'informatique.*
22.50 La Femme blessée. Téléfilm de Lamont Johnson, avec Tom Conti (106 min). 7871586
0.55 Capital. *Magazine d'Emmanuel* Chain (rediff., 100 min).
2.35 Best of 100 % français. 4.00 Hot Forme. 4.30 Culture pub. (30 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 L'Etoile du Nord ■ ■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1982, 119 min). 5463312
15.45 Color of Night. Film américain de Richard Rush (1994, 118 min). 7392954
17.40 Insektors. *Rékolte. Série.*
17.55 L'Histoire sans fin. Dessin animé.
18.25 Football. En direct. France-Italie, match de demi-finale du Championnat d'Europe Espoirs.

20.30

GUET-APENS
Film américain de Roger Donaldson avec Alec Baldwin (1993, 111 min). 845312
Un homme et une femme mariés, spécialistes en hold-up, ramassent un magot et sont poursuivis à la fois par la police et des truands.
22.20 Flash d'information.

22.25

CARRINGTON ■
Film franco-britannique de Christopher Hampton (1995, v.o., 118 min). 2674003
L'étrange liaison, entamée en 1915 et qui dura dix-sept ans, de Dora Carrington, jeune femme peintre, et de l'écrivain Lytton Strachey, homosexuel bien plus âgé qu'elle.
0.25 La Brute, le Colt et le Karaté. Film italo-hispano-hongkongais d'Anthony Dawson avec Lee Van Cleef, Lo Lieh (1974, v.o., 90 min). 5071190
2.05 Surprises (65 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Petites histoires de la musique carnatique (2).
20.30 Archipel médecine. L'informatique médicale.
21.32 Grand angle. (rediff.) L'envol des hommes ou le [illegible] traumatique.
22.40 Nuits magnétiques. Voyage à Hispaniola, Haïti et la République Dominicaine (1).
0.05 Du jour au lendemain. Dominique Meens (Eux, et nous). 0.50 Coda. Les couleurs de la nuit (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Aragon-Triolet ; 3.11, Lautréamont ; 3.42, Les marionnettes ; 3.57, Aux sources de la musique gaélique (1) ; 4.13, Entretiens avec Sean Mac Bride ; 4.44, ; Aux sources de la musique gaélique (2) ; 4.59, Pages arrachées à Primo Levi (5) ; 5.21, Chants du goulag : Les Magizdats (5) ; 5.32, Paroles de peintres : Bram Van Velde (5) ; 6.00, Une histoire de deux villes, de Charles Dickens (5).

France-Musique

20.00 Concert. L'Association française pour le patrimoine musical. Concert donné le 21 mars, à la salle Gaveau à Paris : Danses rituelles, de Jolivet ; Quatuor à cordes, d'Emmanuel ; Œuvres de Hahn, Poulenc, Leguerney.
22.00 Soliste. *Stéphane Grappelli.*
22.30 Musique pluriel. La Petite Mort : Une fantasmagorie (Théâtre musical en trois tableaux), de Kühnl.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Wolf, Tchaïkovski, R. Strauss.
0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Martin, Turina, Riquení, Castelnuovo-Tedesco. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 *Les Soirées* de Radio-Classique. Nathan Milstein, violon. Concerto (cadences de Milstein), de Beethoven, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Erich Leinsdorf ; Œuvres de Haendel, Bach, Partita, Brahms, Mendelssohn.
22.40 Les Soirées... (suite). Concert enregistré le 20 novembre 1995, au Théâtre Grévin. Œuvres de Barber, Copland, Rorem. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Envoyé spécial. (France 2 du 23/5/96)
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Bas les masques. (France 2 du 22/5/96)
23.50 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).
21.20 A l'Est, du sang sur la neige. (2/10) La dernière heure avant minuit.
22.15 La Forêt boréale.
23.05 Plus légers que l'air. [5/6] L'âge d'or.
23.55 Le Prince harfang.
0.50 Rugby : Cent ans de finales. Voyage dans la mémoire du rugby français (65 min).

Planète

20.05 Kokoro, l'âme du Japon. [4/10] Ocharo : sources de vie.
20.35 Les Bains, une chronique d'un hiver russe.

Paris Première

21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Premières loges.
22.25 La Confusion des sentiments.
23.55 Totalement cinéma.
0.25 Concert : REM. Enregistré lors du Green World Tour, aux Etats-Unis, en 1988 (60 min). 1404523

France Supervision

20.30 Les Compères ■ ■ Film de Francis Veber (1983, 90 min) 92890732
22.00 CinéActu.
22.10 Concert : Roy Rodgers. Enregistré à Disneyland Paris, à l'occasion des nuits country, organisées en prélude au festival Far West (55 min). 63271157
23.05 Coulisses.
0.10 Tennis (120 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Les Deux Orphelines ■ ■ Film de Maurice Tourneur (1932, N., 100 min) 2312954
22.10 Despote ■ Film de Joseph H. Lewis (1957, N., v.o., 80 min) 99234428
23.30 L'Illustre Maurin ■ Film d'André Hugon (1933, N., 95 min) 24116596

Ciné Cinémas

20.30 Good Morning Babylonia ■ Film de Paolo et Vittorio Taviani (1986, 115 min) 3345428
22.25 Sur la route de Nairobi ■ Film de Michael Radford (1987, v.o., 105 min) 36853799
0.10 Naked ■ ■ Film de Mike Leigh (1992, 130 min) 86045078

Série Club

20.45 (et 23.45) Jake Cutter. La chance de sa vie.
21.30 Le Club.
21.40 (et 1.00) Wolff, police criminelle. Qui a tué Tommy ?
22.30 Les Contes de la crypte. Le sacre de la tronçonneuse.
23.00 Mission impossible, vingt ans après. Le serpent d'or.
0.30 Vive la vie (30 min).

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui a du jus.
21.25 Berkeley années 60. [2/2] De Mark Kitchell.
22.25 Chronique bakélite.
22.30 Earth Two. Mutation.
23.20 Angela, quinze ans. Tendres années (45 min).

Eurosport

19.00 Football. En direct. 24e Festival international espoirs : Angleterre - Angola, à Cuers (Var, 90 min). 667836
20.30 Basket-ball. Play-off du Championnat de France Pro A : Finale : Villeurbanne-Pau-Orthez (90 min). 680686
22.00 Tennis.
23.00 En route pour l'Euro 96.
0.00 Eurogolf.
1.00 Héros olympiques (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 La Foire des ténèbres. Film de Jack Clayton (1983, 95 min). Avec Jason Robards. *Fantastique.*
22.10 Max et les ferrailleurs. Film de Claude Sautet (1971, 120 min). Avec Michel Piccoli. *Policier.*
0.25 On l'appelle Catastrophe. Film de Richard Balducci (1983, 80 min). Avec Michel Leeb. *Comédie.*

TMC

20.45 La Race des champions. Film de Charles Jarrott (1986, 95 min). Avec Nicolas Cage. *Chronique.*

TSR

20.35 Les Amies de ma femme. Film de Didier Van Cauwelaert (1992, 90 min). Avec Michel Leeb, Christine Boisson, Dominique Lavanant. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Staline, le dictateur aux « yeux jaunes »

Planète diffuse une série documentaire américano-russe riche d'images d'archives inédites. Dix volets pour décrire les années de terreur et de guerre du règne stalinien

DE 1924 A 1954, Iossif Vissarionovitch Djougachvili, dit Staline, régna sans partage sur l'Union soviétique. A raison d'un épisode par semaine depuis le 20 mai, la chaîne câblée Planète diffuse *« A l'Est, du sang sur la neige »*, une série de dix films de 52 minutes qui retrace ce que fut cette longue et tragique domination. Grâce à une association avec un partenaire russe (la société *Victory Films*), les réalisateurs américains (Victor Lisakovitch, Ilia Gootman) de cette immense fresque ont eu accès à des images provenant des archives d'Etat de Russie, d'Ukraine et de Biélorussie, restées inaccessibles jusqu'à la chute de l'ancienne Union soviétique.

A en juger par les quatre premiers volets, actuellement disponibles dans la version française, le résultat de ce travail de longue haleine est impressionnant. Non pas, à proprement parler, par des révélations que les auteurs apporteraient sur tel ou tel point controversé, mais bien plutôt par l'accumulation de témoignages et de documents qui confortent des vérités historiques exprimées ces dernières années, mais que le régime soviétique avait dissimulées ou travesties.

Ainsi en est-il, par exemple, du tristement célèbre massacre de quinze mille officiers polonais en 1940 à Katyn (Biélorussie), un crime dont la propagande soviétique attribua longtemps la responsabilité aux nazis, mais dont on sait aujourd'hui qu'il fut commis par des agents secrets du NKVD aux ordres de Staline : le document signé de sa main existe, on le voit à l'image. La vision développée par les auteurs est parfois simplificatrice, mais elle peut se résumer ainsi : tout le règne du tsar rouge fut placé sous le signe de la guerre. D'abord contre son propre peuple, puis, sous la contrainte des circonstances, contre Hitler – dans sa version anglaise, la série s'intitule d'ailleurs « Russia's War ». Chacune de ces guerres fit, dans la population soviétique, près de vingt-cinq millions de morts. Mais, pour Staline, seul comptait le résultat.



Auteur d'une biographie du dictateur, le professeur Volkogonov souligne à quel point le Géorgien *« aux yeux jaunes »*, pour reprendre le mot de Trotski, était assoiffé de pouvoir et de gloire. Tous les rouages du parti et de l'Etat devaient être subordonnés à son ambition impériale, à son analyse globale de l'évolution du monde.

Que des millions de paysans pauvres et de koulaks meurent de faim pendant la collectivisation forcée, que des milliers et des milliers d'officiers de l'armée rouge, d'intellectuels, de membres du parti en disgrâce soient fusillés après des procès expéditifs ou envoyés au goulag pour des années sans véritable motif, cela relevait au fond du détail de la terreur.

Sur un point essentiel, toutefois, Staline devait commettre une erreur qui faillit lui être fatale : en août 1939, en signant avec Hitler un pacte de non-agression, il avait cru en la parole du dictateur nazi. Après le démembrement de la Pologne, réalisé de concert, il avait célébré, en décembre 1939, *« l'amitié des peuples d'Allemagne et de l'Union soviétique, cimentée par le sang »*. Un reportage montre des unités de l'armée rouge et de la Wehrmacht paradant ensemble dans la ville-frontière de Brest, réoccupée par les Russes.

Aussi, lorsque, le 22 juin 1941, Hitler lança trois millions d'hommes dans la grande plaine russe en direction de Moscou, Staline resta dans sa datcha, incrédule, comme il l'était depuis des mois devant les informations convergentes qui lui parvenaient faisant état d'une prochaine invasion. Il lui fallut onze jours pour se reprendre et appeler son peuple – *« camarades, citoyens, frères et sœurs »* – à une *« grande guerre patriotique »*. Les images du siège de Leningrad dans son linceul de glace (deux millions de morts) témoignent du terrible coût humain de cette illusion criminelle.

Manuel Lucbert

★ *« A l'Est, du sang sur la neige »*, Planète Câble, mardi 28 mai à 21 h 20, mercredi 29 à 22 h 45, jeudi 30 à 0 h 35, vendredi 31 à 10 h 25, samedi 1er juin à 12 h 55, dimanche 2 à 8 h 40.

Cierges

par Agathe Logeart

LES FLEURS SAUVAGES ont envahi le monastère de Tibéhirine. Il y a du rouge, du mauve, du bleu. Les oiseaux chantent. Et une toile d'araignée, brillante dans un rayon de soleil, a commencé à se tisser autour des cloches muettes. Les envoyés spéciaux qui sont retournés sur place parlent à mi-voix, comme s'ils avaient peur de déranger. C'est inhabituel, ce ton presque chuchoté. Il y a là du respect, de l'effroi, aussi. Et le désir de ne pas troubler ce silence qui s'installe autour des voûtes de pierre, devant cette porte bleue où sont venus sonner les assassins.

Les villageois disent leur peine, et leur peur. Il n'y aura plus de médecin à Tibéhirine, depuis que le frère Luc a été égorgé, avec ses compagnons. Un petit garçon dit que ces frères-là, dont il égrène les noms, Bruno, Michel, Célestin..., étaient un peu comme de sa famille. Un potager, le panneau qui indiquait les heures de visite, et le souvenir, voilà ce qu'il reste. Ce sont les traces de cette paix-là qui sont poignantes autour de ce monastère isolé, d'où la vie s'est enfuie, et où elle ne reviendra plus.

Mais à la peine, à cette désolation contagieuse, il a fallu que s'ajoute un parfum de scandale. Y a-t-il eu ou non des tractations secrètes pour obtenir la libération de ces moines ? Pendant deux jours, on n'a parlé que de cela. On a vu et revu l'étrange témoignage du prieur de l'abbaye d'Aiguebelle, ce frère Gérard qui assurait détenir des informations bien mystérieuses sur le voyage d'un émissaire du gouvernement français qui aurait rencontré les moines, juste avant leur mort. S'agissait-il d'élucubrations ? C'est ce qu'a fini par dire son supérieur. Frère Gérard, lui, a été prié de se taire après avoir trop parlé. Cette dérangeante querelle a plané sur les cérémonies que l'on nous a montrées, et qui se voulaient des moments de recueillement et de fraternité. Avec gourmandise, on nous annonçait de prochaines révélations, promises par un bulletin islamiste. Quelque chose salissait ce deuil qui aurait dû rester pur de toute polémique.

Le monastère, les messes, la querelle : on n'en sortait pas. C'était comme si la tragédie des moines de Tibéhirine constituait un événement venu de nulle part, sans racines. Un gros fait divers, dévidé sur un ton un peu plus solennel que d'habitude, voilà tout. Mais l'Algérie, dans tout cela ? Et les Algériens qui vivent chaque jour des drames analogues dans le plus complet anonymat ? Et la politique de la France en Algérie ? Si promptes à sortir leurs images d'archives et à dégainer leurs experts et leurs spécialistes en n'importe quoi, les chaînes de télévision restaient désespérément le nez sur le drame. A force de toujours revoir les mêmes images, on ressentit peu à peu un manque. On nous montrait les lieux, les visages. On nous disait l'indignation collective. Mais on ne nous expliquait rien. Par habitude ou par indifférence ? Comme s'il suffisait de montrer des cierges, tour à tour allumés puis éteints, puis allumés de nouveau pour que la messe soit dite.

MERCREDI 29 MAI

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 L'Hôtel des passions. L'oiseau de malheur. Série.
15.25 Vidéo gag. Divertissement.
16.00 Club Dorothée.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Suspicion. Série.
18.00 Sydney Police. Sauve-moi. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.30 Météo.
20.00 Journal, Invité : Robert Redford.

20.35

FOOTBALL
En direct.
Match amical : France-Finlande à Strasbourg ; 20.45, Coup d'envoi ; 21.30, Mi-temps ; 21.45, 2e période (125 min). 2425436
Match amical préparatoire pour l'Euro 96 qui débute, en Angleterre, le 8 juin.

22.40

FEMMES, FEMMES
Divertissement présenté par Régine. Invités : Josiane Balasko, Richard Berry, Elie Semoun, Frédéric Lebon (100 min). 2468405
Régine évoque le phénomène du travestissement qui remonte à l'époque des rois.
0.20 Ushuaïa. Magazine présenté par Nicolas Hulot. Snow coco ; Apnée totale ; Skysurf en tandem ; Fleurs d'eau (60 min). 2807097
1.20 Journal, Météo.
1.30 Mésaventures. 1.55 et 2.30, 3.35 TF 1 nuit. 2.40 et 4.50 Histoires naturelles. 3.45 Histoire de la vie. L'homme entre en scène. 4.40 Musique.

France 2

12.15 et 4.00 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Série. Le cadavre du parc.
14.53 Tennis. En direct de Roland-Garros (267 min). 318374707
Commentaires de Michel Drey, Lionel Chamoulaud, Jean-Paul Loth et Patrice Dominguez, interviews à chaud et à la volée de Nelson Monfort.
19.20 et 1.55 Studio Gabriel. Invités : Yan Le Bolloc'h, Bruno Solo.
19.50 et 20.55 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo, Elections israéliennes.

21.05

LE POIDS D'UN SECRET
Téléfilm de Denis Malleval, avec Amandine Dewasmes, Laure Duthilleul (100 min). 3640078
Violée, une adolescente décide de garder pour elle sa peur et sa honte.

22.45

SPÉCIAL ÉLECTIONS ISRAÉLIENNES
(55 min). 6886810
23.40 Journal, Bourse, Côté court, Météo.
0.05 Le Cercle de minuit. Les givrés du jardin. Avec Michel Lis, Camille Muller, Françoise Dubost, Isabelle Schlienger, Gabrielle Vanzuylen, Jean-Marie Pelt, Hélène et Patrice Fustier, Alice Garon-Lambert... (80 min). 8845875
1.25 Tennis.
2.25 Emissions religieuses (rediff.). 3.25 L'Œil d'Icare. 3.45 24 heures d'infos. 5.00 Outremers (rediff.). 5.35 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal. Keno.
13.10 Tennis. Internationaux de France (108 min). 7889417
14.58 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Cycles d'art, 1896-1996*, de Blandine Chavanne, Jean Durry et Bruno Gaudichon.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 *Tennis. Côté court.*
20.50 Consomag.

20.55

LA MARCHE DU SIÈCLE
Etats d'urgence. Foot : l'argent fou. Reportages : du sport au business ; Jacques Glassmann et l'affaire VA-OM : Les dessous d'un transfert ; Un homme en noir ; Les filières africaines (95 min). 4108417
22.30 Journal, Météo.

23.05

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Frédéric Dard (50 min). 8323417
C'est un portrait double qui nous est présenté ce soir. Celui de Frédéric Dard, et celui de San Antonio, son double littéraire, qui est le personnage central d'un univers que Robert Escarpit définit comme "baroque, grotesque, monstrueux, farfelu, fantastique, mais où l'on n'oublie jamais l'amour et la vérité des hommes".
23.55 Les Quatre Dromadaires (rediff.). 0.50 Les Incorruptibles. La guerre des trafiquants. Série. 1.40 Musique Graffiti. *Sonate op. 101*, de Beethoven, par Guido Bottaro, piano.

La Cinquième

13.30 Demain le monde. Beauté cosmétologie. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Pierre Cardin. 15.00 Pareil, pas pareil. Carnet de voyage [1/2]. 15.30 Un temps pour la danse. Devenir danseur [10/10]. 15.55 Le Réseau des métiers. 16.00 Les Enfants de John. 16.35 ▶ Alf. 17.30 Latitude Sud. Haïti. 17.55 Planète blanche. Spitzberg : la vie quotidienne. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [46/51]. La Voyante, de Roy Kellino, avec Will Rogers Jr., Joan Canden (30 min). 6252
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Désirée Bethge (30 min). 5523
20.00 Reportage. Jérusalem fête ses trois mille ans, la pomme de discorde, de Friedrich Schreiber (30 min). 2438
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire [2/3]. Europe, notre histoire : 1955-1968, *non, non et non*, de Jean-Michel Meurice et François Féron (55 min). 9426368
L'Europe se bâtit sur le commerce et renoue avec l'expansion économique. La création de la CEE (25 mars 1957) autorise marchands et marchandises à circuler librement.

21.40

MUSICA : PORGY AND BESS
Opéra. De George Gershwin, livret d'Edwin Du Bose Heyward et Ira Gershwin, d'après la pièce d'Edwin Du Bose et Dorothy Heyward, mis en scène par Trevor Nunn. Avec Willard White, Cynthia Haymon, Damon Evans, Gregg Baker, l'Orchestre du Royal Opera House, dir. Andrew Litton (190 min). 41535417
L'Amérique des années 30, dans un ancien quartier aristocratique du Sud où les Noirs, premières victimes de la Grande Dépression, vivent dans la misère. Créé en 1935 au Colonial Theater de Boston, Porgy and Bess *fut acclamé comme le premier « grand opéra américain ».*
0.50 Moi Ivan, toi Abraham ■ ■
Film français de Yolande Zauberman (1993, N., v.o., 105 min). 94841875
Rediff. du lundi 27 mai.

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.20 M 6 Kid. 13.25, Captain planète ; 13.50, Creepy Crawlers ; 14.15, Les Rockamis ; 14.50, Moi Renart ; 15.20, Gadget Boy ; 15.50, Highlander.
16.30 Hit Machine (rediff.).
17.00 Ophélie Street.
18.00 Agence Acapulco. Victoire verte. Série.
19.00 Le Magicien. Série. *Un avion mal acquis ne profite jamais.*
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série.
20.35 Ecolo 6. Magazine. *Marre des mares !*

20.45

LA MAL-AIMÉE
Téléfilm de Bertrand Arthuys, avec Maud Kornman, Thérèse Liotard (89 min). 177962
Une jeune fille perturbée enlève le bébé d'une voisine et prend la fuite pour échapper aux gendarmes.

22.35

ABUS DANGEREUX
Téléfilm de Mary McMurray (122 min). 2123875
Une jeune interne en médecine dont la mère vient d'être internée en hôpital psychiatrique enquête sur la nocivité d'un tranquillisant prescrit dans les cas de dépression et qui provoquerait une forme de démence sénile.
0.45 Fantasmes. Tel père, tel fils.
1.15 Rock express. Blur ; Ash ; Alice in Chains ; Oasis (35 min). 41813252
1.50 Best of pop-rock. Musique. 3.25 Culture pub. Magazine. 3.50 E = M 6. Magazine. 4.15 Fréquenstar. Magazine (50 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 *Décode pas Bunny.*
14.40 Les Inventions de la vie. Documentaire (26 min). 973342
15.05 ▶ Le Vent dans les saules. Animation de Dave Unwin (72 min). 3725233
16.15 Insektors. Kalkulator. Série.
16.40 Basket américain.
17.55 *L'Histoire sans fin.*
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.25 Cyberflash. Magazine.
18.32 La Coccinelle de Gotlib.
18.35 *Nulle part ailleurs.* Invités : Sepultura, Yves Bigot.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

LES TRUFFES ■
Film français de Bernard Nauer. (1995, 83 min). 9647639
Un boxeur raté rencontre dans un bar un escroc minable. La virée plutôt triste de deux paumés dans une comédie dont le ton grinçant peut déconcerter.
22.20 Flash d'information.

22.30

COLOR OF NIGHT
Film américain de Richard Rush (1994, v.o., 135 min). 4888542
Un psychanalyste gravement perturbé va se reposer à Los Angeles chez un confrère ami. Après l'assassinat de celui-ci, il reprend en charge un groupe de névrosés.
0.45 Une épouse trop parfaite ■
Film de Nicholas Kazan (1994, v.o., 100 min). 6088436
2.25 Ces femmes en Harley. Documentaire d'Alice Stone (25 min). 2444165
2.50 Surprises (10 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Petites histoires de la musique carnatique (3).
20.30 Antipodes. Des villes et des ports.
21.32 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Du côté de la francophonie (4).
22.40 Nuits magnétiques. Voyage à Hispaniola, Haïti et la République Dominicaine (2).
0.05 Du jour au lendemain. Hubert Voignier (*Les Hauts Plateaux*). *0.50* Coda. Les couleurs de la nuit (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Claude Lefort et la vie politique ; 2.22, Les chemins de l'étoile : Saint-Jacques-de-Compostelle ; 3.51, Le gai savoir : Florence D'Suza ; 4.37, L'Inde et le pèlerinage des poètes ; 6.00, Une histoire de deux villes, de Charles Dickens (6).

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Maurice Béjart, chorégraphe.
20.00 Avant-concert.
20.30 Concert. Donné le 24 mai, au Victoria Hall de Genève, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Günther Herbig : Symphonie concertante pour hautbois, clarinette, basson, cor et orchestre, de Mozart ; Symphonie nº 4, de Chostakovitch.
22.30 Musique pluriel. Profil-désir, de Zanesi ; Trois pièces pour violoncelle et piano, de Denisov.
23.07 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes nº 13, de Dvorak, par le Quatuor Vlasch de Prague ; Album pour enfants op. 39, extrait, de Tchaïkovski.
0.00 Jazz vivant. Festivals de Nancy et de Marciac. Trilok Gurtu, percussions, avec David Gilmore, Andy Emler et Chris Minh Doky ; McCoy Tyner avec Bobby Hutcherson. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Requiem op. 5 (enregistré aux Invalides en 1975), par le Chœur, l'Orchestre *philharmonique de Radio* France et l'Orchestre national de France, dir. Leonard Bernstein, Stuart Burrows, ténor.
22.10 Les Soirées... (suite). Œuvres de Gluck. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver.
21.00 L'Hebdo.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Le Feu de la Terre. De Pierre Willemin. [4/6] Cordillère de volcans.
23.35 Spécial élections israéliennes.
1.00 Journal (TSR, 30 min).

Planète

20.35 Tchernobyl, ma centrale bien-aimée.
21.30 Kokoro, l'âme du Japon. [4/10] Océans : sources de vie.
22.00 Les Bains, une chronique d'un hiver russe.
22.45 A l'Est, du sang sur la neige. [2/10] La dernière heure avant minuit (55 min).
● Lire ci-dessus.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invitée : Inès de la Fressange.
21.00 Paris modes.
22.00 Paris Match Première.
22.25 ▶ Théâtre : Pour un oui ou pour un non. Pièce de Nathalie Sarraute, enregistrée en 1988. Avec Jean-Louis Trintignant (60 min). 9493691
23.25 Premières loges.
23.55 Paris dernière (55 min).

France Supervision

20.30 Escrime.
22.00 C'est de l'art. De Pierre Coulibeuf.
23.10 Concerts : Festival Chopin. (60 min). 22975523 (50 min). 88822963
1.00 Tennis (120 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Angelito ■ Film de Ruiz del Castillo (1961, N., v.o., 90 min) 4680504
22.00 Les Forbans de la nuit ■ ■ Film de Jules Dassin (1950, N., v.o., 100 min) 2293875
23.40 L'Invisible docteur Mabuse ■ *Film de Harald Reinl (1962, N., 85 min)* 65855165

Ciné Cinémas

20.30 Light of Day ■ Film de Paul Schrader (1987, 105 min) 2219813
22.15 L'homme qui aimait les femmes ■ ■ Film de François Truffaut (1977, 115 min) 4543523

Série Club

20.20 Skippy le kangourou. La longue nuit.
20.45 San Ku Kaï. La légende de l'Azuris ; La créature d'un autre monde.
21.40 (et 1.10) Wolff, police criminelle. Pour solde de tout compte.
22.30 Les Contes de la crypte. A en perdre la tête.
23.00 Mission impossible, vingt ans après. Soirée de gala.
23.45 Les Anges de la nuit. Les amours du docteur Moore (55 min).

Canal Jimmy

20.00 Batman. Le cercle de glace.
20.30 Angela, quinze ans. Tendres années.
21.15 Max Headroom. Le grand cirque.
22.05 Chronique de mon canapé.
22.10 Seinfeld. Transports urbains.
22.35 Friends. Celui qui a du jus.
23.00 Le Guide du parfait petit emmerdeur. La progression.
23.10 Absolutely Fabulous. La naissance (30 min).

Eurosport

11.00 Tennis. *En direct. Internationaux de* France, à Roland-Garros (480 min). 62691946
19.00 Athlétisme. En direct. Grand Prix IAAF II (5e manche). Meeting de Bratislava (Slovaquie, 150 min). 7004349
21.30 Formule 1 Magazine.
22.00 Tennis.
23.00 Football (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Diên Biên Phû. Film de Pierre Schoendoerffer (1992, 135 min). *Avec Donald Pleasence. Aventures.*

RTL 9

22.25 Le Quatrième Pouvoir. Film de Serge Leroy (1985, 105 min). Avec Philippe Noiret. *Drame.* 0.10 Télé-achat. 0.25 Max et les ferrailleurs. Film de Claude Sautet (1971, 110 min). Avec Michel Piccoli. *Policier.* 2.15 Classique. 3.45 Compil RTL9 (225 min).

TMC

22.35 Le Diable et les Dix Commandements. Film de Julien Duvivier (1962, N., 125 min). Avec Fernandel. *Sketches.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Archaïque

par Pierre Georges

DE GAUCHE, assurément, vous l'êtes. De droite, il faut voir. Du centre, c'est avéré. D'ailleurs, c'est garanti. Archaïque, vous êtes archaïque !

En fait, aucune chance d'y échapper : nous sommes tous, à un moment ou à un autre, des archaïques. Une pensée, une idée, une espérance, une conception différentes ? Le diagnostic tombe de haut, du très haut de l'extrême modernisme en marche : c'est de l'archaïsme foncier et irrécupérable ! Entre la vieille lîme et la toile d'araignée, la lampe à huile et la marine à voile. C'est de la pensée poussiéreuse, partant en lambeaux comme soutane d'abbé Faria, bouffée aux mites et résolument passéiste. L'archaïque n'exprime plus une opinion. Il cultive ses nostalgies avec le soin jaloux qu'apportait jadis un curé à son jardin de curé.

Il y eut la querelle des anciens et des modernes. Il n'y a désormais que la traque des archaïques par l'aile avancée et pensante de la réforme à toute allure. Un archaïque banal se situe entre le décadent économique et le primitif politique. Il se reconnaît vite à ses méfaits ordinaires. Il défend l'indéfendable. La fonction publique, par exemple, au motif que celle-ci lui semble le meilleur moyen, à l'exclusion de tout les autres, d'administrer un pays et de rendre des services précisément publics. Il avance des idées saugrenues, puisque du passé, dépassées. A savoir l'école publique et laïque – jolie rime avec archaïque d'ailleurs–, la défense de la conscription, les avantages de la SNCF, le plan, les lois sociales et, tant qu'il y est, la mythique égalité des chances.

Toutes choses qui normalement devraient le situer dans le camp des progressistes et le rejettent pourtant dans l'enfer de tous les conservatismes figés et stériles. L'archaïque, en effet, est voué aux gémonies et condamné pour crimes contre le progrès par les centurions de la pensée moderne. Ces derniers, fine fleur des bataillons anti-obscurantisme, sortent pour l'essentiel des grandes écoles qui, soit dit en passant, firent la fierté d'une France désormais archaïque. Promotion après promotion, ils viennent, oubliant d'où ils viennent, défaire ce qui les fit.

Ils parlent haut et fort de dérégulation, de déréglementation, de raison, de réalisme économique, de mondialisation. Bref, de toutes ces petites choses qui obligent le commun à se sacrifier à la communauté. Ils disent le bien, le mal. Ils dictent le prix à payer. Le salaire à perdre. Les économies à faire, les coupes à opérer. Ils le font comme l'on sermonne, du haut de la montagne. De leur montagne.

Car c'est cela le plus étonnant. Les modernes, les « sachants », prêts – pour les autres du moins – à tous les sacrifices sont à leur manière l'expression la plus figée de notre système d'éducation. Ils ne sont pas nés une cuiller d'argent dans la bouche. Mais, à vingt-cinq ans, ils sortent des grandes écoles, lauriers en main. Désormais inamovibles, solidaires, sur les rails. Certains, une minorité, peuvent commettre les pires erreurs de gestion, couler une banque, une entreprise, faire des choix désastreux. Il n'empêche. Ils demeurent. Du haut de leurs diplômes. Caste intouchable, infaillible. Si résolument moderne dans son archaïque rente de pensée !

Le Conseil d'Etat souhaite des autorités indépendantes pour garantir une transparence relative de l'information

Les tribunaux ne lui paraissent pas aptes à décider de ce qui doit être publié

COMMENT CONCILIER la nécessaire transparence de l'action publique et l'indispensable protection de la vie privée ? La question n'est pas nouvelle, mais elle a pris un tour aigu ces dernières années. Le Conseil d'Etat y a donc consacré l'étude qu'il publie tous les ans en accompagnement de son rapport d'activité, rendu public mardi 28 mai.

Ce texte, préparé par Jean-Michel Belorgey, ancien député socialiste, a été débattu et approuvé par l'assemblée générale du Conseil. Assez curieusement de la part d'une juridiction administrative qui n'apprécie guère le développement des autorités indépendantes, il en souhaite la création de nouvelles pour arbitrer les conflits pouvant surgir, y compris entre les journalistes et les hommes politiques.

La revendication par les hommes politiques des dispositions bénéficiant à tout un chacun en matière de protection de la vie privée paraît tout à fait justifiée au Conseil d'Etat. Il écrit ainsi : *« On voit mal ce qui justifierait que le mariage, le remariage, voire l'adultère, qui sont des faits privés, changent de nature quand c'est un homme public qui est en cause (...). »* Il fait, toutefois, deux constats limitant la portée de cette pétition de principe : *« La santé des chefs d'Etat est certes devenue, sur une base largement coutumière (...), un élément de leur vie publique »* ; il se refuse à condamner les journalistes qui vérifieraient la réalité de la vie privée des hommes publics s'érigeant en défenseurs d'une morale qu'ils ne pratiquent pas.

« ÉVITER DES IMPROVISATIONS »

Estimant que les juridictions sont mal armées pour établir une *« distinction entre ce qui doit être publié et ce qui doit rester secret »*, le rapport préconise la création d'une autorité administrative indépendante qui, d'après lui, permettrait *« d'éviter à terme des improvisations auxquelles la liberté de la presse n'aurait rien à gagner »*.

La démarche est identique en matière militaire et policière. Le Conseil d'Etat reconnaît *« le nécessaire respect »* du secret relatif à la défense nationale, *« enjeu fondamental pour l'indépendance »* d'une nation. Mais il constate que la notion de *« secret défense »* est accueillie, parfois, avec suspicion. Il propose donc là aussi l'instauration d'une autorité indépendante, chargée de juger de l'opportunité de l'invocation de ce secret. Même chose en matière de sécurité publique : le rapport souhaite que soit rétabli le Conseil supérieur de l'activité de la police nationale créé en février 1993, mais supprimé en avril 1993.

Transparence donc, mais transparence contrôlée. Aux yeux du Conseil d'Etat, il doit en aller de même pour l'activité gouvernementale. Son rapport souligne que la transparence de l'action publique, conquise en France sous la Révolution avec la création d'assemblées délibérantes, constitue un fondement essentiel de la démocratie : elle *« contrebalance les prérogatives dont jouissent le gouvernement et l'administration face au citoyen ; elle rend possible l'exercice d'un contrôle (...). Elle protège l'administration contre ses propres tentations : l'arbitraire, la sensibilité aux pressions, les passe-droits, la diffusion unilatérale d'informations non contrôlables »*.

Les conseillers d'Etat estiment toutefois que, si les décisions des pouvoirs publics doivent être transparentes, les délibérations qui les précèdent ont à rester secrètes. *« Nul doute*, assure le rapport, *qu'il y ait intérêt à protéger de la curiosité du grand public ou de divers groupes de pression (...) les consultations, discussions, confrontations, désaccords, négociations, compromis qui précèdent en général les décisions des autorités gouvernementales ou de certaines hautes autorités administratives. »*

Arbitrer entre les préférences contradictoires des citoyens *« sous un autre signe que celui des rapports de force »* implique *« une marge de recueillement qui exclut que les décisions soient prises « sous les feux de la rampe »*, ajoute-t-il. Instance de conseil du gouvernement, la juridiction administrative n'en oublie pas, pour autant, la protection des citoyens : elle souhaite que la confidentialité des informations qu'ils doivent fournir à l'administration soit mieux assurée.

Rafaële Rivais

★ « Rapport public 1995 », La Documentation française, 617 pages, 170 francs.

L'inventeur du Stéribox pour les toxicomanes assigne l'Etat en justice

APRÈS UNE *« **MISE EN DEMEURE** »* adressée mi-février, le docteur Elliott Imbert, inventeur du kit de prévention Stéribox destiné aux toxicomanes intraveineux, a décidé avec son association, Apothicom, de citer en justice Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Mercredi 29 mai, les plaignants demanderont au tribunal de grande instance de Paris de *« constater l'inexécution des engagements pris par l'Etat »* et réclameront l'indemnisation d'un préjudice financier et moral.

Depuis bientôt un an, le docteur Imbert se plaint de la *« dramatique transformation »* de son invention, dont il a cédé gratuitement les droits d'exploitation à l'Etat, en signant en juillet 1994 un *« contrat de sous-licence exclusive »* pour une durée de dix ans avec la direction générale de la santé (DGS). Les modifications intervenues risquent, selon le docteur Imbert, *« d'engendrer des contaminations par le virus du sida et la remise en cause totale et unilatérale de la convention, et ce du fait de l'Etat »*.

A l'origine, le Stéribox contenait deux seringues de la marque Becton-Dickinson, deux tampons alcoolisés, un flacon d'eau stérile, un préservatif, un filtre en coton, un sachet d'acide citrique (pour diluer l'héroïne), une boîte pour seringue usagée, le tout placé dans un fourreau coulissant et accompagné d'une carte détaillant la liste des lieux de soins de proximité. Aujourd'hui, le Stéribox ne contient plus ces *« messages de prévention et d'information sur les lieux de soins et de dépistage »*, pourtant expressément prévus. Les modèles des seringues ont été remplacés après un appel d'offres de la DGS, dont Apothicom n'a pas été informée. Or, selon l'association, ces nouvelles seringues, de marque Euromédis, *« provoquent chez les usagers des lésions et des éclatements de veines et entraînent d'ores et déjà une régression de l'action préventive vis-à-vis du sida et des hépatites »*.

« BRUITS CONTRADICTOIRES »

Une évaluation réalisée très rapidement, dans la foulée de l'appel d'offres, n'avait pas apporté de preuves concluantes de la dangerosité des nouvelles seringues. Certains utilisateurs font cependant observer que *« les aiguilles sont plus courtes »* et qu'elles se désolidarisent facilement du corps de la seringue. Les médecins du secteur évoquent des *« bruits contradictoires sur le Stéribox »*.

Avec environ 150 000 boîtes actuellement vendues chaque mois, contre une moyenne de 180 000 depuis son lancement, les chiffres de vente du Stéribox sont en recul. *« La direction générale de la santé* [a] *fait état d'une baisse de 20 % et de plaintes d'usagers et d'associations »* lors d'une réunion du Comité d'orientation et de suivi de l'accessibilité aux seringues (Cosas) le 12 décembre 1995, souligne Apothicom. Pour le docteur Imbert, *« le but poursuivi est de s'approprier l'invention (...), d'évincer Apothicom de toute collaboration ou partenariat réel dans le développement de l'action de santé publique »*.

Du côté des autorités sanitaires, on explique les modifications successives du produit par son extraordinaire *« montée en charge »*. La diffusion du Stéribox à l'échelon national a provoqué le retrait des adresses des centres de proximité (certains pharmaciens se sont toutefois chargés du relais) et la suppression du flacon d'eau stérile aurait été imposée par le mécanisme des distributeurs automatiques de Stéribox.

« Le volume des ventes a dépassé nos espérances et nous avons été obligés de lancer un appel d'offres qui nous a d'ailleurs été défavorable, car les seringues Euromédis sont plus chères », a assuré au *Monde* Jean-François Girard, directeur général de la santé. En outre, le fabricant n'aurait pas déposé son dossier à temps. *« Ce qui est certain*, commente M. Girard, *c'est que des anomalies surviennent en cas de réutilisation ou en cas de chauffage des seringues. Mais nous ne sommes pas hostiles à prendre acte de modifications. »*

Laurence Folléa

Confusion après le premier tour des élections en Albanie

TIRANA. Mardi 28 mai en fin de matinée, alors que la commission électorale n'avait toujours pas donné les résultats du premier tour des élections qui se sont déroulées dimanche en Albanie, le Parti démocratique du président Sali Berisha continuait à crier victoire. Estimant que le déroulement du scrutin avait été manipulé, l'opposition, menée par les anciens communistes, avait décidé, dimanche, à quelques heures de la fermeture du scrutin, de se *« retirer »* des élections et demandé une nouvelle consultation. Selon M. Raoul Uksvarav, chef de la mission d'experts européens chargés de contrôler la légalité du scrutin, *« déclarer dans l'état actuel des choses les élections invalides serait incorrect »*. Il a pourtant estimé que *« les irrégularités observées, les insuffisances techniques, le retrait des représentants de l'opposition des bureaux de vote ont contribué à l'absence de fiabilité du dépouillement des bulletins de vote »*. – (AFP.)

■ **ÉDITION. Le rachat de Hatier**, dernier grand éditeur indépendant de livres scolaires, par Hachette Livre, filiale d'édition de Lagardère Groupe, devrait être conclu, mardi 28 mai, pour un montant avoisinant 600 millions de francs. Avec un chiffre d'affaires consolidé dépassant 700 millions de francs en 1995, Hatier détient 14 % des parts du marché de l'édition scolaire et 40 % du parascolaire.

■ **ALLEMAGNE : le directoire du groupe de mécanique allemand Kloeckner Humboldt Deutz (KHD)** a demandé mardi 28 mai la suspension immédiate de sa cotation, à la suite d'irrégularités qui mettent *« en danger »* son existence. Dans un communiqué, le groupe indique avoir découvert, vendredi 24 mai, que des membres du conseil de sa filiale KHD Humboldt Wedag AG (construction d'usines) avec *« l'aide de plusieurs salariés et de tiers »* avaient dissimulé des pertes de plusieurs centaines de millions de deutschmarks pendant plusieurs années.

■ **INFORMATIQUE : le fabricant électronique américain Texas Instruments** a annoncé, mardi 28 mai, un nouveau record en matière de miniaturisation électronique grâce à la maîtrise, en laboratoire, de la gravure du silicium à 0,18 micron. Le record précédent était détenu par Intel avec 0,25 micron. Cette avancée permettra, mi-1997, de commencer la production industrielle de puces contenant 125 millions de transistors.

■ **SNCF : le trafic redevenait progressivement normal** dans la matinée du mardi 28 mai sur les grandes lignes et le réseau banlieue desservis par la Gare Montparnasse. Une déflagration intervenue à 5 h 40 sur une sous-station électrique du réseau a interrompu totalement le trafic jusqu'à 7 h 15.

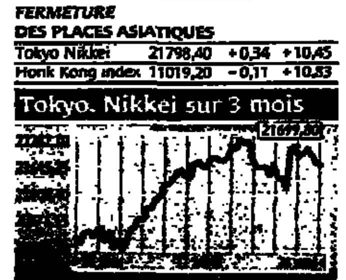
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 28 mai, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21798,40	+0,34	+10,45
Honk Kong index	11019,20	-0,11	+10,83



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 24/05	Var. en % 23/05	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2117,65	+0,15	+13,12
Londres FT 100	3740,30	-0,18	+1,38
Zurich	—	—	+12,28
Milan MIB 30	—	—	+21,58
Francfort Dax 30	2538,29	-0,87	+12,61
Bruxelles	1761,69	-0,17	+12,95
Suisse SBS	—	—	-6,14
Madrid Ibex 35	—	—	+13,30
Amsterdam CBS	—	—	+18,56

Tirage du *Monde* daté mardi 28 mai 1996 : 388 505 exemplaires 3

Les services secrets polonais décapités

Les meneurs de l'enquête sur l'« affaire Olesky » ont été limogés

VARSOVIE
de notre correspondant

Les services secrets polonais sortent brisés et humiliés de la longue bataille livrée autour de l'« affaire Oleksy », du nom de l'ancien premier ministre, aujourd'hui président du Parti social démocrate (post-communiste) accusé d'espionnage au profit de la Russie. Le nouveau chef de « l'office de protection de l'Etat » (l'UOP, le nom officiel des services secrets), le colonel Kapkowski, désigné à ce poste par le ministre post-communiste de l'intérieur, a limogé les principaux responsables de l'enquête dirigée contre l'ancien premier ministre, en particulier l'as de l'espionnage puis du contre-espionnage polonais Marian Zacharski, qui avait obtenu d'un agent russe retourné des informations sur le rôle supposé de M. Oleksy.

Les limogeages et les démissions forcées avaient, en fait, commencé dès que l'affaire avait éclaté, en décembre dernier, et six mois plus tard, l'UOP est véritablement décapité, sa crédibilité réduite à néant. La responsabilité en reviendrait, pour une bonne part, à ceux-là même qui se sont décidés, dans l'urgence, et alors que Lech Walesa s'apprêtait à céder la présidence à son successeur social-démocrate, à rendre publique l'affaire en l'absence d'un « dossier » et de preuves suffisamment établies. *Mais* l'attitude des représentants de la coalition au pouvoir, qui ont utilisé sans état d'âme toutes leurs prérogatives pour défendre leur collègue Jozef Oleksy, a joué un rôle déterminant.

« PRESSIONS »

Surprenante et « scandaleuse » dès le début, l'affaire a pris, au moment de son épilogue judiciaire (peut-être provisoire) un aspect franchement loufoque : le procureur militaire qui a officiellement décidé d'enterrer l'enquête a commencé par annoncer à l'avance sa décision à un hebdomadaire politiquement proche du pouvoir. Il a révélé au principal intéressé – Jozef Oleksy – le nom de l'officier russe retourné qui avait témoigné contre lui, après avoir donné, dans les attendus de sa décision, tous les éléments permettant au KGB de l'identifier. Peu après, le nom de cet agent – Grigori Iakimichin, ancien conseiller de presse de l'ambassade de Russie à Varsovie et successeur du supposé « agent traitant » de Jozef Oleksy, Vladimir Alganov – s'est étalé dans la presse polonaise.

Le comportement hautement fantaisiste et ouvertement partisan du procureur a achevé de compromettre la réputation, non seulement des services secrets, mais de la justice et, au-delà, de l'Etat polonais dans cette affaire. Au total, l'affaire reste toujours aussi obscure : M. Oleksy est officiellement blanchi, mais une majorité de Polonais est persuadée que des « pressions » ont été exercées sur le cours de la justice.

Jan Krauze



MACROÉCONOMIE
La pertinence des indicateurs économiques est critiquée page IV



TRIBUNE
par Alain Dominique Perrin page IV

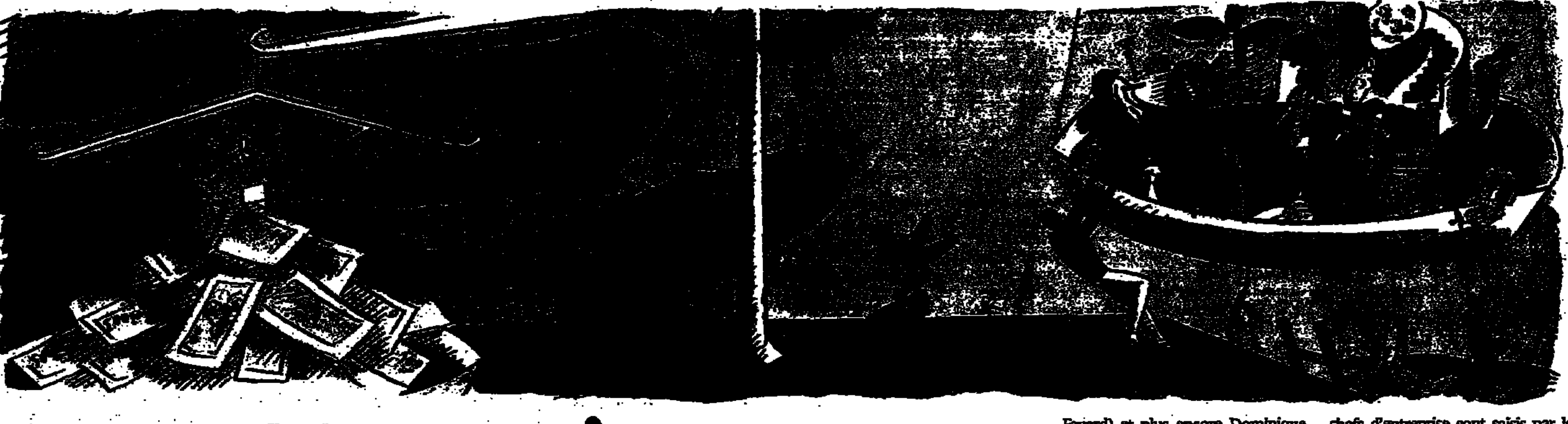
Le Monde des INITIATIVES

MERCREDI 29 MAI 1996

EMPLOI

DANS « INITIATIVES MÉTIERS » DU 4 JUIN
Garantir les risques d'impayés

ANNONCES CLASSÉES
de la page V à la page XVI



ALAIN MILLERAND

Le rapport entre économie et emploi commence à être perçu autrement

Humaniser les critères de la performance

dossier

A se taper la tête contre les murs, la tentation se fait de plus en plus forte d'aller chercher, ailleurs que dans les habituelles recettes, les solutions au lancinant problème de l'emploi. Puisque tout a été envisagé, essayé, sans réel succès, ne serait-il pas temps de poser la question autrement pour avoir, enfin, une chance de la résoudre ?

Evidemment, une telle démarche n'est pas nouvelle. Sans remonter aux contestations anciennes de la logique de l'économie de marché, il y a déjà un moment que Philippe Zarifian – et quelques autres avec lui –, remet en cause les critères qui fondent la notion essentielle de productivité. C'est aussi dès 1992 que Jean Gandois, qui n'était pas encore président du CNPF mais toujours PDG du groupe Pechiney, avançait le concept de « performance globale » dans un rapport pour le XIe Plan qui porte son nom. Des esprits libres, comme Bertrand Schwartz, se sont depuis longtemps fait une règle d'expérimenter à contre-courant, pour pouvoir prouver que l'absence de qualification n'est jamais irrémédiable, que les nouvelles technologies ne condamnent pas fatalement à l'exclusion. Sans bruit, aussi, d'authentiques militants du développement, dont le sénateur Gérard Delfau, au plan national et dans son département de l'Hérault, ou Michel Hervé, maire de Parthenay (Deux-Sèvres), révélaient que la mobilisation au plus près du terrain avait ses vertus.

Mais l'intérêt, aujourd'hui, réside dans le fait que ces exemples ne sont plus isolés. Mieux, une certaine convergence d'analyses et de réflexions tend à se réaliser entre des disciplines, des écoles de pensée ou des responsables sociaux, économiques et politiques que rien, a priori, ne devait rapprocher. Ainsi, le désormais fameux manifeste des « entreprises contre l'exclusion », approuvé par 200 dirigeants en 1992, a connu une suite inattendue mais passionnante. Cherchant à savoir ce que pouvait recouvrir une telle déclaration d'intentions, l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) a pu mener une enquête sur la gestion de douze groupes signataires et, surtout, a établi quels étaient les révisions souhaitées pour donner un autre sens à la compétitivité. De même, le long travail de remise en question, obstinément engagé par le CJD (Centre des jeunes dirigeants), vient d'aboutir dans un livre iconoclaste, intitulé « l'entreprise au XXIe siècle » (éditions Flammarion), qui se veut une « lettre ouverte aux dirigeants pour réconcilier l'entreprise et la société ».

Qu'y-a-t-il derrière tout cela ? Fondamentalement, un doute qui s'immisce à propos des mécaniques à l'œuvre, notamment depuis que le libéralisme s'emballe. Après tout, est-il bien nécessaire de courir ainsi, et à quoi bon ? Une société (des sociétés) ne saurait se résumer dans la quête de la performance pour elle seule, singulièrement si la poursuite de l'objectif multiplie les dégâts (la fracture sociale). La richesse des nations ne se réduit pas à quelques indicateurs. D'ailleurs, Pierre Thuillier (*La Grande Implosion* », éditions Fayard) et plus encore Dominique Méda (*Le Travail, une valeur en voie de disparition*, éditions Aubier) s'interrogent sur le bien-fondé de ces motivations, érigées en dogmes. Alors que le travail se restreint comme peau de chagrin, peut-on encore baser tous nos raisonnements sur sa valeur ?

Il est de moins en moins question d'utopie. A leur tour, des économistes soulignent le caractère relatif du produit intérieur brut (PIB) et refont le classement par pays à partir de données plus larges. Même les chefs d'entreprise sont saisis par le doute. Ce qu'on appelait productivité se justifiait quand la concurrence s'exerçait exclusivement par les prix pour des fabrications en grande série. La qualité et la spécialisation ont des coûts qui justifieraient des comportements moins drastiques. Performance et compétitivité n'interdisent pas nécessairement la réconciliation du social et de l'économique.

Dirigeants ou experts, certains en viennent dès lors à réfuter leurs outils de mesure. Avant de décider d'un investissement de production, il conviendrait de se livrer à un calcul de son prix social, rarement évalué. Pour des raisons financières, la pression du court terme devient souvent insupportable. A supposer que l'on sache encore déterminer l'efficience, les moyens de l'apprécier paraissent inadaptés aux situations nouvelles.

Concrètement, des changements d'organisation pourraient être préférables à des réductions d'effectifs si l'on acceptait de raisonner autrement qu'en masse salariale. Mais il faudrait aussi combattre la résistance des gestionnaires bardés de certitudes, et modifier en conséquence les systèmes d'évaluation des opérationnels à qui l'on demande des résultats objectifs, c'est à dire statistiques.

Pour autant, cela ne suffira pas à tout remettre d'aplomb, quelles que soient les bonnes volontés. Si l'objectif est bien de résorber le chômage, en effet, il convient également de redéfinir, parallèlement, le contenu de l'emploi et ses frontières. Avec ce que cela suppose, là encore, de déchirantes révisions.

Alain Lebaube

▼ Les dirigeants explorent de nouvelles méthodes de gestion plus favorables à l'emploi *par Clarisse Fabre*

▼ Lutter contre le chômage à l'échelon local *par Marie-Claude Betbeder*

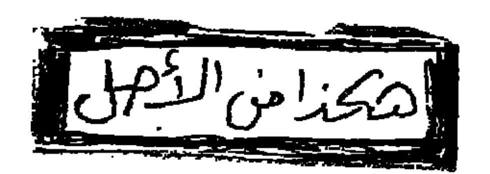
▼ Une remise en cause du concept de productivité *par Philippe Baverel*

▼ Compétitivité n'est pas forcément synonyme de réduction d'effectifs *par Catherine Leroy*.

▼ Les indicateurs économiques sont critiqués *par Martine Laronche*

▼ Les dysfonctionnements peuvent permettre de progresser *par Laetitia Van Eeckhout*

Lire pages II, III et IV



Les dirigeants explorent de nouvelles méthodes de gestion plus favorables à l'emploi

Une enquête de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail

PLUS de deux cents entreprises françaises signaient en novembre 1992 le manifeste « Entreprises contre l'exclusion ». Les dirigeants s'engageaient, *« dans la mesure de leurs moyens, à contribuer à ce que leurs entreprises prennent sérieusement en compte la lutte contre le chômage et l'exclusion »* et prônaient diverses actions à cette fin (élargir l'accès à l'emploi en évitant la surqualification, etc.). Comment cette volonté affichée se traduit-elle dans la gestion courante de l'entreprise ? Y a-t-il des formes d'organisation du travail préventives d'exclusion et plus favorables à l'emploi ? Quels sont les modes de gestion internes aux entreprises susceptibles d'encourager leur développement ? Entre novembre 1994 et mai 1995, dix-neuf dirigeants occupant des fonctions de direction générale ou de direction des ressources humaines, dans douze grandes entreprises industrielles et tertiaires, ont livré leurs expériences à Francis Ginsbourger, chargé de mission au département Mission synthèse de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) depuis 1993.

La démarche de l'Anact prolonge en fait une réflexion engagée depuis la fin des années 70. En novembre 1979, l'agence publiait un rapport intitulé *« le coût des conditions de travail, guide d'évaluation économique »*. Se fondant sur de nouvelles présentations comptables, ce rapport soulignait le coût des mauvaises conditions de travail et, de manière symétrique, les avantages induits par des actions d'amélioration. D'une manière générale, les recherches menées ces dix dernières années convergent vers le constat suivant : *dans les entreprises, le travail est identifié comme un coût mais rien ne rend compte de ce que l'organisation du travail produit.* Telle est, en particulier, la conclusion de l'étude de l'Anact intitulée « Changements organisationnels et instrumentation de gestion » (dossier documentaire 1995). Les instruments de gestion de l'ère industrielle, cohérents avec une production de masse, avec une concurrence portant essentiellement sur les prix, deviennent contre-productifs dans le contexte d'une économie de services diversifiée et d'une concurrence portant de plus en plus sur des éléments hors prix.

L'emploi comme intention

Si des formes d'organisation plus favorables à l'emploi existent, les instruments de gestion et d'évaluation qui mesurent l'intérêt des salariés, des entreprises et de la collectivité à s'engager dans de tels changements organisationnels, font souvent défaut. La comptabilité des entreprises n'enregistre pas les effets-valeur, tels que la qualité des produits. De même, ni la fiscalité ni les cotisations sociales auxquelles elles sont soumises ne sanctionnent les actions permettant d'éviter le chômage. Dans un rapport qui paraîtra en juin 1996, au titre symbolique : « Pour une gestion intentionnelle de l'emploi », l'ANACT analyse les raisons pour lesquelles le travail est plus souvent représenté comme un coût que comme une source de valeur. Par ailleurs, six monographies illustrent cette problématique. L'une d'elles montre par exemple comment la prise en compte du service rendu au client a conduit une chaîne d'hôtels à ne plus sous-traiter le nettoyage des chambres.

INNOVATIONS

Le rôle de l'Anact est aussi d'être *« la caisse de résonance des innovations sociales »*, ajoute Francis Ginsbourger. Chargé de mission au département travail et technologies au ministère de la recherche de 1986 à 1992, initiateur d'un programme intitulé *« Formation et apprentissage des adultes non qualifiés »*, il acquiert la conviction que des organisations plus riches en emplois et non excluantes sont possibles. Mais quel intérêt les entreprises ont-elles à œuvrer dans ce sens et, à l'inverse, quels sont les freins ? Par ailleurs, trop souvent des actes de gestion sociale interviennent en réparation de décisions économiques, même si les justifications de ces dernières sont opaques. *« N'est-ce pas la même entreprise qui, après avoir procédé à un vaste plan social pour des raisons de productivité, va recruter un certain nombre de personnes en difficulté ? »*, interroge-t-il.

Francis Ginsbourger mène ses études auprès d'une vingtaine de dirigeants et publie les résultats en janvier 1996 dans le sixième cahier de l'Anact (« Des dirigeants contre l'exclusion »). Pourquoi n'a-t-il pas associé l'ensemble des partenaires sociaux à l'opération ? *« Les dirigeants ont accepté de parler de ce qui est quasiment de l'ordre du tabou dans la culture française de la négociation : de calcul économique, de productivité, de l'évaluation des collaborateurs, etc. Notre rôle n'était pas de provoquer la confrontation mais de souligner l'amorce de nouvelles méthodes de gestion. »*

Chacune avec leurs spécificités, les sociétés interrogées sont bel et bien engagées dans un tel processus. Les résultats de l'enquête *mettent l'accent sur l'évolution de* l'utilisation des dispositifs de formation en alternance. Ces derniers ne sont plus seulement un instrument d'insertion provisoire de personnes en difficulté, mais tendent à devenir un sas de transition avant des recrutements à durée indéterminée. Ensuite des entreprises cherchent à prévenir l'exclusion et à responsabiliser les gestionnaires. Chez Danone, par exemple, les directeurs d'usine et les directeurs généraux de société ont pour mission de reclasser les salariés dont l'emploi est supprimé en raison de réorganisations décidées sous leur responsabilité. Tant que les salariés ne sont pas reclassés, leur coût salarial pèse sur les résultats de gestion, sur la base desquels les responsables sont évalués. Certains dirigeants qui ont participé à cette enquête en discuteront les résultats le 15 juin prochain lors d'un colloque organisé par l'Anact et l'Anvie, intitulé « Entreprises et emploi : des innovations de gestion pour une entreprise compétitive et non excluante ».

Clarisse Fabre

Lutte contre le chômage à l'échelon local

Gérard Delfau, sénateur de l'Hérault, mise sur la décentralisation

GÉRARD DELFAU, sénateur socialiste de l'Hérault depuis 1980, est maire de Saint-André-de-Sangonis, une commune rurale de quelque deux mille sept cents habitants et président depuis 1990 du Comité de liaison du Comité de bassins d'emploi (CLCBE). Il a beaucoup réfléchi aux problèmes de l'emploi et travaille actuellement à un ouvrage qui tirera les leçons de son expérience. Il faut, juge-t-il, une remobilisation : *« Notre échec n'est pas seulement économique mais aussi et largement culturel : nous avons intériorisé une défaite globale de notre civilisation devant le chômage. »*

Cette remobilisation ne pourra se concrétiser qu'au niveau d'espaces *« à taille humaine »*, que l'on appelle « pays », bassins d'emploi... Pas trop grands pour que les gens s'y connaissent, pas trop petits pour qu'il s'y trouve des élus de différents bords et suffisamment d'entreprises. Cela suppose une transformation *« culturelle »*, mais aussi *« citoyenne »* : il faut recréer un *dialogue* social local, une concertation de tous les acteurs et qu'on leur donne les moyens d'agir ensemble.

Gérard Delfau part d'un double constat : *« Les politiques de l'emploi, depuis quinze ans, ont complètement fait faillite. Et ce n'est pas par manque d'argent : au seul niveau national, toutes aides et actions confondues, y compris les versements des Assédic, nous allons y consacrer 300 milliards de francs en 1996. Comment ne pas noter, même si cela n'a pas de sens, qu'il y a là de quoi financer presque deux millions et demi de postes de smicards ? »* Dans l'arrondissement de Lodève, où se trouve la commune dont il est maire, Gérard Delfau est témoin de l'arrivée de ce flux d'argent qui *« s'engloutit sans laisser de traces comme dans une terre aride »*.

Comme par ailleurs la décentralisation bride les possibilités d'intervention de l'Etat, il faut cesser d'attendre que la solution aux problèmes de l'emploi tombe d'en haut. Certes, il faut qu'une volonté politique nationale s'exprime dans ce sens tant au niveau des pouvoirs publics que des partenaires sociaux.

DIALOGUE SOCIAL

Cette conception du développement local, c'est celui des limites de la vision étroitement économique qui a été un temps la sienne. Dans les dix années passées, il a créé et développé à Saint-André-de-Sangonis une zone d'activités et une pépinière d'entreprises qui ont généré 25 sociétés et environ 130 emplois. *« Ce n'est pas rien dans un secteur complètement désindustrialisé où le taux de chômage atteint 20 % et où le RMI bat des records. Mais c'est infime par rapport aux besoins. On ne peut pas s'en contenter ! »*

Pour Gérard Delfau, *« si cela ne marche pas ou plus assez bien, c'est faute d'existence d'une instance locale de dialogue social »*. Cette idée, il l'a rodée au fil des années : il a, par exemple, incité ceux qui ont créé des entreprises à développer des échanges entre eux. Et quand ils se sont constitués en association, il s'est attaché à avoir une politique d'échanges constants avec cette dernière.

A la Maison des entreprises, qu'il a créée en 1986 – aux portes de sa zone d'activités mais au bénéfice de toutes les sociétés des environs –, il a développé de nouveau le tripartisme des CBE (comités de bassins d'emplois) : élus, chefs d'entreprise et syndicalistes y interviennent à égalité.

L'instance de dialogue local qu'il imagine pour l'avenir comporterait prioritairement ces trois catégories de participants avec tous ceux qui sont concernés par les problèmes de l'emploi : représentants locaux de l'éducation nationale, de la direction départementale du travail, sous-préfet... Il pense également, *« à moins que les syndicats ne se réforment rapidement »*, à des représentants des associations de chômeurs pour que les victimes du chômage cessent d'être les grandes absents. C'est à travers cette *« nouvelle forme de politique de lutte pour l'emploi »* que l'on pourrait faire reculer progressivement le chômage. Cela entraînerait évidemment que cette instance se voie confier, au moins pour une part, la gestion des fonds publics le concernant.

Gérard Delfau pense qu'il serait ainsi notamment possible d'avancer dans la voie de l'activation des dépenses passives, autrement dit, de s'appuyer sur les allocations de chômage pour créer des emplois. Il note aussi que *« s'il se créait ainsi un climat de négociations locales, la question de la réduction du temps de travail se poserait d'une manière beaucoup plus positive. Au lieu d'être une décision « tombant » de Paris, ce serait une mesure que l'on prend sur le terrain pour sortir de l'ornière des personnes que l'on connaît. Et cela changerait tout ! »*

Marie-Claude Betbeder

Une remise en cause du concept de productivité

DEPUIS le taylorisme, la productivité est étroitement liée à la rapidité d'exécution des gestes nécessaires pour réaliser un produit. Au nom de l'amélioration de la productivité (qui va de pair avec les progrès de l'automatisation), voilà donc vingt ans que les entreprises réduisent leur masse salariale, étant entendu que la productivité augmente lorsqu'on produit autant à effectifs réduits. C'est si vrai que dans beaucoup d'entreprises, gains de productivité riment avec licenciements. Les plans sociaux ne seraient-ils que la conséquence logique – une sorte de « rançon sociale » – de l'amélioration constante de la productivité ?

Est-ce parce que *« la notion de productivité du travail semble devenir totalement floue et incertaine »*, pour reprendre la formule de Philippe Zarifian, professeur de sociologie à l'université de Marne-la-Vallée et directeur de recherches à l'Ecole nationale des ponts et chaussées (*Le Monde Initiatives* du 11 octobre 1995) ? Toujours est-il que bon nombre de sociologues et d'économistes n'hésitent plus à remettre en cause ce concept, du moins son approche classique par le biais de l'emploi, jugée trop réductrice. Globalement, la productivité résulte du rapport entre ce qui pénètre dans l'entreprise (l'*input* : les matières premières, la main-d'œuvre...) et ce qui en sort (l'*output* : les produits finis). Si, dans l'industrie comme dans les services, la main-d'œuvre représente une part de plus en plus faible (entre 15 et 20 %) des dépenses d'*input*, il n'en demeure pas moins que *« les salariés apparaissent comme une ressource particulière, ne serait-ce que parce qu'ils sont dotés d'intelligence, et eux-mêmes capables d'améliorer la productivité »*, plaide Philippe Zarifian.

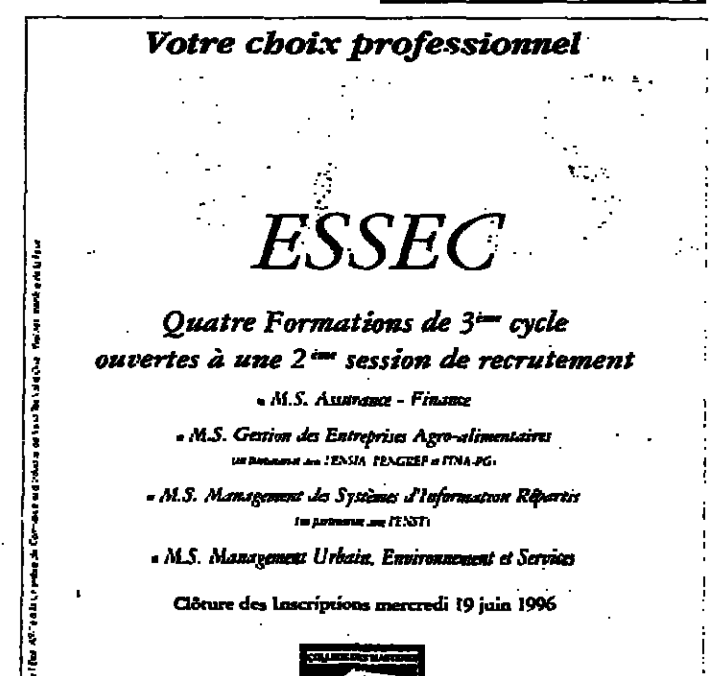
Et l'universitaire de poursuivre sa démonstration : *« La productivité au travail réside de plus en plus dans la prise de responsabilité des agents, dans la qualité de leurs communications, dans la validité des services qu'ils proposent aux clients, autrement dit dans l'usage de leurs compétences. »* Il est vrai que, aujourd'hui, la compétitivité des grandes entreprises se mesure moins en termes de masse salariale et de coût du travail qu'à l'aune de critères comme l'innovation, la qualité de service au client, les délais...

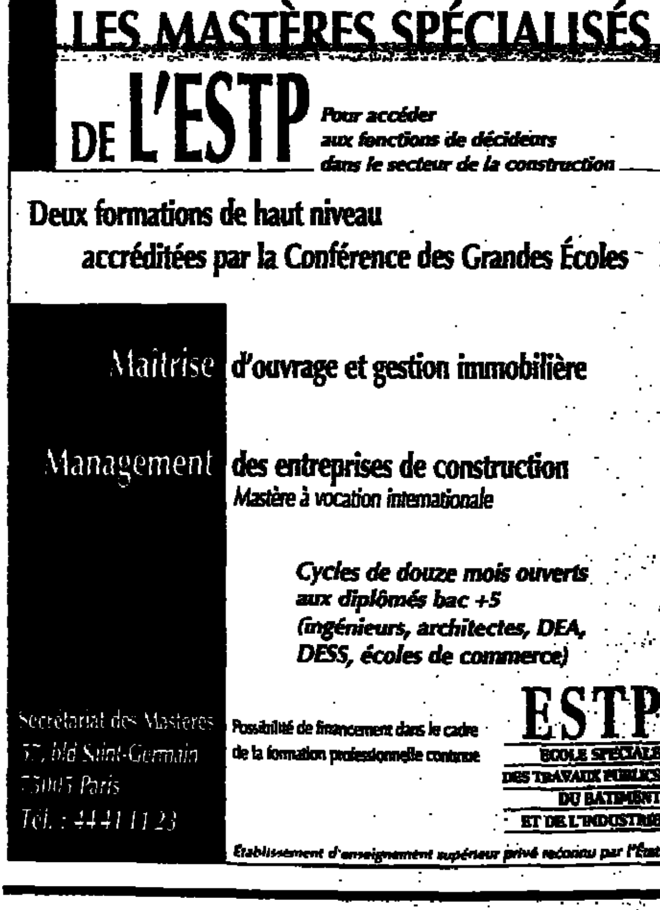
Prometteuse et généreuse puisqu'à l'implacable logique des plans sociaux, elle oppose une véritable re-légitimation de l'emploi, cette analyse est partagée avec enthousiasme par Jean-François Raux, directeur de l'Institut du management d'EDF-GDF. *« Dans une économie de marché, réduire la productivité au seul coût de la main-d'œuvre n'est qu'une vision passéiste à court terme. A moyen terme, la compétitivité résulte d'abord de la créativité et de l'innovation, tout en gardant la maîtrise des coûts*, estime-t-il. *En mettant l'accent sur un environnement favorable à la croissance, c'est-à-dire sur le marché, les auteurs du traité de Rome ont commis l'erreur d'en oublier le moteur. »*

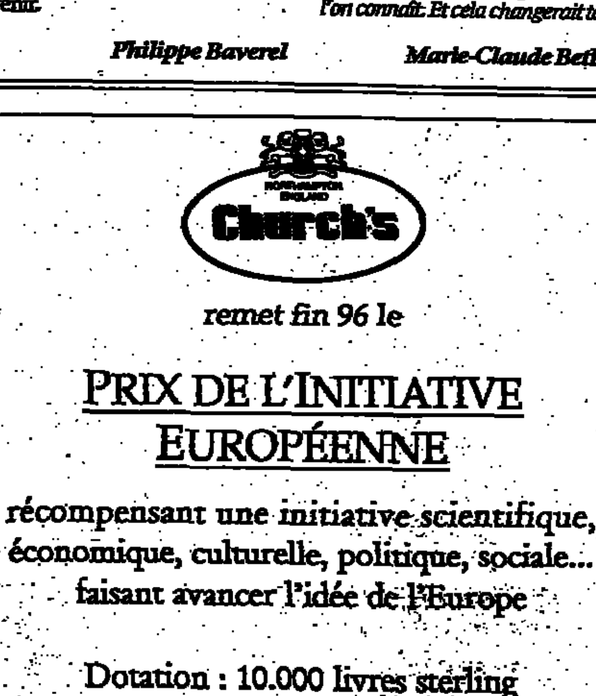
Dès lors, entreprendre, au sens d'*« innover pour créer de la valeur nouvelle »*, constitue la première mission de toute entreprise. *« Or dans nombre d'établissements, bancaires ou industriels, les gestionnaires qui ne voient l'entreprise que comme un portefeuille d'affaires – et non pas comme un potentiel de compétences – ont pris le relais des entrepreneurs qui ont fait la richesse des « trente glorieuses ». Résultat : on sous-entreprend et on surgère »*, constate Jean-François Raux. Et d'appeler les entrepreneurs à *« progressivement reprendre la main »* sur les managers...

Second frein à l'innovation, les taux d'intérêt, encore trop élevés, découragent l'investissement. *« On ne peut pas parler du coût du travail sans évoquer le coût du capital »*, souligne le directeur de l'Institut d'EDF-GDF. Enfin, troisième obstacle sur la voie de l'innovation, les politiques industrielles elles-mêmes qui préfèrent soutenir des industries en difficulté et sur le déclin plutôt que d'encourager les initiatives prises dans des domaines porteurs d'avenir.

Philippe Baverel







Lutte contre le chômage à l'échelon local



ALAIN MILLERAND

Compétitivité n'est pas forcément synonyme de réduction d'effectifs

Le groupe sidérurgique Usinor-Sacilor prévoit d'accroître les embauches d'ici cinq ans en tenant compte du coût des reclassements

ÉTRANGE retournement de situation... Alors que les entreprises ne parlaient dans le courant des années 80 que de mobilisation des hommes, de motivation, Usinor-Sacilor réglait à la serpe ses problèmes de sureffectifs. Aujourd'hui, alors que les grands discours enthousiastes sur les hommes, cette « richesse de l'entreprise », se sont taris, le groupe sidérurgique – en meilleure santé – se lance à son tour dans le management participatif.

« Le fil conducteur de notre stratégie est le suivant : on ne peut pas se battre à armes égales avec nos concurrents mondiaux qui utilisent de la main-d'œuvre moins cher. La seule solution que nous ayons est de tirer le meilleur parti de la matière grise de notre personnel », explique Francis Mer, PDG du groupe sidérurgique.

AUTRES CRITÈRES

Pour lui, il devenu clair que la compétitivité d'une entreprise ne doit pas être assimilée à sa performance en termes de réduction des effectifs, de diminution du coût de la masse salariale, du chiffre d'affaires par tête... La performance doit se mesurer sur d'autres critères : faire de bons produits, les livrer en temps et en heure, développer des relations de partenariat avec les clients, développer ses capacités d'innovation... Cela passe également par la mise en place de l'organisation la plus légère et la plus réactive possible.

Mais il ne suffit pas que la direction décrète pour que les choses se fassent d'elles-mêmes. Encore faut-il qu'elle arrive à faire partager ses convictions aux quelque 45 000 salariés du groupe. Francis Mer soutient que si on prend deux usines ayant les mêmes caractéristiques techniques, les mêmes outils, et qu'on les confie à deux équipes organisées de manière différente, on obtient forcément des résultats différents. Mais l'avantage ira à l'équipe qui aura su le mieux mobiliser, responsabiliser chacun de ses membres.

Ce discours, Francis Mer n'aurait guère pu le tenir il y a encore quelques années. En dix ans, les effectifs d'Usinor-Sacilor ont été en effet divisés par deux. Parler de motivation, de mobilisation des intelligences dans ces périodes de forte tension sociale aurait relevé de la provocation ; même si le groupe s'est fait un point d'honneur à reclasser les salariés en sureffectif.

L'amélioration de la conjoncture a permis au groupe de s'interroger sur la manière dont il pourrait poursuivre l'amélioration de sa productivité tout en prenant mieux en compte les conséquences sur l'emploi. Cela a conduit la direction à imposer aux cadres l'obligation de prendre en compte les coûts de reclassement lors du calcul du coût d'un investissement visant à améliorer la productivité. C'est-à-dire à tenir compte, non seulement de l'amélioration des performances, de la qualité ou du rendement, attendue de la mise en place du nouvel outil... mais aussi, en cas de suppression d'emplois, du coût pour l'entreprise du reclassement du personnel concerné. Un impératif qui a abouti à responsabiliser les cadres dans leur choix d'investissement. *« Aujourd'hui, cette mesure est un tant soit peu dépassée,* affirme Francis Mer. *Cela a constitué une étape à un moment où on avait beaucoup d'effectifs à réduire. »*

Depuis à peu près un an, le groupe est entré dans un autre schéma de fonctionnement. *« Nous sommes passés de la notion de plan social permanent à la notion de plan emploi permanent. »* Certes, le groupe est tenu de poursuivre sa course à l'amélioration de la productivité sous peine de retomber dans une situation financière désastreuse. Mais cette fois il se sent à même de continuer à améliorer sa productivité sans pour autant diminuer l'emploi. Comment ? En proposant à ses salariés une série de mesures telles que la réduction du temps de travail, l'encouragement du travail à temps partiel, la réduction du temps d'activité des salariés d'au moins cinquante ans, les préretraites progressives... Cette nouvelle politique de non-réduction des effectifs devrait, selon la direction, avoir un impact positif sur le climat de l'entreprise et donc, au-delà de sa productivité, sur sa compétitivité.

REVOIR DES JEUNES

A cela s'ajoute le fait que le développement du temps partiel devrait également permettre de relancer ou d'accroître l'embauche, avoir des retombées rafraîchissantes sur la pyramide des âges mais aussi influer sur l'atmosphère de l'entreprise. Revoir des jeunes dans les ateliers, des ingénieurs, des BTS mais aussi et surtout des CAP, a de quoi requinquer le moral des troupes.

Usinor-Sacilor prévoit de passer de 400-500 embauches par an actuellement à 1 500-2 000 embauches annuelles d'ici cinq ans. Il est vrai que les tranches d'âges qui approchent de la retraite sont particulièrement fournies. Bref, un certain optimisme flotte actuellement du côté de la direction, qui a entrepris de mettre en place une organisation permettant d'associer les opérateurs à la vie de l'entreprise et à toutes les décisions, *« du moins aux décisions dans lesquelles ils ont un rôle à jouer »*, souligne Francis Mer.

C'est le fameux management participatif revisité qu'Usinor-Sacilor est en train de développer à tous les niveaux du groupe. *« L'essentiel de la productivité se fait désormais sur le terrain, que ce soit dans les bureaux ou les ateliers »*, soutient le PDG. Ce phénomène échappe de plus en plus à une réflexion hiérarchisée où on aurait, d'un côté des gens qui « penseraient », de l'autre des gens qui « exécuteraient ».

Chez Usinor-Sacilor, il existe désormais une multitude de micro-équipes qui fonctionnent comme des micro-entreprises et qui proposent chaque année des milliers de « cibles de progrès ». Bien sûr, personne dans le groupe n'oserait prétendre que tout cela marche parfaitement bien, mais, affirme Francis Mer, *« cela marche de mieux en mieux »*. En tout cas, il en est persuadé, *« on n'aurait jamais fait le redressement qu'on a fait si on n'avait pas su mobiliser les équipes de cette façon-là »*. De même, il se déclare convaincu que le groupe n'aurait pas pu arriver dans cette phase de « plan emploi permanent » sans être passé préalablement par la phase « plan social ». Une manière d'assumer un passé douloureux.

Catherine Leroy










La pertinence des indicateurs économiques est critiquée

Bernadette Malgorn, du cabinet de Philippe Séguin, plaide pour plus de circonspection

LA santé des Etats a ses indicateurs. Les économistes se penchent sur la courbe du produit intérieur brut (PIB), ou mieux encore sur le rapport déficit public-PIB, interrogent l'indice des prix à la consommation, scrutent le couplage franc-mark... Et si les appareils de mesure étaient inappropriés, voire défectueux ? S'ils ne servaient, au pire, qu'à justifier des choix politiques plutôt qu'à les remettre en question ?

Ils sont quelques-uns à s'interroger sur la pertinence des indicateurs et autres modèles économétriques, suspectés, à l'occasion, de servir la « pensée unique ». Bernadette Malgorn, préfet et directrice du cabinet de Philippe Séguin, fait partie des sceptiques. Ne fut-elle pas l'organisatrice du forum sur l'emploi d'Epinal, en mars, où le président de l'Assemblée nationale a fustigé ceux qui se résignent à *« faire du chômage une variable d'ajustement »* ?

« Je crois aux indicateurs mais en les critiquant. Il faut analyser leur contenu et regarder les hypothèses qui les guident », estime-t-elle. Et de citer ce fameux ratio déficit public sur PIB, qui doit être ramené à 3 % par les Etats européens qui veulent adopter la monnaie unique. Est-il si judicieux ? Admettons que le PIB augmente, avec un déficit public important, *« vous pouvez atteindre vos 3 % »*. En d'autres termes, tout va bien ! Pour Bernadette Malgorn, il s'agit donc *« d'un critère laxiste en période de conjoncture haute »*, puisqu'il n'incite pas particulièrement à profiter du surplus de recettes pour se désendetter. A l'inverse, en période de basses eaux, avec un PIB qui décroît, le ratio se détériore mécaniquement. Conséquence, *« vous resserrez la dépense publique alors qu'il faudrait la relâcher »*... Moralité : *« La politique économique, qui devrait compenser les à-coups, les aggrave. »*

Autre exemple, le sacro-saint indice des prix à la consommation. Peut-on se fier à sa bonne mine ? Ouvrons le panier de la ménagère : on y trouverait encore des produits déjà remplacés sur les rayons par d'autres moins chers... Aux Etats-Unis, l'essentiel des calculs portant sur la richesse nationale a été faussé par la forte baisse des prix dans le secteur informatique. Résultat, on a dû revoir, outre-Atlantique, l'indice des prix à la consommation et le mode de calcul du PIB ! *« On court après le progrès technique,* estime la collaboratrice de Philippe Séguin. *Par ailleurs, l'indice des prix à la consommation a tendance à majorer l'inflation ne serait-ce que par le calcul des coûts intermédiaires et de service. »* Il n'en irait pas de même de l'indice des prix à la production qui, dans la période 1992-1993, diminuait ce qui pouvait être un signe de déflation, et *« un signal anticipateur de récession »*.

MODÈLES ÉCONOMÉTRIQUES

Les débats, qui s'appuient sur de tels indicateurs ou sur des modèles économétriques, ne risquent-ils pas d'être biaisés ? Prenons, toujours à titre d'exemple, l'impact de la libéralisation des échanges internationaux sur l'emploi. Dans une note méthodologique, l'Insee *(Economie et statistique*, n° 279-280, 1994) analyse la difficulté à tirer des conclusions compte tenu des incertitudes : *« La plupart des travaux empiriques sur le contenu en emploi des échanges des pays industralisés concluent à un impact négatif et faible, concentré sur les emplois les moins qualifiés. Mais ces résultats manquent de robustesse. »* Et les économistes de l'Insee de poursuivre : *« Un calcul basé sur des coefficients moyens de contenu en emploi faussera le résultat, car il est probable que le gain en emploi issu des exportations sera le fait des firmes plus productives que la moyenne, et inversement que les firmes les plus touchées seront parmi les moins productives : les gains seront surestimés et les pertes minorées. »* Et ainsi de suite...

D'autres organismes n'ont pas de telles préventions. Ainsi, la Banque mondiale et l'OCDE n'hésitaient pas à affirmer, en 1993, dans un ouvrage sur les avantages potentiels d'une libéralisation totale des échanges pour les dix années à venir, que ce phénomène se traduirait par une augmentation de plus de 450 milliards de dollars du revenu global dont plus de la moitié reviendrait aux pays industrialisés les plus protectionnistes (*Libéralisation des échanges : conséquence pour l'économie mondiale*). Tant d'incertitudes n'inciteraient-elles pas à davantage de circonspection ? A moins que, comme le considère Bernadette Malgorn, on ne prête attention qu'*« à la statistique allant dans le sens d'une idéologie dominante fondée sur un libre-échangisme sans maîtrise »*.

Martine Laronche

Les dysfonctionnements peuvent permettre de progresser

Selon Bertrand Schwartz, il est dommage de faire appel à un conseil extérieur quand on peut s'appuyer sur les ressources internes

IL ne faudrait pas confondre faible qualification et manque d'initiative. Intarissable, Bertrand Schwartz, spécialiste de la formation et pourfendeur de l'exclusion, ne se lasse pas d'en apporter la preuve à ceux qui en doutent encore ou qui l'ignorent. Parmi les nombreux exemples qu'il évoque, celui de cet agent, rencontré récemment lors d'une mission au Mexique, qui a installé une petite génératrice électrique sur la turbine servant à mesurer le flux des rivières, pour remplacer par un signal lumineux le signal sonore défaillant. Un moyen de substitution qu'il a imaginé lui-même afin de continuer à suivre le bon déroulement des opérations.

« Quand un agent est confronté à un dysfonctionnement, il le contourne et si le dysfonctionnement est répétitif, il se fait une recette », souligne avec force Bertrand Schwartz. Après des années d'action et de réflexion sur la formation des moins qualifiés, celui-ci reste plus que jamais convaincu que les entreprises qui considèrent les opérateurs comme de simples exécutants passent à côté de richesses et de gains inestimables. Combien prennent, en effet, en considération cette capacité des ouvriers à résoudre des difficultés imprévues ? Bien peu. On connaît pourtant l'importance et le coût de ces dysfonctionnements qui constituent un sujet de préoccupation majeur.

Alors que la qualité représente un avantage compétitif de plus en plus primordial, certains « s'offrent » les services d'un consultant pour analyser les raisons de la non-qualité. Mais pourquoi faire appel à un conseil extérieur quand on a en interne les ressources pour progresser ? Les ouvriers ne sont-ils pas les mieux placés à leurs postes de travail pour voir et prévoir les défauts de la production ? Pourquoi dès lors ne pas partir d'eux pour étudier les améliorations à apporter ? Non seulement l'entreprise peut, de cette façon, recueillir un matériau précieux pour mieux connaître une réalité qui, souvent, lui échappe, réduire ainsi ses dysfonctionnements et, donc, ses prix de revient. Mais c'est là aussi pour elle, fait valoir Bertrand Schwartz, un moyen de former utilement son personnel d'exécution, trop souvent considéré comme difficile à qualifier. *« Un adulte,* assure-t-il, *accepte de se former s'il peut trouver dans sa formation un moyen de transformer si peu que ce soit sa situation. »*

APPRENTISSAGE

En effet, questionner les opérateurs sur la façon dont ils procèdent pour contourner les dysfonctionnements les amène à poser un problème, à l'évaluer, à l'analyser. Il leur faut établir une liste des défauts, les décrire, définir leur importance, leur fréquence... Or ces observations sont l'occasion de nombreux apprentissages : mesurer des temps, relever des dimensions, lire des plans, des tableaux, dresser des schémas, faire des graphiques, calculer des moyennes, des pourcentages... C'est ce que Bertrand Schwartz appelle *« la pédagogie des dysfonctionnements »*. *« Les agents découvrent ainsi par eux-mêmes les savoirs et savoir-faire dont ils ont besoin et les conditions dans lesquelles ils peuvent les utiliser. Car,* explique le professeur, *sollicités pour apporter des informations, les agents ressentent un besoin de comprendre davantage. Toute la démarche consiste à "instiller" ces savoirs leur apportant un éclairage. Dès lors ils les assimilent aisément car ils peuvent immédiatement les réinvestir. »* Celui-ci se souvient d'une expérience menée dans les années 80 chez MCA (Renault), à Maubeuge : *« Les opérateurs devaient noter les incidents dont ils souffraient. Ils ont appris à calculer les pourcentages d'autant plus vite qu'ils ont rapidement compris la différence entre les incidents survenant dans 50 % des cas – et alors extrêmement gênants – et d'autres ne se produisant que dans 20 ou 10 % des cas. Ces calculs n'étaient plus abstraits pour eux puisqu'ils vivaient ces situations pour ainsi dire "dans leur chair". »*

Ainsi, les opérateurs font non seulement de nombreux apprentissages mais ils prennent conscience de la complexité des problèmes techniques et de la nécessité d'adopter une démarche rigoureuse pour les résoudre : si, au début, ils estiment les défauts « à vue de nez », ensuite ils comprennent l'intérêt de la quantification puis des études statistiques. *« Ils adoptent une méthode qui leur sera utile lorsque d'autres dysfonctionnements se produiront,* argumente Bertrand Schwartz. *Le savoir qu'ils acquièrent permet de transformer leurs recettes parfois magiques en recettes logiques. »*

Laetitia Van Eeckhout

t r i b u n e

Aidons les jeunes à créer des entreprises

par Alain Dominique Perrin

LES gouvernements successifs affirment à l'envi que les PME constituent le gisement d'emplois le plus prometteur. C'est donc en réhabilitant l'entreprise auprès des jeunes et en incitant à la création d'entreprises que l'on créera de vrais emplois. L'exploitation de ce gisement d'emplois est aujourd'hui bloquée par la pesanteur administrative et la frilosité des banques. Que faut-il faire pour libérer l'emploi de ce double carcan ? Rien que de très simple : il suffit que soit enfin mise en pratique la simplification des procédures administratives promises par le candidat Chirac en direction des entreprises, surtout des plus petites d'entre elles. C'est par ce biais que pourra se réaliser l'essor du secteur privé, lorsque l'entreprise sera en mesure de répondre, sans entraves excessives, à sa mission première : produire de la richesse en vue de créer des emplois.

Il y a deux ans, un projet de loi émanant du ministère des entreprises et du développement économique aboutissait à l'adoption par le Parlement de la loi Initiative et entreprise individuelle. Le contenu en était on ne peut plus séduisant : des formalités de création simplifiées, une fiscalité mieux adaptée, une comptabilité allégée, une protection sociale améliorée, des garanties juridiques renforcées. Les chiffres rendent compte de l'efficacité plus que relative des dispositions de la loi : alors que le nombre de candidats sérieux à la création, porteurs d'un projet précis, est estimé à 600 000 par an, 280 000 entreprises seulement ont été créées en 1995 contre 310 000 en 1989. Chaque mois, 4 000 à 6 000 entreprises ont fait faillite et les grèves du mois de décembre n'ont certainement pas amélioré la situation, tant s'en faut.

Au même moment, une enquête révélait que 72,5 % des étudiants français souhaitaient intégrer la fonction publique, notamment l'enseignement. Ont-ils bien compris que la réforme de la fonction publique, dont les statuts datent de 1945, allait devenir inévitable et qu'on risquait de lui imposer, comme au secteur privé, une obligation de productivité et de résultat ainsi qu'un système de retraite moins confortable ? Cette désaffection des jeunes pour l'entreprise est dramatique et révélatrice du danger qu'il y a à laisser se développer pareil antagonisme entre secteur privé et secteur public.

Trois interlocuteurs s'imposent : l'administration, les banques et l'enseignement. En effet, la mise en pratique de la simplification administrative ne peut être efficace que si elle s'accompagne d'aides financières sur mesure et d'une formation adaptée. Mais, avant tout, il faut libérer l'entreprise des obstacles administratifs à sa création et à son fonctionnement.

Bien que les formalités aient été théoriquement simplifiées en 1994, la réunion des informations nécessaires à la création d'une entreprise peut ressembler à un parcours du combattant pour qui se lance seul dans cette aventure. Pourtant, les vraies difficultés ne commencent qu'ensuite, lorsqu'il s'agit de démarrer l'activité, de remplir les obligations comptables et de répondre aux multiples demandes des administrations.

Les PME supportent de la part de l'administration une demande d'information quasiment identique à celle que l'on exige des plus grandes entreprises. Ces PME n'étant pas en mesure de consacrer un emploi à temps plein à ce travail, cette tâche administrative vient alourdir la tâche du dirigeant, le rendant ainsi indisponible, voire inefficace pour le véritable contenu de sa mission. Le recours à un centre de gestion ou à un cabinet d'experts-comptables s'impose alors. Seuls des technocrates ignorant tout du monde de l'entreprise peuvent imposer à une petite structure privée un surcoût de 3 000 francs mensuels pour faire remplir des papiers.

Ensuite, il faut faciliter le financement de l'entreprise, dès sa création, mais aussi à moyen terme. Les frilosités des banques et l'hypocrisie de l'administration doivent cesser. Dans les notes d'information éditées par l'administration à l'attention des jeunes entrepreneurs, on lit encore : *« Vous pourrez avoir besoin de faire appel à un crédit bancaire. La banque pourra alors vous demander des garanties sur vos biens professionnels et, si cela est insuffisant, sur vos biens personnels. »* La réalité est plus crue : des garanties sinon rien. Or un jeune sorti de l'école ne possède rien et n'a pas toujours la caution de ses parents à offrir.

> C'est aux banquiers français qu'il revient de s'engager, comme le font leurs homologues américains, pour le développement de nouvelles entreprises

C'est aux banquiers français qu'il revient de s'engager, comme le font leurs homologues américains, pour le développement de nouvelles entreprises, afin de leur assurer non seulement le financement de départ mais aussi une viabilité à moyen terme pour éviter que la période d'essai de trois à cinq ans ne devienne une période d'échec.

A quand le « taux zéro » dans la construction d'entreprise, comme on l'invoquait dans la construction immobilière ? Peut-être faut-il, plus sérieusement, imposer aux banques de s'engager pour un pourcentage de leur chiffre d'affaires dans la création d'entreprises ? Ou tout simplement prévoir un prélèvement obligatoire de leur chiffre d'affaires qui serait mis à la disposition de la création d'entreprises à un taux préférentiel ?

Mais surtout, le long terme ne sera garanti que si l'on offre aux futurs entrepreneurs une formation adaptée. C'est dès leur plus jeune âge qu'il faut donner aux enfants le goût de l'initiative, la fierté d'entreprendre, le respect des fonctions commerciales ainsi que la conscience d'une nécessaire et parfaite maîtrise de l'anglais.

Aujourd'hui, 21 % des jeunes diplômés des facultés et 13 % des jeunes diplômés des grandes écoles n'ont pas d'emploi véritable. Les chiffres sont encore plus alarmistes à la sortie des BTS ou DUT (54 %), ou d'un baccalauréat général (70 %) (voir *Le Monde* du 13 mars). On ne peut malheureusement plus demander à un enfant : *« Que veux-tu faire plus tard ? »* mais bien *« que vas-tu faire plus tard ? »*. On ne peut plus lui faire croire qu'il va choisir librement sa vie professionnelle, car le marché de l'emploi, devenu plus étroit, impose que l'on s'y adapte, quitte à modifier ses aspirations. Gardons-nous cependant de dramatiser, la création d'entreprises demeure une solution indiscutable au problème du chômage. Le champ du possible y est encore ouvert : il reste des places à prendre dans le domaine des services et surtout dans les secteurs du commerce international et de la vente, maillon noble et, malgré tout, trop souvent dénigré de l'activité économique.

L'orientation des programmes scolaires doit être modifiée pour se diriger vers une approche plus pratique et moins théorique (les premiers échos du rapport Fauroux vont dans ce sens). Soyons pragmatiques, n'oublions pas que la surformation génère dans l'entreprise du sous-emploi : certains jeunes occupent des postes pour lesquels une formation plus courte et plus pratique aurait suffi.

Pourquoi attendre la troisième année du cursus des écoles de commerce pour dispenser des cours de création d'entreprises ? Le problème doit être abordé plus tôt pour susciter des vocations dès l'enseignement secondaire. Il faut aussi enseigner aux jeunes les méandres de la réglementation administrative : c'est, de toute évidence, le meilleur moyen de contourner son côté kafkaïen, afin que la vie des futurs entrepreneurs ne ressemble plus à un parcours semé d'embûches.

Il est temps que le dialogue s'engage directement entre les formateurs et les entrepreneurs et que, comme dans nombre d'autres pays, l'entreprise ne soit plus une aventure mais une ambition.

Alain Dominique Perrin *est président de Cartier.*

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE



Schlumberger Services pétroliers

Schlumberger Riboud Product Centre

transformer savoir et créativité

... en performance au service de nos clients

Logging et Essai des puits

Implanté dans 100 pays, employant 50 000 personnes de 100 nationalités différentes, Schlumberger est une entreprise résolument internationale. Les Services pétroliers Schlumberger fournissent à l'industrie du pétrole et du gaz une large gamme de services liés à l'exploration et l'exploitation des gisements.

La qualité de nos services repose sur des systèmes conçus par un réseau mondial de centres de recherche et de développement.

A Clamart (92), Schlumberger Riboud Product Centre est un site où sont regroupés les services de recherche/développement et de production dédiés aux outils d'évaluation des puits, qui intègrent les techniques d'essais de mise en production ainsi que les systèmes d'ingénierie des fluides.

ingénieurs

débutants ou 1ère expérience

ECP - ESE - ENST - ENSAM...

Vos objectifs : plus qu'un métier, un style de vie; mieux qu'une carrière, un accomplissement personnel. Vous avez l'esprit d'initiative, vous aimez décider, vous savez affirmer votre personnalité. Si, en outre, vous recherchez une carrière internationale, *aucun doute : vous avez le "profil Schlumberger".*

Electronique Analogique *(Réf. EA)*

Conception en électronique analogique et numérique (instrumentation en environnement sévère, traitement du signal, capteurs...).

Traitement du Signal *(Réf. TS)*

Développement d'algorithmes et de logiciels en traitement du signal. Une première expérience *dans ce domaine serait appréciée.*

Développement Mécanique *(Réf. EM)*

Participation à toutes les phases des projets nécessitant des compétences en résistance des matériaux, hydraulique, cinématique, électrotechnique.

Responsable Assurance-Qualité *(Réf. AQ)*

Mise en œuvre d'une politique de Qualité Totale dans un environnement certifié ISO 9001. Expérience en Assurance Qualité souhaitée.

Achats en Mécanique *(Réf. AM)*

Spécialisé en Achats ou Méthodes, vous maîtrisez *les pratiques d'achat en France et à l'étranger.* Vous connaissez les métiers de l'usinage et les traitements associés (soudure, traitement de surface).

Merci d'adresser lettre et C.V., en précisant la référence du poste concerné, à la Direction du Personnel

Etudes et Productions Schlumberger
26, rue de la Cavée - B.P. 202 - 92142 Clamart Cedex
Internet URL: http://www.slb.com



Philips Electronique Industrielle fournit aux industries de pointe, aux laboratoires de recherche et aux centres d'enseignement des *équipements de haute technologie, liés à la robotique, la sécurité* et l'instrumentation. Entrer dans notre division, c'est l'opportunité de vivre plusieurs carrières en une seule.

Ingénieur projet

En collaboration avec nos ingénieurs d'affaires, vous répondez techniquement aux appels d'offre dans des domaines tels que la sonorisation, les systèmes de conférences et interphonie. Vous gérez, coordonnez la réalisation d'importants projets, avec des objectifs de qualité, de chiffre d'affaires et de respect des coûts et des délais.

De formation ingénieur électronique ou électroacoustique, vous bénéficiez d'une première expérience, si possible dans ce secteur, et de connaissances en informatique. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais, une mobilité internationale est souhaitée.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions à Philips Electronique Industrielle SAS, D. Leymarie, 22 avenue Descartes, BP 45, 94454 Limeil Brevannes.

Faisons toujours mieux.

Vos déchets radioactifs sont notre environnement



ANDRA

Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

Ingénieur d'études

Physique du milieu poreux

Afin de faire face à nos programmes d'études concernant la gestion à long terme des déchets radioactifs, nous recherchons un ingénieur d'études.

Intégré au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous réalisez et pilotez des études, vous en exploitez les résultats et fournissez les éléments nécessaires aux études de possibilités de stockage en formation géologique profonde. Études bibliographiques, expérimentales, modélisation de phénomènes... Vous êtes au service des projets concernés par la qualification des milieux géologiques et de la conception des stockages profonds.

Ingénieur Physicien, vous justifiez par vos 5 ans d'expérience minimum d'une bonne connaissance de la physique des milieux poreux et de la modélisation.

Ingénieur d'Études, vous êtes néanmoins habitué aux structures projets. Votre compétence scientifique ne nuit en rien à votre synthèse, et votre très bonne capacité rédactionnelle s'allie à une excellente aptitude à présenter vos travaux à l'oral.

Le poste, basé à Chatenay-Malabry, nécessite une très bonne pratique de l'anglais.

— Merci d'adresser votre candidature, sous la réf. C 195 AV, à Olivier Chaumette, OC CONSEIL, 3, rue E. et A. Peugeot, Tour Corosa, 92500 Rueil-Malmaison.

OC CONSEIL Ressources humaines

MEDIA SYSTEM

SECTEURS DE POINTE

Philips Electronique Grand Public

Aller plus loin dans l'innovation en restant plus près de la vie quotidienne. C'est la vocation de Philips Electronique Grand Public. Nous l'avons démontré sur tous les marchés de l'électronique de loisirs (TV, audio, hi-fi, vidéo, autoradio...) comme pour les produits d'information personnelle (téléphone, fax, moniteur,...). Autant de domaines dans lesquels le talent et la créativité de nos professionnels ont réalisé des avancées indiscutables. Dans le cadre de l'expansion internationale de ses activités de téléphones mobiles, notre centre de compétence international du Mans renforce ses équipes.

Ingénieurs test

Dans le cadre de la stratégie de test définie par l'unité, et en collaboration avec les unités de production, vous participez à la définition et à l'élaboration des processus de test. Vous réalisez et mettez en production les outils matériels et logiciels destinés à garantir la conformité à leurs spécifications de produits fabriqués entre grandes séries. En outre, vous participez à la formation de l'équipe technique de production. Ingénieur, votre formation en électronique est complétée par une compétence informatique et une spécialisation en radiocommunications. Vous avez de préférence 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine industriel. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions sous référence IT à Philips Electronique Grand Public - Route d'Angers - BP184 - 72004 Le Mans Cedex.

Faisons toujours mieux.

Ingénieurs Qualité

Groupe international de haute technologie, nous avons mis en place une démarche en vue de la certification ISO 9001 de nos activités de conception, réalisation et vente de services réseaux. Pour atteindre cet objectif, nous renforçons nos équipes.

Vous aurez à diffuser la "culture qualité" en proposant une organisation et des méthodes au sein de votre service et développerez les *outils* permettant d'évaluer la qualité.

A 28/32 ans environ, vous avez acquis une expérience de 3 à 7 ans *dans* les domaines de la qualité, de l'organisation et des méthodes pour des activités commerciales.
Réf. IQF/LM

Vous contribuerez à la qualité des offres d'avant-vente en apportant un soutien méthodologique aux responsables des projets techniques et en développant les outils appropriés.

A 30/35 ans environ, vous avez acquis 7 à 10 ans d'expérience dans la conduite de projets techniques sous assurance qualité, au sein d'environnements présentant des contraintes commerciales fortes.
Réf. IQP/LM

De formation supérieure (grande école d'ingénieur ou de commerce complétée si possible par un troisième cycle en qualité), votre expérience, vos capacités relationnelles et pédagogiques vous permettront de contribuer efficacement à notre démarche vers la Qualité Totale.

Pour ces deux postes, veuillez transmettre lettre manuscrite et CV en précisant la référence choisie à notre conseil qui étudiera votre candidature en toute confidentialité.

SPH, Systèmes et Potentiels Humains, 18 avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

LBW

Ingénieur en chef

ADJOINT DU DIRECTEUR TECHNIQUE ET DES TRAVAUX

Vous serez responsable de l'exploitation et de la maintenance de l'ensemble des installations techniques ainsi que de la sécurité contre l'incendie.
Vous serez chargé d'encadrer plus de 100 personnes, dans différents services spécialisés.
Vous êtes ingénieur AM ou équivalent avec une expérience de 10 à 15 ans dans le domaine de l'équipement technique du bâtiment.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et photo à Edwige Remontet, Galeries Lafayette, 40 boulevard Haussmann, 75009 Paris.



MEDIA SYSTEM

Choisissez les itinéraires du développement

Responsable de notre département Entretien et Maintenance

(H/F)

D'ici à l'an 2000, la Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône sera développé et construit un grand réseau de près de 2 000 km. Nos 2 300 collaborateurs expriment chaque jour leur volonté d'entreprendre et de s'impliquer au cœur des régions, au service des hommes.

Rattaché au Directeur d'exploitation, vous avez la responsabilité de l'animation technique des équipes agissant dans les domaines des infrastructures, superstructures, bâtiments, équipements, réseaux et parc de véhicules. Votre champ d'actions fonctionnelles et opérationnelles sera très large tant auprès des directions régionales dans le cadre de la maintenance des équipements d'exploitation que dans l'administration du réseau de *télécommunications* et le *maintien* de son intégrité.

Ingénieur grande école (génie électrique ou télécom), vous avez acquis une solide expérience (5 à 10 ans) dans les transmissions, automatismes, informatique et génie électrique. Vous saurez vous faire reconnaître pour vos qualités d'analyse, de rigueur, d'organisation et votre forte aptitude aux relations humaines. Le poste implique des astreintes périodiques de nuit et de week-end.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions, sous réf. RDEM, à SAPRR, Direction du Personnel, 36, rue du Docteur-Schmitt, 21850 Saint-Apollinaire.

PARIS RHIN RHÔNE

Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône

MEDIA SYSTEM

Responsable Développement produits

Europe

Au sein d'un important groupe industriel américain spécialisé dans les produits de grande consommation, notre structure européenne (5 filiales, 3 usines et 900 personnes) produit et commercialise des petits équipements ménagers destinés au grand public.

Rattaché au Directeur du développement Europe, vous prenez en charge le développement des nouveaux produits nécessaires à la progression et à la vitalité de notre activité européenne. Partant des données du marché et de vos études de faisabilité, vous définissez les priorités et conduisez les projets d'innovations techniques dans le cadre d'objectifs commerciaux et financiers précis. Il s'agit d'un poste fondamentalement international, ouvert à l'ensemble du marché européen et utilisant toutes les ressources industrielles et de développement de nos unités de production. Une responsabilité essentiellement d'interface qui engage à la fois l'évolution technique de nos procédés et nos résultats.

Nous recherchons une personnalité de haut niveau, disposant de qualités relationnelles et d'une autorité naturelle chaleureuse. A 35 ans environ, diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, vous possédez une expérience du développement de produits de grande consommation (secteurs verres ou plastiques appréciés). Vous êtes mobile pour des déplacements fréquents. L'anglais est votre langue de travail. Nous comptons sur votre potentiel pour évoluer dans notre structure et accompagner nos projets européens. Localisation : région parisienne sud.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous la réf. 28083, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra en toute confidentialité.

MEDIA SYSTEM

Filiale industrielle (700 personnes) d'un important groupe français, nous bénéficions d'une avance technologique qui nous place au premier rang européen sur nos marchés. Pour l'une de nos divisions (certifiée ISO 9002) qui compte 250 personnes et réalise 50 % de son C.A. à l'export, nous recherchons un :

Responsable qualité

Directement rattaché au directeur de la division, vous supervisez une équipe de 6 personnes. Votre rôle s'organise autour de trois sphères de responsabilités. Tout d'abord, responsable de l'assurance qualité, vous êtes garant de notre certification ISO 9002, de son évolution, des obligations d'audit et des relations avec les organismes de normalisation français et européens. Responsable de la définition et de la mise en oeuvre de la politique qualité de la division, vous veillez au respect de nos engagements et à l'atteinte de nos objectifs. Par votre crédibilité technique et personnelle, par le constant souci de trouver une solution positive aux diverses exigences en présence, vous intervenez comme un acteur déterminant de notre organisation. Par votre conviction, vos qualités d'animation et d'innovation vous conduisez nos équipes dans une démarche d'amélioration continue.
A 30 ans environ, ingénieur Grande Ecole, vous souhaitez rejoindre une structure opérationnelle. Vous justifiez d'une expérience similaire de 5 ans minimum et maîtrisez la langue anglaise.

Localisation : 120 km nord de Paris.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous réf. 28262, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra en toute confidentialité.

MEDIA SYSTEM

Le premier circuit de multiplexes cinématographiques aux Etats-Unis, recherche dans le cadre de son développement en Europe un :

Responsable de projet

Vous serez le responsable technique pour l'Europe de la construction de complexes cinématographiques et de loisirs, de la conception a la réception :

- rapport avec les maîtres d'oeuvre
- étude technique
- appels d'offres et choix des entreprises
- organisation des chantiers
- coordination des corps d'état
- suivi de la construction
- équipements cinématographiques

Vous établirez une liaison permanente entre les services techniques aux USA, vos chantiers et les architectes conseil.

Diplômé d'études supérieures (ESTP ou équivalent), vous avez 4 à 5 années d'expérience du suivi technique de projets de construction, acquises chez un maître d'ouvrages ou dans une entreprise de bâtiment. Vos fréquents déplacements aux Etats-Unis et en Europe impliquent une parfaite maîtrise de l'anglais. Une seconde langue européenne est appréciée.

Notre groupe, moderne et en pleine expansion, vous offre l'amorce d'une carrière au coeur de l'international.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, cv, photo et prétentions) sous référence AMO/30 à Yves Marie Consultants, 80 rue Cardinet, 75017 Paris.

Yves MARIE Consultants

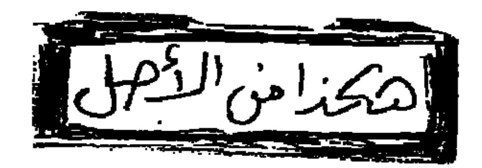
هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

INFORMATIQUE

RÉSEAU / TÉLÉCOMMUNICATIONS

SCIENCES ET SANTÉ



SECTEURS DE POINTE
INFORMATIQUE/RÉSEAU/TÉLÉCOMMUNICATIONS



Consultants Avant-Vente
Solutions Applicatives

Oracle Applications

Oracle, un des leaders du système d'information sur le plan international, présent dans 90 pays, dispose d'une position privilégiée pour aider les entreprises à mettre en oeuvre les solutions progicielles adaptées aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Au carrefour des technologies avancées et des évolutions de l'entreprise, la Division Applications connaît une croissance exceptionnelle. Pour satisfaire à notre exigence de qualité et poursuivre notre développement, nous recherchons des Consultants Avant-Vente - Solutions Applicatives.

Vous contribuerez au développement commercial d'Oracle en apportant dans le cycle de vente une compétence fonctionnelle (manufacturing ou finance) sur la solution applicative avec pour objectif la garantie d'une réponse optimum aux besoins exprimés par nos prospects, une bonne faisabilité des solutions proposées et la réussite des futurs projets clients.

De formation supérieure (Bac + 4/5), vous possédez 5 à 10 ans d'expérience acquise chez un éditeur de progiciels, en cabinet conseil et/ou en entreprise dans une structure de projet (mise en oeuvre de progiciel, assistance à maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'oeuvre). Ce savoir-faire vous donne une crédibilité face à vos interlocuteurs des fonctions suivantes : • finances • gestion commerciale • gestion industrielle • logistique.

Parlant couramment l'anglais, vous faites preuve d'un excellent relationnel et d'une aisance certaine à vous exprimer en public. Votre curiosité intellectuelle face aux évolutions de l'entreprise et aux nouvelles technologies vous permettront d'assurer avec efficacité et autonomie votre mission au sein d'une équipe motivée et dynamique. La progression de notre groupe ainsi que notre politique active de formation vous ouvriront des perspectives d'évolution et apporteront à votre carrière la dimension que vous souhaitez.

■

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence AVV/MO à Oracle France, Service Recrutement, 65 rue des Trois Fontanot, 92735 NANTERRE cedex.

■



Yoplait, une fleur dans votre vie

Chef de projet contrôle de gestion industriel



Yoplait

Yoplait, deuxième marque mondiale de produits laitiers frais, présente dans plus de 40 pays dans le monde, est la branche produits frais du groupe Sodiaal. Avec ses principales marques Yop, Petits Filous, Calin, Frutos, Menu Minceur... Yoplait occupe en France la deuxième position (4,6 milliards de F de CA, 2 500 salariés en Europe).

Au sein du contrôle de gestion industriel et en partenariat avec les Directions Industrielle et Technique, vous réalisez des études sur la stratégie industrielle à court terme (3/5 ans) et élaborez et suivez les aspects économiques et de gestion des plans industriels. Plus ponctuellement, vous intervenez sur l'amélioration dans la prise de décision (transfert, sous-traitance...). Par ailleurs, vous validez et contrôlez la rentabilité des investissements et, sur sites, aidez les contrôleurs de gestion à valoriser les études sur les réalisations industrielles. Enfin, en liaison avec la Direction Technique et Exploitation, vous gérez le référentiel « usine performante » Yoplait.

De formation gestion et/ou ingénieur I.A.A, vous justifiez d'une expérience de 2/3 ans au sein d'une équipe gestion industrielle ou études.

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation), sous la réf. CP/CGI, au Groupe Sodiaal, Direction du développement des cadres, 170 bis bd du Montparnasse, 75014 Paris.

SODIAAL

Grandir c'est naturel

INGÉNIEURS CONSEILS



DNV

DET NORSKE VERITAS

Consultants en Management de la Qualité, Sécurité et Environnement

De formation supérieure et avec une expérience industrielle confirmée, vous possédez d'excellentes qualités de communication à tous les niveaux de l'entreprise.

Vous avez le goût du travail en équipe et aimez un travail pluridisciplinaire.

Votre maîtrise de l'anglais est excellente. La connaissance d'une troisième langue (Italien, Espagnol) serait un plus.

Nous recherchons plusieurs professionnels intéressés par l'audit, la formation et le conseil en Management, liés à la Qualité, la Sécurité ou l'Environnement dans les grands secteurs industriels.

Ces postes sont basés dans la banlieue ouest de Paris avec de fréquents déplacements sur toute la France.

Merci d'adresser votre candidature (lettre et C.V.) à :

Det Norske Veritas
10 rue Lionel Terray - 92508 Rueil-Malmaison Cedex

Global One — Deutsche Telekom, France Telecom, Sprint

ATLAS FRANCE

VOTRE AVENIR EST DANS LES TELECOMMUNICATIONS

Dans le cadre de son expansion, **ATLAS FRANCE**, opérateur de réseaux d'entreprise internationaux, recherche :

Ingénieurs d'Affaires

Au sein de la Direction des Affaires Commerciales, ils animeront et soutiendront le réseau commercial sur le marché français. A ce titre, ils qualifieront les projets, intégreront les solutions du Groupe Global One, monteront les affaires dans leurs composantes technique, juridique et financière.

Ils interviendront également auprès des entités du Groupe à l'étranger dans le cas d'offre à couverture mondiale.

Diplômé(e)s d'une Grande Ecole d'Ingénieur, vous justifiez d'une expérience professionnelle réussie de 5 ans environ.

Connaissance des solutions télécoms, implication personnelle, rigueur, esprit d'équipe, excellent relationnel, autant de qualités pour réussir puis évoluer dans notre Groupe, en France ou à l'Etranger.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Les postes sont basés en **région parisienne.**

Merci d'adresser, sous réf. AFR, en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite, CV et photo à : **SM CONSEIL** - 3, rue Treilhard - 75008 PARIS.

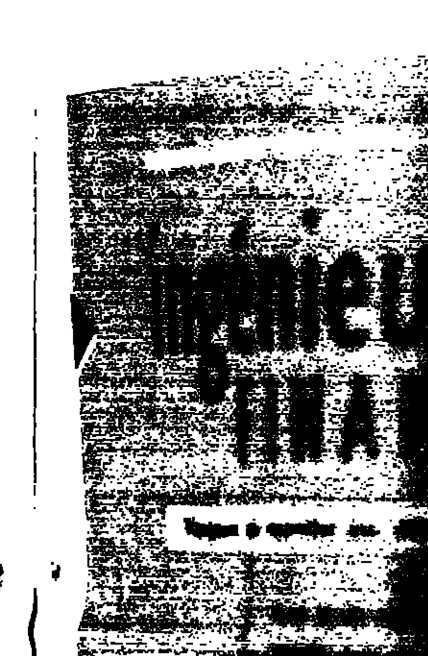
JEUNE INGENIEUR QUALITE

■ *Chargé notamment d'audits, d'actions préventives et correctives, vous participerez activement au développement du programme Qualité d'une importante entreprise du secteur tertiaire.*

Ingénieur diplômé, doté d'une première expérience réussie, vous justifiez également d'une formation complémentaire Qualité ou d'un vécu du métier.

La réussite dans votre mission vous conduira naturellement vers d'autres fonctions au sein de la société.

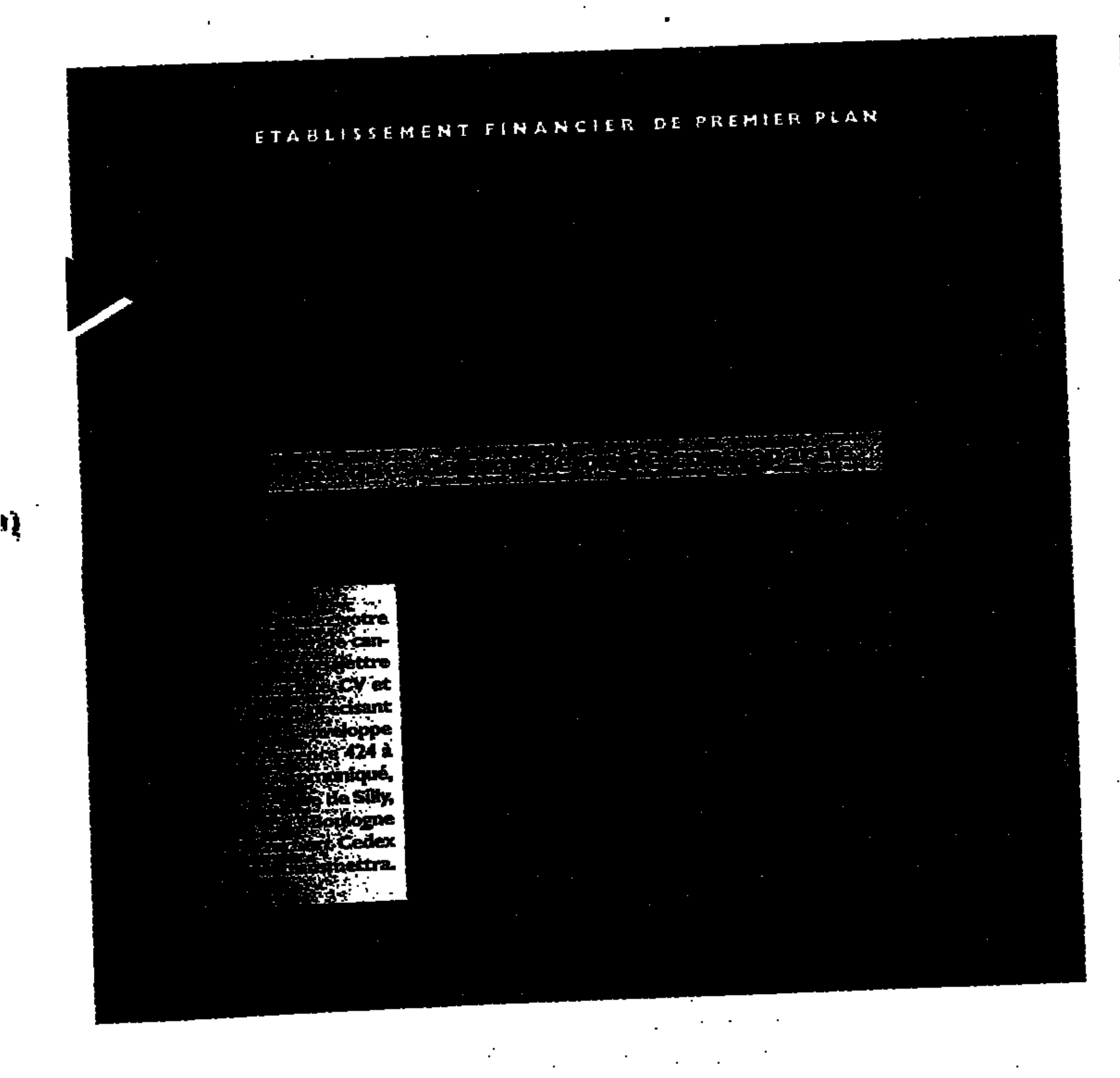
Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser votre candidature à C.A.P, 91 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris qui l'examinera en toute confidentialité. Fax 42.66.15.60. ■



هكذا من الأصل

ORGANISATION ET GESTION DES ENTREPRISES

GESTION - FINANCE



DE TOUT 1er PLAN

GROUPE FINANCIER

recherche

Le département suivi et contrôle des risques de contrepartie pour l'ensemble de nos métiers (marchés, ingénierie, banque, gestion ...) se renforce compte tenu de la forte progression du nombre de nos contreparties étrangères et Corporate.

Ces analystes rejoignent l'équipe existante et spécialisés principalement sur le secteur bancaire, sont en charge de l'analyse approfondie des contreparties du groupe (françaises et surtout étrangères), ainsi que de la proposition de limites au comité d'engagement. En outre, ils émettent leur avis sur toute demande de dépassement ponctuel.

Pour ces postes, nous souhaitons rencontrer des analystes financiers connaissant bien le secteur bancaire et éventuellement les grands Corporate, rompus à la comptabilité anglo-saxonne et bilingues anglais. Leurs qualités relationnelles et de diagnostic leur permettront d'être réactifs et de s'adapter dans leurs contacts réguliers tant avec leurs contreparties qu'avec les opérationnels en interne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et photo), en précisant sur l'enveloppe la référence 435, à Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex.

ANALYSTES FINANCIERS

RISQUE DE CONTREPARTIE

MEDIAPA

Etablissement public intervenant dans le domaine de la santé recrute dans le cadre de son développement et pour son siège parisien un

Analyste Financier

(Réf. SR13972) **250/270 KF**

Rattaché au Directeur du Département Organisation, vous occupez une fonction polyvalente qui vous conduit à réaliser des missions d'analyse, de planification et d'inspection financières. Vous devez ainsi effectuer le suivi des budgets et des plans précisionnels, analyser l'activité d'établissements à gestion publique ou privée, etc. Des études ponctuelles vous sont également confiées.

Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure (Ecole de Commerce et/ou Université de Gestion) complétée par un cursus comptable de type DECF, vous justifiez d'au moins 3 ans d'expérience dans une fonction similaire ou en cabinet d'audit.

Gestionnaire des Ressources Humaines

(Réf. SR13973) **200/220 KF**

Rattaché au Secrétaire Général, vous créez votre fonction et mettez en place des outils de gestion (grille des rémunérations, règlement intérieur, tableaux de bord...). Vous êtes en charge des relations sociales, du plan de formation et conduisez des missions de recrutement.

Agé d'environ 30 ans, vous êtes de formation supérieure et justifiez au minimum de 3 ans d'expérience dans une fonction et un contexte similaires, de préférence dans un établissement public.

Adresser CV + Photo + N° de tél + rémunération actuelle à **Sylvain Rougeau, Michael Page Finance, Banque & Comptabilité**, 3, boulevard Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex, ou taper votre CV sur 3617 code MPage sous la référence choisie.

MP **Michael Page Finance, Banque & Comptabilité**
Le Spécialiste du Recrutement Financier



La CNP, spécialiste de l'assurance de personnes depuis plus de 150 ans, offre une expertise et un savoir-faire fondés sur une recherche constante d'amélioration de ses services. Aujourd'hui, par la diversité de ses activités, tant dans l'assurance collective que dans l'assurance individuelle (à La Poste, au Trésor public et dans les Caisses d'épargne), la CNP, premier assureur de personnes en France, plus de 14 millions d'assurés, 2 300 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 84,3 milliards de francs en 1995, recherche de nouvelles compétences.

ADJOINT PORTEFEUILLE DE GESTION
ASSURANCES COLLECTIVES

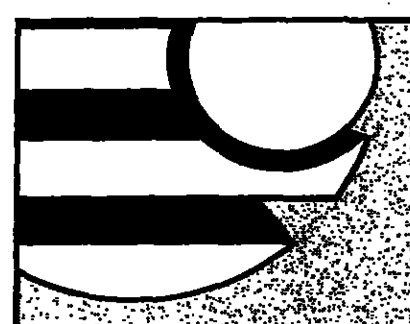
Rigoureux et organisé, si vous aimez animer une équipe et faire partager vos connaissances, le poste d'adjoint au sein de l'unité HLM de la Direction des Assurances Collectives peut vous intéresser. Votre principale mission est l'organisation et le suivi de la gestion des sinistres. Vous encadrez et assurez l'assistance technique, la formation des équipes de gestion ainsi que de leurs responsables directs. Vous réalisez la rédaction des correspondances sensibles à caractère juridique (avocats, associations de consommateurs, associations de protection juridique, élus...). Responsable de la réalisation et du suivi des objectifs de gestion de l'unité, des compétences étendues dans le domaine juridique (droit des assurances, jurisprudence des assurances de groupe, régime général de la Sécurité sociale et de la prévoyance des salariés et non-salariés) et dans le management d'équipe sont prépondérantes pour le poste.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la référence MDE/2805, à CNP, 4 place Raoul-Dautry, 75716 Paris Cedex 15.

MEDIA SYSTEM

هكذا من الأصل

GESTION – FINANCE



Nous sommes une banque spécialisée dans le financement des particuliers et des entreprises implantée sur l'ensemble du territoire, 1 000 personnes, 90 agences, 15 milliards d'encours, 160 millions de résultat net. Nous créons à Marseille, rattaché au directeur des services comptables et de la trésorerie, le poste de contrôleur de gestion.

Contrôleur de gestion

H/F - Marseille

A 30/35 ans de formation grande école, vous maîtrisez pleinement, pour l'avoir exercé pendant un minimum de 3 ans, le Contrôle de Gestion dans toutes ses composantes. Une double expérience cabinet, entreprise constitue un plus appréciable.

Vous prendrez en charge l'analyse de la performance du Groupe, le contrôle budgétaire, l'élaboration des tableaux de bord...

Force de proposition, vous saurez vous imposer par votre capacité de mise en œuvre opérationnelle et vos qualités relationnelles.

Motivez votre intérêt pour ce poste en envoyant CV, photo (précisez votre rémunération actuelle) sous réf. CG à : CREDIT UNIVERSEL, Direction des Ressources Humaines, Le Métropole - La Défense, 46/52, rue Arago, 92823 Puteaux Cedex.

Réponse et discrétion assurées.

CREDIT UNIVERSEL

MEDIA SYSTEM

Notre groupe industriel de dimension internationale (4 milliards de francs de CA, 5 800 personnes), appuie son dynamisme sur un potentiel technique et humain de premier plan et recherche

Chargé d'affaires

Au sein de la Direction des Affaires Economiques et Financières du groupe, vous participez à la négociation d'affaires en matière de développement externe (analyse financière, élaboration de documents de négociation, présentation des dossiers à la Direction Générale, etc.). Vous réalisez également des audits financiers, économiques et commerciaux.

A 30 ans environ, de formation supérieure (HEC, ESSEC, Sciences Po...), si possible complétée par une formation juridique, vous justifiez d'une expérience réussie d'analyse financière et/ou d'audit. Ce poste évolutif nécessite une parfaite maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence 27960, à Media System, 6 impasse des Deux *Cousins*, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM



CPR

GROUPE BANCAIRE DE GESTION ET D'INTERMÉDIATION

CONSACRANT LA TOTALITÉ DE NOS RESSOURCES AUX ACTIVITÉS DE MARCHÉ, NOUS SOMMES L'UN DES TOUT PREMIERS GROUPES BANCAIRES FRANCAIS PAR LA RENTABILITÉ DE NOS CAPITAUX PROPRES. POUR ACCOMPAGNER NOTRE DÉVELOPPEMENT, NOUS RECHERCHONS

COMPTABLE BANCAIRE

De formation MSTCF, Sup de Co..., DESCF souhaité, vous avez 2 ans d'expérience professionnelle en comptabilité bancaire minimum (cabinet d'AUDIT ou Banques).

Vous serez intégré au sein d'une équipe de 4 personnes chargées :

- de l'élaboration mensuelle du résultat et de son analyse,
- du suivi et de l'élaboration des états réglementaires,
- des comptes annuels,
- du suivi des déclarations fiscales.

Ce poste demande dynamisme, disponibilité, sens de l'organisation et capacité de travailler en équipe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et photo) sous réf. MCB à : MILLÉSIMES - 92, av. du Général de Gaulle 92250 La Garenne-Colombes (qui transmettra en toute confidentialité).

MILLÉSIMES

ODDO

AGENTS DE CHANGE

Chargé d'Affaires

Corporate Finance

Le *Corporate Finance* des entreprises en croissance

Société de Bourse indépendante et fortement capitalisée : la qualité de notre actionnariat institutionnel (AGF, CAISSE DES DEPOTS, SAN PAOLO, DAIWA) nous apporte pérennité et crédibilité. Pour répondre aux besoins de nos clients entreprises en croissance, nous avons créé un département Corporate Finance, avec une double compétence de banque d'affaires et de marché, et dont l'activité est en forte expansion.

Responsabilité globale

Au sein d'une petite équipe de haut niveau, vous partagez la responsabilité de dossiers (contacts clients, analyse, structuration, négociation) dans des domaines très variés : opérations de marché, restructurations *financières, fusions-acquisitions...*

Un "analyst" à fort potentiel

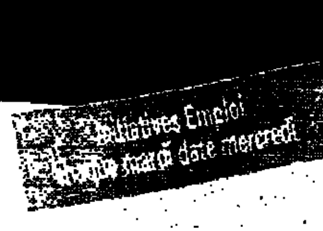
A 26/30 ans, après des études supérieures, vous avez forgé une première expérience dans une grande banque d'affaires comme "analyst" et vous souhaitez aujourd'hui prendre des responsabilités plus larges. Vous avez un sens aigu de l'analyse et de la synthèse, et savez parfaitement développer une argumentation par oral comme par écrit.

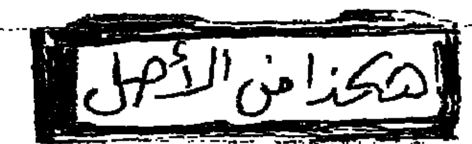
B-I-Recruiting
a Boyden Company
64 offices - 36 countries

Pour un premier contact, envoyez votre dossier complet (CV, lettre manuscrite et salaire actuel) sous référence 9605, à l'adresse suivante : 1, Rond-Point des Champs-Elysées 75008 PARIS

Évidence







LES DIRIGEANTS

Directeur Général Adjoint

Directeur Général dans moins de 2 ans

Dans le domaine des biens d'équipements, notre équipe de direction compétente, motivée et très investie a su développer notre entreprise avec le meilleur niveau de rentabilité du secteur. Avec un chiffre d'affaires de 255 MF et un effectif de 470 personnes, une implantation essentiellement nationale, nous souhaitons poursuivre notre expansion.

Le PDG de ce groupe souhaite vous confier dans un délai de 1 à 2 ans la Direction de l'entreprise.

De formation supérieure, à 40 ans environ, vous avez une expérience de Direction Générale dans un contexte industriel. Vos qualités humaines d'abord, alliées à vos compétences commerciales, techniques et financières, vous permettront de travailler étroitement avec l'équipe de Direction et le PDG.

Le poste est basé en proche banlieue parisienne.

Nous vous remercions d'écrire sous référence 614/M à A.L CONSEIL, 39 rue d'Amsterdam 75008 PARIS.

OPQCM

A.L conseil

CSNCR — CURRICULUM

A 28-35 ans, diplômé d'une Grande Ecole, vous souhaitez diriger un centre de profit.

DIRECTEUR

MARTINIQUE

Notre Groupe (CA : 3 milliards de francs, 2 000 personnes) présent dans plusieurs secteurs d'activités (grande distribution, automobile, produits pétroliers, commerce de gros, bâtiment, agro-alimentaire) connaît, grâce à la valeur de son encadrement, un fort développement dans l'Outre-Mer français et à l'étranger.

Nous recherchons aujourd'hui, un Directeur pour l'une de nos filiales bâtiment implantée en Martinique.

Vous aurez la responsabilité complète de cette filiale composée de trois sociétés distinctes.

Développement commercial, orientation stratégique, gestion financière et administrative, animation et motivation du personnel, gestion de la production et recherche de nouveaux produits constitueront vos principaux domaines d'action.

Diplômé d'une Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP...) ou d'Ingénieur (X, CENTRALE, MINES...), vous occupez actuellement un poste à responsabilités et souhaitez vous investir dans la gestion complète d'une entreprise.

De par sa dimension, sa diversité et son développement, notre Groupe offre à terme des possibilités d'évolution vers d'autres secteurs d'activités ou localisations géographiques.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, qui sera étudié en toute confidentialité, sous réf. DM/529 à notre Conseil

GUINTRAND CONSULTANTS

63 bis, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris.

Publipanel



SDMO INDUSTRIES
GROUPES ELECTROGENES
500 PERSONNES - 1.5 MILLIARD DE F DE CA

recherche pour son siège situé à BREST

directeur général adjoint

Directement rattaché au PDG, votre mission consiste, en vous appuyant sur les structures existantes, à optimiser la gestion courante de notre entreprise et le fonctionnement du système d'information interne.

Agé de 40/45 ans, Ingénieur avec une formation complémentaire en gestion (IAE, IFG, MBA), ou diplômé d'études supérieures de gestion (HEC ou équivalent), vous justifiez impérativement d'une expérience réussie dans le secteur de la moyenne industrie.

Nous vous proposons d'intégrer une Entreprise dynamique, performante et de partager avec nous notre volonté d'expansion.

Merci d'adresser votre candidature avec CV et prétentions à : SDMO INDUSTRIES - Direction des Ressources Humaines - 2, rue Réaumur 29200 BREST. (Discrétion assurée).

OBC

IMPORTANTE STRUCTURE SOCIALE

gérant un budget de 250 MF et un effectif variant de 300 à 4 000 en saison recherche son



Son rôle :

Doté d'une forte délégation de pouvoir, il assure la responsabilité administrative et financière de l'ensemble des centres d'activités destinés à environ 60 000 personnes par an.
Il joue aussi un rôle déterminant dans la définition et la mise en oeuvre de la politique sociale.
Animateur du Comité de direction, il rend compte des missions qui lui sont confiées aux principaux décideurs, membres de ce Comité.

Son profil :

De formation supérieure en économie/gestion, il dispose d'une expérience réussie de plusieurs années de direction, idéalement au sein d'organismes à caractère socio-économique.
Sa maîtrise des relations sociales, ses solides bases juridiques sont aussi indispensables.
Sa force de proposition et sa connaissance du tourisme social seront des atouts appréciés.
Ce poste rémunéré 370 KF est basé à Paris et offre diversité, défis et richesse d'expériences.

Envoyer votre dossier de candidature complet (lettre + CV) sous réf. 9016 à :

Le MONDE Publicité
133, avenue des Champs Elysées - 75409 PARIS Cedex 08



Geschäftsführer

Systèmes mécaniques intégrés 600 KF

Strasbourg. Cette entreprise performante (100 pers., 180 MF de CA), située en Allemagne, à proximité de Strasbourg, est une filiale d'un groupe français leader européen dans son domaine (CA de 1 Milliard de F), spécialisé dans la conception, la construction et la mise en œuvre de systèmes intégrés à base de mécanique, d'automatismes et d'informatique industrielle. Sa clientèle est composée notamment des grands groupes automobiles.

Le Dirigeant de la filiale rendra compte au Directeur général du groupe et s'investira avec une grande autonomie dans le développement de l'entreprise, le renforcement de son organisation et de sa productivité, ainsi que dans les négociations commerciales de haut niveau. Il veillera tout particulièrement au suivi de projets importants en s'appuyant sur une équipe d'ingénieurs d'affaires et de chefs de projets.

Cet ingénieur mécanicien/automaticien pourra faire valoir une expérience réussie de direction de centre de profit en entreprise générale, ou de direction de projets au niveau international. Une bonne compétence dans le domaine de la conception de biens d'équipements par affaires est obligatoire.

La maîtrise de l'allemand et de l'anglais est indispensable.

Adresser CV + lettre de motivation à SPIELER SCHOEPFER PARTNERS, sous réf. M 613, 1 place de Bordeaux, 67000 Strasbourg. Tél. 88 52 11 00. Discrétion assurée.

Deutsch-französische Personalberatung - Conseil franco-allemand.
STRASBOURG PARIS FRANCFORT BALE



leader européen sur son marché (800 MF dont 80% à l'export) recherche pour sa filiale de BIENS D'EQUIPEMENT EN MANUTENTIONS AUTOMATIQUES



Ingénieur, doté d'une forte personnalité, vous justifiez à environ 40 ans d'une bonne expérience dans un poste similaire.
Vous serez avant tout le moteur de l'entreprise dans le domaine de la vente et de la recherche des marchés. Vous serez également le responsable de la gestion et de la production.
Pour ce poste, basé en province, l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre CV, photo, lettre de motivation manuscrite et salaire actuel en précisant la référence DGA à **PARANNONCES**, 13 rue Charles Lecocq, 75737 PARIS Cedex 15.

Groupe **HOSPITALISATION PRIVEE**
recherche dans le cadre de son développement

2 futurs DIRECTEURS DE CLINIQUE

A 30 ans environ, issu d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC...), vous avez exercé des responsabilités opérationnelles depuis 4/5 ans et animé des équipes sur le terrain dans une entreprise de services.

Vous souhaitez, après une formation complémentaire approfondie, prendre la responsabilité d'un établissement de soins en bénéficiant d'une large autonomie de gestion et participer au développement d'un groupe performant dans ce secteur d'activité.

Rémunération : après formation 450 KF + intéressement au résultat

Joindre Nathalie CANAS au 48 25 00 77

JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

Responsable des Ressources Humaines

Nord de Paris - Notre société, filiale de deux grands groupes, intervient dans le domaine des services et y a acquis une forte notoriété. Notre réussite conforte notre volonté de développer le savoir-faire et le savoir-être de nos équipes (1.200 personnes).

Rattaché au Directeur des Relations Humaines, vous êtes responsable de la mise en œuvre de la politique des ressources humaines. Votre objectif prioritaire est de développer les compétences de nos collaborateurs afin d'accroître l'efficacité de notre organisation. Votre champ d'action comprend le recrutement, la formation, la mobilité et le suivi individuel des salariés. Vous êtes l'interlocuteur des responsables opérationnels pour tout ce qui concerne le management des équipes de terrain et leur fournissez assistance, conseils et outils adéquats.

Diplômé de l'enseignement supérieur (Bac + 5), vous avez acquis une expérience étendue (environ 10 ans) des ressources humaines en entreprise, si possible dans le secteur des services. Homme de progrès, imaginatif et convaincant, vous êtes aussi un gestionnaire et un réalisateur rigoureux. Vous avez une forte motivation pour le développement des ressources humaines : *venez l'exprimer chez nous, votre contribution sera déterminante pour le succès de* notre projet. Anglais fortement souhaité.

Merci d'adresser votre dossier sous référence F.744/M à notre conseil François Joulie, Oberthur Consultants, qui le traitera en toute confidentialité.

Oberthur Consultants 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS.

LA FILIALE FRANÇAISE (2 000 PERSONNES, + DE 10 ÉTABLISSEMENTS) D'UN GROUPE INTERNATIONAL DE GRAND RENOM RECHERCHE SON [illegible]

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Dans un contexte de restructuration, il anime dans tous ses aspects une politique sociale dont il contrôle l'application. Rattaché au Directeur des Ressources Humaines, il intervient dans la définition des politiques et est en charge d'un certain nombre de missions nationales qui en découlent.

S'appuyant sur une équipe de 10 personnes, il contribue à l'évolution des *organisations qu'il conseille et assiste également les Directions Opérationnelles* dans la Gestion des Ressources Humaines comme dans les relations sociales.

Pour ce poste basé en Ile-de-France, nous souhaitons rencontrer des candidats qui, à 35/40 ans environ, justifient d'une réelle expérience acquise dans un groupe international au sein de sites industriels (+ 250 p.) auprès desquels ils auront oeuvré dans des fonctions identiques ainsi que dans le management d'équipes.

Une très bonne formation de base (bac + 4 minimum), l'habitude d'agir sur le terrain auprès de populations variées, une expérience plus particulière dans le domaine des relations sociales complexes permettront à ce collaborateur d'être acteur de la réussite de l'entreprise qui offre de réelles perspectives d'évolution au sein d'un groupe.

Mobile (de fréquents déplacements étant à prévoir), il dispose d'une bonne capacité de travail et maîtrise l'anglais.

Nous remercions les *candidats intéressés de nous adresser* [illegible] et niveau de rémunération en précisant sur l'enveloppe la réf. [illegible] 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne Billancourt Cedex qui transmettra.

■ Société internationale, à forte image et en constante *expansion, crée en France une Start-up dans le* domaine de la vente de produits finis et de services. Elle recherche un

Chef du Personnel expérimenté

Région Parisienne

■ Au sein de la Direction des Ressources Humaines, vous prendrez en charge avec *les opérationnels pour la* France et la Belgique, l'ensemble de la gestion de l'emploi (recrutement, contrats de travail, intégration, suivi...). Vous faciliterez les évolutions des collaborateurs dont vous aurez la charge (Direction Commerciale et *Marketing) en participant à la détection des potentiels et* à la construction de leur plan de formation.

■ *Vous avez une expérience significative de la fonction* (3-5 ans), dans un Groupe International et à forte culture d'entreprise. Vous souhaitez la valoriser dans une fonction où vous serez acteur du changement et force de propositions.

■ Un anglais courant, une bonne connaissance des outils informatiques, une formation Bac + 5 sont nécessaires *pour réussir à ce poste.*

■ Merci d'adresser vos lettre + CV + photo à notre *Conseil :*

inSider - 51/59 rue Ledru Rollin 94853 Ivry-sur-Seine Cedex.

JURISTE D'ENTREPRISE (H.F.)

Sa mission :

Rattaché au Secrétaire Général, il (elle) a pour missions principales de :

- participer à la rédaction de textes de nature juridique (contrats d'assurance, textes statutaires et réglementaires...),
- assurer le secrétariat de sociétés du Groupe,
- rédiger des textes d'information ou de vulgarisation sur la réglementation.

Son profil :

- de formation juridique (BAC + 5, Sciences Po...), le candidat a acquis une expérience d'environ 5 ans dans un secrétariat général dans le domaine de l'assurance,
- des connaissances en fiscalité seront un atout apprécié.

Prière d'envoyer votre dossier de candidature sous référence LMJE à:
CONCERTATION
63, bis rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS
qui transmettra.



McDonald's France recherche pour son DEPARTEMENT JURIDIQUE ET FISCAL un

JURISTE DROIT DES SOCIETES

Numéro 1 mondial de la restauration à service rapide.

Rattaché à la Responsable du département, vous animez une petite équipe spécialisée avec les responsabilités suivantes :

- Gestion de la vie des sociétés du Groupe en *France incluant un reporting régulier à la* Maison-mère aux Etats-Unis,
- Coordination de la vie juridique des filiales communes avec les partenaires de McDonald's,
- Interventions ad-hoc sur certains contrats «Groupe» *et opérations de structures,*
- Entretien des relations avec les prestataires externes, administrations et organismes concernés.

A 32 ans environ, de formation supérieure en droit des affaires (DJCE/DESS), vous avez acquis 6 à 8 ans d'expérience en cabinet et en entreprise dans des fonctions similaires et de préférence dans un environnement international. Vous avez une bonne maîtrise des outils informatiques et parlez anglais couramment.

Doté d'excellentes qualités relationnelles et d'organisateur, apte à encadrer une équipe et à déléguer, votre ouverture d'esprit et votre dynamisme vous permettront d'évoluer avec succès dans un Groupe qui allie convivialité et performance.

Le poste est basé à *Saint-Quentin-en-Yvelines (78).*

Merci de contacter Frédéric FOUCARD au 47 23 37 00 (par fax au 47 23 38 00) ou lui *envoyer un dossier de candidature complet* sous réf. 3116/FMF à Norman Parsons - 39 avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 PARIS.

GROUPE INDUSTRIEL DE RENOMMÉE MONDIALE CHERCHE À INTÉGRER À LA DIRECTION JURIDIQUE DE SA *BRANCHE* SANTÉ UN

Juriste H/F

pour participer à la fonction juridique en assurant une mission d'assistance et de conseil auprès des différentes entités opérationnelles de cette branche.

Ce poste, basé à Paris, s'adresse à un candidat de formation DESS ou DEA en Droit des Affaires justifiant d'une expérience en milieu industriel de 2 à 3 ans dans un service juridique.

Expérience requise dans le domaine du Droit des Sociétés et pratique confirmée des contrats publics ou privés.

Maîtrise de la langue anglaise, si possible de l'allemand ou de l'espagnol, et pratique de la micro-informatique (Word et Excel).

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence JBS 2905 à notre Conseil ***EGGO Conseils*** *- 10, rue de Pouy - 75013 PARIS.* ***Discrétion totale assurée.***

EGGO Conseils

Catherine MAISTRE du CHAMBON et l'équipe

COURTAUD & ASSOCIÉS Sud-Est

ont le plaisir de vous annoncer l'arrivée au bureau de Lyon de

Michel Raynaud

Consultant senior

Michel RAYNAUD a effectué la majeure partie de sa carrière au sein de GSI, région Sud-Est, où il a exercé pendant 15 ans la fonction de conseil et de manager dans la Division Paie et Gestion des Ressources Humaines.

Tour du Crédit Lyonnais, 69431 Lyon Cedex 3

GROUPE COURTAUD



JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

Au sein d'une structure industrielle à taille humaine (150 personnes), vous intervenez sur tous les aspects de la fonction : administration du personnel, formation, communication, recrutement, relations sociales, politique salariale, démarche de développement.

Vous jouez un rôle de moteur et de conseil auprès des services opérationnels. A 30/35 ans, de formation supérieure (DESS, ESC, IGS, CELSA...), vous justifiez d'au moins 5 ans d'expérience dans la fonction.

La connaissance de la langue anglaise est indispensable.

De réelles opportunités d'évolution vous seront offertes.

Le poste est à pourvoir en Bretagne. Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions sous la référence 28437 à Media System, 6, impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

MEDIA SYSTEM

LOT-ET-GARONNE
CONSEIL GÉNÉRAL

Responsable du service juridique H/F (4 personnes)

Juriste de métier, vous avez impérativement l'expérience des collectivités. Vous aurez la responsabilité des études juridiques, des dossiers du contentieux et des marchés publics.

Si votre connaissance du droit (essentiellement public, mais aussi privé) ainsi que votre goût pour la recherche de solutions constructives vous ont conduit à exercer votre talent sur une grande palette d'affaires, si votre expérience (5 ans au minimum), votre formation supérieure et votre connaissance des collectivités vous ont permis d'être crédité par votre entourage d'un réel capital confiance, nous vous remercions d'adresser votre candidature et vos prétentions sous réf. 96/702 MLS à notre conseil AUDITEK, 76, allée Jean-Jaurès, 31071 Toulouse Cedex, qui vous assure de sa confidentialité.

Auditek
Groupe TELEMOS

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSEIL

Recherche

UN(E) JURISTE EN DROIT SOCIAL

Pour consulter et assister des élus de comités d'entreprise sur le terrain des relations tant individuelles que collectives de travail.

Ce poste pourra évoluer rapidement vers l'encadrement d'une équipe en constitution.

♦♦♦

Vous avez 30/35 ans, un DEA ou un DESS, une expérience professionnelle en rapport avec cette activité de plus de trois ans, si possible en cabinet d'avocats et une bonne connaissance pratique des institutions représentatives du personnel.

Envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV) sous **Réf : 9018** à :
LE MONDE PUBLICITE - 133, av. des Champs Elysées
75409 Paris Cédex 08



Nous sommes une Société d'Edition Professionnelle de premier plan, spécialisée en Droit de l'entreprise : fiscal, social, affaires. Dans le cadre de notre développement, **nous recherchons deux juristes confirmé(e)s :**

Rédacteur Droit Social

Vous justifiez de 6 à 10 ans d'expérience dans ce domaine, en tant que rédacteur ou praticien, acquise auprès d'un Editeur, d'une Organisation Professionnelle, d'un Cabinet ou bien d'une Entreprise. *Réf. ME/656/L*

Rédacteur Droit Fiscal

Vous justifiez de 8 à 12 ans d'expérience en tant que rédacteur ou praticien, acquise auprès d'un Editeur, d'un Cabinet ou au sein de l'Administration fiscale. *Réf. ME/657/L*

- Pour ces deux postes, outre votre formation juridique supérieure spécialisée (minimum DEA, DESS), vous devrez conjuguer compétences très précises de généraliste, qualités de synthèse, sens de l'initiative, goût prononcé pour la rédaction, rigueur et esprit d'équipe.
- Vous participerez au développement d'une rédaction pluridisciplinaire dont l'activité éditoriale se diversifie (ouvrages, revues spécialisées).
- Au sein d'une équipe d'une dizaine de personnes, vous assurerez, dans votre domaine - droit social ou droit fiscal - une mission de participation directe à la rédaction des publications, de rewriting et de coordination des collaborations extérieures.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., lettre manuscrite et prétentions), sous la référence choisie, à notre Conseil : UN des TROIS Ressources Humaines 101, rue Saint Lazare - 75009 PARIS.

UN des TROIS
Conseil en dynamique Humaine



Détermination, talent et technologie font éclore un monde inédit : celui de la téléphonie mobile. Avec l'ouverture du réseau DCS 1800, Bouygues Telecom se donne les moyens d'une ambition sans faille sur un marché aux formidables potentialités. Les personnalités de nos collaborateurs, hommes et femmes animés par un même esprit d'équipe, favorisent le développement de notre entreprise, acteur majeur sur l'ensemble du territoire français. Nous recherchons à Vélizy (78) :

CHEF DE SERVICE JURIDIQUE CONTRATS

Auprès du Directeur Juridique, vous proposez et mettez en œuvre la politique contractuelle de l'entreprise :

- *vous prenez en charge des aspects contractuels de la société (contrats clé en main, contrats informatiques, prestations de services...)*
- *vous assurez un support à l'ensemble de la Direction juridique dans le domaine du Droit des Obligations.*

Dans ce cadre, vous animez une équipe de juristes et assurez également la coordination des juristes en région.

Titulaire d'une doctorat (ou DEA), vous maîtrisez l'ensemble du domaine du droit des obligations et possédez une expérience de 7 ans minimum. *(réf. JGU/SJC/LM)*

RESPONSABLE JURIDIQUE CONTENTIEUX

Auprès du Directeur Juridique, vous prenez en charge la gestion des litiges, en collaboration avec les avocats de la Société. Vous assurez également la supervision des contentieux en région.

Titulaire d'un DEA ou d'un DESS (DESS contentieux) et du CAPA, vous possédez une expérience de 5 ans, acquise si possible en cabinet d'avocats. *(réf. JGU/RJC/LM)*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence choisie à BOUYGUES TELECOM - Département Recrutement - 51 avenue de l'Europe 78944 VELIZY CEDEX.

ET SI NOUS GRANDISSIONS ENSEMBLE ?

Groupe international de conseil recherche dans le cadre de son expansion un :

Juriste Confirmé en Droit Social

Vous serez amené à intervenir en droit social auprès de dirigeants de sociétés industrielles et de services dans le cadre de restructuration et de plans sociaux (conseil juridique, négociation avec les partenaires sociaux et les représentants de l'administration, communication interne et externe...).
De formation juridique supérieure (DEA, DESS, DICE...) avec une spécialisation en droit social, vous justifiez d'une expérience réussie d'au moins 5 ans dans ce domaine, acquise au sein d'une entreprise, d'une société de conseil ou d'un cabinet d'avocats.
Votre expérience opérationnelle, votre capacité relationnelle et votre disponibilité vous permettront de réussir dans ce groupe dynamique. **La pratique courante de l'anglais est indispensable.**

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle en précisant la référence **M/1200/N** à notre conseil :

MASARE
CONSEIL DE DIRECTION
42 bis rue Silly, 92100 BOULOGNE

LBW

GROUPE ALGOE

Avec une équipe pluridisciplinaire de 250 personnes, un portefeuille d'activités diversifiées dans le domaine des prestations intellectuelles, le Groupe Algoe est l'un des premiers groupes de conseil français, allié à un solide réseau de partenaires internationaux.

Nous vous proposons de rejoindre à **PARIS** l'une de nos équipes, spécialisée dans le recrutement de cadres et dirigeants et la gestion des carrières comme

CONSULTANT SENIOR

A 35 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur, bilingue anglais, vous avez une expérience significative des ressources humaines, acquise dans le conseil et/ou dans une grande entreprise internationale.

Vous souhaitez développer votre expertise, vos qualités relationnelles à haut niveau au sein d'un groupe pour qui le métier de conseil est synonyme de rigueur, professionnalisme, esprit d'équipe et passion.

Merci d'adresser votre dossier à Carole de CHILLY, sous réf. 654M, qui le traitera en toute confidentialité.
ALGOE - 9 bis route de Champagne - 69134 ECULLY cedex.

MEDIAPA

هكذا من الأصل

CARRIÈRES INTERNATIONALES

FONCTION – COMMERCIALE

Unser Auftraggeber ist eine bedeutende, international ausgerichtete industrielle Druckerei (Unternehmensgruppe) mit Schwerpunkt im Rollenoffsetbereich in der

Schweiz

Im Rahmen der Nachfolgeregelung suchen wir die ausgewiesene Persönlichkeit als

Geschäftsleiter / Direktor

Aufgabenschwerpunkte sind die Weiterentwicklung und Umsetzung der zukunftsgerichteten Unternehmensstrategien, die systematische Führung und Steuerung des Unternehmens sowie der konsequente Ausbau der Märkte (insbesondere Ausland).

Sie sind Ingenieur oder Techniker mit starker Verkaufsorientierung sowie umfassenden Kenntnissen und Erfahrung in Betriebswirtschaft. Als Geschäftsleiter in vergleichbarer Position in der grafischen Branche verfügen Sie über erfolgreiche Führungserfahrung und hohe Fachkompetenz. Internationale Markterfahrung und ein entsprechendes Beziehungsnetz sind selbstverständlich. Sprachen: F/D fliessend, E verhandlungsfähig.

Als lebenserfahrene Persönlichkeit sind Sie ausgesprochen kommunikations- und konfliktfähig. Sie sind der Typ des beweglichen Generalisten mit der Bereitschaft zum überdurchschnittlichem Einsatz, Idealalter ca. 40 Jahre.

Interessenten für diese anforderungsreiche Position senden Ihre vollständigen Bewerbungsunterlagen mit Handschriftprobe an Herr W.Debrunner.

Debrunner + Partner
Unternehmensberater

CH-8126 Zumikon
Postfach
Tel. 0041 1 918 24 75

FILIALE D'UN GRAND GROUPE DE SERVICES,
CETTE SOCIÉTÉ À TAILLE HUMAINE
ET EN FORTE CROISSANCE EST SPÉCIALISÉE
DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE
D'IMMEUBLES TERTIAIRES.

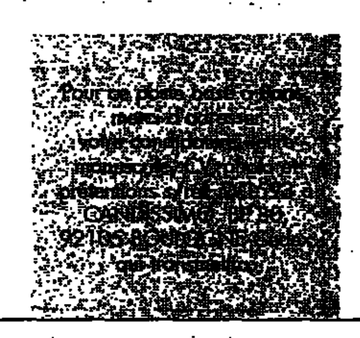
Directeur commercial

De tempérament affirmé, vous avez grâce à votre culture et votre curiosité la capacité de développer et d'entretenir un relationnel fort.

Vous prospectez, développez et négociez des contrats complexes auprès d'une clientèle d'institutionnels et de propriétaires d'ensembles immobiliers.

Vos capacités d'analyse et votre esprit de synthèse sont des atouts que vous utilisez pour cerner leurs besoins et leur proposer des solutions créatives et innovantes élaborées avec l'appui de la Direction Technique.

Diplômé d'études supérieures (Ecole de Commerce ou Ingénieur), votre expérience acquise dans le montage d'opérations de premier plan dans une société de promotion immobilière ou dans la vente de services à des institutionnels vous a permis d'acquérir un réel savoir-faire dans la négociation d'affaires et de maîtriser les circuits de décision aux niveaux les plus élevés de la Direction de l'Immobilier. Votre imagination, votre implication alliées à un fort tempérament commercial feront votre réussite dans ce secteur en pleine expansion.



TAKE AN ACTIVE PART IN OUR EUROPEAN GROWTH

Distribution sales manager

Primary Care Diagnostics (P.C.D.)

Becton Dickinson is a leading company worldwide in medical devices and diagnostics.

Our name represents highest product quality and innovations.

To strengthen our Western European presence, we offer the position of Distribution sales manager

You will report to the European P.C.D. Sales & Marketing Manager, based in the European Headquarters in France and will work out of your own home-office.
You will be responsible for sales and profitability in western Europe, by ensuring the development and implementation of the sales and marketing plans. You will coach, direct and motivate distributor sales teams located in this region.
The required qualifications are :
- university degree in Biological Science or equivalent,
- minimum of 4 years sales/marketing experience,
- previous experience with distributor management,
- knowledge of the European Diagnostics market,
- fluency in English, German and preferably another European language.

Entrepreneurial candidates with appropriate skills and experience will find a challenging position with attractive conditions.

Please send your application (under reference PCD 9601), with photo and salary information, in full confidence to Valérie SOULIER, **BECTON DICKINSON**, 5-chemin des Sources, BP 37, 38241 Meylan cedex France.

BECTON DICKINSON

MEDIAPA

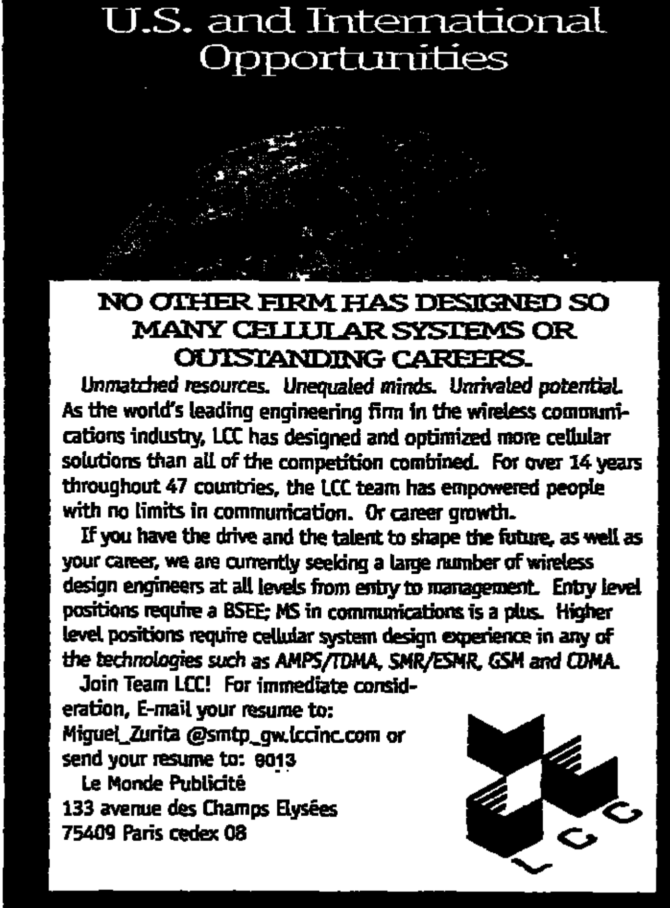
CHEF DES VENTES - SECTEUR TOURISME

Compagnie de tourisme maritime en voie de développement recherche :

UN CHEF DES VENTES RÉGIONAL

Il devra avoir:
- Une expérience de 10 à 15 ans dans le commercial secteur du tourisme,
- Une connaissance approfondie des réseaux de distribution (de préférence dans le marché haut de gamme),
- Un esprit commercial affirmé, du dynamisme, un excellent relationnel, une bonne expression orale, une présentation soignée,
- Basé à Paris, le poste implique des déplacements fréquents en province exigeant de posséder une voiture personnelle,
- Il recevra des directives et rendra compte au Directeur Général,
- Salaire annuel de 200 à 240.000 F. selon l'expérience du candidat plus intéressement sur objectifs.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., et photo sous référence 9017 à :
Le Monde Publicité - 133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08



NO OTHER FIRM HAS DESIGNED SO MANY CELLULAR SYSTEMS OR OUTSTANDING CAREERS.

Unmatched resources. Unequaled minds. Unrivaled potential. As the world's leading engineering firm in the wireless communications industry, LCC has designed and optimized more cellular solutions than all of the competition combined. For over 14 years throughout 47 countries, the LCC team has empowered people with no limits in communication. Or career growth.

If you have the drive and the talent to shape the future, as well as your career, we are currently seeking a large number of wireless design engineers at all levels from entry to management. Entry level positions require a BSEE; MS in communications is a plus. Higher level positions require cellular system design experience in any of *the technologies such as AMPS/TDMA, SMR/ESMR, GSM and CDMA.*

Join Team LCC! For immediate consideration, E-mail your resume to:
Miguel_Zurita @smtp_gw.lccinc.com or
send your resume to: 9013
Le Monde Publicité
133 avenue des Champs Elysées
75409 Paris cedex 08



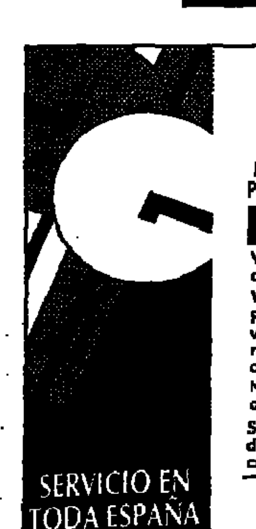
UNIVERSALIS

lance sa *Nouvelle Edition et son* CD - ROM
et recherche sur toute la France

DELEGUES CULTURELS H/F

Pour poste à caractère commercial. Une solide formation à nos produits et méthodes, votre culture générale et vos qualités humaines vous permettront de présenter notre nouveau programme culturel auprès d'un large public (pas de porte à porte). Rémunération très motivante. Perspectives d'évolution rapide pour candidats de valeur.

Appelez le **05 31 74 00** (Appel Gratuit)



ALTA GESTION®
TRABAJO TEMPORAL
RECHERCHE

Nous sommes la première société espagnole à fédérer le secteur du travail temporaire et, suite à notre Plan de Croissance International, nous recherchons pour notre première filiale en France (à Paris) un(e):

DIRECTEUR/DIRECTRICE *(Ref. DP)*

Vous êtes un(e) spécialiste âgé(e) de 30 à 40 ans, avec au moins 3 ans d'expérience dans le secteur des entreprises de travail temporaire.

Vôtre tâche: vous aurez pour mission de mettre en marche le premier centre de la société à Paris.

Profil requis: vous avez un "flair" spécial pour le commerce, vous êtes un excellent communicateur et vous avez une parfaite maîtrise aussi bien du secteur du travail temporaire que des lois françaises en la matière; un diplôme universitaire (maîtrise) serait un atout. Il est indispensable que vous parliez *couramment l'espagnol.*

Nous vous offrons: l'entrée en fonction immédiate, de grandes opportunités de faire carrière, un stage de formation à Madrid et une rémunération à la hauteur du poste.

Si cette activité vous intéresse, nous vous remercions d'envoyer votre *curriculum vitae* (accompagné d'une photographie) à l'intention de M. Piñol, indiquant sur l'enveloppe la mention "Ref. DP.", à l'adresse cidessous:

ALTA GESTION®
Pza. Manuel Gómez Moreno, 3 · 28020 Madrid (Spain)

Découvrez votre emploi de demain avec Initiatives

LES RENDEZ-VOUS DU MARDI

Dirigeants
Organisation & gestion des entreprises

Le Monde des Cadres
Carrières Internationales

Le Monde

LE MONDE DES CADRES

GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE
leader sur son marché
(CA 15 Milliards de Francs. 15 000 personnes)

recherche son

COORDINATEUR FORMATION GROUPE

Sous la responsabilité du Directeur Formation et Communication, il devra :
- piloter la formation des cadres du groupe,
- gérer l'intégralité du plan de formation du siège,
- répondre aux besoins en formation des différentes filiales dans le monde,
- apporter son expertise aux équipes de formation des sites de production dans le cadre de la conduite des réorganisations industrielles et des changements technologiques.

De formation Bac +5, le candidat a une expérience réussie d'une dizaine d'années en Cabinet Conseil et/ou en entreprise dans le domaine de l'ingénierie de formation. Il maîtrise la mise en œuvre des systèmes de formation tant au niveau stratégique (élaboration) qu'au niveau opérationnel (réalisation et administration). Capacités d'organisation et d'animation, diplomatie et excellent relationnel, sens du travail en équipe sont des atouts pour ce poste. Anglais courant nécessaire.

Envoyer lettre de motivation, C.V. et photo,
sous référence 9012 à :
LE MONDE PUBLICITÉ - *133, avenue des Champs-Élysées 75409 PARIS Cedex 08*

VILLE DE GAP (Hautes-Alpes)
36 000 h. (Surclassée 40 à 80 000 h.) (680 Agents) recrute par voie statutaire

UN ATTACHE TERRITORIAL

chargé de la gestion du service des ressources humaines

Ayant déjà une expérience de quelques années dans la fonction publique territoriale, possédant de parfaites connaissances du statut.

Ce cadre aura pour missions :
• l'encadrement et l'animation d'une équipe de 8 Agents • le suivi des effectifs et la gestion prévisionnelle des emplois • l'ensemble des procédures de recrutement • l'analyse et l'application de la réglementation statutaire • la gestion financière des dépenses de personnel • l'établissement et le suivi de tableaux de bord • la préparation, le secrétariat et le suivi des instances paritaires (CAP, CTP, CHS).

Profil : *• Sens développé des relations humaines, de l'écoute du Personnel et de la négociation • Grande disponibilité • Force de proposition et de conseil en faveur du développement des ressources humaines.*

Les candidatures avec CV devront être adressées avant le 30 Juin 1996 à
Monsieur le Maire - Service du Personnel - 3, rue Colonel Roux - BP 92 - 05007 GAP Cedex

---

L' AVENIR DE CETTE P.M.E. PASSE PAR LE DEVELOPPEMENT ET L'ELARGISSEMENT DE SON OFFRE

Quelques intervenants dans le monde parmi lesquels Italiens et Asiatiques font preuve de créativité. Face à eux notre réputation mondiale est fondée sur la qualité de nos produits initialement destinés à des passionnés s'approvisionnant chez des distributeurs spécialisés et intéressant aujourd'hui un public beaucoup plus large. Fiabilité, réputation de grande qualité n'excluent pas la création de nouveaux produits astucieux, pratiques et innovants. Rejoignez une équipe de direction jeune et très motivée en apportant votre expérience de Chef de Projets

FUTUR DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT

Vous êtes ingénieur de formation, vous avez l'esprit marketing et les résultats de votre action sont là : aujourd'hui le produit sur lequel vous avez travaillé, destiné au grand public, est commercialisé et les parts de marché augmentent...Une expérience acquise dans l'électroménager serait un atout pour réussir dans ce poste basé à ANNECY.

*Si vous vous êtes reconnu, écrivez s/réf. C/1389M à notre Conseil Pierre BUCCAÏ - **CONCORDANCES** - 77 rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE cedex qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines. Tél (16) 78 34 50 27 - Fax (16) 78 34 21 37*

CONCORDANCES
Entre les Hommes et les Entreprises



CONSEIL ET AUDIT

Le CENTOR, Groupe de Conseil créé en 1968, recherche pour assurer la poursuite du développement de sa filiale Conseil des

Consultants Senior H/F - BASÉS À PARIS • LYON • MULHOUSE

Vous connaissez les réalités sociales et économiques des entreprises.
Vous maîtrisez les approches diagnostic, les méthodes d'appréciation, de rémunération, de gestion prévisionnelle, d'assistance à l'animation des cadres et des structures de concertation.
Vous souhaitez faire de ces politiques l'un des moteurs essentiels du développement des hommes et des entreprises.
Si vous avez assumé une Direction des Ressources Humaines et que vous êtes actuellement Consultant dans une société de Conseil, nous vous proposons de rejoindre l'une de nos équipes pluridisciplinaires.
Alors rencontrons-nous, vos attentes s'inscrivent peut-être dans notre stratégie de développement.
Adresser CV + lettre manuscrite sous réf. JL, à

centor **26, rue Henri Monnier, 75009 Paris.**

PARIS - LYON - MULHOUSE

---

de : Thomas le Carpentier — Réf. à rappeler : TCM 777

à : Un chef de mission confirmé, 30 ans environ, ESC, MSTCF,... mémorialiste ou expert-comptable, ayant une expérience de 6/7 saisons dans un cabinet d'audit réputé, une bonne expérience de la consolidation aux normes internationales, un **anglais opérationnel**, et souhaitant travailler pour une clientèle diversifiée (groupes cotés, PME/PMI...).

obj : CHEF DE MISSION AUDIT — Paris ± 400 KF

L'un des grands cabinets français recherche un chef de mission confirmé pour son département audit. Celui-ci prendra la responsabilité de missions variées (audit légal et contractuel, comptes sociaux et consolidés, missions spéciales,...) tant auprès de PMI/PME que de groupes importants ou cotés.

DEPARTEMENT FINANCE
33, rue Crémieux - 75012 Paris - Tél : (1) 44 75 52 00 - Fax : (1) 44 75 52 01

D.M.L. & Associés

Conseillers de Direction

Le cabinet de conseil D.M.L. & Associés est le leader européen de la restructuration industrielle.

Nos clients sont les grandes entreprises européennes, [illegible] que nous assistons durant toutes les étapes de la [illegible] consultation, gestion de [illegible] mise en œuvre, accompagnement [illegible] (reconversion de sites).
Nous recherchons des [illegible] pour notre bureau de Paris.

CONSULTANTS

Agés de 27 à 35 ans, ayant entre 2 et 10 ans d'expérience de conseil au sein d'un cabinet de renommée internationale, vous êtes diplômés d'une grande école de commerce ou d'ingénieur.
Vous parlez couramment l'anglais et, si possible, une autre langue étrangère.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et CV) à Philippe Grabli - D.M.L. & Associés 2 rue Victor Griffuelhes - 92100 Boulogne

Paris • Londres • New-York • Tokyo • Barcelone • Francfort • Sydney • Pékin

هكذا من الأصل

CONSEIL - MARKETING-COMMUNICATION

Consultants confirmés

N°1 mondial du Conseil, Andersen Consulting s'engage aux côtés de ses clients dans la réalisation de leurs objectifs de transformation.

- CONTRÔLE DE GESTION
- TRÉSORERIE
- CONSOLIDATION
- MARKETING
- SAP
- ASSURANCE

Nous apportons à nos clients un niveau d'excellence dans les principaux domaines concourant à la transformation : la stratégie, la reconfiguration des processus, la conduite du changement et la technologie.
Notre savoir-faire réside dans notre capacité à intégrer ces compétences.
Si les compétences de nos consultants dans les expertises spécifiques les situent parmi les premiers mondiaux, c'est leur capacité à délivrer une réelle valeur ajoutée qui en fait des partenaires irremplaçables.
Aujourd'hui, nous renforçons nos équipes avec des professionnels expérimentés.
A 28/32 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur et parfaitement bilingue anglais, vous avez acquis une expérience que vous souhaitez développer et valoriser sur des projets de haut niveau.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence LM05/96 à Sylvie Mercier, Andersen Consulting, 55 Avenue George V, 75379 Paris Cedex 08.

ANDERSEN CONSULTING

MEDIAPA

Commerciaux confirmés Conjuguez avenir au futur

Agence de publicité pour les Ressources Humaines du 1er groupe européen de communication, EURO RSCG FUTURS recherche dans le cadre de son développement plusieurs futurs managers

Professionnels confirmés du développement, vous souhaitez prendre toute votre dimension en assurant la responsabilité d'une de nos "business unit".

De formation supérieure, après votre expérience réussie en agence de publicité de recrutement, vous souhaitez allier votre goût et votre efficacité du développement à votre volonté de suivre et conseiller personnellement vos clients.

Votre mission : manager votre "business unit" (développer votre clientèle, constituer votre équipe, gérer votre budget et votre compte de résultat...) tout en bénéficiant de la puissance et de la créativité de notre agence.

Votre talent est reconnu sur le marché ?
Donnez-lui un "futur"...

Adressez votre candidature sous réf. : CC/LM à EURO RSCG FUTURS - 2, rue de Marengo - 75001 PARIS. Toute candidature sera étudiée avec soin et confidentialité.



Le Conseil au Service de la Performance Industrielle

Depuis 25 ans IDRH accompagne les entreprises dans leurs évolutions en optimisant le développement de la performance des équipes et des structures. Notre expertise et notre savoir-faire nous ont valu la reconnaissance de grands groupes industriels. Pour renforcer notre présence dans ce secteur, nous souhaitons intégrer un

Consultant Confirmé.

Opérationnel, il mènera des missions variées en milieu industriel : d'évolution des processus et des organisations. A 28-30 ans, de formation grande école d'ingénieur, il a acquis une première expérience (Entreprise ou Conseil). Passionné par l'évolution des organisations industrielles et de leurs ressources humaines, il saura s'adapter à ses interlocuteurs et les convaincre de la pertinence de ses recommandations. Autonome certes, il s'appuiera également sur l'expertise et le savoir-faire développé par notre Cabinet.

IDRH

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre, photo) sous la référence 5396, à SOURCES, 108, rue Saint-Honoré, 75001 Paris qui transmettra à notre conseil.



Photos : Comstock - Archive photos

VOLVO VEHICULES INDUSTRIELS FRANCE souhaite optimiser le partenariat avec son Réseau de 38 concessionnaires, 156 ateliers et points de service sur toute la France.
Dans ce cadre, VOLVO VI France recherche son :

Chef de Département Développement Réseau

Ses missions :
- *suivre l'évolution du Réseau,*
- *préparer et négocier les modifications internes du Réseau,*
- *améliorer et harmoniser les flux d'informations chiffrées,*
- *élaborer et suivre les budgets d'investissements Filiales.*

Son profil : Issu d'une Grande Ecole de Commerce, avec de bonnes bases en droit des sociétés, il possède 5 ans d'expérience dans un poste de gestionnaire avec une forte implication terrain (si possible véhicules industriels).

Avec d'indéniables qualités de négociateur, il est patient et tenace. Son excellent esprit d'analyse et son bon sens se complètent. Il est autonome et capable de prospective. Il maîtrise l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions et photo) s/réf. 2965 YV à notre conseil, CABINET JACQUES LORENZI CONSEIL, José TERNOIS, B.P. 2059, 51072 Reims Cedex.

VOLVO

2 Jeunes Chargés de Communication Forces de Vente

DOTÉS D'UN PUISSANT RÉSEAU NATIONAL, NOUS COMMERCIALISONS DES PRODUITS FINANCIERS DESTINÉS A UNE CLIENTÈLE DE PARTICULIERS.

Au sein de notre département Développement des Ventes, vous participerez à la conception des méthodes commerciales et à la rédaction des outils et des «bagages» internes tels que les argumentaires de vente, les supports d'aide à la vente et au pilotage commercial, ou les kits de lancement de nouveaux produits. Vous prendrez peu à peu en charge l'intégralité de projets de communication : de l'analyse des besoins à la définition des dispositifs de communication interne et à l'élaboration des supports, sans oublier la conception de formations opérationnelles.

De formation supérieure (école de commerce ou université), vous avez une expérience de 2 à 3 ans en communication interne dans le secteur bancaire qui vous a permis de développer vos qualités rédactionnelles.

Doté d'une forte capacité d'adaptation, vous avez une vraie sensibilité commerciale, vous savez comprendre les besoins des forces de vente et, avec nous, vous vous investirez pleinement dans cette mission.

Vous trouverez chez nous un terrain formateur et propice à d'intéressantes évolutions dans le marketing ou dans le réseau.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, rémunération) sous référence CR/NG/LM 7, à notre Conseil : EUROGROUP PARTICIPATIONS, 17, rue Louis-Rouquier, 92300 Levallois-Perret.



MEDIA SYSTEM

Responsable Marketing Autocar/Autobus

En Europe, aux Etats-Unis avec Mack Trucks et sur de nouveaux marchés, nos 25 000 collaborateurs affirment jour après jour leur esprit de conquête. Avec eux, RENAULT V.I. a augmenté ses ventes de plus de 30 % sur l'année 1995 et s'est hissé au troisième rang mondial des constructeurs de gros porteurs. Dans moins de 5 ans, nous aurons entièrement renouvelé notre gamme de véhicules. Partagez notre avenir fait de grands projets, de marchés à conquérir, d'idées innovantes qui conduisent au succès.

Au plan mondial, vous définissez les besoins du marché à court, moyen et long terme. Vous proposez une stratégie produit/service ainsi que des actions qui permettent d'optimiser les ventes. Etudes de marché, argumentaires, lancement de nouveaux produits, analyse de la concurrence, vous conduisez vos activités avec une très grande autonomie. En relation avec les plus hauts niveaux de l'entreprise, vous représentez le marketing dans les directions de projet pour le lancement de nouveaux produits.

A 30 ans environ, diplômé d'une grande école de commerce, et si possible titulaire d'une double formation, vous avez 5 ans d'expérience en marketing industriel. Vous êtes reconnu pour vos grandes qualités relationnelles, ainsi que pour vos capacités de synthèse et d'imagination. La dimension internationale de cette fonction implique la maîtrise de l'anglais.

Ce poste, basé à Suresnes, offre de réelles opportunités d'évolution au sein du groupe Renault, en France comme à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation) sous la réf. 3056/MD à Arco Technologies, 15 avenue Pierre Ier de Serbie, 75116 Paris.



RENAULT V.I.
L'esprit de conquête

MEDIA SYSTEM